Exploration du Parc National Albert

MISSION S. FRECHKOP (1937-1938)

FASCICULE 1

Exploratie van het Nationaal Albert Park

ZENDING S. FRECHKOP (1937-1938)

AFLEVERING 1

MAMMIFÈRES

PAR

S. FRECHKOP (Bruxelles)



BRUXELLES 1943

BRUSSEL 1943

Imprimerie M. HAYEZ, Bruxelles
— 112, rue de Louvain, 112 —
Dom. légal: r. de la Chancellerie, 4
Réf. 2019
Autorisation n. 4457

AVANT-PROPOS

La possibilité d'observer des Mammifères d'Afrique dans leur milieu naturel serait restée pour moi un rêve de jeunesse, si, en 1937, le Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, présidé par M. VICTOR VAN STRAELEN, Directeur du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, ne m'avait pas fait l'honneur de me charger d'une mission au Parc National Albert et accessoirement au Parc National de la Kagera. Le délai très court qu'il m'était possible de consacrer à cette mission — six mois de séjour en Afrique — aurait été insuffisant pour me familiariser quelque peu avec la faune du Kivu, si je n'avais eu déjà précédemment l'occasion d'aborder l'étude des Mammifères africains. Une première occasion s'en était présentée en 1930, lorsque je fus chargé d'entreprendre la révision de la collection de Mammifères du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique : cette étude a donné lieu à diverses publications relatives à la faune africaine. Ensuite, la préparation du manuel Mammifères et Oiseaux protégés au Congo Belge (1936) et surtout l'examen de la collection de Mammifères recueillis par M. G. F. DE WITTE (1) au cours de sa mission au Parc National Albert, travaux qui m'avaient été confiés par l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge et qui m'ont placé directement en face des problèmes de la faune mammalienne du Congo Belge.

Je dois d'abord exprimer mes sentiments de profonde gratitude à la Fondation pour Favoriser l'Étude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge, laquelle m'a alloué le subside nécessaire pour couvrir les frais de mon expédition. Ma reconnaissance va également au Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge qui, en me chargeant de cette mission, m'a autorisé à pénétrer librement dans les réserves naturelles, à y recueillir des Mammifères et des Oiseaux, à utiliser

⁽¹⁾ Voir mon travail de 1938 dans la liste bibliographique à la fin de ce fascicule.

les véhicules, le matériel, les habitations de l'Institut, à bénéficier de l'aide entière de son personnel d'Afrique, tant européen qu'indigène.

Je tiens ensuite à exprimer personnellement ma plus sincère gratitude à M. le Professeur Victor Van Straelen, qui a bien youlu, en outre, en qualité de Directeur du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, m'accorder le congé nécessaire pour accomplir cette mission et me donna ainsi l'occasion exceptionnelle d'observer les Mammifères dans les divers milieux qui se rencontrent dans le Parc National Albert et le Parc National de la Kagera (1).

Mes remerciement s'adressent également aux personnes suivantes, dont le concours, les conseils ou l'expérience m'ont rendu de précieux services :

en premier lieu à M. G. F. DE WITTE, Conservateur au Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, qui a bien voulu me donner une foule d'indications et de conseils utiles, basés sur sa longue expérience africaine, et m'aider dans les préparatifs matériels de ma mission;

à M. H. Schouteden, Directeur du Musée du Congo Belge, dont l'accueil bienveillant m'a permis d'examiner les importantes collections de cette institution;

à M. M. L'Hoest, Directeur de la Société Royale de Zoologie d'Anvers, grâce auquel l'occasion m'a été donnée d'observer nombre d'animaux africains au Jardin Zoologique d'Anvers;

au Commandant E. Hubert, Attaché au Parc National Albert, qui m'a accompagné dans un grand nombre de mes explorations et auquel je suis redevable d'une importante partie de mes collections (2) (je tiens à dire que la plupart des clichés reproduits dans ce travail ont été exécutés par le Commandant E. Hubert);

au regretté Lieutenant-Colonel H. HACKARS, Conservateur du Parc National Albert à Mutsora, qui, au cours d'une brève rencontre de trois jours, m'a aidé d'une façon éclairée et très efficace;

au Lieutenant-Colonel R. Hoffer, Conservateur du Parc National Albert à Rutshuru-Rumangabo, et à M. J.-P. Harroy, Conservateur a.i. du Parc National Albert, qui ont bien voulu me seconder dans l'organisation de mes déplacements et m'ont procuré certaines pièces de collection;

à M. J. Lebrun, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut National pour l'Étude Agronomique du Congo Belge, alors en mission au Parc National Albert, auquel je dois des renseignements relatifs à la géographie botanique, importants au point de vue de la faune.

J'ai le devoir d'ajouter à ces noms ceux du R. P. Provost, Supérieur de la Mission des Pères Blancs d'Afrique, à Lulenga, et du R. P. Van Hoof,

⁽i) Les résultats de ma mission au Parc National de la Kagera feront l'objet d'une publication ultérieure.

⁽²⁾ Dans le texte qui suit, les spécimens tirés par M. HUBERT sont désignés par les initiales de ce dernier (E. H.).

du même ordre, Supérieur de la Mission de Kinyamahura, au Djomba, qui ont bien voulu me réserver l'hospitalité la plus cordiale et m'ont aidé efficacement en me procurant certains spécimens intéressants par l'intermédiaire des indigènes.

J'ai de grandes obligations envers les membres du Service Territorial de Rutshuru, dont l'aide constante a facilité mes rapports avec les indigènes.

Enfin, mes plus vifs remerciements s'adressent à tous ceux qui m'ont aidé au cours de ma mission, ainsi que dans la préparation et l'impression de cette publication.

Le présent travail comporte une liste détaillée des Mammifères recueillis au cours de ma mission au Parc National Albert; un certain nombre d'espèces qui ne sont pas représentées dans mes collections, mais que j'ai eu l'occasion d'observer ou au sujet desquelles j'ai pu obtenir quelques renseignements, sont également citées.

Les matériaux recueillis comprennent plus de 700 Mammifères et près de 300 Oiseaux (¹), ainsi que quelques Reptiles et Batraciens. L'étude des Oiseaux a été confiée à M. R. VERHEYEN, Aide-naturaliste au Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, et fera l'objet d'une publication ultérieure. Les Reptiles et Batraciens ont été cités dans l'importante publication de M. G. F. de Witte, Conservateur au Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, sur les Batraciens et Reptiles de sa mission au Parc National Albert (²).

J'ai tenté d'attacher une attention à peu près égale à tous les ordres de Mammifères représentés au Parc National Albert, ce qu'il m'était impossible de faire dans mon travail de 1938, consacré à la détermination de la collection de Witte.

D'autre part, j'ai bénéficié cette fois d'un grand avantage, celui d'avoir pu consulter l'excellent ouvrage de G. M. Allen, paru en 1939 (³), qui m'a évité une foule de recherches concernant la nomenclature et épargné la nécessité de donner pour chaque espèce une longue synonymie. Cette dernière a été réduite au strict nécessaire.

L'ouvrage de G. M. Allen m'a épargné, en outre, l'obligation de donner une longue liste bibliographique et je me suis contenté de mentionner seulement ceux des ouvrages cités dans le texte ou consultés, qui ne figurent pas dans la liste bibliographique de mon travail de 1938. Ainsi la liste bibliographique du présent fascicule constitue un simple complément à celle de ma précédente étude sur les Mammifères du Parc National Albert.

Dans le but de rendre la présente étude systématique utile à un plus

⁽¹⁾ Se répartissant de la manière suivante :

Mammifères P.N.A. : plus de 670 P.N.K. : 42

Oiseaux P.N.A. : 218 P.N.K. : 78

⁽²⁾ Voir la liste bibliographique ci-après.

⁽³⁾ Voir la liste citée.

grand nombre de lecteurs et surtout à des personnes résidant au Congo Belge et de parer, aussi peu que ce soit, à l'absence d'une « Faune de Mammifères du Congo Belge », j'ai donné ici quelques tableaux synoptiques ou clefs de déterminations pour certains groupes de Mammifères congolais. J'espère inciter, par là, des coloniaux à collaborer à l'exploration de cette magnifique région où l'homme blanc, facteur de déséquilibre dans l'économie naturelle de l'Afrique, n'a pas eu encore le temps d'exterminer les plus belles espèces. C'est dans le même but que j'ai introduit dans cette première publication concernant ma mission au Parc National Albert quelques observations écologiques et éthologiques que j'ai pu y faire.

L'ensemble de la collection de Mammifères comprend 84 espèces vivant au Parc National Albert (¹), dont 14 n'avaient pas encore été signalées de cette région. Si l'on ajoute à ces espèces celles précédemment signalées, on peut évaluer le nombre de formes actuellement connues du Parc National Albert à environ 100; ce chiffre est certainement bien en dessous de la réalité, car parmi les Mammifères de petite taille on rencontrera probablement encore bien des formes nouvelles.

Outre les peaux et les crânes, j'ai rapporté certaines pièces anatomiques destinées à des études morphologiques ultérieures.

Pendant mon séjour au Parc National Albert j'ai parcouru les itinéraires suivants :

Janvier 1938 : Volcan Nyiragongo jusque dans son cratère adventif le Shaheru-Nyakibumba-marais de Kikere-Kibati-volcan Rumoka-baie de Sake. Secteur du Mikeno : rampes de ce volcan éteint, au-dessus de la mission de Lulenga (Rugari) jusqu'à la zone des bambous-plaine de laves anciennes du volcan Nyamuragira.

Environs du poste de Rutshuru : Kisesile-chutes de la Rutshuru-Bugayo-Lugarama.

Février-1938 : Plaine de la Rwindi.

Mugogo, sur la rivière May ya Kwenda.

Mars 1938 : Baie de Bitshumbi (lac Édouard) et environs de cette baie.

Rive Nord du lac Kivu-Munigi-lac Mugunga près du lac Kivu.

Environs de Kibati.

Région située entre Rutshuru et Rugari.

Avril 1938 : Secteur du volcan Nyamuragira (alors en éruption) : Nyakibumba-Mushumangabo-cratère du Nyamuragira-Tshumba-Ngesho-rivière Bishakishaki-forêt du Kamatembe-Gandjo-Kingi-Sake-Bobandana-Goma-Kisenyi-Munigi-Kibati.

⁽¹⁾ D'après les deux listes données par H. Schouteden (1934 et 1935), il y aurait 98 formes différentes de Mammifères dans les secteurs du P.N.A. situés au Sud du lac Edouard. Mais beaucoup de noms dans ces listes sont synonymes les uns des autres.

Mai 1938 : Marais de Tshengelero-Kinyamahura (région du Djomba). Région de Lubero. Itinéraire parcouru : Rutshuru-Rwindi-Lubero-Alim-

bongo-Lubero-Butembo.

Secteur du Ruwenzori et de la Semliki : rampes du Ruwenzori au-dessus de Mutsora, vallée de la Semliki, forêt équatoriale, près du village de Kaparata. — Itinéraire parcouru : Butembo-Beni-Mutsora-Ishango (déversoir du lac Edouard dans la Semliki)-baie de Kasindi (lac Edouard)-vallée de la Semliki-Mutsora-Kaparata-Mutsora-Butembo-Lubero-Rwindi-Rutshuru.

Le Parc National Albert a été ainsi parcouru du lac Kivu jusqu'au Ruwenzori et, en dehors des grandes étapes en camion-automobile, les diverses explorations ont été effectuées à pied. J'ai pu me faire de cette manière une idée assez nette des biotopes propres à diverses espèces de Mammifères. Le temps m'a malheureusement fait défaut pour visiter la partie du Parc National Albert comprenant la plupart des volcans de la chaîne des Virunga, au Nord-Est du lac Kivu. Cette lacune a pu être comblée par la citation des spécimens provenant de cette région et figurant dans la collection de M. G. F. de Witte.

D'autre part, j'ai eu l'occasion d'examiner une vingtaine de spécimens représentant 14 espèces de Mammifères et que feu le Colonel H. HACKARS a recueillis sur le versant occidental du Ruwenzori; ces spécimens sont tous cités dans le présent travail (avec la mention : « collection HACKARS »).

Je suis loin de me faire l'illusion que la faune des Mammifères vivant au Parc National Albert pourra maintenant être considérée comme bien connue et que ma mission a comblé les lacunes des explorations de mes prédécesseurs. Certes, on fera encore au Parc National Albert de nombreuses découvertes et l'on y trouvera peut-être des espèces encore inconnues. Mais même si la connaissance des espèces représentées était presque complète à l'heure actuelle, la tâche principale resterait encore à faire. L'étude des phénomènes vitaux, des conditions d'existence des Mammifères est encore à ses débuts. Et c'est là que s'offre pour les observateurs qui me suivront un champ de recherches aujourd'hui à peine abordé. Je forme le vœu que les quelques remarques que j'ai pu formuler à la suite de mon bref séjour dans cette magnifique réserve puissent contribuer à inciter ceux qui me succèderont, à entreprendre et à multiplier les observations de ce genre.

PRIMATES

Afin de situer les genres africains de Singes et de Lémuriens dans le système des Primates, tel que ce système m'apparaît actuellement, je propose la classification ci-après, qui ne vise qu'à exprimer la différenciation morphologique des Primates et aucunement les relations génétiques entre les divers genres de ceux-ci (1).

Cette classification diffère quelque peu des classifications employées par E. Trouss-Sart (1904), par W. K. Gregory (1916), par L. Heck (1925), par Max Weber (1928), par O. Abel (1931), par P. Rode (1937) et par G. M. Allen (1939). En effet, elle est fondée sur l'admission d'une hypothèse qui ne se trouve pas à la base des classifications citées et qui est celle d'un bipédisme initial des Mammifères. Cette hypothèse fut exprimée par le Prof^r Max Westenhöfer depuis 1926 et se trouve à la base de sa théorie de l'évolution autonome de l'Homme (1935 et 1941). J'ai accepté le bipédisme initial des Mammifères comme une hypothèse de travail et je l'ai corroboré dans quelques-unes de mes publications (1937-1941) (²). D'autre part, j'ai, depuis 1938, accepté l'opposition des grands Singes «brachiateurs » aux autres Primates qui sont tous des « cruriateurs », opposition et termes que j'ai rencontrés pour la première fois dans l'ouvrage de Sir A. Keith (1934). Ainsi la classification que je propose ici n'est qu'un développement de celle que j'avais déjà employée dans mon travail de 1938.

CLASSIFICATION DES PRIMATES.

I. — BIMANES ou primairement bipèdes :

plantigrades à gros orteil non-opposable, terricoles;

extrémités postérieures (inférieures) plus longues que les antérieures (supérieures):

isoclynie des apophyses dorsales des vertébrés;

front plus ou moins vertical;

arcades dentaires à peu près semi-circulaires;

régime végétarien ou omnivore;

bouche bordée par la muqueuse des lèvres;

blanc de l'œil (sclérotique) visible entre les paupières ouvertes;

pilosité partielle du corps, etc.

LES HOMMES. - Homines.

⁽¹⁾ La morphologie seule est impuissante à résoudre le problème de la parenté réelle entre divers genres de Primates ou de tout autre groupe d'animaux. Des expériences sérologiques n'apportent pas grand chose à la solution de ce problème (voir S. Zuckerman et A. E. Sudermann, 1935). Seules des expériences de génétique, entreprises sur une grande échelle, dans des conditions les plus proches de l'ambiance dans laquelle vivent les genres à étudier, et conduites systématiquement pendant un grand nombre d'années, pourraient apporter de la lumière dans cette question.

⁽²⁾ Cette hypothèse est fortement appuyée par les ouvrages du Prof^r K. DE SNOO (1937 et 1941) sur la parturition chez les Mammifères.

II. - QUADRUMANES ou secondairement quadrupèdes :

pied préhensile, au gros orteil opposable;

arboricoles ou secondairement terricoles ou rupicoles;

front fuyant jusqu'à être situé dans un même plan horizontal avec les os pariétaux;

arcades dentaires semi-ellipsoïdales ou formant deux côtés d'un triangle;

bouche bordée par la peau de la face;

iris seul visible entre les paupières ouvertes;

pelage recouvrant presque l'entièreté du corps, etc.

A. — DIURNES (1); narines bordées par la même peau que celle qui recouvre la face; ongles plus ou moins plats; régime essentiellement végétarien (frugivore, etc.).

LES SINGES. - Simiae.

1. Platyrrhiniens: habitant le Nouveau Monde;

36 dents;

cloison internariale large, etc.

2. Catarrhiniens: habitant l'Ancien Monde (Asie, Afrique, Europe);

32 dents;

cloison nasale mince, etc.

a) Brachiateurs ou « Anthropomorphes »:

extrémités antérieures (resp. supérieures) plus longues que les postérieures;

thorax comprimé dorso-ventralement;

pas de queue (ou un rudiment à peine perceptible de celle-ci), etc.

Asiatiques.

Familles: Orangidae fam. nov. (2). Hylobatidae.

Africains.

Famille: Gorillidae n. nov. (3).

Genres: Gorilla,

Pan,

- (†) Dryopithecus,
- (†) Australopithecus, etc.

⁽¹⁾ A l'exception du genre américain Aotus (seu Nyctipithecus) présentant une spécialisation lémuroïde.

⁽²⁾ Le nom générique Simia pour l'Orang-outan a été rejeté par la Commission Internationale pour la Nomenclature zoologique en 1929. LINNÉ avait désigné par ce nom les Singes en général; actuellement le pluriel de ce mot désigne un sous-ordre des Primates. « Pongo », nom vernaculaire du Gorille, n'est pas un terme non plus à appliquer à l'Orang-outan. Je propose pour ce dernier la forme latinisée de la première partie de son nom vernaculaire, c'est-à-dire: Orangus. L'Orang-outan me paraît suffisamment éloigné des Brachiateurs africains et présentant assez d'affinités avec les Gibbons et les Semnopithèques pour que l'on ne le confonde pas en une même famille avec les Brachiateurs africains.

⁽³⁾ Concernant ce nouveau nom de famille, voir plus loin (Gorilla).

b) Cruriateurs:

extrémités postérieures plus longues que les antérieures; thorax comprimé transversalement; anticlynte des apophyses dorsales des vertèbres lombaires; queue généralement présente et le plus souvent longue.

Famille CERCOPITHECIDAE.

1. Paraxonoïdes:

le IIIe et le IVe doigts (et orteils) sont ou tendent à être de longueur égale (comme chez les Artiodactyles); estomac subdivisé en chambres spécialisées, etc. (1).

Asiatiques.

Sous-famille Semnopithecinae.

Africains.

Sous-famille *Colobinae* (2). (pouce réduit, cloison internariale large, etc.).

2. Mesaxonordes:

Sous-famille Cercopithecinae.

troisième doigt (et orteil) le plus long; estomac simple, ne présentant pas de compartiments spécialisés, etc.

Asiatiques.

Africains.

a) A longue queue.

Genre: Cynomolgus.

Genres: Cercopithecus (3), Cercocebus (4).

b) A queue généralement courte.

Genres: Macacus (5).
Vetulus,
Cynopithecus.

Genres: Innus,
Papio (6),
Theropithecus.

 $^{(^{\}mbox{\tiny 1}})$ Ces caractères de spécialisation suffisent pour exclure les Semnopithecinae de la lignée des ancêtres des Anthropomorphes.

⁽²⁾ J. A. ALLEN, 1925.

⁽³⁾ Ce n'est que provisoirement que le Talapoin, le Patas, le Grivet, etc., sont ici réunis en un seul genre.

⁽⁴⁾ Les Mangabeys ont été bien distingués des Cercopithèques; P. Rode (1936) a même trouvé le moyen d'exprimer avec précision leurs particularités craniologiques.

⁽⁵⁾ En attribuant la valeur de sous-genres à : Rhesus, Nemestrimus, etc.

⁽⁶⁾ Sous le nom de *Papio* sont ici réunis les « genres » : *Papio* proprement dit, *Choiropithecus*, *Hamadryas* et *Mandrillus*. P. Rode (1938) propose de séparer les Papions (Babouins, Cynocéphales, etc.) comme une famille distincte des autres Cercopithécidés.

B. — NOCTURNES (¹); nez (rhinarium) nu, ressemblant à celui des Carnivores; deuxième orteil (si pas réduit) portant une griffe; régime essentiellement entomophage, etc.

LES LÉMURIENS. - Lemures.

Familles: Lemuridae. \rightarrow Lémurs de Madagascar. Lorisidae.

Sous-famille: Lorisinae: oreilles non contractiles, queue réduite, etc.

Asiatiques.

Africains.

Genres : Loris, Nycticebus. Genres: Arctocebus, Perodicticus.

Sous-famille: Galaginae: oreilles contractiles, longue queue, etc.

Genres: Galago, Euoticus.

Famille: Tarsiidae.

Genre: Tarsius, sauteur-digitigrade, secondairement bipède.

SINGES - Simiae

A. — BRACHIATEURS OU ANTHROPOMORPHES

Famille GORILLIDAE, nom. nov.

Les deux genres récents d'Anthropomorphes africains sont liés entre eux plus étroitement que chacun d'eux avec les Anthropomorphes asiatiques; d'autre part, l'Orang-outan a des caractères qui le rapprochent des Gibbons et des Semnopithèques, mais qui font défaut chez les Anthropomorphes africains. Il paraît pratique dans ces conditions de distinguer le groupe des Brachiateurs africains de celui des asiatiques. Le groupe africain comprenant deux genres qu'autrefois on envisageait comme deux espèces d'un seul genre (Traglodytes), c'est le Chimpanzé qui fut connu le premier par la science européenne. Cependant, parmi les noms génériques qu'on applique actuellement à ces genres africains, c'est celui du Gorille (Gorilla) qui

⁽¹⁾ A l'exception des *Indrisinae*, parmi lesquels l'Indri surtout se montre comme un animal diurne.

apparaît le premier dans la littérature européenne (¹) et est employé jusqu'à nos jours. Par contre, le nom que E. Geoffroy (en 1812) avait appliqué au Chimpanzé — Troglodytes — fut successivement remplacé par le nom Pan que lui donna OKEN (en 1816), puis par celui d'Anthropopithecus donné par DE BLAINVILLE (en 1839) et puis de nouveau par Pan (par D. G. ELLIOT, en 1913).

Il paraît donc tout indiqué de réunir les deux genres africains récents en une famille, à laquelle doivent être rapportés également les genres fossiles *Dryopithecus* et *Australopithecus*, et de désigner cette famille par le nom technique des *Gorillidae*.

Genre GORILLA Is. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1852.

(C. R. Acad. des Sciences, Paris, XXXIV, p. 84.)

Espèce-type: Troglodytes gorilla SAVAGE et WYMAN, 1847.

Noms d'espèces et de sous-espèces appliquées à des spécimens provenant (2) :

a) de l'Ouest de l'Afrique :

⁽¹⁾ En 1590, Battel l'appelait Pongo pour le distinguer du Chimpanzé. Le nom générique Gorilla proposé par Is. Geoffroy Saint-Hilaire en 1852, est en réalité beaucoup plus ancien. Il fut appliqué à des êtres qu'avait rencontré sur la côte de la Sénégambie ou de Sierra Leone l'amiral carthaginois Hannon (VI° ou V° siècle av. J.-C.). Le Prof A. Riese (1881, Der Zoologische Garten, pp. 52-53) avait supposé, en se basant sur le récit de Plinius, que Hannon aurait écrit « Gorgadas » (autrement dit, les « Gorgones ») et qu'une transcription erronée aurait modifié le mot ΓΟΡΓΑΔΑΣ en ΓΟΡΙΛΛΑΣ. Mais la ressemblance d'un des noms vernaculaires actuellement employés par les Africains pour désigner le plus grand des Singes : « Ngila » (lire : « N'Guila ») avec le mot « Gorilla » me fait croire que c'est le second mot grec cité qui correspond à la désignation employée par Hannon. Toutefois, il n'est pas certain que l'amiral carthaginois avait réellement vu des Gorilles (voir à ce sujet l'article du R. P. Pagès, « Un royaume hamite au centre de l'Afrique », dans le Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge, 1932, pp. 9-10.

⁽²⁾ Pour les lieux de provenance de spécimens ayant servi pour établir ces noms, voir la monographie de H. J. COOLINGE, Jr., 1929, pp. 352-353.

b) de l'Est du Congo Belge et des pays voisins:

beringei Matschie, 1903. — Volcan Sabinyo, chaîne Virunga (Birunga), Kivu.

gorilla schwarzi Auerbach, 1912. — Nord du Congo Belge.

graueri Matschie, 1914. — Baraka, au Nord-Ouest du lac Tanganika.

beringei mikenensis Lönnberg, 1917. — Volcan Mikeno, Virunga, Kivu.

gorilla rex-pygmæorum Schwarz, 1927. — Lubero, Nord du Kivu.

gorilla uellensis Schouteden, 1927. — Bondo, Uele inférieur.

Plus loin il sera dit quelques mots encore de l'espèc qu'Elliot avait appelée « Pseudogorilla mayema » (1).

DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE ET NOMBRE DE RACES DU GENRE GORILLA

On semble être actuellement d'accord sur ce que le genre Gorilla ne comprend qu'une seule espèce représentée par deux sous-espèces :

Gorilla gorilla gorilla. — Dans l'Ouest de l'Afrique (Gabon, Cameroun, etc.).

Gorilla gorilla beringei. — Dans l'Est du Congo Belge et les pays voisins (voir les travaux de LÖNNBERG (1917), H. J. COOLIDGE (1929 et 1930), P. RODE (1937), A. URBAIN (1939).

Toutefois, l'existence d'une forme « naine » de Gorille, de « Pseudogorilla mayema » de D. G. Elliot (1913), force d'admettre encore une deuxième espèce.

En effet, il est de règle d'attribuer aux formes « naines » (2) de Mammifères la valeur d'espèces distinctes de celles à taille « normale »; tels sont les cas de l'Hippopotame-nain (*Choeropsis liberiensis*), du Gibbon (Siamang)-nain (*Hylobates [Brachytanites] clossi*), du Chimpanzé-nain (*Pan paniscus*), etc.

Certaines de ces espèces ont été élevées au rang de sous-genres spéciaux (par exemple, Brachytanites) ou même de genres spéciaux (par exemple, Choeropsis). C'est pourquoi, pour observer les principes de la systématique moderne des Mammifères, je propose de reconnaître pour le Goriile-nain la valeur taxonomique d'un sous-genre du genre Gorilla et de le désigner par le nom introduit (en qualité de nom générique) par D. G. ELLIOT (3).

Dans ces conditions, le genre Gorilla se subdivise ainsi :

Sous-genre: Pseudogorilla. — Espèce: ellioti nom. n.

Sous-genre: Gorilla pr. dit. — Espèce: gorilla;

sous-espèce : gorilla (Ouest de l'Afrique); sous-espèce : beringei (Est de l'Afrique).

Il est intéressant de noter que R. OWEN (1848) croyait que l'habitat du Gorille du Gabon s'étendait vers le Sud jusqu'à Fernan Vaz; d'autre part, comme me l'a très aimablement communiqué le Dr R. MERTENS (Frankfort s/Main), les spécimens-types de « Pseudogorilla mayema » de D. G. Elliot proviennent du delta de Rembo Mkomi, se trouvant au Sud de Fernan Vaz. Ceci pose la question de la séparation géographique

⁽¹⁾ Gorilla mayema ALIX et BOUVIER ne serait qu'un synonyme de G. castaneiceps SLACK, suivant TROUESSART (1920, p. 296, note infrapaginale).

⁽²⁾ J'espère avoir l'occasion de parler ailleurs plus spécialement des critères du nanisme chez les Mammifères.

⁽³⁾ Je propose le nom de *Gorilla (Pseudogorilla) ellioti* pour le Gorille-nain, étant donné que les spécimens décrits par ELLIOT sous le nom de *Pseudogorilla mayema* ne sont certainement pas la même chose que la forme décrite antérieurement par ALIX et BOUVIER sous le nom de *Gorilla mayema*.

ou de la coexistence dans une même région de deux formes de Gorilles. La coexistence, si elle était prouvée, témoignerait en faveur de ce qu'il s'agit bien de deux espèces différentes et non de deux sous-espèces (1).

Pour ce qui concerne les relations entre les deux sous-espèces de *Gorilla gorilla* (autrement dit, du Gorille à taille « normale »), D. G. Elliot disait très justement que « their widely separated habitats preclude all likelihood of any approach or contact » (1913, p. 210; voir aussi la carte de distribution des Gorilles donnée par H. J. Coolidge, 1930).

Quant aux caractères morphologiques distinguant les deux sous-espèces, l'écart qui existe entre celles-ci consiste dans la différence de pelage, les dimensions et certains caractères du crâne.

Chez la sous-espèce orientale, le mâle adulte a le dos gris-argenté, les bras et les jambes étant noir-brunâtre, ainsi que l'arrière du dos qui, à cause de sa largeur (voir pl. I, fig. 2) pourrait être appelé la « croupe ». Le gris du dos est nettement délimité du noir de la croupe, la ligne de démarcation passant au niveau des reins. Les deux mâles adultes que j'ai eu l'occasion de voir près de Lubero, avaient le dos gris et tous les auteurs sont d'accord pour attribuer ce caractère aux mâles adultes de Gorilla gorilla beringei. Cette sous-espèce se caractérise donc par un dimorphisme sexuel qui se manifeste dans la coloration du pelage, aussi bien que dans les proportions du corps (les femelles étant beaucoup plus petites que les mâles) et dans le développement des crêtes sur les crânes des mâles seulement.

Cependant, déjà Du CHAILLU avait signalé que chez le Gorille occidental, le seul qu'on connaissait alors, les très vieux individus solitaires deviennent parfois tout à fait blancs (comme le spécimen de Mokbe, Sud du Cameroun, cité par ELLIOT). Toutefois, il n'est pas certain que ce caractère d'âge est en corrélation ou non avec le sexe mâle chez la sous-espèce occidentale, de même que si le pelage du dos de ces vieux individus est aussi nettement délimité de celui de la croupe que chez le Gorille du Kivu.

Bien qu'il n'y ait que deux sous-espèces de Gorilla gorilla, la question de diverses races locales de chacune de ces deux sous-espèces ne peut être considérée comme tranchée à l'heure actuelle.

E. TROUESSART (1920), qui reconnaissait trois *espèces* et neuf « formes » du genre *Gorilla*, attribuait l'une de ces espèces à la « région des grands lacs de l'Est Africain », tandis que dans l'Ouest de l'Afrique il distinguait une « espèce » vivant au Nord de l'estuaire du Gabon et une autre « espèce vivant au Sud de cette large échancrure de la côte, et s'étendant jusqu'au Fernan Vaz et à l'Ogoué ».

W. ROTSCHILD (1923), qui estimait ces formes différentes comme trois sous-espèces ou races locales « well defined and distinct », les désignait respectivement ainsi :

- « Mountain Gorilla »: Gorilla gorilla beringei MATSCHIE,
- « Cameroon Gorilla »: Gorilla gorilla diehli MATSCHIE,
- « Gabon Gorilla »: Gorilla gorilla gorilla Savage et Wyman.

Croyant à un dimorphisme (non sexuel) de la coloration du pelage chez les deux « sous-espèces » occidentales, l'auteur cité pensait que certains noms appliqués aux Gorilles occidentaux correspondent à des « phases » différentes des mêmes sous-espèces, comme suit (2):

Phase noire.

Phase rouge.

Gabon: Gorilla g. gorilla.
Cameroun: Gorilla gorilla diehli.

Gorilla castaneiceps,
Gorilla gorilla matschiei.

⁽¹⁾ De même que dans le cas de *Pan troglodytes* et de *Pan paniscus* (voir plus loin).
(2) Le terme « phase » appliqué au pelage attend une définition précise, car pour l'instant, on l'emploie indistinctement pour la variabilité spécifique (différents indi-

C'est pourquoi il proposa d'appliquer les noms castaneiceps et matschiei comme désignant seulement des variétés dimorphiques.

Concernant la différence entre Gorilla gorilla gorilla et Gorilla gorilla diehli, l'auteur cité indique les différences suivantes entre les crânes de ces races :

G. g. diehli.

« Occipital region narrow and appearing almost triangular, owing to the lambdoid crest running up to a sharpe point in the centre. »

G. g. gorilla.

« Occipital region very broad, and the lambdoidal crest in the centre only rises to a low blunt point. »

La variabilité individuelle de l'espèce ne semble pas avoir été prise en considération par les auteurs qui parlent de ces nombreuses « races » et « sous-espèces: » de Gorilla gorilla. D'autre part, ce Singe géant est suffisamment impressionnant pour que chacun puisse croire que l'individu qu'il a devant lui est « autre chose » que ce qu'ont vu d'autres naturalistes ou chasseurs. Justifier l'existence d'un grand nombre de « races » de Gorilles par une analogie avec la quantité de tribus des indigènes de l'Afrique, comme le fait Trouessart, c'est perdre de vue que l'existence des tribus est souvent le résultat d'une invention humaine, des « tabous », que les bêtes ne connaissent pas. Pour ce qui concerne les barrières naturelles, elles ne semblent exister que sous forme d'une grande distance séparant l'habitat du Gorille du Kivu de celui du Gorille de l'Ouest de l'Afrique. La comparaison du Gorille avec le Chimpanzé, chez lequel la variabilité individuelle est énorme (1), permet bien de supposer que les caractères qui semblent distinguer diverses « races » du premier ne sont pas plus que les « traits de famille » chez les humains. Autrement dit, si les Gorilles du volcan Mikeno diffèrent de ceux vivant sur le volcan Sabinyo, cela n'exclut pas qu'un mâle né sur le premier volcan n'aille pas trouver une femelle née sur le second volcan, car il n'y a pas de barrières naturelles infranchissables entre ces deux monts. Il n'est pas, toutefois, impossible que la « population » de Gorilles du Mikeno n'ait pas quelques traits particuliers qu'on ne retrouve pas dans la « population » de Gorilles du Sabinyo. Il est même probable que des facteurs tels que l'altitude, lé degré d'humidité, la température, la végétation ambiante, etc. exercent une influence sur un troupeau ou une « population » de Gorilles tant que celle-ci vit dans une région restreinte. L'exemple du Gorille de la forêt du Maniema m'en a personnellement convaincu. Mais je pense qu'il suffirait qu'un jeune Gorille né dans cette forêt soit adopté par une bande de Gorilles des environs de Lubero, pour qu'adulte, il ait les caractères du « Gorilla rex-pygmæorum ». Mais dans un cas pareil il est plus exact de parler de « l'influence de différents milieux sur une race » que de « différentes races ».

La sous-espèce orientale, Gorilla gorilla beringei, diffère de la sous-espèce occidentale, Gorilla gorilla gorilla, par une « callosité charnue » sur l'arrière de la tête, callosité notée pour la première fois par Barnes (2) qui en avait donné la photographie. Comme le croit Rothschild (1. c.), cette callosité « is similar in its nature to the cheek callosities of the Orang-outan, but unlike these, appears to be common to all adult males, and not sign of senile impotence as in the Orang ».

Au sujet de différences morphologiques entre les crânes de deux sous-espèces, E. TROUESSART (1920, p. 193) disait que chez le Gorille du Kivu, contrairement à ce qui existe chez son congénère occidental, le crâne ne présenterait pas « de crêtes sourcilières énormes masquant le sommet de la tête quand on voit l'animal de face,

vidus d'une même espèce) et pour la variabilité individuelle (par exemple, chez les Gibbons, où chez un même individu la couleur du pelage change au cours de la vie).

⁽¹⁾ Voir les nombreuses photographies de Chimpanzés dans l'ouvrage de J. A. Allen, 1925.

⁽²⁾ Cité par Rothschild (1923).

de telle sorte qu'il y a un front, ce qui lui donne une physionomie moins bestiale et presque humaine. De plus, la branche montante de la mandibule inférieure est plus haute et plus longue que la branche horizontale, de telle sorte que la face est moins prognathe. La crête sagittale est aussi moins saillante ».

Pour illustrer ces différences, l'auteur cité donne des figures représentant le crâne d'un Gorille provenant du volcan Mikeno et le crâne d'un Gorille du Gabon, Les figures semblent être intentionnellement orientées de façon à accentuer les différences invoquées et auxquelles est attachée une importance exagérée.

COOLIGE (1930, p. 630), résumant ses observations craniologiques sur les Gorilles, dit que les différences de grandeurs « give the Coast gorilla the maximum in greatest total lenght, zygomatic width, mastoid width, external cranial width, orbital width, outside intercoronoid width, basion-nasion cranial height, and condylar width; the Mountain gorilla the maximum in palatal lenght ». L'auteur cité caractérise le Gorille des Montagnes aussi par le pelage plus épais, les extrémités antérieures plus courtes (1), et les extrémités postérieures plus longues, une grande touffe noire et une callosité charnue sur l'arrière de la tête (1. c., p. 632).

Concernant la différence de taille entre les deux sous-espèces, nous avons les données de Coolibee (1930) et du Professeur A. Urbain (1939), ainsi que les dimensions du spécimen faisant partie de la collection décrite ici (2).

| | Gorille occidental (3). | Gorille oriental (4). | |
|--|----------------------------|--|-------------------------|
| | | Spécimen de Coolinge. | Spécimen décrit ici. |
| Longueur de l'animal étendu sur le dos, du sommet de la tête jusqu'aux plantes des pieds | 1 m. 80 cm. (5) | 1 m. 73 cm. | 1 m. 95 cm. |
| Hauteur assis | | 1 m. 04 cm. | 1 m. 21 cm. |
| Longueur du membre antérieur. | 90 cm. | 96,5 cm. | 98 cm. |
| Longueur de la main | 20 cm. | 17,8 cm. | 25 cm. |
| Longueur du membre postérieur | 70 cm. | côté extér. 73,6 cm. côté intér. 67,3 cm. | env. 75 cm. (6) |
| Longueur du pied | 22 cm. | c. 23 cm. | 32,5 cm. |
| Tour de poitrine | 2 m. | 1 m. 57,4 cm. | 1 m. 68 cm. |
| Largeur de la poitrine | | • | 74 cm. |
| Envergure | | _ | 2 m. 70 cm. (7) |
| Largeur de l'épaule (du cou à l'origine du bras) | | <u> </u> | 22 cm. |
| Tour de cou | | 81 cm. | 74 cm. |
| Circonférence du bras (à la hau- teur du m. biceps) | _ { | d. 47 cm. s. 45,7 cm. | 66 cm. |

⁽¹⁾ Notre spécimen contredit cette observation (voir le tableau ci-après).

⁽²⁾ Tous des mâles adultes.

^{(3) «} Gorille de la côte, tué à l'issue d'une battue et qui pesait 145 kg. » (URBAN, l. c.).
(4) PITMAN (op. cit.) cite un Gorille du Kivu qui mesurait 7 pieds 1 pouce (anglais).
Il dit que les femelles de cette race dépassent rarement 4 pieds 6 pouces en hauteur.

⁽⁵⁾ DU CHAILLU indiquait, pour la forme occidentale, la taille de 1^m55 à 1^m80.
(6) Il est impossible d'étendre l'extrémité postérieure d'un Gorille en ligne droite.
(7) Du bout du troisième doigt d'une main jusqu'au bout du même doigt de l'autre main.

HELLER indique pour un Gorille mâle du Kivu le poids de plus de 400 livres; PITMAN estime le poids pour les mâles de cette variété de 400 à 450 livres anglaises; le Gorille mâle mort en 1935 au Jardin Zoologique de Berlin à l'âge de 10 ans environ pesait 250 kg. (et son cerveau 630 gr.), suivant W. Koch.

Gorilla gorilla beringei MATSCHIE.

Gorilla beringei MATSCHIE, 1903 (1).

Gorilla graueri Matschie, 1914.

Gorilla beringei mikenensis Lönnberg, 1917.

Gorilla gorilla rex-pygmæorum Schwarz, 1927.

Gorilla uellensis Schouteden, 1927.

Gorilla gorilla beringei Gyldenstolpe, 1928; Coolidge, 1929; Rode, 1937, Frechkop, 1938; G. M. Allen, 1939.

Noms vernaculaires au Kivu: « Ngagi » en Kiniaruanda; « Ngaï » près de Lubero; à Stanleyville: « Ngila » (en Kiswahili et en Kingwana) (²).

Spécimen recueilli (peau, squelette, cerveau et viscères, conservés en alcool, ainsi que moulages d'empreintes d'une main et d'un pied) :

N° 551 de la collection. — Mâle adulte, chef d'une bande d'environ 7 individus; tiré en ma présence par M. E. Hubert, le 16 mai 1938, à environ 500 m. du village d'Alimbongo (situé sur la route à environ 35 km. au Sud-Ouest de Lubero) et à une altitude d'environ 2.250 m. (Voir pl. I et II.)

Ainsi ce spécimen provient du même endroit que l'exemplaire pour lequel SCHWARZ a introduit le nom superflu de *G. rex-pygmaeorum*.

Concernant les dimensions du spécimen rapporté, voir le tableau cidevant (p. 16).

⁽¹⁾ Le Gorille des montagnes a été découvert en 1901 (la même année que l'Okapi). Le premier spécimen rapporté par le capitaine von Beringe qui l'avait découvert, a été décrit par Matschie (avec une faute d'impression) sous le nom de Gorilla beringeri en 1903. Cependant, suivant Pitman (1931), Speke fut le premier Européen qui entendit, déjà en 1860, des indigènes du Ruanda (à Rumanika, dans le Karagwe) le récit sur les monstres qui embrassent les femmes avec une telle force que celles-ci meurent. Ce récit serait « one of the earliest reports — if not the first — of the existence of the mountain gorilla, for there can be little doubt that it was to this creature the people referred » (PITMAN, op. cit., p. 209).

⁽²⁾ Dans l'Ouest de l'Afrique on désigne le Gorille sous les noms vernaculaires suivants: «Ngina » au Gabon («Enge-ena », suivant Wyman); «Njina » à Fernan Vaz (d'après Koppenfels, cité par A. B. Meyer); «Nguï », chez les Babuno de l'Afrique Equatoriale Française (suivant le journaliste Freiberg, ce dernier nom signifierait: «annonceur du matin »). Dans le Landana, le nom du Gorille serait, suivant Fame-Laert (1883), «Pongo » ou «Bakel », les vieux mâles étant désignés sous le nom spécial de «Kacata ».

REMARQUES CONCERNANT L'ETHOLOGIE DES GORILLES.

Le mâle tiré le 16 mai était, comme je l'ai déjà dit, le chef d'une famille ou bande comprenant 7 individus. La veille, le 15 mai, j'avais raté un mâle qui était à la tête d'une bande de 12 individus, dont il était le seul à dos gris et aussi le plus grand; les autres membres de la bande étaient des jeunes (« enfants »), des femelles et, peut-être, des mâles non adultes (¹).

Pour ce qui concerne la région de Lubero, les bandes ou familles de Gorilles ne semblent pas avoir chacune une aire d'habitat représentant leur « propriété », puisque, en deux jours, à peu près au même endroit, nous avons pu voir se succéder deux bandes.

La bande de 7 individus était encerclée dans un massif de bambous par 65 rabatteurs du village Alimbongo, depuis le soir du 15 mai. Les cris sortant de ce massif rappelaient des aboiements isolés, semblables à ceux des Babouins. Dans l'après-midi du 16 mai, le mâle adulte de cette bande assiégée, chassé par les cris des indigènes de la touffe où il se cachait, sortit en courant « à quatre pattes », au « galop pithécoïde » (²). Touché d'une balle expansive à l'omoplate gauche, il tomba sur la face (voir planche I, fig. 2), près d'un petit ruisseau qu'il venait d'enjamber et près duquel fleurissaient des « Impatientes » (³).

Il me paraît certain que ce mâle traqué cherchait une voie de salut non seulement pour lui-même, mais pour toute sa famille. PITMAN dit, d'ailleurs, que le Gorille est « a most devoted husband and father who is not afraid for himself, and his demonstrations of hostility are provoked in defence of his family » (l. c., p. 217).

Il ressort clairement du passage cité que les prétendues attaques par les Gorilles (surtout contre des Européens) sont toujours des attaques sciemment ou inconsciemment provoquées. Si un « silver-back » (vieux mâle) attaque l'homme, ce n'est pas la preuve de sa méchanceté, mais du degré de peur qu'il en éprouve ou de danger qu'il en soupçonne, d'ailleurs non

⁽¹⁾ D'après les observations faites par J. M. Derscheid au Parc National Albert, Pitman (1931) croit qu'un troupeau de Gorilles se compose d'environ 12 individus; le capitaine Philippe a observé un troupeau de 13 individus; Derscheid évalue de 7 à 43 individus la composition de troupeaux de Gorilles de montagnes; le capitaine Arrhenius (voir Lönnberg, 1917) aurait rencontré sur le Mikeno une bande de 30 individus; Trouessart (1920) croit que pour le Gorille oriental « des bandes de 20 à 30, de tout sexe et de tout âge, ne sont pas rares », alors que dans l'Ouest de l'Afrique, le Gorille vit en petites familles de 4 à 5 individus (parents et leurs petits), le nombre de 8 (femelles et jeunes) n'ayant été constaté qu'une seule fois (par Du Chaillu).

⁽²⁾ D. G. Elliot (1913), se basant sur un récit de Du CHAILLU, attribue à tort au Gorille une allure « amble ». En réalité, le « galop pithécoïde » (P. MAGNE DE LA CROIX), dont j'ai vu se servir le Gorille fuyant, est une allure « croisée ».

⁽³⁾ DU CHAILLU a également vu un Gorille abattu tomber sur la face.

sans raison. Car le Gorille du Kivu « is naturally a timid, comparatively inoffensive creature, and if latterly it has shown a tendency to... attack human beings, it has only become what the attentions of man have made it » (PITMAN, l. c.; voir aussi CARPENTER, 1937). Les cas isolés d'agression, comme celui que rapporte PITMAN et qui se produisit en 1920 à Kayonsa, où un Gorille tua un indigène inoffensif, doivent avoir des mobiles spéciaux, dont on ne devine pas encore la nature, mais qu'on pourra certainement comprendre à conditions que les Gorilles ne soient pas exterminés avant. Au village Alimbongo, près duquel avaient été organisées les battues du 15 et du 16 mai, il y avait un indigène âgé et manchot; aux dires des gens de ce village, ce serait un Gorille qui lui aurait arraché le bras lorsqu'il était encore enfant.

La présence d'un seul mâle à dos gris dans chacune des deux bandes que j'ai vues, me fait croire qu'il y a plusieurs femelles par mâle adulte, bien que de l'avis de P. Rode (1937) et de A. Urbain (1939) le Gorille mâle serait monogame. Pitman dit, d'autre part, que « There is only one big male in a troop; he has several wives, and he keeps the younger males thoroughly in order » (l. c., p. 238).

Le fait que le spécimen de HELLER (actuellement au Field Museum) appartenait à une bande de 4 mâles prouve seulement que, probablement, à certaines époques les mâles se séparent de leurs femelles et forment des bandes à part; ou bien que de telles bandes sont des associations temporaires de « célibataires » qui se proposent de s'approprier des « filles » de l'un ou l'autre vieux « père de famille ».

La longévité, l'âge exact de la puberté et la durée de la gestation chez le Gorille sont inconnus.

Le jeune mâle de Gorille du Kivu ayant vécu au Jardin Zoologique de Berlin (connu sous le nom de « Boby ») jusqu'à l'âge d'environ 10 ou 11 ans, semblait être au début de la puberté et avait déjà le dos gris (¹). D'autre part, deux jeunes Gorilles de l'Ouest de l'Afrique, au Parc de Vincennes, n'étaient pas encore pubères respectivement, la femelle à 13 ans, le mâle à 15 ans, d'où le D^r A. Urbain (1939) conclut que l'âge de puberté chez le Gorille serait respectivement 14-15 ans chez la femelle et 18 ans chez le mâle (²). En me basant sur d'autres données dans mon travail de 1938, j'avais erronément cité comme âge de puberté pour la femelle de ce

⁽¹) Au sujet de ce spécimen et des déformations qu'il présentait à la suite de la captivité (acrocéphalie, etc.), voyez l'article de M. HILZHEIMER (1937). L'acrocéphalie chez le Chimpanzé a été décrite par Flower (1882).

⁽²⁾ Répondant à ma demande, M. le Profr A. Urbain, Directeur du Parc Zoologique du Bois de Vincennes, m'a fait savoir le 13 février 1942, que la femelle (appelée « Solange ») « agée d'environ 15 ans, n'est pas encore pubère ». Il ajoute cependant que « d'après sa taille, son poids, sa dentition, elle correspond à des femelles Gorilles qui, en liberté dans la grande forêt du Cameroun, avaient déjà un petit ».

genre celui de 7 ou 8 ans. PITMAN croit que la maturité chez les Gorilles ne se produit pas avant 12-14 ans.

Le rythme de la croissance pouvant être mis en corrélation avec la longévité et la durée de la gestation, il est intéressant de noter que, suivant PTTMAN (op. cit., p. 236), une jeune Gorille-femelle capturée 24 heures après sa naissance (¹), pesait, deux mois plus tard seulement, 9 livres (anglaises), bien qu'elle eût déjà 6 dents. Ces données sont intéressantes du point de vue des questions traitées par A. SCHULTZ (1930), PORTMAN (1930), BRANDES (1940) et de Snoo (1941). Pour les Brachiateurs autres que le Gorille, nous possédons des données bien précises concernant la durée de la gestation, notamment :

- P. Rode (1942) signale pour les Gibbons la durée de la gestation égale à environ 7-7 ½ mois lunaires, notamment pour le *Hylobates concolor* 200-212 jours (d'après les observations faites au Parc Zoologique de Clères par M. OLIVIER en 1941);
- M. J. Tomilin (1936) a constaté pour les Chimpanzés (Pan troglodytes) observés au Jardin Zoologique de Philadelphie, une durée de gestation égale à environ 8 ½ mois lunaires, notamment à 236 jours. Elder et Yerkes (1937) indiquent (pour 5 femelles) 238 jours. Tomilin a pu, en outre, observer que le cycle menstruel normal était de 35 ½ jours (« approximately 36 days », d'après J. H. Elder et R. M. Yerkes, 1936), l'ovulation ayant lieu le 16e ou au plus tard le 17e jour (2).

Les données concernant la durée de la gestation chez l'Orang-outan sont malheureusement très discordantes; cette durée serait :

de 255 jours. (d'après P. RODE, 1939);

de 275 jours, d'après les observations de Aulmann (faites au Jardin Zoologique de Düsseldorf en 1931);

de 354 jours, d'après les observations de Fox (faites à Philadelphie en 1928) (3).

Il est ainsi évident que la gestation chez la femelle de l'Orang-outan n'est pas inférieure à 9 ou 10 mois lunaires; le dernier chiffre (354 jours) présente certainement une anomalie due à la captivité ou une erreur de la part de l'observateur.

Les chiffres cités ci-dessus permettent de croire que chez le Gorille la

⁽¹⁾ Dans l'article déjà cité du Prof^r A. Urbain (1939, p. 394), on trouve le passage suivant: « la famille du Gorille peut comprendre, outre le mâle et la femelle, deux, quatre, six, huit enfants d'âges différents ». De ce passage on pourrait tirer la conclusion qu'il y aurait régulièrement deux nouveaux-nés à chaque parturition, ce qui n'a jamais été signalé; il semble, au contraire, être bien connu qu'il n'y a régulièrement qu'un jeune par naissance. Dans la bande que j'ai vu le 15 mai, il y avait plusieurs petits d'âges différents et, je suppose, de mères différentes.

⁽²⁾ Chez la femme, comme on sait, l'ovulation a lieu le 14° jour du cycle menstruel, dont la durée est de 28 jours, et la gestation dure 10 mois lunaires.

⁽³⁾ Cité d'après Brandes (1940).

gestation doit avoir, compte tenu de sa taille, une durée non inférieure à dix mois lunaires.

La construction par le Gorille de nids temporaires, ne servant généralement que pour y passer une nuit, est un fait bien établi. Mais le fait que le mâle passerait la nuit assis par terre et le dos appuyé contre le tronc de l'arbre sur lequel dort sa famille n'a pas pu être confirmé et est catégoriquement démenti par PITMAN (op. cit., p. 239). Par contre, cet auteur reconnaît qu'en outre des nids construits sur des arbres, il existe d'autres nids souvent construits parmi les racines à la base des arbres. M. HARROY, de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, a eu la chance de pouvoir faire une excellente photographie d'un tel abri construit au pied d'un arbre; celle-ci a été reproduite dans mon travail de 1938 (pl. I, fig. 2). CARPENTER (1937, p. 195) croit, d'après des observations faites sur des jeunes Gorilles en captivité, que les nids pourraient être utilisés dans différents buts, entre aŭtres pour se cacher. Alors que dans la chaîne volcanique des Virunga, les nids sont construits sur des Hagenia, etc. (voir mon travail de 1938, pl. I, fig. 1), dans la forêt du Maniema, voisine des Virunga, mais se trouvant à des altitudes inférieures à 1.000 m., on trouve les nids des Gorilles sur des Parasoliers, comme le prouvent des photographies que m'a aimablement passées le comte L. Stenbock-Fermor, ingénieur résidant dans la région du Maniema. Je n'ai pas eu la chance ni de photographier, ni même de voir des nids de Gorilles, bien que sur le Mikeno et près de Lubero j'ai été dans « the high forest zone, localy known as the « rugeshi » (PITMAN, 1. c., p. 214) (1).

Concernant la nourriture des Gorilles j'ai pu voir, près d'Alimbongo, un champ de maïs pillé la veille par des Gorilles. Le maïs n'est pas, cependant, une nourriture préférée des Gorilles et Carpentier (1937, p. 183), d'après les observations faites sur de jeunes Gorilles en captivité, conclut que : « With regard to food preferences, the following order seems to hold : Peaches, watermelon, grapes, bananes, oranges and corn ». Le maïs est, comme on voit, tout au bout de la liste. Le même auteur remarque que les jeunes Gorilles étaient friands de lait et d'œufs.

Dans la chaîne des Virunga, la nourriture du Gorille n'est pas très variée et consiste, comme on sait, essentiellement en :

- 1. Jeunes pousses et épillets de bambous (Arundinaria alpina);
- 2. Céleri sauvage gigantesque;
- 3. Végétaux des plantations indigènes (bananes, canne à sucre, sorgho, maïs, etc.) se trouvant généralement à des altitudes moins élevées où ces Singes ne descendent pas souvent.

⁽¹⁾ Cette zone se trouve entre 2.000 et 4.000 m. d'altitude. Concernant les localités d'où proviennent les spécimens de *Gorilla gorilla heringei* étudiés ou cités par divers auteurs, voir la monographie de COOLIGE (1930, p. 634), le livre de PITMAN (1931, pp. 216-219), ainsi que la liste des localités citées pour cette sous-espèce dans mon travail de 1938, à laquelle j'ai omis d'ajouter le volcan Visoke.

Suivant E. Trouessart (1920, p. 193), au Gabon la nourriture du Gorille « est plus variée, consistant en fruits de chou palmiste (*Elaeis*), de Papayer (*Carica*), de Bananiers (*Musa*), de divers Scitaminées (*Amomum*), et d'autres fruits analogues, sans compter les plantations de cannes à sucre et d'ananas, quand les Gorilles peuvent les piller ».

Il me paraît assez probable que les différences que présentent les Gorilles de la forêt du Maniema en comparaison des Gorilles de montagnes du Kivu, sont en corrélation non seulement avec la grande différence d'altitude de ces deux biotopes, mais aussi avec les complexes végétaux très différents de ces derniers.

Concernant la nourriture animale, CARPENTER ne croit pas que les Gorilles mangent de la viande; cependant, PITMAN rapporte le cas d'un jeune Gorille captif qui attrapa une souris, l'écorcha et la mangea. Ce dernier auteur va même jusqu'à affirmer que : « In common with other primates, the gorilla, although mainly vegetarian, is partly carnivorous and will at times consume birds and rodents and even small antelopes ». Si cette affirmation pouvait être confirmée par des observations précises, la présence de Cestodes dans l'intestin du Gorille paraîtrait moins inattendue.

Le spécimen faisant partie de la collection ici décrite avait précisément dans l'intestin un Cestode, dont les segments ont à peu près rempli deux bocaux d'un litre chacun. Malheureusement, la tête de ce Cestode n'ayant pas été trouvée, la détermination n'a pas pu être faite par le spécialiste auquel j'ai soumis ce parasite. Mais vu la longueur des segments il semble douteux que ce soit un *Anoplocephala gorillae* (NYBELIN).

D'autres helminthes, cités pour le Gorille par R. P. Strong et G. C. Shattuck (1930) et par A. Urbain (1939), n'ont pas été trouvés dans le spécimen que j'ai pu rapporter.

Les frottis de sang pris à Alimbongo ont donné des résultats négatifs concernant les parasites protozoaires. Le pelage frappait par sa propreté absolue.

Genre PAN OKEN, 1816.

(Lehrb. d. Naturgesch., III, Zool. Sect. 2, pp. x1 et 1230.)

Espèce-type: Simia troglodytes GMELIN, 1788 (1).

Troglodytes niger E. Geoffroy, 1812. Pan africanus Oken, 1816. Anthropopithecus troglodytes Blainville, 1838.

Il existe deux espèces de ce genre : le Chimpanzé de taille « ordinaire » ou « normale » (*Pan troglodytes*), connu depuis longtemps, et le Chimpanzé.

⁽¹⁾ Suivant la décision de la Commission Internationale pour la Nomenclature zeologique, Pan troglodytes est le nom spécifique à appliquer au Chimpanzé, Pan

de taille plus petite, appelé le Chimpanzé-nain (*Pan paniscus* SCHWARTZ), qu'on a cru tout d'abord n'exister que sur la rive gauche du fleuve Congo, entre ce dernier et son affluent le Kasaï (¹).

L'espèce *Pan troglodytes* est représentée dans la partie Nord-Est du Congo Belge, où se trouve le Parc National Albert, par la sous-espèce :

Pan troglodytes schweinfurthi (GIGLIOLI).

Troglodytes schweinfurthi GIGLIOLI, 1872.

Nom vernaculaire au Kivu: « Sokomutu »; « Impundu » des Batwa; « Kumbusu » (2).

GIGLIOLI attribuait la forme qu'il a décrite, à la région des Niam-Niam (Uele supérieur); d'autres auteurs ayant décrit ou cité cette même forme sous d'autres noms, la citent des localités respectives suivantes :

 $Troglodytes\ niger\ var.\ marungensis\ Noack,\ 1887.$ — Manda, Marungu, à l'Ouest du lac Tanganika.

Fsihego ituriensis DE PAUW, 1905. - Ituri et Congo Central (3).

Simia (Anthropopithecus) nahani Matschie, 1912. — Banalia, rivière Aruwimi.

Simia (Anthropopithecus) cottoni Matschie, 1912. — Rivière Sassa (Ishasha), au Sud-Est du lac Édouard, bord occidental de l'Uganda.

Lönnberg (1917) est enclin à donner ce dernier nom à des spécimens de Rutshuru. Simia (Anthropopithecus) ituricus Matschie, 1912. — Route Makala-Avakubi, bassin de l'Ituri.

Simia (Anthropopithecus) kooloo-kamba yambuyae Matschie, 1913. — Yambuya, sur la rivière Aruwimi (infér.).

satyrus ne devant plus être employé [voir: E. Schwartz, 1939, dans Mammalia (Paris), t. III, p. 58]. Pour la synonymie complète voir aussi les ouvrages de J. A. Allen (1925, pp. 477 et 480-482) et de G. M. Allen (1939, pp. 172-176).

⁽¹⁾ Urbain, A. et Rode, P., 1940, citent un Chimpanzé-nain provenant de la Haute-Sangha (Congo Français) (voir Mammalia, t. IV, pp. 12-14).

⁽²⁾ Parmi les noms vernaculaires du Chimpanzé, cités par Hartmann (1886) et L. Heck (1925), les noms suivants me paraissent particulièrement intéressants, surtout au point de vue linguistique et ethnographique: «Djeng » des anciens Egyptiens; «Engeco », noté par Battel (Ouest de l'Afrique) en 1590 [cité par Purchas, en 1613]]; «Enjocko » ou le « Jocko » de Buffon (1766); «Inchego », suivant Bowditch (1819); «Encheco » suivant Savage (1847); «Ntchego » de Franquet (1852); «Nchego » de Aubry-Lecomte (1854-1857); «Nshiégo » de Du Chaillu (1863) et de von Koppenfels (1879); «Tchego »; au Loango le Chimpanzé serait appelé «Tschimpanso » ou « celui qui déterre les racines »; les Niam-Niam l'appellent « Manjaruma » ou « Mban » ou « Baâm », cette dernière désignation n'étant qu'une modification du nom « Baahm » que donneraient au Chimpanzé les Arabes.

⁽³⁾ Le nom Fsihego auquel son auteur attribuait la valeur de celui d'un sous-genre, n'est qu'une transcription erronée du mot « Tshego »; DE PAUW avait désigné par Fsihego ituriensis un spécimen se trouvant actuellement au Musée du Congo Belge, a Tervuren, et qui pourrait être considéré comme « co-type » de Pan ituricus (MATSCHIE)—(spécimen-type au Musée de Quex-Park), si ce dernier nom n'était pas un simple synonyme de Pan troglodytes schweinfurthi. Pour d'autres synonymes de cette sous-espèce, voir l'ouvrage de G. M. Allen (1939, pp. 174-175).

Anthropopithecus calvescens Matschie, 1914. — Route de Baraka à Kasongo, entre Niembo et Kabambare, sur la rivière Luama, à l'Ouest du lac Tanganika.

Anthropopithecus schubotzi MATSCHIE, 1914. — Entre Kilo et Irumu, rivière Ituri (supér.), à l'Ouest du lac Edouard.

Anthropopithecus steindachneri Lorenz, 1914. — Forêt de l'Ituri, près du village Moëra, au Nord de Beni.

Pan schweinjurthi Allen, 1925. — Désignant cette forme comme une espèce différente d'autres Chimpanzés (de taille ordinaire), Allen cite 53 individus provenant du Nord-Est du Congo Belge, notamment des localités suivantes : Aba, Faradje, Avakubi, Gamangui, Pawa, Ngayu, Niapu, Medje et Akenge.

Suivant la revision du genre Pan par E. Schwarz (1934) (1), cette liste de synonymes du Pan troglodytes schweinfurthi doit être complétée encore par les noms techniques et les localités suivantes :

adolfi-friederici Matschie, 1913. — Forêt Bugoïe, au Nord-Est du lac Kivu.

castanomale Matschie, 1914, — Nord-Est du Territoire du Tanganyika, au bord de l'Urundi.

 $\it graueri$ Matschie, 1914, — Au Nord-Ouest de Boko, rive occidentale du lac Tanganika, pays des Wabembe.

pfeifferi Matschie, 1914. — Près du bord de l'Urundi, à trois jours de marche à l'Est de la Ruzizi, bord occidental du Territoire du Tanganyika.

purschei Matschie, 1914. — Forêt de Tshingogo, entre les lacs Kivu et Luhondo (2).

Bien que la présence du Chimpanzé dans le Parc National Albert soit chose connue depuis longtemps (LÖNNBERG, 1917, etc.), je n'ai pas eu la chance d'en rencontrer (sauf une femelle adulte qui vivait en captivité à Mutsora chez le regretté Colonel H. HACKARS). Par contre, j'ai eu l'occasion (le 20 février 1938) d'entendre crier des Chimpanzés très près de moi sur la rivière May ya Kwenda, à l'Est du Parc National Albert. D'autre part, sur le flanc du Ruwenzori, près d'une chute de la rivière Thalia qui descend de ce massif, à quelques centaines de mètres au-dessus de Mutsora, j'ai trouvé une litière de Chimpanzé composée de 2 ou 3 feuilles de bananiers sauvages et de quelques herbes (3).

⁽¹⁾ E. Schwartz ne reconnaît, dans sa revision, qu'une seule espèce de Chimpanzé : Pan satyrus (actuellement : Pan troglodytes), mais celle-ci pouvant être subdivisée en quatre « sous-espèces » : Pan satyrus satyrus, Pan satyrus schweinfurthi, Pan satyrus verus et Pan satyrus paniscus.

⁽²⁾ Ces noms et localités figurent d'ailleurs dans l'ouvrage de J. A. Allen (1925) dans la liste de noms appliqués à des Chimpanzés qui provenaient du bassin du Congo supérieur et des pays limitrophes, mais ne sont pas cités parmi les synonymes de la forme qu'il désigne par le nom *Pan schweinfurthi*. (Je n'ai pu consulter l'ouvrage de G. M. Allen 1939, qu'après que la partie *Primates* du présent travail était déjà rédigée.)

⁽³⁾ Comme il est évident pour moi que des spécimens de Kibali-Ituri ne peuvent être que de la même sous-espèce que les Chimpanzés du Kivu, je profite de la présente occasion pour citer deux crânes reçus en don au Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique de M. A. COLLARI. Ces crânes proviennent d'un mâle et d'une femelle adultes tirés par feu M. E. Wolberg sur la rivière Kurukwata, entre Faradje et Aba (Kibali-Ituri). Il est intéressant de noter que la localité où ces deux spécimens ont été tirés se trouve presque à la frontière du Soudan Anglo-Égyptien, dans une région très

B. — CRURIATEURS

Famille CERCOPITHECIDAE

Sous-famille COLOBINAE.

Genre COLOBUS ILLIGER, 1811.

(Prodrom. Syst. Mamm. et Avium, p. 69.)

Colobidae Hollister, 1924.

Dans mon travail de 1938 je distinguais, d'accord avec P. Rope (1937), deux groupes de Colobes:

I. - Colobes « noirs » au pelage noir ou noir et blanc;

II. - Colobes « rouges » au pelage marron, bai (ou « rouge ») ou au pelage dans la coloration duquel participe le rouge.

Je reconnaissais deux espèces dans chacun de ces deux groupes, deux de ces quatre espèces présentant plusieurs sous-espèces. G. M. Allen (1939) répartit toutes les formes connues du genre Colobus en huit « sections », mais considère toutes ces variétés comme des sous-espèces de deux espèces seulement. Ainsi la classification . qu'admet cet auteur diffère de celle de Rode et de la mienne, principalement en ceci, que Colobus satanas est considérá par G. M. Allen comme une sous-espèce de C. polykomos, tandis que C. verus comme une sous-espèce de C. badius. La subdivision du genre Colobus en plusieurs sous-genres, proposée par ROCHEBRUNE (1886-1887), me paraît peu fondée et je crois qu'il est préférable de ne pas en faire usage jusqu'à une revision du genre Colobus plus approfondie que celles qui ont été faites jusqu'à

Concernant l'éthologie des Colobes, je profite ici de l'occasion pour noter que j'ai eu l'occasion d'observer au Parc National Albert, le 6 janvier 1938.

aride où les Chimpanzés ne peuvent exister que grâce à des galeries forestières. La bande dont faisaient partie ces deux spécimens se composait d'environ une quinzaine d'individus. D'après M. Wolberg, le mâle déjà âgé (poils gris sur le dos) pesait 54 kg., la femelle, plus jeune, ne pesait que 45 kg.

D'autre part, le Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique a reçu en don de M. S. Thirifayt deux crânes de Chimpanzés femelles provenant respectivement: l'une, plus jeune des environs de Pute l'entre de le forêt d'Andre parte des courses des controls des environs de Royal de le forêt d'Andre parte des courses de controls de la forêt d'Andre parte des courses de controls de la forêt d'Andre parte de le controls de la forêt d'Andre parte de la controls de la forêt de la forêt

plus jeune, des environs de Buta, l'autre, de la forêt d'Andru, près des sources de

l'Ituri (entre Irumu et le lac Albert).

Comparant les trois crânes adultes (les deux crânes reçus de M. Collart et le crâne adulte reçu de M. Thirifayt), je constate que les deux crânes de femelles différent de celui du mâle par *l'aperture nasale* beaucoup plus large, ce qui est, peut-être, en corrélation avec le développement des canines supérieures moindre chez les femelles que chez les mâles. En outre, chez le mâle, les os nasaux forment une pointe qui rentre dans l'espace de l'aperture nasale. Ces caractères, ainsi que les crêtes temporales plus saillantes, permettent de reconnaître aisément les crânes des mâles. Je profite ici de l'occasion pour noter que le développement de crêtes temporales divergentes vers l'arrière, plutôt que tendant à se réunir en une crête sagittale, est une des caractéristiques fondamentales distinguant le crâne du Chimpanzé de celui du Gorille.

un Colobus polykomos abyssinicus traversant la route entre Nyakibumba et Goma et qui portait sa queue enroulée en spirale vers le bas (fig. 1). Il marchait sans trop d'empressement et se cacha dans la végétation au bord de la route au moment où notre automobile se trouvait déjà à environ 50 m. de lui.

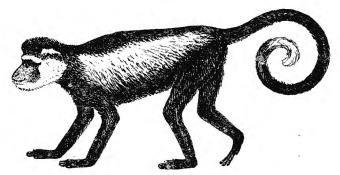


Fig. 1. — Port de la queue chez un Colobus polykomos abyssinicus vu près du Mikeno.

Cette façon de porter la queue est typique pour les Cebidae (¹) et m'a immédiatement rappelé d'autres traits que les Colobes ont en commun avec les singes américains, notamment : les poils en brosse sur la tête aussi bien chez les Colobus polykomos abyssinicus que chez Cebus capucinus. C. fatuellus, etc.; la barbe, que parmi les Platyrrhiniens on retrouve chez les Capucins et les Hurleurs (Alouata); la tendance vers le platyrrhinisme notée chez les Colobes; mouvements beaucoup plus lents que chez les Cercopithèques; la réduction du pouce et les doigts III et IV plus longs que les autres doigts et à peu près égaux entre eux chez Colobus (fig. 2) et chez Ateles, etc.

D'autre part, chassant sur le flanc du Mikeno (fin janvier 1938), j'ai vu des Colobes (C. p. abyssinicus) se laisser tomber de hautes branches des arbres, pour disparaître dans la végétation du sous-bois. J'ai pu constater qu'en effet, comme l'a noté en général pour les Cercopithecidae Sanderson (1938), l'arrière-train de ces Singes descendait dans l'air plus vite que leur tête, de sorte que réellement la queue, par son poids, devançait le restant du corps et, touchant la première le sol, pouvait jouer un rôle important dans ces chutes volontaires : celui de donner une position verticale dans l'air au corps des Singes, leur évitant de piquer le sol du nez, et d'amortir le choc (²).

⁽¹⁾ La capacité d'enrouler la queue en spirale chez les Colobes permet de se demander si celle-ci n'est pas préhensile, comme l'est la queue des *Cebidae*, bien qu'évidemment à un degré beaucoup moindre.

⁽²⁾ J'ai déjà consigné cette observation dans la brochure « Animaux protégés au Congo Belge » (1941)

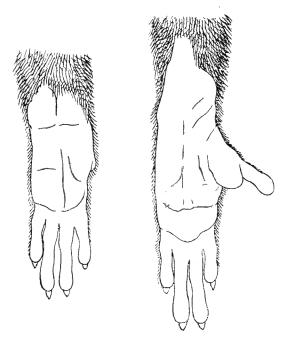


FIG. 2. — Main et pied de Colobus polykomos angolensis vus respectivement du côté palmaire et plantaire. (Dessin exécuté d'après une photographie reproduite par J. A. Allen, 1925.)

Colobus polykomos abyssinicus (OKEN).

Lemur abyssinicus Oken, 1916. Colobus guereza Rüppell, 1835. Colobus polykomos abyssinicus Rode, 1937.

La race vivant dans la région du Parc National Albert peut être désignée sous le nom :

Colobus polykomos abyssinicus uellensis Matschie.

Colobus (Guereza) matschiei uellensis MATSCHIE, 1913. Colobus polykomos uellensis G. M. Allen, 1939.

Noms vernaculaires: « Nkomo » en Kiniaruanda; « Pumba » en Kihunde.

Spécimens recueillis :

N° 319, Q N° 320, of Mugogo, près de la rivière May ya Kwenda (alt. 1.000 m. environ), 21.II.1938. [Peaux et crânes; estomac du n° 319 conservé en alcool.]

N° 586, & Plantation de Bunda, au Nord de Rutshuru (alt. 1.000 m. environ), 28.V.1938. [Peau et crâne.]

N° 567, Peau de préparation indigène, provenant de Bunda, où le spécimen a été tué au début de l'année 1938 (Van den Steen).

N° 556, N° 557. Crânes (adultes). C'est avec plus ou moins de certitude que je rapporte à la même sous-espèce ces deux crânes reçus en don du Colonel H. HACKARS, à Mutsora; je n'oserais, cependant, prétendre qu'ils proviennent des individus appartenant à la même race locale que les spécimens cités ci-dessus. Les deux crânes proviennent de spécimens tirés en septembre 1937 sur le versant occidental du Ruwenzori, à une altitude de 2.000 à 3.000 m.

Colobus polykomos angolensis P. L. Sclater.

Colobus angolensis P. L. SCLATER, 1860. Colobus polykomos angolensis P. Rode, 1937.

Je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer cette forme ni dans les limites du Parc National Albert, ni près de ces dernières; sa présence dans cette réserve me paraît cependant assez probable étant donné que deux ou trois races locales ont été décrites des régions voisines de celle-ci (¹).

Colobus badius powelli MATSCHIE.

Colobus (Piliocolobus) powelli Matschie (1912), 1913. Colobus badius powelli P. Rode, 1937; G. M. Allen, 1939.

La présence de ce Colobe dans le Parc National Albert est confirmée par le spécimen rapporté par la mission de M. G. F. de Witte et provenant de Boga (vallée de la Semliki), qui a été cité dans mon travail de 1938.

Cette forme pourrait être considérée comme une race locale de la sousespèce Colobus badius rufomitratus (Colobus rufomitratus Peters 1879); G. M. Allen (1939) la range d'ailleurs dans la « section » du C. rufomitratus.

⁽¹⁾ Ces races sont les suivantes:

^{1.} Celle décrite par O. THOMAS (1901) sous le nom de *Colobus ruwenzorii*, du flanc Nord-Ouest du Ruwenzori (région Buamba); cette race est citée par Sir H. Johnston [(1902) 1904], puis par L. CAMERANO (1909);

^{2.} Celle décrite par LYDEKKER (1905) sous le nom de Colobus palliatus cottoni et connue de l'Ituri, de l'Uele et de l'Aruwimi; il est très possible que ce soit la même chose que « Colobus ruwenzorii »;

^{3.} Celle décrite par MATSCHIE (1914) sous le nom de Colobus adolfi-friederici de la forêt Rugege, au Nord-Est du lac Kivu, dans le Ruanda.

Genre CERCOPITHECUS LINNÉ (1).

Groupe du CERCOPITHECUS AETHIOPS (LINNÉ).

LE GRIVET ou « SINGE VERT ».

Cercopithecus aethiops centralis NEUMANN.

Cercopithecus centralis NEUMANN, 1900.

Cercopithecus aethiops centralis Schwarz, 1928; Gyldenstolpe, 1928; Frechkop, 1938; G. M. Allen, 1939.

Noms vernaculaires: « Nkima »; « Gende ».

Spécimen recueilli:

N° 488, juvénile; rivière Lula (alt. 925-1.000 m.), début 1938. [Peau de préparation indigène.]

Un spécimen de cette forme, cité dans mon travail de 1938, provenait de la plaine de la Rwindi, où j'en ai vu également des représentants, ainsi que près de Bitshumbi. Toutes les fois que j'ai rencontré des Grivets, c'était dans l'après-midi, plutôt même vers le soir, et dans des endroits marécageux. Dans la plaine de la Rwindi je les ai vus près d'un marécage où se promenaient des Ibis sacrés (*Threskiornis aethiopica*).

Un fait intéressant concernant la longévité chez les Cercopithèques mérite d'être signalé ici. J'ai eu l'occasion de voir à l'hôtel « White Horse », à Kabale (dans l'Uganda), chez le propriétaire de cet hôtel, M. Adamson, une femelle de *C. aethiops* âgée de 30 ans, parfaitement apprivoisée (toutefois, tenue attachée par une chaîne) et qui se portait très bien à l'époque où je l'ai vue (²).

Groupe du CERCOPITHECUS LEUCAMPYX (FISCHER) (3).

SINGES ARGENTÉS ou BLEUS et SINGES DORÉS.

Cercopithecus leucampyx stuhlmanni MATSCHIE.

Cercopithecus stuhlmanni Matschie, 1893. Lasiopyga leucampyx stuhlmanni J. A. Allen, 1925. Cercopithecus mitis stuhlmanni G. M. Allen, 1939. Cercopithecus stuhlmanni dogetti Pocock, 1907.

Noms vernaculaires : « Nkima »; « Singe argenté » ou « Singe bleu » des Européens, au Congo.

⁽¹⁾ Voir G. M. ALLEN (1939, p. 151).

⁽²⁾ J'ai également eu l'occasion de voir des Grivets dans le Parc National de la Kagera, courant dans l'herbe d'un marécage, mais je ne peux pas prétendre qu'ils appartenaient à la sous-espèce indiquée ci-dessus.

⁽³⁾ Groupe du Cercopithecus mitis Wolf, suivant G. M. Allen (1939, p. 145). (Voir mon travail de 1938, p. 28, note infrapaginale 1.)

Spécimens recueillis [peaux et crânes]:

Nº 495, of (adulte). Secteur du Nyamuragira, près de la route Rutshuru-Goma (alt. 2.000 m.), 7.IV.1938.

N° 531, ♀ (non adulte). Secteur du Nyamuragira, près de la plantation de Gandjo (alt. 2.200 m.), 22.IV.1938.

N° 566, ♀ (adulte). Contreforts du Ruwenzori, au-dessus de Mutsora (alt. 2.000 m.), 22.V.1938.

C'est à la même espèce et sous-espèce que je crois devoir rapporter les deux *crânes* suivants reçus en don de feu le Colonel H. HACKARS, le 23.V.1938, à Mutsora :

N° 558, Contreforts du Ruwenzori, au-dessus de Mutsora (alt. 2.000 à N° 559, 3.000 m.), septembre 1937.

Le n° 495 était un superbe mâle solitaire qui mesurait 90 cm. du nez à l'origine de la queue, cette dernière étant longue d'un mètre. Je n'ose l'affirmer, mais il me semble que les mâles de Cercopithèques ont généralement la queue plus longue que les femelles.

Gercopithecus leucampix kandti MATSCHIE.

Cercopithecus kandti Matschie, 1905. Cercopithecus insignis Elliot, 1909.

Cercopithecus leucampyx kandti Schwarz, 1928; Gyldenstolpe, 1928; Rode, 1937.

 $Cercopithecus\ leucampyx\ schoutedeni\ {\tt Schwarz},\ 1928\ ({\tt ^1}).$

Cercopithecus mitis kandti G. M. Allen, 1939.

Noms vernaculaires : « Nyengi » (Kiniaruanda) (²); « Singe doré » des Européens, au Kivu.

Bien que j'aie été deux fois à Nyakibumba, en face du Mont Hehu, qui est la localité-type de cette forme, je n'ai pas eu l'occasion d'en faire l'ascension, et sur le Mikeno je n'ai pas eu la chance de rencontrer le Singe doré, bien que je sois monté jusqu'à la zone des bambous, où ce Cercopithèque vit côte à côte avec le Gorille. Des spécimens de Singe doré ont été signalés des volcans suivants de la chaîne des Virunga: Karisimbi, Mikeno, Muhavura et Sabinyo, par contre, il n'a pas encore été observé sur le volcan Nyamuragira (³). Mais au bord du lac Kivu, jusqu'auquel s'étendent les laves du Nyamuragira, on a trouvé, à Bobandana, ainsi que sur l'île Idjwi (ou Kwidjwi) au milieu du lac Kivu, une variété (race locale?) du Singe doré qui fut désignée par le nom de « C. leucampyx schoutedeni ». Cette dernière forme me paraît être une expression de la variabilité individuelle dans la sous-espèce C. l. kandti.

⁽¹⁾ Voir mon travail de 1938, p. 31.

⁽²⁾ Suivant G. F. DE WITTE, qui a rapporté de sa mission (1933-1935) 34 peaux de ce Singe.

⁽³⁾ Voir Schwarz (1928) et Gyldenstolpe (1928).

Groupe du CERCOPITHECUS NICTITANS LINNÉ (1).

LES HOCHEURS.

Cercopithecus ascanius schmidti MATSCHIE.

Cercopithecus schmidti Matschie, 1892. Cercopithecus ascanius orientalis Lönnberg, 1919.

Cercopithecus ascanius schmidti Mertens, 1929.

Cercopithecus nictitans schmidti G. M. Allen, 1939.

Noms vernaculaires: « Nkima »; « Pain à cacheter » des Européens au Congo Belge.

Spécimens recueillis [peaux et crânes]:

Nº 324, Q Bugayo (alt. 1.200 m. environ), 5.II.1938 [crâne brisé].

N° 487, Q Rwindi (alt. 1.000 m. environ), 7.IV.1938 (E. H.).

 $\left. egin{array}{ll} N^{\circ} & 579, & Q \\ N^{\circ} & 580, & \sigma' \end{array} \right\}$ Nyahanga, près de Rutshuru (alt. 1.200 m. environ), 11.V.1938.

Individu adulte [peau et crâne]. Versant occidental du Ruwenzori (alt. 2.600 m.), XI.1937. — Coll. HACKARS.

En outre de ces pièces ont été rapportés, conservés en alcool, l'estomac du n° 323 ainsi que le fœtus (fixé au Bouin) qui se trouvait dans l'utérus de cette femelle.

J'ai toujours rencontré ces Singes dans les galeries forestières, courant sur des branches des hauts arbres, traversant les rivières en sautant des arbres d'une rive sur ceux de l'autre rive. Les abajoues d'une femelle abattue étaient remplies d'une même sorte de grains noirâtres. Contrairement aux Grivets, les « Pains à cacheter » paraissent être des habitants des cîmes des arbres.

⁽¹⁾ Si l'on admet que Linné est l'auteur du nom *Cercopithecus*, il n'y a pas lieu de mettre son nom entre parenthèses dans le cas de cette espèce, ainsi que d'autres espèces de Cercopithèques auxquelles il avait donné des noms *spécifiques* (cfr. G. M. Allen, 1939, p. 151).

Concernant les formes que je rapporte à ce groupe, voir mon travail de 1938, ainsi que l'ouvrage cité de G. M. ALLEN, pp. 151-153.

Groupe du CERCOPITHECUS L'HOESTI P. L. SCLATER.

G. M. Allen (1939) rapporte à ce groupe, à l'instar de Schwarz (1928) et de Rode (1937), outre C. l'hoesti Sclater et C. preussi Matschie, C. hamlyni Pocock (1). Alors que d'après G. M. Allen C. preussi serait une sous-espèce de C. l'hoesti, ce qui paraît bien défendable, la réunion du C. hamlyni avec C. l'hoesti est sujette à caution. Le C. hamlyni me paraît, de même qu'il semblait à Thomas et Wroughton (1910), se rattacher au groupe du C. nictitans, qui lui, est voisin du groupe du C. leucampyx (seu C. mitis). D'autre part, l'espèce C. l'hoesti est très proche morphologiquement des espèces du groupe du C. mona (Schreber), au point qu'elle mérite à peine, me semble-t-il, d'en être séparée en un groupe à part. Au groupe du C. mona, et non au groupe du C. leucampyx, devrait être rapporté aussi le C. albogularis dont P. L. Sclater rapprochait son C. l'hoesti.

Cercopithecus l'hoesti rutshuricus Lorenz (2).

Cercopithecus l'hoesti P. L. Sclater, 1898, part. Cercopithecus thomasi Matschie, 1905, part. Cercopithecus thomasi rutshuricus Lorenz, 1915.

Nom vernaculaire: « Nkima »; nom entendu des Européens à Goma (lac Kivu): « Singe royal ».

Spécimens recueillis :

N° 568, Plantation de Bunda, près de Rutshuru, début 1938. Peau de préparation indigène (VAN DEN STEEN).

Cercopithecus sp.

N° 560, Crâne d'un jeune spécimen reçu en don de M. H. Hackars, à Mutsora, en mai 1938. Ce crâne provient d'un « petit singe tiré sur les contreforts du Ruwenzori en 1937 ou un peu plus tôt » (alt. supérieure à 2.000 m.).

Il m'est impossible de déterminer à quelle espèce appartenait ce spécimen.

⁽¹⁾ Cercopithecus hamlyni est cité dans la liste des Mammifères de la partie méridionale du Parc National Albert du Dr H. Schouteden (1934).

⁽²⁾ Cercopithecus l'hoesti étant répandu du Kivu jusqu'au Cameroun et la localité type de cette espèce n'ayant pu être établie, il est préférable de ne pas en faire le Kivu, les peaux provenant de ce pays différant de la planche donnée par SCLATER.

Genre **PAPIO** ERXLEBEN, 1777. (Syst. Regni Animalis, p. 15.)

Papio papio doguera (Pucheran).

Cynocephalus doguera Pucheran, 1856.

Papio tessellatum Elliot, 1909; Lönnberg, 1919.

Papio silvestris LORENZ, 1915.

Papio graueri Lorenz, 1917.

Papio doguera tessellatus Allen, 1925; Gyldenstolpe, 1928; G. M. Allen, 1939.

Papio anubis anubis SCHWARZ, 1928.

Papio anubis doguera SCHWARZ, 1928.

Papio papio doguera Rode, 1937; Frechkop, 1938.

Noms vernaculaires : «Kigushu» en Kiniaruanda; «Apula» ou «Abula» en Kiswahili; «Babala» en Lingala; «Inguge» (ou «Inkuke», «Nkuke») au Ruanda.

Spécimens recueillis [peaux et crânes]:

- N° 197, ♀ Plaine de lave en face de Lulenga (alt. 1.800 m. environ), 30.I.1938 [débris de crâne].
- N° 295, ♀ Bitshumbi (alt. 925 m.), 5.III.1938.
- Nº 467, ♀ Rivière Fuku (alt. 1.100 m.), 27.III.1938.
- Nº 484, of Rwindi (alt. 1.000 m.), 2.IV.1938 (E. H.).
- Nº 485, & Rwindi (alt. 1.000 m.), 11.IV.1938 (E. H.),
- Nº 486, & Rwindi (alt. 1.000 m.), 13.IV.1938 (E. H.).
- N° 565, ♀ Flanc du Ruwenzori, au-dessus de Mutsora (alt. 1.200 m.), 23.V.1938.

En vue d'une étude comparative, le pénis du n° 484 a été conservé en alcool.

CHIROPTERA

Noms vernaculaires : « Popo » en Kiswahili; « Kilimalima » et « Kangarigari » en Kiniaruanda; les Ptéropidés : « Mukombekombe » en Kiniaruanda.

La collection comprend 18 individus adultes et deux fœtus, trouvés dans deux des femelles récoltées; 7 de ces spécimens adultes sont des Mégacheiroptères.

Il n'a été signalé jusqu'à présent du Parc National Albert que huit espèces de Cheiroptères (1); la présente collection permet d'ajouter à ce nombre encore trois espèces (désignées ci-dessous par un astérisque):

*Rousettus leachi (A. SMITH).

Epomophorus anurus Heuglin.

*Epomophorus labiatus minor Dobson.

Lavia frons affinis Andersen et Wroughton.

Nycteris arge (Thomas).

Hipposideros caffer Sundevall.

Taphozous mauritianus E. Geoffroy.

*Myotis welwitschi venustus Matschie.

Pipistrellus nanus (Peters).

Scotophilus nigrita (Schreber) (2).

Nyctinomus ansorgei Thomas.

De plus, parmi les spécimens de la collection HACKARS, recueillis sur le versant occidental du Ruwenzori, se trouvent des représentants de deux espèces jusqu'ici non signalées du Parc National Albert :

*Rhinolophus sp.
*Nycteris hispida (Schreber).

Ainsi nous ne connaissons actuellement du Parc National Albert que des représentants d'un tiers de *genres* vivant dans la partie Nord-Est du Congo Belge dans laquelle se trouve cette réserve.

⁽¹) Dans mon travail de 1938 je citais neuf formes en comptant parmi celles-ci, suivant GYLDENSTOLPE (1928), *Lavia frons frons*; en réalité cette sous-espèce vit au Sénégal et aux pays voisins de celui-ci.

⁽²⁾ Par erreur désigné dans mon travail de 1938 sous le nom « $Pachyotus\ nux$ »; la forme qu'on désignait ainsi est, d'après G. M. Allen (1939), une sous-espèce de $Scotophilus\ nigrita$; mais la sous-espèce $Scotophilus\ nigrita\ nux$ ne vit pas au Kivu. Il m'est impossible de préciser quelle sous-espèce de $Scotophilus\ nigrita$ vit dans le Parc National Albert.

CLASSIFICATION DES GENRES ET SOUS-GENRES CONGOLAIS DES CHEIROPTÈRES (1).

Ordre CHIROPTERA.

Sous-ordre I: MEGACHIROPTERA.

Famille PTEROPIDAE.

Sous-famille PTEROPINAE.

- 1. Eidolon Rafinesque, 1815.
- 2. Rousettus GRAY, 1821.

Sous-genre Rousettus pr. dit.

- 3. » » Stenonycteris ANDERSEN, 1912.
- 4. » Lissonycteris Andersen, 1912.
- 5. Epomops Gray, 1866.
- 6. Hypsignathus H. Allen, 1861.
- 7. Epomophorus Bennett, 1836.
- 8. Micropteropus Matschie, 1899.
- 9. Casinycteris Thomas, 1910.
- 10. Myonycteris Matschie, 1899.

Sous-famille ${\it Macroglossinae}.$

11. Megaloglossus Pagenstecher, 1885.

Sous-ordre II: MICROCHIROPTERA.

Tribu I: Rhinolophoidea.

Famille RHINOLOPHIDAE.

- 12. Rhinolophus Lacépède, 1799.
- 13. Hipposideros GRAY, 1831.

Famille MEGADERMIDAE.

14. Lavia Gray, 1838.

Famille Nycteridae (=Petaliidae).

15. Nycteris Bechstein, 1801 (=Petalia Gray, 1838)

Tribu II: Emballonuroidea.

Famille EMBALLONURIDAE.

- 16. Coleura Peters, 1867.
- 17. Taphozous E. GEOFFROY, 1813.

Tribu III: Vespertilionoidea.

Famille Vespertilionidae.

Sous-famille Vespertilioninae.

- 18. Myotis KAUP, 1829.
- 19. Pipistrellus KAUP, 1829 (2).
- 20. Eptesicus Rafinesque, 1820.
- 21. Mimetillus Thomas, 1904.
- 22. Glauconycteris Dobson, 1875.
- 23. Scoteinus Dobson, 1875.
- 24. Scotophilus LEACH, 1821 (3).

⁽¹⁾ J'ai suivi ici la classification de Cheiroptères proposée par MAX WEBER (1928) et modifiée de telle façon qu'elle ne comprend que les groupes ayant des représentants au Congo Belge (pour les détails, voir mon travail de 1938 et l'ouvrage de M. G. Allen, 1939).

⁽³⁾ Scotozous Dobson, 1875 n'est qu'un synonyme de Pipistrellus (voir G. M. Allen, 1939).

⁽³⁾ Pachyotus Gray, 1831 est un synonyme de Scotophilus (voir G. M. Allen, op. cit.).

Sous-famille Kerivoulinae.

25. Kerivoula Gray, 1842.

Sous-famille Miniopterinae.

26. Minopterus Bonaparte, 1837.

Famille MOLOSSIDAE.

27. Chaerephon Dobson, 1874.

Sous-genre Chaerephon pr. dit,

- B. » Dophomops J. A. Allen, 1917.
- 29. Myopterus E. Geoffroy, 1813 (1).
- 30. Nyctinomus E. Geoffroy, 1813.
- 31. Mops Lesson, 1847.

Sous-genre Mops pr. dit.

- 32. » » Allomops J. A. Allen, 1917.
- 33. Otomops O. Thomas, 1913.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES GROUPES DE CHEIROPTÈRES CONGOLAIS (²).

I. Partie faciale du crâne (museau) généralement allongée et de structure normale. Tympanicum en forme d'anneau, sans bulla tympani.

Palais osseux s'étendant jusqu'à l'arrière des dents molaires.

Processus angularis mandibulae non saillant, mais large et bas, ou faisant défaut, Tuberculum majus et t. minus de l'humerus peu développé, pas d'articulation entre le premier et l'omoplate.

Deuxième doigt (de l'aile) ayant conservé une certaine indépendance par rapport au 3° et possédant une phalange ongulaire armée de griffe.

Bord de l'oreille formant un cercle complet: traqus absent.

Dents jugales à surface mâchelière présentant un sillon longitudinal; régime frugivore.

MEGACHIROPTERA.

Famille PTEROPIDAE.

- 1. Langue ordinaire Sous-famille Pteropinae.
- II. Région intermaxillaire et cavité nasale du crâne plus ou moins modifiées. Bulla tympani développée.

Palais osseux ne dépassant pas, en arrière, les molaires.

Processus angularis mandibulae long et ressortant nettement.

⁽¹⁾ Eomops Thomas, 1905 est synonyme de Myopterus (voir G. M. Allen, op. cit.).

⁽²⁾ D'après Max Weber (1928), modifié de façon à ne concerner que les Cheiroptères vivant au Congo et complété par des données des ouvrages de Miller (1907), de Andersen (1912), de Allen, Lang et Chapin (1917), etc. Pour la forme de l'*uropatagium* citée dans ce tableau, voir dans mon travail de 1938, la figure 3 à la page 57.

Tuberculum majus et t. minus humeri bien développé, le premier généralement articulé avec l'omoplate.

Deuxième doigt sans phalange ongulaire et relié au 3°.

Bord de l'oreille ne présentant pas un cercle ininterrompu; tragus présent chez la majorité des genres.

Dents jugales à pointes aiguës; régime essentiellement insectivore.

MICROCHIROPTERA.

A. Intermaxillaires réduits de sorte qu'il n'en reste que les bords latéraux de leurs parties palatines ou bien intermaxillaires seulement ébauchés par du cartilage.

Apertura nasalis située fortement en arrière.

Narines généralement entourées par des appendices cutanés.

Oreilles grandes.

Troisième phalange du 3º doigt très courte.

a) Oreilles pas réunies entre elles.

Tragus absent.

Cavités nasales du crâne bombées.

Tuberculum majus humeri formant une articulation secondaire avec l'omoplate.

Formule dentaire:
$$\frac{1. \ 1. \ 2. \ 3.}{2. \ 1. \ 3. \ 3.}$$
 ou $\frac{1. \ 1. \ 2. \ 3.}{2. \ 1. \ 2. \ 3.}$

Famille RHINOLOPHIDAE (1).

b) Oreilles réunies entre elles à la base.

Tragus développé.

Cavités nasales du crâne non bombées.

Tubercula humeri comparativement courts, pas d'articulation secondaire à l'épaule.

 Intermaxillaires représentés seulement par du cartilage. Tragus fendu (bifurqué).

Formule dentaire:
$$\frac{0. \ 1. \ 2. \ 3.}{2. \ 1. \ 2. \ 3.}$$
 ou $\frac{0. \ 1. \ 1. \ 3.}{2. \ 1. \ 2. \ 3.}$

Queue courte, n'arrivant pas jusqu'au bord de l'uropatagium, cu tout à fait réduite.

Famille MEGADERMIDAE.

 Intermaxillaires, bien que réduits, existants et liés entre eux et avec les maxillaires.

Appendices cutanés nasaux cachant une cavité du front.

Tragus simple (une pointe).

Formule dentaire:
$$\frac{2. \ 1. \ 1. \ 3.}{3. \ 1. \ 2. \ 3.}$$

⁽¹⁾ Le fait que chez le genre Hipposideros Gray (pas chez l'espèce Rhinolophus hipposideros Bechstein) la 1re et la 2e phalanges des orteils II-V sont fusionnées, de sorte que tous les orteils semblent n'avoir que deux phalanges, que le bassin possède un foramen praeacetabulare, que dans la mâchoire inférieure il y a de chaque côté une prémolaire de moins que chez le genre Rhinolophus, etc., avait conduit G. S. MILLER (1907) à établir pour le premier genre une famille à part, celle des Hipposideridae; MAX Weber (1928) en faisait une sous-famille.

Queue longue se terminant par un élément osseux en forme de T et servant de support à un large *uropatagium*; celui-ci s'étale entre la queue et les ergots en forme de traîne que l'animal au repos replie sur le dos.

Famille NYCTERIDAE.

B. Intermaxillaires plus ou moins complets et liés avec les parties adjacentes du crâne.

Pas d'appendice cutanés aux narines.

Tragus toujours présent.

Troisième phalange du 3º doigt ossifiée seulement à la base ou absente.

a) Tubercula humeri peu développés.

Dans le 3° doigt seulement 2 phalanges bien développées, 2° doigt représenté seulement par le métacarpien.

Uropatagium court, la queue le dépassant ou le perforant et se trouvant de son côté dorsal.

Souvent poche glandifère dans la partie prébrachiale de la membrane de l'aile, de même qu'une poche (ou pore) sous le menton.

Incisives supérieures médianes généralement grandes et rapprochées l'une de l'autre (fig. 3).

Famille EMBALLONURIDAE.

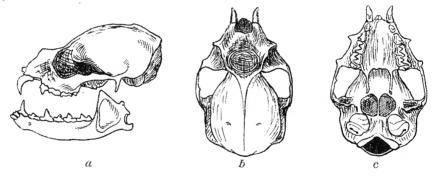


FIG. 3. — Crâne de Taphozous mauritianus E. Geoffrey; agrandi 2 fois (original).

- a, de profil; b, d'au-dessus; c, d'en dessous.
- b) Tuberculum majus humeri articulant avec l'omoplate.
 Troisième phalange du 3º doigt ossifiée seulement à la base.
 - Longue queue incluse jusqu'au bout dans l'uropatagium qui a une forme pointue, les calcares (ergots) longeant les bords de cette membrane.

Intermaxillaires espacés l'un de l'autre.

Ulna fortement réduite.

Jambes relativement longues et fines.

Fibula filiforme, sa partie proximale souvent cartilagineuse.

Dents au nombre de 28 à 38.

Famille VESPERTILIONIDAE.

α) Sternum court et large, sa longueur étant moins que deux fois aussi grande que la largeur du praesternum; 4 ou 5 côtes liées avec le sternum.

Crâne à museau retroussé (fig. 4).

Oreille en forme d'entonnoir.

Dentition: $\frac{2. \ 1. \ 3. \ 3.}{3. \ 1. \ 3. \ 3.} \times 2 = 38.$

Sous-famille Kerivoulinae.







Fig. 4. — Crâne de *Kerivoula cuprosa* O. Thomas, agrandi 2 fois. (D'après Allen, Lang et Chapin, 1917.)

a, de profil; b, d'au-dessus; c, d'en dessous.

- β) Longueur du sternum plus que deux fois aussi grande que la largeur du praesternum; 6 ou 7 côtes liées ayec le sternum. Oreille ne ressemblant pas à un entonnoir.
 - 1) Seconde phalange du 3° doigt presque trois fois aussi longue que la première.

Dentition: $\frac{2. \ 1. \ 2. \ 3.}{3. \ 1. \ 3. \ 3.} \times 2 = 36.$

Sous-famille MINIOPTERINAE.

Seconde phalange du 3º doigt pas spécialement allongée.
 Nombre de dents : de 30 à 38 (¹).

Sous-famille Vespertilioninae.

 Myotis:
 ...
 ...
 ...
 $\frac{2}{3}$ 1. 3. 3. 3. \times 2 = 38 dents;

 Pipistrellus:
 ...
 ...
 $\frac{2}{3}$ 1. 2. 3. \times 2 = 34 dents;

 Eptesicus, Mimetillus et Glauconycteris:
 $\frac{2}{3}$ 1. 1. 3. \times 2 = 32 dents;

 Scoteinus et Scotophilus:
 ...
 $\frac{1}{3}$ 1. 1. 1. 3. \times 2 = 30 dents.

⁽¹⁾ Le nombre de dents varie dans la sous-famille des *Vespertilioninae* de 30 à 38, suivant les genres. Les genres ayant des représentants au Congo Belge, ont les formules dentaires suivantes :

2. Majeure partie de la queue dégagée de l'uropatagium. Intermaxillaires réunis ou rapprochés l'un de l'autre.

Forme générale du crâne souvent la miniature de celle des crânes des grands félins (fig. 5).

Ulna peu réduite.

Jambes courtes et comparativement grosses; pieds dégagés de la membrane de l'aile.

Aile étroite, avec une bande poilue à la surface inférieure.

Formule dentaire variant de $\frac{1. \ 1. \ 2. \ 3.}{3. \ 1. \ 2. \ 3.}$ à $\frac{1. \ 1. \ 1. \ 3.}{1. \ 1. \ 2. \ 3.}$

Famille MOLOSSIDAE.

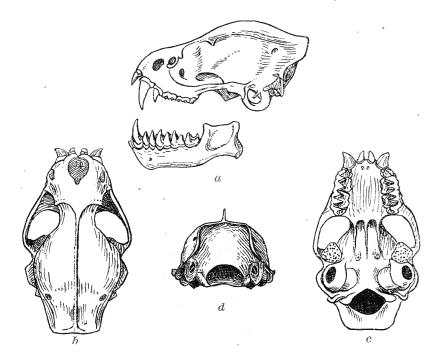


Fig. 5. — Crâne de *Mops (Allomops) osborni* J. A. Allen _{O'}; agrandi 2 fois. (D'après Allen, Lang et Chapin, 1917:)

a, de profil; b, d'au-dessus; c, d'en dessous; d. de l'arrière.

Famille PTEROPIDAE

Le rôle des Ptéropidés dans l'économie naturelle des pays tropicaux se conçoit aisément. Étant frugivores, ils apparaissent, surtout lorsqu'ils sont abondants, comme animaux nuisibles pour les plantations, notamment pour les vergers; mais là où ils doivent se contenter de fruits sauvages, leur quantité est, évidemment, réglée par la quantité de nourriture existante. En transportant dans leur bouche des fruits d'un endroit à l'autre et rejetant avec leurs excréments des noyaux non digérés, les Ptéropidés contribuent au peuplement par des arbres fruitiers sauvages des régions qui en sont dépourvues. La bouche de certains Ptéropidés, et par excellence celle du Hypsignathus monstrosus, est parfaitement adaptée pour absorber le jus des fruits, ainsi que pour assurer le transport de ceux-ci : elle forme, en effet, une espèce de ventouse qui se colle sur le fruit cueilli (fig. 6) (¹). Pour manger



Fig. 6. — Tête d'un *Hypsignathus monstrosus* (femielle?) suspendu et tenant un fruit dans la bouche.

(Environ à la 1/2 de la grandeur naturelle.)

(Dessin exécuté d'après une photographie reproduite par H. EIDMANN, 1941.)

⁽¹) Le rôle des Ptéropidés en tant que propagateurs des arbres à fruits est analogue à celui des Éléphants par rapport au palmier *Borassus* qui pousse là où vivent ces animaux. H. Eidman, dans son article « Meine Forschungsreise nach Spanisch Guinea 1939-1940 » (Der Biologie, 10. Jahrg., Heft 1, 1941), dit qu'à Fernando Po l'espèce citée porte souvent un fruit avant de le manger à plusieurs kilomètres de l'endroit où il a été cueilli.

un fruit, les Ptéropidés se suspendent souvent par un seul pied, et parfois encore par le pouce d'une des ailes, se servant de l'autre pied pour tenir le fruit. Ainsi, le pied sert d'organe *préhensile*, de même que chez la plupart des Primates, et non pas seulement d'organe de suspension. (Chez les Microcheiroptères, par exemple, chez *Pipistrellus*, le rôle d'organe de transport de nourriture, — dans le cas d'un grand insecte pris au vol, — est parfois conféré à l'*uropatagium*, transformé *ad hoc* en une poche par la flexion de la queue sous le ventre; cette dernière se montre ainsi comme ébauchant un organe de préhension).

TABLEAU SYNOPTIQUE DES GENRES CONGOLAIS DES PTÉROPIDES (1).

| 1. | Dans la mâchoire supérieure de chaque côté 5 dents postcanines (jugales) 3 |
|----|---|
| 2. | Moins de 5 dents jugales de chaque côté de la mâchoire supérieure 4 |
| 3. | Dents jugales à chaque côté du crâne au nombre de $\frac{3}{6}$ |
| 4. | Dents jugales au nombre de $\frac{1}{5}$ de chaque côté du crâne |
| 5. | Langue simple, fixée au fond de la bouche par sa moitié postérieure, et ne présentant pas une espèce de brosse à son extrémité |
| 6. | Langue très protactile, fixée au fond de la bouche par le dernier tiers de sa longueur; le premier quart (environ) de la langue couvert de papilles filiformes formant une brosse au bout de celle-ci; couronnes des dents jugales très étroites (comprimées dans le sens transversal); longueur du rostre nettement plus grande que la largeur lacrymale (distance entre les deux os lacrymaux) Megaloglossus. |

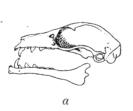


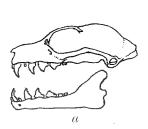


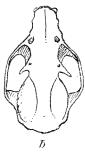


Fig. 7. — Crâne de *Megaloglossus woermanni* Pagenstecher. (Grandeur naturelle.)

a, de profil; b, d'au-dessus; c, d'en dessous.
 (D'après K. Andersen, 1912; modifié.)

⁽¹⁾ D'après les deux clefs dans l'ouvrage de K. Andersen (1912, pp. xcII et xcIx), combinée en une seule, valable uniquement pour les genres congolais.





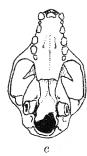


Fig. 8. — Crâne de Myonycteris wroughtoni K Andersen.
(Grandeur naturelle.)

a, de profil; b, d'au-dessus; c, d'en dessous.
(D'après K. Andersen, 1912; modifié.)

- 10. Boîte cérébrale particulièrement aplatie derrière; petite touffe de poils blanchâtres au-devant et à l'arrière de la base du pavillon de l'oreille; $\frac{3}{5}$ dents jugales (1) ... 11

- 13. Partie post-zygomatique du palais s'étendant derrière les arcades dentaires, au moins aussi longue que large; palais mou (muqueuse) avec un profond sillon médian devenant plus étroit vers l'arrière; tête sans marques blanches (excepté les touffes blanchâtres à la base des pavillons d'oreilles) Micropteropus.

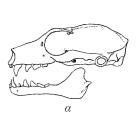






FIG. 9. — Crâne de *Micropteropus pusillus* (Peters). (Grandeur naturelle.)

a, de profil; b, d'au-dessus; c, d'en dessous. (D'après K. Andersen, 1912; modifié.)

⁽¹⁾ Les dents P^1 , M^2 et M_3 faisant défaut.

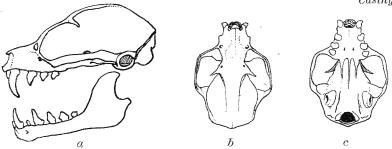


FIG. 10. — Crâne de Casinycteris argynnis O. THOMAS.

a, de profil (agrandi 1 ½ fois); b, d'au-dessus et c, d'en dessous (grandeur naturelle). (D'après K. Andersen, 1912; modifié.)

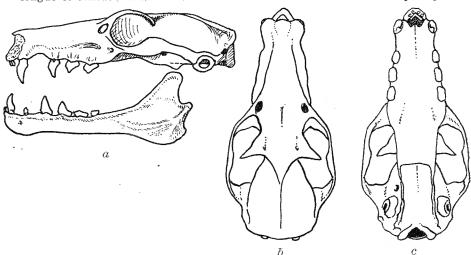


Fig. 11. — Crâne de *Epomophorus gambianus* OGILBY. (Grandeur naturelle.)

a, de profil; b, d'au-dessus; c, d'en dessous.
(D'après K. Andersen, 1912; modifié.)

⁽¹⁾ Ainsi que pour le genre Scotonycteris, n'existant pas au Congo.

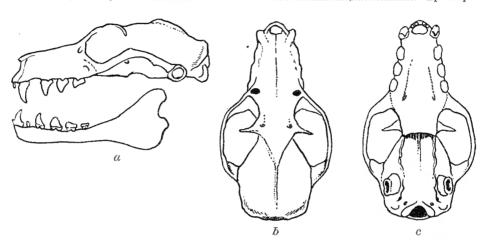


Fig. 12. — Crâne de *Epomops franqueti* (Tomes). (Grandeur naturelle.)

a, de profil; b, d'au-dessus; c, d'en dessous.
 (D'après K. ANDERSEN, 1912; modifié.)

- 18. Bord extérieur des molaires inférieures à deux ou trois pointes; rostre considérablement bombé en hauteur; prémaxillaires soudés l'un à l'autre au-devant; lèvre supérieure avec plis cutanés saillants; pas de bout libre de la queue; pas de poches, ni de touffes érectiles aux épaules chez les deux sexes ... Hypsignathus (fig. 13).

Sous-genre Lissonycteris (fig. 15).

23. Boîte cérébrale modérément abaissée; largeur de la P⁴ égale environ au tiers de la largeur du palais entre les bords antérieurs des P⁴ — P⁴ (quatrièmes prémolaires de deux côtés); aile attachée au 1^{er} orteil (¹); l'antitragus de l'oreille bien distinct ... Sous-genre Rousettus (fig. 16).

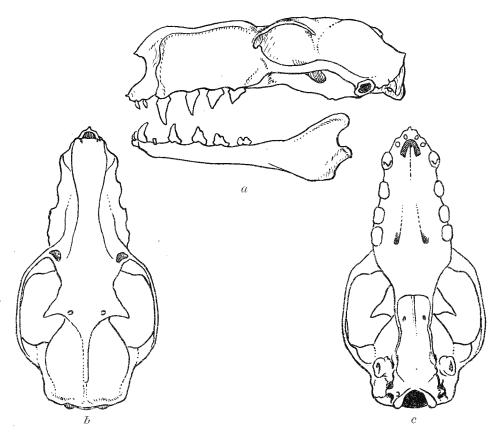


Fig. 13. — Grane de $Hypsignathus\ monstrosus\ H.$ Allen $\mathcal{O}^{\mathsf{T}}.$ (Grandeur naturelle)

a, de profil; b, d'au-dessus; c, d'en dessous.
 (D'après K. Andersen, 1912; modifié.)

⁽¹) Parfois, cependant, la membrane de l'aile est attachée, chez le sous-genre Rousettus, au 2º orteil, comme chez tous les autres genres des Pteropidae, à l'exception du genre Casinycteris, chez lequel elle s'attache toujours au 1ºr orteil, et du genre Megaloglossus où elle est parfois attachée au 3º orteil.

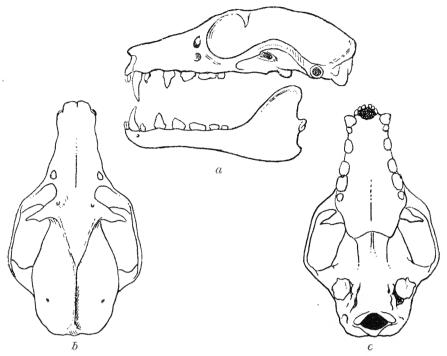


FIG. 14. — Crâne de Eidolon helvum (KERR). (Grandeur naturelle.)

a, de profil; b, d'au-dessus; c, d'en dessous. (D'après K. ANDERSEN, 1912; modifié.)

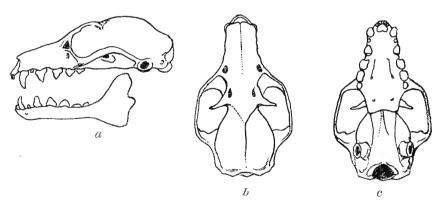


FIG. 15. — Crâne de Rousettus (Lissonycleris) angolensis Bocace.

(Grandeur naturelle)

a, de profil; b, d'au-dessus; c, d'en dessous. (D'après K. ANDERSEN, 1912; modifié.)

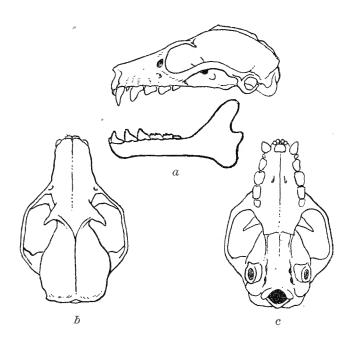


Fig. 16. — Crâne de Rousettus (Rousettus) aegyptiacus E. Geoffroy. (Grandeur naturelle.)

a, de profil; b, d'au-dessus; c, d'en dessous. (D'après K. Andersen, 1912; modifié.)

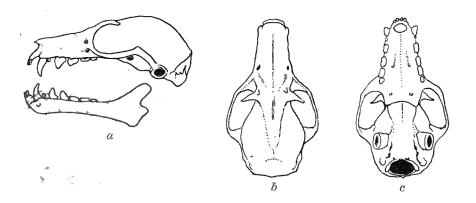


Fig. 17. — Crâne de Rousettus (Stenonycteris) lanosus O. Thomas. (Grandeur naturelle.)

a, de profil; b, d'au-dessus; c, d'en dessous. (D'après K. ANDERSEN, 1912; modifié.)

Rousettus leachi (A. Smith).

Pteropus collaris Lichtenstein, 1823.

Pteropus amplexicaudatus Temminck, 1827.

Pteropus leachi A. SMITH, 1829.

Rousettus collaris W. L. Sclater, 1901.

Rousettus leachi K. Andersen, 1907 et 1912; Lönnberg, 1908.

Rousettus sjöstedti Lönnberg, 1908.

Nom vernaculaire : « Mukombekombe ».

Spécimens recueillis :

Ces quatre spécimens proviennent d'une grotte se trouvant à environ 500 m. de la Mission catholique de Kinyamahura (1.800 m. d'altitude), qui est à 15-20 km. au Sud-Est de Rutshuru. Ils ont été conservés en alcool, mais le n° 544 a été, par la suite, mis en peau et son crâne a été nettoyé.

Epomorphorus anurus Heuglin, 1864.

Epomophorus labiatus Peters, 1867; Dobson, 1878 (part.).

Pteropus (Epomophorus) anurus Hartmann, 1868.

Pteropus (Epomophorus) labiatus Heuglin, 1877.

Epomophorus minor THOMAS, 1890 (nec DOBSON, 1880).

Epomophorus gambianus Matschie, 1894 (part.).

Epomophorus doriae Matschie, 1899.

Epomophorus anurus K. Andersen, 1912.

Nom vernaculaire: « Mukombekombe ».

Spécimens recueillis :

```
N^{\circ} 306, Q 8.I.1938. 
N^{\circ} 307, of 10.I.1938. 
Rutshuru (alt. 1.285 m.).
```

Les deux spécimens sont conservés en alcool. Ils ont été capturés pendant le jour, sur un arbre fruitier.

Epomophorus labiatus minor Dobson.

Epomophorus minor Dobson, 1880; K. Andersen, 1912. Epomophorus labiatus minor G. M. Allen, 1939.

Nom vernaculaire: « Mukombekombe ».

Spécimen recueilli :

N° 543, ♀ Rutshuru (alt. 1.285 m.), XII.1937. Capturé le jour, sur un arbre, et conservé en alcool.

Famille RHINOLOPHIDAE

Rhinolophus sp.

Spécimen adulte [peau et crâne]. Mutwanga (alt. 1.200 m.), I.1937. — Coll. HACKARS.

Hipposideros caffer (SUNDEVALL).

Spécimen adulte [peau et crâne]. Mutwanga (alt. 1.200 m.), 1937. — Goll. HACKARS.

Famille MEGADERMIDAE

Lavia frons affinis Andersen et Wroughton, 1907.

[Ann. and Mag. of Natur. Hist. (7), XIX, p. 140.] (ALLEN, LANG and CHAPIN, 1917, pp. 427 et 520, pl. L.)

Nom vernaculaire: « Kilimalima » (parfois appelé « Mukombekombe » par confusion aves les Ptéropidés); « la Feuille » de Daubenton (1759).

Spécimens recueillis [peaux et crânes]:

Adulte [peau et crâne]. Mutwanga (alt. 1.200 m.), I.1937. — Coll. HACKARS.

La femelle avait un fœtus; celui-ci est conservé en alcool. La longueur de l'avant-bras est de 59 mm. chez le mâle et de 63 mm. chez la femelle. Il semble que les femelles soient, chez *Lavia*, légèrement plus grandes que les mâles (¹).

Cette chauve-souris vit sur les Euphorbes et les Mimosées de la savane, s'accrochant à ces arbres à la hauteur de 2 à 4 m. du sol. Très farouche, elle s'envole en plein jour lorsqu'on l'approche et étale alors ses grandes ailes dorées qui, chez les spécimens morts et séchés, ressemblent à des feuilles mortes.

Lang et Chapin, dans l'ouvrage cité ci-dessus, disent, concernant les Megadermidae, que « Their semi-diurnal habits are especially noteworthy »; et concernant leur structure, ces auteurs remarquent que la grande feuille nasale, le tragus bifide, la queue courte ou absente (ce qui est le cas chez Lavia), sont les principaux caractères de cette famille. Je voudrais ajouter à ces derniers la grande surface portante des ailes (fig. 18), surtout lorsqu'on les compare avec celles d'un Vespertilionide tel que les Mimetillus, comme le font les auteurs cités.

⁽¹⁾ J'ai également rapporté six spécimens de Lavia frons affinis du Parc National de la Kagera (n° 187, 188, 189, 190, 627 et 628 de la collection); la longueur de l'avantbras chez ces spécimens confirme la remarque ci-dessus : chez les trois mâles de la Kagera, elle varie de 54,5 à 57 mm., et chez les trois femelles, de 57,5 à 61,5 mm.

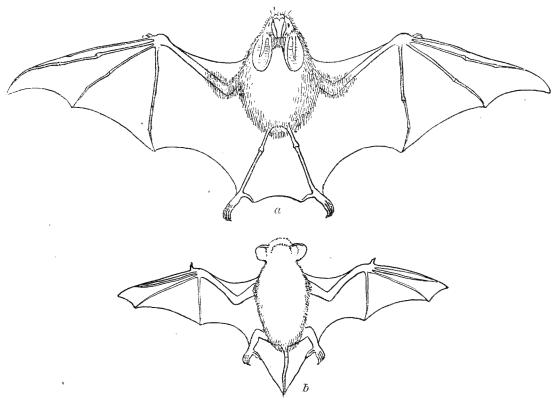


Fig. 18. — Rapport'entre la surface portante des ailes et la grandeur du corps (cette dernière ramenée à la même échelle dans les deux dessins) chez :

- a, Lavia frons affinis (2/5 de la grandeur naturelle);
- b, Mimetillus moloneyi (1/2 de la grandeur naturelle).

(D'après Allen, Lang et Chapin, 1917; modifié.)

Famille NYCTERIDAE

Nycteris arge (THOMAS).

Petalia arge O. Thomas, 1903. Ann. and Mag. of Natur. Hist. (7), XII, p. 633. Nycteris arge Allen, Lang and Chapin, 1917, pp. 426 et 519; GYLDENSTOLPE, 1928.

Noms vernaculaires: « Kilimalima », « Kangarigari » ou « Kangaligali ».

Spécimens recueillis :

N° 492, 30.IV.1938. N° 583, 29.V.1938. N° 591, 31.V.1938.

Les trois spécimens étaient des femelles adultes et furent conservés en alcool.

Nycteris hispida (Schreber).

Vespertilio hispidus Schreber, 1775, Säugeth., I, p. 169. Nucteris hispida G. M. Allen, 1939.

2 spécimens adultes [♂ et ♀, peaux et crânes]. Mutwanga (alt. 1.200 m.), IX.1937. — Coll. Hackars.

Famille EMBALLONURIDAE

Taphozous mauritianus E. Geoffroy, 1818.

(Description de l'Egypte, II, p. 127.)

Noms vernaculaires: « Kilimalima » ou « Kangarigari ».

Spécimens recueillis :

N° 453, Femelles adultes, Rutshuru (alt. 1.285 m.), III.1938, l'une sur un N° 460, Eucalyptus, l'autre sur un Dracaena [peaux et crânes] (voir la fig. 3 ci-devant).

Le fœtus (unique) trouvé dans le nº 453 a été conservé en alcool (1).

Cette espèce est aisément reconnaissable à ses ailes blanches, contrastant avec le pelage gris-brunâtre du dos (le ventre étant blanc). Parmi les particularités caractéristiques, Lang et Chapin (1917) rappellent la poche formée par la peau de la gorge, la poche entre le radius et le métacarpale du 5° doigt, les premières phalanges du 3° et du 2° doigts (dans ce dernier c'est l'unique phalange) se repliant sur le côté dorsal de l'aile, la présence d'une ébauche de lèvres à la mâchoire inférieure et la petite queue située du côté dorsal de l'uropatagium.

Le dispositif permettant au bout de l'aile de se replier sur le côté dorsal de celle-ci, consiste dans un mode spécial d'articulation de la première phalange du 3° doigt avec le métacarpien respectif : la phalange ne se trouve pas dans l'axe du métacarpien, mais est déplacée vers l'extérieur (latéralement).

J'ai pu observer à Rutshuru des spécimens de cette espèce accrochés, le jour, au tronc d'un *Eucalyptus* dont les branches étaient chargées de nids de Tisserins appelés « Républicains ». Suspendus l'un à côté de l'autre à la hauteur de 4 à 6 m. du sol, ces chauves-souris me laissaient approcher de l'arbre, mais aussitôt que je les visais, elles se déplaçaient rapidement en rampant latéralement (la tête toujours en bas) pour se cacher de l'autre côté du tronc. Si je continuais à les poursuivre, elles s'envolaient au loin.

⁽¹⁾ J'ai également rapporté quatre spécimens de cette espèce du Parc National de la Kagera (n°s 183, 184, 185 et 191).

Famille VESPERTILIONIDAE

Myotis welwitschii venustus Matschie.

Scotophilus welwitschii J. E. Gray, 1866 (part.). Vespertilio venustus P. Matschie, 1899. Myotis welwitschii venustus S. Frechkop, 1939.

Noms vernaculaires: « Kilimalima », « Kangarigari ».

Spécimen recueilli :

Nº 454, & (adulte). Rutshuru (alt. 1.285 m.), 10.III.1938. [Peau et crâne.]

Comme je l'ai déjà signalé dans une note préliminaire concernant ce spécimen (¹), celui-ci diffère du spécimen-type de l'espèce Myotis wel-witschii « par le fait que son ventre est presque blanc, avec un lavis marron, ce lavis étant plus prononcé sur la poitrine où il ébauche un collier à la hauteur des épaules. Le dos... est d'un marron roussâtre à travers lequel perce le blanc grisâtre des parties moyennes des poils. Ceux-ci sont, sur le dos, tricolores: brun noirâtre à la base, ils ont la majeure partie de leur longueur blanc grisâtre et les pointes formant environ le tiers de leur longueur, d'un marron clair. Ce marron roussâtre est la couleur dominante sur le dos; cependant, sur la nuque, où les poils paraissent légèrement plus longs, tandis que leurs pointes rousses sont plus courtes, les couleurs des parties inférieures des poils percent davantage à travers la coloration superficielle, de sorte que le pelage paraît ici blanc grisâtre avec un léger lavis marron. Les poils du ventre sont bicolores: la majeure partie de leur longueur est blanc grisâtre et les pointes sont marron clair.

La couleur presque blanche du ventre est le caractère qui distingue nettement le spécimen de Rutshuru, ainsi que le spécimen de Dilolo (²), conservé au Musée de Tervueren, de la forme typique telle qu'elle est décrite et figurée par Gray ». En effet, alors que chez le spécimen de Gray les poils du dos « étaient bicolores, noirs avec pointes brunes », chez le spécimen de Rutshuru et chez celui de Dilolo (que j'ai pu examiner) ces poils sont « tricolores » et blanc grisâtre sur la majeure partie de leur longueur, comme les avait aussi le Vespertilio venustus de Matschie.

Cette différence entre les formes orientale et occidentale (*Myotis wel-witschii* a été découvert dans l'Angola) m'a conduit à considérer la première comme une sous-espèce différente de la forme type.

⁽¹⁾ Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, t. XV, nº 29, 1939.

⁽²⁾ District du Lualaba.

Pipistrellus nanus (PETERS).

Vespertilio nanus Peters, 1852.

Nom vernaculaire: « Kilimalima ».

Spécimens recueillis : 3 mâles adultes capturés à Rutshuru (alt. 1.285 m.), aux dates suivantes :

Spécimen adulte [peau et crâne]. Versant occidental du Ruwenzore (alt. 1.350 m.), VIII.1937. — Coll. HACKARS.

INSECTIVORA

Les Insectivores se laissent prendre au piège beaucoup plus difficilement que les Rongeurs; aussi leur nombre dans la présente collection n'est que de 45 individus adultes représentant cinq espèces, plus deux fœtus trouvés dans une des femelles capturées.

CLASSIFICATION DES INSECTIVORES.

Des huit familles entre lesquelles on répartit les Insectivores récents, trois sont, comme l'on sait, exclusivement africaines; ce sont les Macroscelididae, les Chrysochloridae et les Tenrecidae (seu Centetidae); la dernière n'est représentée sur le continent africain que par un seul genre (Potamogale), les autres genres étant propres à l'île de Madagascar. Deux familles plus cosmopolites, les Erinaceidae (absents dans les deux Amériques et en Australie) et les Soricidae (absents seulement en Australie), sont richement représentées en Afrique, surtout la seconde. Les trois familles restantes (Solenodontidae, Talpidae et Tupaiidae) n'ont pas de représentants africains.

Les relations morphologiques, ainsi que les liens génétiques probables entre les huit familles d'Insectivores, peuvent être exprimés, me semble-t-il, schématiquement ainsi (1):

| | | Arboricoles, | Terrestres | |
|--------------------|--------------------|--------------|---|------------------|
| | | grimpeurs. | Coureurs, fouisseurs ou semi-aquatiques | Sauteurs |
| Tendance évolutive | | Primatoïdes | Carnivoroïdes | Ungulatoïdes (²) |
| Menotyphla | nta | Tupaiidae | | Macroscelididae |
| Lipotyphla | Dilambdodonta | | Erinaceidae Soricidae Talpidae | |
| <u> </u> | Zalambdo- donta | | Tenrecidae Soleno- Chryso- dontidae chloridae | |

⁽¹⁾ Concernant la subdivision des *Insectivora* en *Menotyphla* et *Lipotyphla*, d'une part, et en *Zalambdodonta* et *Dilambdodonta*, d'autre part, voir l'ouvrage de MAX WEBER (1928).

(2) Ou paralophodontes (voir mon travail de 1938).

$\begin{tabular}{ll} TABLEAU & SYNOPTIQUE \\ DES & FAMILLES & DES & INSECTIVORES & CONGOLAIS (1). \\ \end{tabular}$

I. Symphyse du bassin longue, formée par les os pubiens et ischiatiques; coecum présent (2); extrémités postérieures considérablement plus longues que les antérieures; molaires supérieures du type dilambdodonte (couronne présentant un modèle de surface rappelant la lettre W); arc zygomatique complet.

Sauteurs semi-digitigrades au métatarse allongé; jambe articulant non seulement avec l'astragalus, mais aussi avec le calcaneum; bulla ossea développée, formée par l'entotympanicum; penis en fourreau, testicules dans l'abdomen; bout du museau en

- Partie faciale du lacrymale grande; région ethmoïdale bombée; crête supraorbitaire se continuant en un processus postorbitaire formé par l'os pariétal; 0-1

radius et ulna non soudés entre eux; pollex (3) absent; $I = \frac{0-1}{3}$. Rhynchocyoninae.

II. Pas de symphyse au bassin ou bien formée seulement par les épiphyses des os publens; coecum absent; extrémités postérieures pas notablement plus longues que les antérieures.

Coureurs plantigrades ou fouisseurs souterrains.

- 1. Molaires supérieures du type dilambdodonte; P4 prémolariforme; tympanique en forme d'anneau; testicules dans une poche du *cremaster*.

 - b) Arc zygomatique incomplet; bassin ouvert; dentition : $I = \begin{bmatrix} 3 & 1 & 2 & 3 & 4 & 4 \\ 1 & 1 & 1 & 1 & 3 & 4 & 4 \\ 1 & 1 & 1 & 1 & 3 & 4 & 4 & 4 \end{bmatrix}$ ou $I = \begin{bmatrix} 1 & 2 & 3 & 3 & 4 & 4 & 4 \\ 1 & 1 & 1 & 1 & 3 & 4 & 4 & 4 \\ 1 & 1 & 1 & 1 & 3 & 4 & 4 & 4 & 4 \end{bmatrix}$ Soricidae.
- 2. Molaires supérieures du type zalambdodonte (surface triturante présentant un modèle rappelant la lettre V); P^4 molariforme.

⁽¹⁾ Basé sur le tableau dans l'ouvrage de MAX WEBER (1928).

⁽²⁾ La présence du coecum est un caractère moins constant que la longueur de la symphyse publenne.

⁽³⁾ Y compris l'os qu'on appelle généralement le « métacarpale » du premier doigt.

b) Arc zygomatique complet, bien que le jugale n'existe pas; tympanicum formant une bulla ossea; symphyse pelvienne constituée par du ligament; testicules dans l'abdomen; tibia et fibula non soudés entre eux; dentition :

$$I \frac{3}{3} C \frac{1}{1} P \frac{3}{3} M \frac{3}{3} \text{ ou } \frac{2}{2} \qquad \qquad Chrysochloridae.$$

GENRES CONGOLAIS DES INSECTIVORES.

(Voir les figures 19 et 20 ci-après.)

MACROSCELIDIDAE.

MACROSCELIDINAE.

(Macroscelides A. SMITH, 1829) (1). Elephantulus THOMAS et SCHWANN, 1906. Nasilio THOMAS et SCHWANN, 1906. Petrodromus Peters, 1846 (2).

RHYNCHOCYONINAE.

Rhynchocyon Peters, 1847 (3).

ERINACEIDAE.

Erinaceus Linné, 1758 (sous-genre Atelerix POMEL, 1848) (4).

SORICIDAE.

CROCIDURINAE.

Crocidura WAGLER, 1832. Suncus Ehrenberg, 1832. Myosorex GRAY, 1838. Sylvisorex THOMAS, 1904. (Surdisorex THOMAS, 1906) (5). Scutisorex THOMAS, 1913.

TENRECIDAE (seu CENTETIDAE).

POTAMOGALINAE.

Potamogale DU CHAILLU, 1860.

CHRYSOCHLORIDAE.

Chrysochloris LACÉPÈDE, 1799 (6).

⁽¹⁾ Le genre Macroscelides n'a pas été signalé du Congo Belge, mais son existence dans l'Est de la Colonie est très probable; c'est pourquoi je n'ai pas voulu omettre de le citer et de donner l'image du crâne d'une espèce de ce genre (voir plus loin) qui donne le nom à toute la famille.

⁽²⁾ Ce genre a été subdivisé en trois sous-genres (voir Cabrera, 1925; G. M. Allen, 1939); jusqu'à présent seulement des représentants du sous-genre *Petrodromus* ont été trouvés au Congo Belge.

⁽³⁾ Les espèces au pelage non tacheté ont été réunies en un sous-genre spécial — Rhinonax — par Thomas (1918); G. M. Allen (1939) l'élève au rang d'un genre différent du genre Rhynchocyon.

⁽⁴⁾ Le rang de sous-genre me paraît être la valeur maxima qu'on peut attribuer aux « genres » en lesquels on a subdivisé les Hérissons africains.

⁽⁵⁾ Pas de représentants signalés du Congo Belge.
(6) Contrairement à G. M. Aller, je considère Chlorotalpa Roberts (1924) comme un synonyme de Chrysochloris. Trois espèces: Chr. stuhlmanni Matschie, Chr. vermiculus Thomas et Chr. congicus Thomas, existent au Congo Belge.

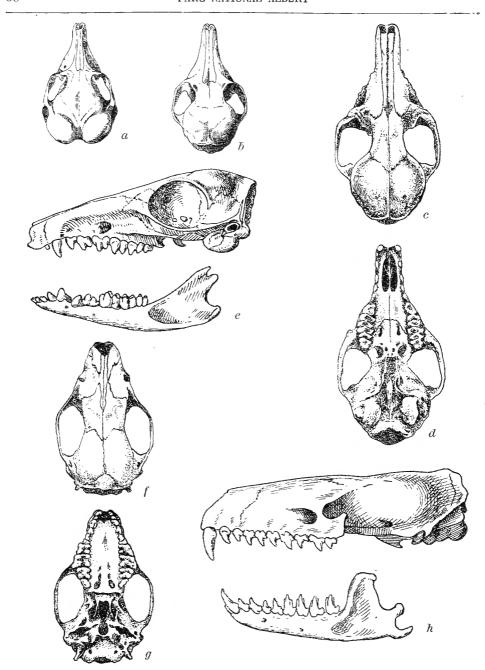


Fig. 19. — Crânes de divers genres d'Insectivora:

a. Macroscelides (dessus); b. Elephantulus (dessus); c et d. Petrodromus (vu de dessus et de dessous); e. Rhynchocyon (profil); f et g. Erinaceus (vu de dessus et de dessous); h. Potamogale (profil).

(Grandeur naturelle.)

[Dessins a, b, e et h d'après A. CABRERA (1925); c, d, f et g originaux.]

Famille SORICIDAE

Sous-famille CROCIDURINAE.

CLÉ POUR DISTINGUER LES GENRES CONGOLAIS DES CROCIDURINAE (1).

Dents unicuspides (2) inférieures : 2 de chaque côté. Queue sans vibrissae (3). Nombre total de dents: 30. Os du crâne présentant des crêtes et une rugosité caractéristique; vertèbres lombaires soudées entre elles; pelage laineux Scutisorex. Os du crane lisses, ne formant pas de crêtes prononcées; vertèbres lombaires Queue avec vibrissae. Nombre total de dents: 30. Quatre unicuspides supérieures de chaque côté Suncus (4). Nombre de dents: 28. vents unicuspides inférieures : 3 de chaque côté. Nombre total de dents: 32. Quatre uniscupides supérieures. Oreilles avec pavillons bien visibles Myosorex. Nombre total de dents: 30. Trois unicuspides supérieures. Pavillons d'oreilles dissimulés par le pelage Surdisorex.

⁽¹⁾ D'après A. Cabrera (1925), modifié.

⁽²⁾ On appelle ainsi, chez les *Soricidae*, les dents prémachelières à l'exception de la première incisive supérieure qui est bicuspide.

⁽³⁾ Poils beaucoup plus longs et plus raides que ceux du restant du pelage, généralement en rapport avec le sens tactile.

⁽⁴⁾ Pachyura est un synonyme de Suncus.

⁽⁵⁾ O. THOMAS (1913) a séparé du genre *Crocidura*, sous le nom générique de *Praesorex*, une espèce (*C. goliath*) vivant au Cameroun et qui se distingue par un pelage composé de poils soyeux et de bourre laineuse, les poils du pelage d'autres espèces du genre *Crocidura* étant d'une seule sorte. — *Heliosorex* est un synonyme de *Crocidura*.

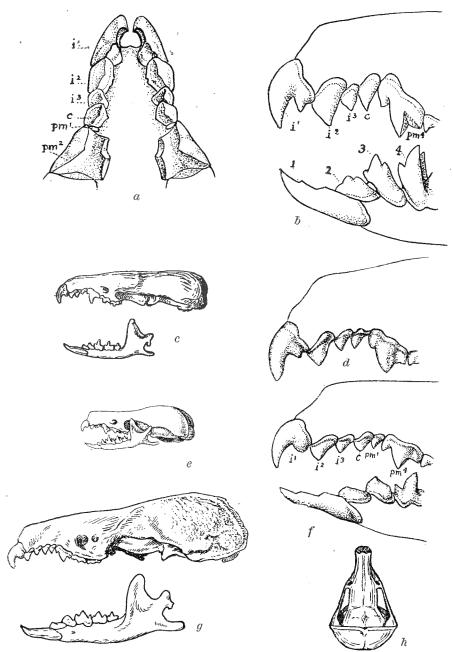


FIG. 20. — Crânes et dentures des Soricidae et crâne de Chrysochloris:
a, devant du palais de Myosorex (varius); b, incisives du même animal, de profil; c, crâne de Crocidura (occidentalis kivu), de profil; d, incisives supérieures de Crocidura (bovei), de profil; e, crâne de Sylvisorex (johnstoni), de profil; f, incisives de Sylvisorex (morio), de profil; g, crâne de Scutisorex congicus, de profil; h, crâne de Chrysochloris stuhlmanni, du dessus.

Les profils de crânes sont agrandis environ 2 fois, les dessins de dentures 7 fois, et le dessin h

est à grandeur naturelle. (a-f, d'après DOBSON, 1882; g, d'après J. A. Allen, 1917, modifié; h, original.)

Scutisorex congicus THOMAS, 1915.

[Ann. Mag. Nat. Hist., (8), 16, p. 470.]

Nom vernaculaire: « Mushushwe » (au Kivu). (Fig. 20, g.)

Spécimens recueillis :

N° 43, & Village Kiringa (alt. 1.200 m. environ), près de Rutshuru, 7.I.1938.

Nº 602, Q Rutshuru (alt. 1.285 m.), 22.II.1938.

[Peaux et crânes.]

Le pelage laineux de cette espèce présente encore la particularité d'avoir un lavis verdâtre ou ocré sur les flancs du corps.

Crocidura occidentalis kivu Oscood.

Crocidura flavescens kivu Osgood, 1910. Crocidura nyansae kivu Dollman, 1915; Gyldenstolpe, 1928. Crocidura occidentalis kivu G. M. Allen, 1939.

Nom vernaculaire (au Kivu) : « Mushuswhe ». (Fig. 20, c et d.)

Les spécimens rapportés ont été tous capturés aux environs de Rutshuru (alt. 1.285 m.). Les numéros suivants sont représentés dans la collection par des peaux et des crânes :

MÂLES ADULTES,

PARFAITEMENT DEVELOPPES.

N° 8, 26.XII.1937.

N° 9, 28.XII.1937.

N° 437, 12.III.1938.

N° 438, 16.III.1938.

N° 439, 14.III.1938.

N° 440, 22.III.1938. N° 441, 16.III.1938.

Nº 442, 16.III.1938.

MALES DE TAILLE PLUS PETITE.

Nº 166, 31.I.1938.

N° 255, 4.II.1938.

N° 462, 24.III.1938.

Nº 634, 8.II.1938.

FEMELLES ADULTES.

N° 4, 15.XI.1937 (don de M. J.-P. HARROY).

N° 5, 18.XII.1937.

N° 6, 20.XII.1937.

N° 7, 16.XII.1937.

N° 10, 30.XII.1937.

N° 44, 6.I.1938 (Kamiro, près de Rutshuru).

Nº 116, 8.I.1938.

Nº 165, 17.I.1938.

Nº 167, 26.I.1938.

N° 244, 24.I.1938.

Nº 408, 26.III.1938.

Nº 461, 16.III.1938.

En plus de ces spécimens, la collection comprend encore deux crânes de mâles adultes (pas de peaux), capturés en décembre 1937; ils portent tous les deux le n° 459.

Les spécimens suivants sont conservés en alcool:

N° 369, ♀ (adulte). 3.II.1938.

N° 475, Deux jeunes. 31.XII.1937.

N° 479, Trois jeunes. 9.III.1938.

N° 592, ♀ (avec deux nouveaux-nés). 31.V.1938.

N° 599, ♂ V.1938.

N° 600, ♀ V.1938.

N° 715, ♀ 1938.

Deux fœtus prélevés à une femelle, capturée le 28 mai 1938, ont été fixés au liquide de Bouin et conservés en alcool; ils constituent le :

N° 717 de la collection.

Le 31 décembre 1937, mon préparateur indigène Kanzaguhera m'a apporté un nid de cette musaraigne, trouvé sur un bananier, à environ 1 m. du sol et construit avec les fibres de l'écorce de ce végétal. Ce nid contenait des jeunes encore sans pelage et aux paupières soudées (n° 475).

Le 9 mars 1938, un petit indigène m'a apporté un second nid de cette espèce contenant trois jeunes (n° 479), et également trouvé sur un bananier. Ainsi cette musaraigne apparaît comme un animal grimpeur, bien que ses congénères soient des fouisseurs. L'importance de continuer des observations devient évidente lorsqu'on songe aux Tupaiidae, au Gymnura, etc.

Les crânes de Crocidura occidentalis kivu mesurent (en mm.) :

MÂLES:

|] | <u></u> | | | Longueur totale. | Largeur de la boîte cérébrale. | Longueur du palais. | Longueur de la mâchoire inférieure. |
|-----|---------|---|---|------------------|-----------------------------------|------------------------|---|
| 8 | | | | 29,8 | 12,0 | 14,5 | 19,5 |
| 9 | | , | | 31,0 | 12,3 | 14,3 | 19,5 |
| 437 | ٠ | | | 29,5 | 12,5 | 14,3 | 19,0 |
| | | | | | FEMELLES: | • | |
| 4 | | | | 27,1 | 11,3 | 12,7 | 17,0 |
| 5 | | ٠ | | 28,3 | 11,6 | 13,7 | 17,7 |
| 6 | | | ÷ | 27,0 | 11,8 | 13,4 | 17,4 |
| 7 | | | | 27,3 | 11,8 | 13,5 | 18,0 |

Ces quelques données permettent de conclure que les femelles sont, en règle générale, de taille légèrement plus petite que les mâles. Il est intéressant de noter que les musaraignes du genre *Crocidura* montrent une mue partielle. D'autre part, la série rapportée semble montrer que le pelage est d'un brun plus foncé à la fin du mois de décembre, tandis que vers la

fin du mois de mars il prend un reflet roussâtre, quand les poils paraissent être aussi plus longs. Les poils brun noirâtre ont les pointes des couleurs « havane » ou « terre de Sienne » (¹); ces pointes plus claires paraissent être précisément plus longues en mars qu'en décembre, ce dernier mois correspondant, au Kivu, à notre printemps : la saison de pluies a amené l'épaneuissement des fleurs et l'herbe n'est pas encore desséchée par le soleil comme elle le sera au mois de mars (²).

Crocidura sp.

Les spécimens suivants (peaux et crânes) me font douter quant à l'espèce à laquelle il y aurait lieu de les rapporter. D'après la taille et le pelage on pourrait les prendre pour des représentants de l'espèce *Crocidura maurisca* THOMAS; cependant, la présence de vibrisses sur la queue et les dents unicuspides supérieures aussi larges que chez les spécimens de *Crocidura occidentalis kivu* (3) s'opposent à une telle diagnose.

Ainsi, en l'absence d'un matériel de comparaison suffisant, je désigne provisoirement ces spécimens comme appartenant à une espèce différente du *Crocidura occidentalis*, sans préciser à laquelle on pourrait les rapporter.

Nº 164, Q Rutshuru (alt. 1.285 m.), 15.I.1938.

Nº 168, Q Rutshuru (alt. 1.285 m.), 31.I.1938.

Nº 199, Q Rugari (alt. 2.000 m.), 27.I.1938.

N° 407, ♀ Kibati (alt. 1.900 m.), 23.III.1938.

Nº 635, & Rutshuru (alt. 1.285 m.), 8.II.1938.

Nº 636, & Rutshuru (alt. 1.285 m.), 11.II.1938.

Q Mutwanga (alt. 1.200 m.), VIII.1937. — Coll. HACKARS.

Crocidura sp.

 N° 474, \circ Capturée à Kabara (alt. 3.200), le 17.III.1937 et conservée en alcool. (J.-P. HARROY.)

Cette petite musaraigne a environ 10 cm. de longueur totale, la queue seule mesurant 4,5 cm. Son pelage est très foncé, devenant plus clair autour de la bouche et sur le ventre.

⁽¹⁾ G. Dollman (1915, p. 568) caractérise ainsi cette sous-espèce: « Dorsal surface a rich chocolate colour (« light seal-brown ») mixed with a « vandyke-brown »...; flanks scarcely lighter than back. Underparts slate-grey strongly suffused with russet... ».

⁽²⁾ Si les systématiciens modernes attachaient un peu plus d'importance aux conditions dans lesquelles ils trouvent les animaux, certes ils auraient moins souvent l'occasion d'attacher leurs noms à des prétendues « espèces nouvelles », mais nous en saurions davantage en ce qui concerne la vie des bêtes.

⁽³⁾ Caractère invoqué par Dollman (1915-1916) pour distinguer Crocidura maurisca.

En l'absence de matériel de comparaison et étant donnée l'insuffisance de la « clé » faite par Dollman (1915-1916) pour la détermination des espèces africaines du genre *Crocidura*, je ne risque pas de préciser à quelle espèce devrait être rapporté ce spécimen, nettement différent des deux autres espèces représentées dans la collection. Toutefois, je dois noter que ce spécimen ressemble à celui que, dans mon travail de 1938, j'avais désigné à tort sous le nom de *Crocidura nanilla* Thomas.

Famille CHRYSOCHLORIDAE

Chrysochloris stuhlmanni Matschie, 1894.

(Sitzb. Ges. naturf. Freunde, Berlin, p. 123.)

Chlorotalpa stuhlmanni G. M. Allen, 1939 (1).

Nom vernaculaire (près du lac Kivu) : « Mutshuratshura » (2). (Fig. 20, h.)

Je n'ai pas eu l'occasion de capturer des « Taupes dorées », mais le Conservateur du Parc National Albert, M. le colonel R. Hoier a demandé à des indigènes d'en capturer des spécimens; les trois exemplaires suivants (peaux et crânes) me sont parvenus après mon retour en Belgique :

$$\begin{array}{c|c}
N^{\circ} & 716, & Q \\
N^{\circ} & 652, & \emptyset \\
N^{\circ} & 653, & Q
\end{array}$$
Kibumba (alt. 2.000 m.), 1939.

M. V. Van Straelen, Président de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, a apporté de son voyage au Congo en 1938 deux spécimens de cette espèce, provenant de Yangambi (sur le fleuve Congo) et conservés en alcool. La localité citée présente une indication intéressante concernant la distribution géographique de l'espèce qu'on voit ainsi répandue, dans le Nord-Est du Congo Belge, depuis le Ruwenzori jusqu'au fleuve Congo.

⁽¹⁾ Le genre Chlorotalpa a été introduit par Roberts (1924); il mérite à peine qu'on lui attribue la valeur d'un sous-genre comme, d'ailleurs, la plupart des genres en lesquels on a réparti actuellement les Chrysochloridae. [Ceci n'est pas le point de vuede L. Forcart (1942) qui introduit encore un sous-genre nouveau dans cette famille. L

⁽²⁾ Suivant R. HOIER.

PHOLIDOTA

Famille MANIDAE

Manis (Phataginus) tricuspis Rafinesque, 1820.

(Ann. Gén. Sci. Phys. de Bruxelles, VII, p. 214.) Nom vernaculaire (au Kivu) : « Nkaka ».

N° 548, Q (adulte). Lubero (alt. 2.000 m.), date de capture inconnue (le spécimen a été conservé entier en formol jusqu'à mon arrivée à Lubero). (M. Bribosia, administrateur territorial à Lubero.) 13.V.1938. [Peau et crâne (incomplet).]

Longueur du corps avec la tête : 24 cm.; longueur de la queue : 29,5 cm.; longueur totale : 53,5 cm.

Nombre de rangées transversales d'écailles : tête : 9; corps : 19; queue : 40; la rangée longitudinale médiane du côté dorsal de la queue se termine à la 31° rangée transversale; du côté ventral de la queue, la rangée longitudinale compte environ 37 écailles.

CARNIVORA

Les deux séries de Carnivores, les Herpestoidea et les Arctoidea (1) montrent une différenciation à certains égards analogue. Ceci ressort le mieux lorsqu'on tourne ,le regard vers les animaux du type coureur digitigrade qu'ont élaboré les deux séries. En effet, l'Hyène, appartenant à la première des séries citées, et le Lycaon, faisant partie de la seconde, se ressemblent à première vue à tel point que l'une fut rapportée par CH. Linné au groupe des « Chiens » et désignée « Canis hyaena », tandis que l'autre avait été pris par Temminck pour une espèce d'Hyènes et appelé « Hyaena picta ». D'autre part, les Viverridae, parmi lesquels il existe des genres plantigrades et omnivores, constituent, en quelque sorte, la contre-partie des Ursidae, tandis qu'aux Felidae, exclusivement carnassiers et dont la majorité sont les plus arboricoles des Carnivora, correspondent les Mustelidae, les plus sanguinaires des Arctoïdes et souvent des excellents grimpeurs.

Il existe cependant parmi les *Arctoidea* des formes qui semblent présenter des traits d'union avec les *Herpestoidea*; ainsi, le genre asiatique *Ailurus* permet d'entrevoir la possibilité de jeter un pont au-dessus de l'abîme qui, au point de vue morphologique, sépare l'Ours et le Chat (2).

Si les *Ursidae*, les plus primitifs des Carnivores au point de vue d'une quantité de caractères structuraux (3), font défaut au Congo, par contre la famille qui présente l'expression extrême de la tendance évolutive vers le type du Carnassier parfait, les *Felidae* ne sont nulle part représentés d'une façon aussi abondante que dans ce pays. Etant donné qu'il en est de même pour les *Viverridae* et que les Hyènes y complètent la série des *Herpestoidea*, le Congo Belge se présente comme le lieu spécialement indiqué pour l'étude de cette subdivision de l'ordre des Carnivores. Afin de rassembler déjà au moins quelques éléments pour les recherches de systématique ultérieures, les images de crânes de divers genres de ce groupe sont reproduites dans ce chapitre (4).

⁽¹⁾ Au point de vue de relations génétiques, pour autant que celles-ci soient suggérées par la structure et les phénomènes vitaux, il est plus exact de rapporter aussi aux *Arctoidea* les Pinnipèdes (comme le faisait H. Winge, 1895), que de diviser les *Carnivora* en *Fissipedia* et *Pinnipedia*, bien que cette subdivision soit consacrée par une autorité telle que Max Weber (1928).

⁽²⁾ Le Panda (Ailurus fulgens) de l'Himalaya et son congénère le Panda-géant (Ailuropus melanoleucus) du Thibet, semblent mériter, à cause de leur structure spéciale, d'être séparés des Procyonidae qui sont américains, et d'être considérés comme constituant une famille à part, celle des Ailuridae (TROUESSART, 1904, les classait comme une sous-famille des Ursidae). Le Potos (seu Cercoleptes) pourrait être, me semble-t-il, un représentant américain des Ailuridae, plutôt qu'un membre de la famille des Procyonidae.

⁽³⁾ Dents mâchelières du type plus ou moins bunodonte, conformément au régime plutôt omnivore; extrémités plantigrades; capacité de locomotion bipède conservée; etc.

⁽⁴⁾ Pour la plupart de ces figures, l'ouvrage de J. A. Allen (1923) présentait des modèles excellents.

Famille FELIDAE

Depuis la classification proposée par N. SEVERTZOW (1858), la systématique de cette famille a fait peu de progrès. Il reste, toutefois, acquis que les Félidés présentent beaucoup de *genres* qui, bien qu'unis par une série de caractères qui les distinguent immédiatement de tous les autres Carnivores, sont bien différents les uns des autres. Le groupement de ces genres en trois sous-familles, proposé par Pocock (1917), est morphologiquement bien fondé:

La sous-famille Acinonychinae, qui ne comprend que le Guépard (Acinonyx), se caractérise par des griffes presque non rétractiles, non pourvues d'une gaine cutanée pour les recevoir, et par l'hyoïde normalement ossifié.

Les deux autres sous-familles ont des griffes rétractiles et qui viennent se loger dans une gaine cutanée; mais tandis que les *Felinae* ont, comme le Guépard, un hyoïde normal, celui des *Pantherinae* n'est ossifié qu'en partie.

Il semble cependant que cette subdivision soit insuffisante et que chez les Felinae il y ait moyen de trouver suffisamment de caractères importants pour subdiviser cette sous-famille en plusieurs groupes. Le premier de ces groupes serait celui qui comprendrait les diverses espèces du genre Lynx et le genre Caracal. Le Serval (genre Leptailurus) serait, sinon à rapporter au même groupe, tout au moins à lui rapprocher, cemme présentant à lui seul un groupe particulier. Ces deux groupes comprendraient les Félins brachyures. Les Félins unicolores (« Feles unicolores » MATSCHIE, 1895), c'est-à-dire au pelage non tacheté à l'état adulte, le Puma et le Jaguarundi (avec la phase de coloration prise pour une autre espèce et appelée Eyra), de l'Amérique, et le Profelis aurata (dimorphique lui aussi), de l'Afrique, constitueraient également un groupe à part, caractérisé, en outre du pelage, par la petitesse relative de la tête, la leurdeur des pattes et la queue comparativement longue. Le genre Felis constituerait alors le groupe comprenant le Chat domestique, le Chat de Libye qui représente la souche dont provient le premier, ainsi que, probablement, le Manul, et le Felis sylvestris (Chat sauvage d'Europe).

Leo leo massaicus (NEUMANN).

Felis leo massaicus Neumann, 1900.

Nom vernaculaire: « Simba » en Kiswahili.

Les quatre spécimens rapportés ont été tirés aux lieux et dates suivantes :

- Nº 264, & Plaine de la Rwindi (alt. 1.000 m.), 11.II.1938. (E. H.)
- Nº 292, & Entre Bitshumbi et la rivière Rwindi, 5.III.1938.
- N° 293, ♀ N'ayant pas atteint la taille adulte. Entre Bitshumbi et la rivière Rwindi, 5.III.1938. (E. H.)
- N° 296, & Près de Bitshumbi, 7.III.1938. (E. H.)

Ces spécimens sont représentés dans la collection par leurs peaux et leurs crânes; de plus, le pénis du n° 264 a été conservé au formol.

J. A. Allen (1924, p. 220) dit que les différences bien marquées, aussi bien extérieures que craniales, qui opposent le Lion à tous les autres Félins, sont trop connues pour devoir être récapitulées. D'autre part, le regretté Proff M. Boule a fait une étude approfondie des différences craniologiques entre les deux plus grands des félins, le Lion et le Tigre, en rapport avec la question des Lions fossiles (1). Concernant la distinction de ces deux genres, je voudrais ajouter ici les détails suivants:

Le garrot du Lion est plus élevé et le cou plus court que chez le Tigre, ce qui détermine, chez le premier, un port de la tête qui n'est pas habituel chez le second : le Tigre de même que le Léopard, la tient généralement penchée plus bas que le garrot. Notons aussi que le Lion a le ventre rentré, alors que chez le Tigre la ligne du ventre passe plus bas que la ligne du thorax. Cette différence de deux silhouttes est importante non seulement du point de vue artistique, mais aussi éthologique, comme j'espère avoir l'occasion de le démontrer plus tard.

La figure 9 de la Planche V ci-après permet de voir la particularité de l'aspect général du Lion qui fait songer au Guépard (*Acinonyx*), animal de savane par excellence, tout comme le Lion, alors que le Tigre et le Léopard sont des animaux forestiers et le second est même, peut-être, dans une mesure prépondérante, arboricole (2).

D'autre part, la crînière du Lion mâle s'étend souvent jusqu'au milieu du dos, et, chez certaines races éteintes de Lions, même jusqu'à la queue (³); ceci fait songer à la crête de longs poils formant une espèce de crinière chez le Guépard, surtout remarquable quand celui-ci est très jeune et quand cette crinière diffère du restant du pelage par la couleur. Chez les races récentes de Lions, une inversion de poils, sur la partie postérieure du dos où ils se rebroussent dans la direction de la tête. semble s'être établie pour contrecarrer la propagation de la crinière jusqu'à la queue. Chez tous les Lions que j'ai eu l'occasion de voir vivants ou dont j'ai pu examiner des peaux, j'ai toujours vu commencer ce rebroussement de poils à partir d'un « épi » situé près de la région sacrée du dos; je retrouve encore ce tourbillon (« épi ») et cette inversion chez les quatre spécimens faisant partie de la collection ici décrite. Or, ni le Tigre, ni le Léopard ne présentent ce caractère de pelage; de même ils n'ont pas de petite griffe, cachée dans une touffe de crins au bout de la queue, caractère propre au Lion mâle (4).

Il ne me semble pas qu'on puisse actuellement distinguer plus d'une espèce du genre Leo, sauf, peut-être, si les différences entre les Lions d'Afrique et les Lions qui se sont encore conservés dans une région de l'Inde s'avéraient suffisamment importantes pour attribuer à ces derniers la valeur d'une espèce (Leo goojratensis), différente de celle vivant en Afrique.

Quant aux Lions africains, il est certain qu'il doit y avoir des différences assez marquées entre les Lions qu'on trouve en Algérie [Leo leo leo (LINNÉ), le Lion de l'Atlas ou de Barbarie] et ceux qu'on trouve dans la colonie du Cap, appelés Leo leo capensis (FISCHER) seu Leo leo melanochaitus (H. SMITH), ainsi qu'entre ceux qui vivent dans le Sénégal — Leo leo senegalensis (MEYER) — et ceux de l'Est de l'Afrique.

^{(1) 1906.} Voir aussi: Haltenorth (1936), Jaekel (1927), Riabinin (1919).

⁽²⁾ Ceci n'exclut pas que le Tigre, et parfois même le Lion, grimpent sur de grosses branches d'arbres pas trop éloignées du sol.

⁽³⁾ Voir O. JAEKEL, 1927.

⁽⁴⁾ En marchant, le Lion porte le bout de la queue recourbé vers le haut comme s'il voulait éviter que la touffe terminale de celle-ci ne s'use (voir Pl. III, fig. 6).

Mais lorsqu'on prétend que les Lions vivant respectivement :

Leo leo azandicus J. A. Allen — dans l'Uele, Leo leo nyanzae (HELLER) — à l'Ouest du lac Victoria, Leo leo hollisteri J. A. Allen — à l'Ouest de ce lac, Leo leo massaicus (Neumann) — au Sud du même lac, Leo leo bleyenberghi (Lönnberg) — au Katanga.

présentent des sous-espèces distinctes, il est certain qu'on est en présence d'exagérations de systématiciens qui ne se rendent pas compte de la vie des bêtes, ni du jeu complexe des facteurs de l'hérédité et de la variabilité individuelle (¹). Je suis loin de vouloir refuser à ces noms la valeur de ceux de races différentes, mais il faudrait encore que chaque spécimen provenant d'une région ait les caractères qu'on attribue à la race prétendue propre à cette région.

Parmi les cinq noms cités, celui de Leo leo massaicus est le plus ancien; d'autre part, l'habitat qu'on attribue à cette variété voisine avec la frontière orientale du Kivu, alors que l'habitat du Leo leo azandicus se trouve au Nord et celui de Leo leo bleyenberghi au Sud de ce pays. Ces raisons me font accepter provisoirement le nom de Leo leo massaicus pour désigner les spécimens de cette collection, mais plutôt dans le sens d'un nom de sousespèce qui embrasse toutes les variétés qu'on peut rencontrer dans la région allant de la côte de l'océan Indien jusque dans l'Uele, le Kivu et le Katanga, et non dans le sens d'un nom de race propre au Kivu (²).

Parmi les Lions qui vivent dans le Parc National Albert on distingue deux types extrêmes, entre lesquels on trouve cependant des intermédiaires :

- a) le Lion à crinière faiblement développée, limitée au cou, de couleur fauve comme le restant du pelage et constituée de crins jaunes auxquels sont mêlés des crins noirâtres beaucoup moins nombreux que les premiers; le bout de la queue est garni d'une touffe de forme sphérique et de couleur brun-marron; à ce type appartient le n° 296 de la collection (pl. IV, fig. 1);
- b) le Lion à crinière foncée, composée de crins jaunes, marron et noirs, et qui continue en arrière jusque derrière le garrot; des touffes foncées se trouvent aux coudes; la touffe à l'extrémité de la queue est en forme de pinceau de longs crins noirs; le n° 264 de la collection (pl. IV, fig. 2), ainsi que le n° 292 sont des représentants de ce type.

⁽¹⁾ Il arrive que des Lions d'une région voisine pénètrent dans l'aire habitée déjà par une autre bande de Lions. Si les intrus ne sont pas immédiatement chassés du territoire de chasse par les anciens détenteurs de celui-ci, des rapprochements de sexes peuvent se produire et il y a alors apport de « sang nouveau » dans le « cheptel » du territoire donné. Avec ce « nouveau sang » sont introduits alors évidemment des caractères de la race vivant dans la région voisine.

⁽²⁾ La préférence que je donne au nom « massaicus » est justifiée aussi par le fait que J. A. Allen (op. cit., p. 226) dit que la variété qu'il a appelée *Leo leo azandicus* ne diffère pas, par la taille, de la variété appelée *Leo leo nyanzae* qui, à son tour, ne peut être différenciée d'après ce critère de la variété *Leo leo massaicus*.

Les crânes (voir les fig. 21 et 22 ci-après) de ces trois mâles mesurent :

| | Longueur maxima. | Largeur zygomatique. |
|--------|------------------|----------------------|
| | — | |
| Nº 296 | 35,0 cm. | 23,3 cm. |
| Nº 292 | 35,5 cm. | 22,2 cm. |
| Nº 264 | 37,5 cm. | 24,0 cm. |

Le Lion mâle, dont la photographie est reproduite dans l'ouvrage de J. A. Allen et qu'il appelle *Leo leo azandicus*, me paraît se rapprocher du premier type; le Lion mâle de la planche III ci-après appartient au deuxième.

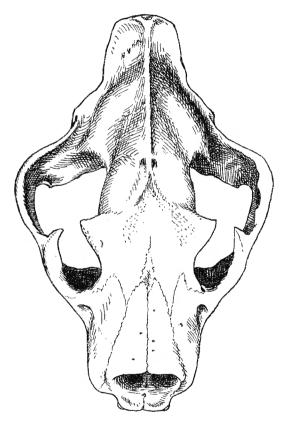


Fig. 21. — Crâne de Lion, vu du dessus.(Environ 1/3 de la grandeur naturelle.)

(Dessin exécuté d'après une photographie reproduite par J. A. Allen, 1924.)

Le n° 296 était particulièrement gras et paraissait plus grand que les n^{os} 264 et 292, bien que sa peau ne mesure pas plus que celle du n° 264 qui avait une longueur totale (mesurée en chair) de 2,82 m.

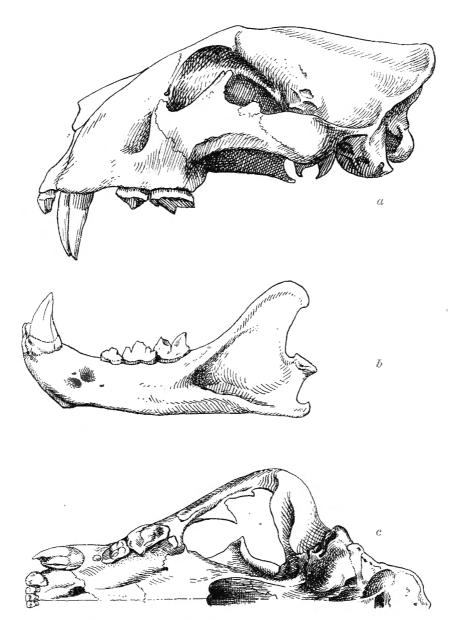


Fig. 22. — Crâne de Lion.

u et b, cràne et mâchoire inférieure, vus de profil; c, moitié du crâne vu d'en dessous. (Environ 1/3 de la grandeur naturelle.)

(Dessins exécutes d'après les photographies reproduites par J. A. Allen, 1924.)

Au point de vue éthologique, il est intéressant de remarquer que les Lions se nourrissent à l'occasion aussi de poisson, suivant les dires des gardes qui les ont observés près du lac Édouard (cf. plus loin le Léopard). Près du lac Kisale (Katanga), M. COIMBRA possédait, en 1937-1938, plusieurs Lions qu'il nourrissait exclusivement avec du poisson pour qu'ils ne soient pas féroces.

Panthera pardus (LINNÉ).

Noms vernaculaires: « Chui » en Kiswahili; « Ingwe » en Kiniaruanda (cfr. « Engoi » « au Congo », suivant Buffon).

Les variétés africaines de cette espèce ont été établies d'après des spécimens types provenant, selon Pocock (1932), des localités suivantes :

Panthera pardus pardus (LINNÉ, 1758). — Égypte (1).

- » panthera (SCHREBER, 1777). Algérie.
- » leopardus (SCHREBER, 1777). Sénégal.
- » reichenowi (Cabrera, 1818). Yoko (au Cameroun).
- » shortridgei Рососк, 1932. Gangongo-Damaraland.
 - » puella Рососк, 1932. Okorosave, Damaraland.
- » melanotica (Gunther, 1885). Grahamstown, Cap.
- » adersi Pocock, 1932. Ile de Zanzibar.
- » suahelica (Neumann, 1900). Lac Manyara, Territoire du Tanganyika.
 - » fortis (Heller, 1913). Plaine de Loita, Kenya.
- » centralis (Lonnberg. 1917). Kabare, lac Edouard.
- » iturensis J. A. Allen, 1923. Niapu, Ituri.
- » ruwenzorii (CAMERANO, 1906). Bujungolo, Ruwenzori.
- » chui (Heller, 1913). Gondokoro, Nord de l'Uganda, et Lado Enclave.
- » adusta (Pocock, 1927). Abyssinie montagneuse.
 - » nanopardus (THOMAS, 1904). Somalie italienne.
- » brockmani Рососк, 1932. Somalie italienne.
 - » antinorii (DE BEAUX, 1923). Keren, en Érythrée.
- » jarvisi Рососк, 1932. Presqu'île de Sinaï.

Dans sa révision des Léopards de l'Afrique, Pocock (1932) considère les variétés « suahelica » et « fortis » comme synonymes de Panthera pardus fusca (MEYER, 1794), dont la localité type est le Bengale et dont l'habitat comprend l'Inde entière et l'île de Ceylan. Cette identification me paraît fortement sujette à caution, étant donné l'énorme espace qui sépare les habitats des deux premières variétés de celui de la troisième.

⁽¹⁾ Le Léopard ne vit plus actuellement en Egypte même, mais il existe encore dans le Soudan Anglo-Egyptien. Il a été connu et figuré par les anciens Egyptiens et il me paraît tout indiqué de conserver comme localité-type pour la variété *Panthera pardus pardus*, l'Egypte et non, comme le fait J. A. Allen (1924, p. 252), l'Algérie, qui est la localité type de la variété *Panthera pardus panthera* (que J. A. Allen considère comme simple synonyme de *Panthera pardus pardus*).

Par contre, il ne semble pas impossible que *Panthera pardus nimr* (EHRENBERG, 1832) et *P. p. antinorii* soient synonymes l'un de l'autre, comme le prétend Pocock; mais dans ce cas la loi de priorité imposerait l'application au Léopard de l'Erythrée du premier de ces noms. Ne considérant pas cette identité comme prouvée, je garde provisoirement pour le Léopard de l'Erythrée le second nom.

Ainsi il y aurait en Afrique 19 variétés de Léopards (¹) et de ce nombre 5 vivraient dans les régions voisines du Parc National Albert (les variétés désignées par les noms : iturensis, ruwenzorii, chui, fortis, suahelica) et une dans le Parc même (centralis).

Remarquons que Buffon (1761, *Hist. Nat.*, IX, p. 154) disait que le Léopard du Sénégal était plus petit que la « Panthère » de la Barbarie (c'està-dire de l'Algérie); il attribuait au premier comme habitat le Sénégal et la Guinée et supposait que c'est le même animal qu'on appelle « Engoi » au Congo.

Il en est de même pour les Léopards des régions voisines du Parc National Albert où la variété *Panthera pardus chui* est, suivant J. A. Allen, plus grande que la variété *Panthera pardus iturensis*.

Si l'on exclut provisoirement de la liste des variétés africaines de Léopards celles désignées par les noms : adersi, propre à l'île Zanzibar, et antinorii, nanopardus et puella, comme représentant le type « pygmée » de Pocock (1932, op. cit.), ainsi que jarvisi (du Sinaï) qui par son habitat pourrait avoir plus d'affinités génétiques avec la variété de l'Arabie (nimr), on se trouve alors en présence de deux groupes de variétés correspondant aux deux des cinq types que Pocock distingue d'après la couleur du pelage; notamment :

I. — Type de la savane : « inhabiting scrub or bush country »; au pelage « yellowish tawny ».

A ce type doivent être rapportées, suivant Pocock, les variété désignées par les noms (2): suahelica, fortis, shortridgei. Je crois possible d'ajouter à ces variétés aussi celle désignée par le nom chui.

Il n'est pas exclu qu'au type dit des savanes se rapportent les variétés appelées brockmani, pardus et panthera.

II. — Type de la forêt : habitant « the tropical rain-forest area of West Africa »; remarquons que la grande forêt équatoriale s'étend jusque dans l'Uele et que des îlots détachés tout récemment de cette forêt se trouvent au Kivu.

⁽¹) Si l'on considère la presqu'île de Sinaï comme faisant partie de l'Afrique et 18 si on la rapporte à l'Arabie.

 $^(^2)$ Comme il a déjà été dit, POCOCK réunit les variétés appelées suahelica et fortis sous un seul nom (nimr). La variété appelée melanotica (de la colonie du Cap) ne peut être prise en considération puisqu'elle a été établie d'après un spécimen mélanistique.

Le pelage propre à ce type est « dusky », cependant « not so dark as the mountain type » et « noticeably less richly tinted » que chez le type de savanes.

Pocock rapporte à ce type une seule variété : leopardus, mais je crois devoir rapporter aussi la variété iturensis.

Un troisième type, que Pocock désigne comme celui des *montagnes*, aurait le pelage « very dark tawny brown or deep olivaceous greyish » et comprend les races appelées *ruwenzorii* et *adusta*.

Il est possible que ce troisième type se rapproche plus du type de la savane (voir J. A. Allen, cité plus loin) et qu'on y doit rapporter aussi la variété centralis.

Ainsi il y aurait un type de taille, en règle générale, plus grande et au pelage plus clair dans la savane, et un second type, de taille plus faible et au pelage plus foncé, dans la forêt. Seule la variété appelée reichenowi et que Pocock rapporte au type de savanes, s'oppose à une délimitation nette des zones d'habitat du groupe I et du groupe II ci-dessus. Mais il est possible qu'une connaissance meilleure des Léopards du Cameroun permettra un jour de les rattacher au groupe forestier.

Le type *désertique* et le groupe *pygmée* que distingue encore Pocock et qui, pour ainsi dire, empiètent l'un sur l'autre (¹), sont sans intérêt pour la région qui nous occupe.

Celle-ci, grâce à des facteurs géologiques et à l'intervention de l'homme (déboisement), représente un lieu de rencontre des espèces adaptées à la savane avec des espèces forestières : les régions abandonnées par le Buffle rouge sont occupées par le Buffle noir et celles délaissées par le Léopard forestier deviennent le domaine du Léopard de savane (2).

Il s'agit maintenant de savoir lesquels des noms de variétés prétendues peuvent être considérés comme désignant des sous-espèces réelles, propres à la région du Parc National Albert.

Le territoire du Parc présentant des paysages très divers, on peut s'attendre à rencontrer, dans le secteur méridional, traversé de l'Est à l'Ouest par la chaîne des volcans Virunga, à flancs couverts de forêts, des Léopards du type forestier. Il en est de même au Nord du Parc pour le secteur de la vallée de la Semliki et du Ruwenzori. Par contre, dans les deux plaines centrales, situées au Sud et au Nord du lac Édouard, on peut s'attendre à trouver des Léopards du type adapté à la savane. Autrement dit, il paraît probable que les Léopards des plaines centrales du Parc seront du type de ceux de l'Uganda, du Kenya et de l'Ouest du Territoire du

⁽¹⁾ Pocock rapporte lui-même la variété appelée nanopardus aux deux groupes.

⁽²⁾ Si la savane est envahie par une forêt secondaire, ce qui serait le phénomène auquel nous assistons, suivant mon estimé collègue J. Lebrun, dans la région du Parc National Albert, le remplacement des espèces animales se produit en sens inverse de celui que je mentionne.

Tanganyika, alors que ceux des régions septentrionales et méridionales du Parc seront du type des Léopards du Sénégal.

- J. A. Allen est, d'ailleurs, également de l'avis qu'il y a, dans le Nord-Est du Congo Belge, deux types de Léopards :
- 1° « one coming from the savannah or bush veldt district of north eastern Belgian Congo » et qu'il désigne par le nom de

Panthera pardus chui (HELLER).

2° « the other from the Ituri Rain Forest district » et pour lequel il introduisait le nom de

Panthera pardus iturensis.

Comme, d'autre part, Allen remarque que la variété désignée par le nom *chui*, de même que celles appelées *centralis* et *ruwenzorii*, proviennent toutes des localités ayant des « faunal affiliations with East Africa », il me paraît logique de les rapporter au groupe de *Panthera pardus suahelica* (Neumann) (¹), tandis que *iturensis* me semble devoir être rapporté au groupe de *Panthera pardus leopardus* (Schreber).

Étant donné que les descriptions de diverses variétés de Léopards fournissent rarement des indications concernant le sexe du spécimen type, l'âge plus ou moins précis de celui-ci et la saison de capture, il me paraît plus prudent de désigner provisoirement les spécimens que j'ai rapportés par le nom spécifique Panthera pardus, sans vouloir préciser la ou les sous-espèces auxquelles on pourrait rapporter ces individus. J'ai cru cependant utile d'indiquer pour deux spécimens de ma collection celle des variétés distinguées jusqu'à présent à laquelle ils devraient être comparés, si ces variétés se révélaient un jour dignes d'être reconnues comme des sous-espèces ou des races géographiques bien délimitées.

Spécimens recueillis :

- N° 303, Crâne d'une femelle prise au piège à Katanda (alt. 1.000 m.) (sur la route Rutshuru-Lubero), V.1937. (J.-P. Harroy.) (Cf. *Panthera pardus leopardus*.) La localité type du *Panthera pardus centralis* est Kabare, sur la même rive du lac.
- N° 463, Peau et crâne d'un mâle adulte, pris au piège le 23 mars 1938 à Kibati (alt. 1.900 m.), au Sud de la chaîne volcanique des Virunga (au pied du volcan Nyiragongo) et au Nord du lac Kivu (pl. V, fig. 20). (Cf. Panthera pardus suahelica.) J'ai également conservé (en alcool) le cœur et le pénis, ainsi que les clavicules de ce spécimen.

⁽¹⁾ Bien que Allen indique que c'est un nom proposé simplement pour remplacer le nom de Felis (Leopardus) nimr, par lequel Matschie (1895, p. 69) désignait le « Steppenleopard » de l'Est africain, je crois utile de le conserver, réservant le nom de nimr pour la variété vivant dans l'Arabie.

N° 538, & N'ayant pas encore atteint la taille définitive; tiré entre Rutshuru et Kisenyi, non loin de Rugari (alt. 2.000 m.), 1.V.1938. (VAN DEN STEEN.) [Peau et crâne.]

Le crâne de ce spécimen a des dimensions qui le rapprochent du n° 303 (sexes différents!); quant au pelage, il diffère du n° 463 et ressemble plus à celui du spécimen que j'ai rapporté du Parc National de la Kagera (n° 193 de ma collection; peau et crâne; sexe inconnu).

N° 555, & (adulte). Plaine de la Semliki, à la lisière de la grande forêt (alt. 850 m.), I.1937. (H. HACKARS.) [Crâne.]

Les proportions des crânes rapportés prouvent nettement qu'il existe au Parc National Albert deux formes de Léopards : une de grande taille et l'autre de taille plus petite, le crâne de la première mesurant environ 50 mm. en plus en longueur et environ 30 mm. en plus en largeur. Ayant complété ma série de crânes par deux spécimens, rapportés de sa mission au Parc National Albert (1933-1935) par M. G. F. de Witte, et par le crâne de Léopard que j'ai rapporté du Parc National de la Kagera, j'ai pu établir deux séries de dimensions, comme suit :

LEOPARDS DE GRANDE TAILLE (cfr. Panthera pardus suahelica):

| | Longueur totale, des intermaxillaires à la crête occipitale. | Largeur zygomatique. |
|---|--|-------------------------------|
| N° 463, of N° 51, (DE WITTE) N° 165, (DE WITTE) Suture frontale présente | 265 mm. 261 mm. 259 mm. | 160 mm. 165 mm. 178 mm. |

LEOPARDS DE PETITE TAILLE (cfr. Panthera pardus leopardus);

| Nº 193, (P. N. Kagera) | 213 mm. | 128 mm. |
|--|---------|---------|
| No 193, (P. N. Kagera) No 538, of suture frontale présente. | 208 mm. | 130 mm. |
| Nº 303, Q, suture frontale n'existe plus | 204 mm. | 129 mm. |
| Nº 555. 7. suture frontale présente | 195 mm. | 122 mm. |

Les deux séries montrent que les plus grands crânes dans chacune d'elles appartenaient à des individus *plus jeunes*.

Le crâne d'un Léopard mâle adulte, mais pas vieux, provenant de l'Uele et que Pocock désigne par le nom de *Panthera pardus chui* appartient nettement au groupe de grande taille, comme le montre la figure 23 reproduite ci-après, redessinée d'après la figure qu'en donne Pocock; la grandeur naturelle de ce crâne est environ de 270 mm. de longueur et de 160 mm. de largeur zygomatique.

Les peaux appartenant à des animaux se rapportant aux deux séries ci-dessus présentent également des dimensions nettement différentes :

| | N° 463 — | N° 538 — |
|---|-------------|-------------|
| Longueur du nez à l'origine de la queue | 1 m. 50 cm. | 1 m. 20 cm. |
| Longueur de la queue | 88 cm. | 85 cm. |
| Longueur totale | 2 m. 38 cm. | 2 m. 05 cm. |
| Hauteur au garrot | _ | 75 cm. |
| Tour de la poitrine (thorax) | (m) | 61 cm. |
| Poids | | 36 kg. |

Au point de vue éthologique il est intéressant de noter que près du lac Édouard (baie de Bitshumbi), le Léopard se nourrit de poissons (voir plus

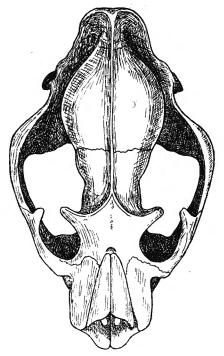


Fig. 23. — Crâne de Léopard de l'Uele, vu du dessus. (Environ 1/3 de la grandeur naturelle.) (D'après Pocock, 1932.)

haut : Lion), en les pêchant près des rives, et probablement aussi sur terre, certains Silurides ayant l'habitude de quitter temporairement l'eau lors de pluies abondantes et de s'écarter parfois de leur élément naturel de plusieurs centaines de mètres en progressant de flaque d'eau en flaque d'eau.

Parmi les animaux terrestres, les Damans, l'Antilope harnachée (*Trage-laphus scriptus*) et les Singes, ainsi que les Pintades, Francolins, Pternistes, etc., constituent la nourriture habituelle des Léopards dans la région de la plaine de lave des volcans Nyamuragira, Rumoka, etc. D'autre part, en dépit de son armure qui semble le rendre inaccessible aux Carnassiers, le Porc-épic (*Hystrix*) n'est pas négligé par le Léopard en tant qu'aliment : des excréments du fauve me l'ont prouvé d'une manière incontestable; j'ai pu, notamment, voir les piquants de Porc-épic, coupés en tronçons de 2 à 3 cm., formant la majeure partie de la masse d'excréments d'un Léopard (¹).

Leptailurus serval (Schreber).

Felis serval Schreber, 1776.

Nom vernaculaire: « Mondo ».

Les_Servals présentent deux modèles de coloration du pelage bien distincts, ce qui a paru à OGILBY (1839) suffisant pour séparer de l'espèce Felis serval SCHREBER celle qu'il appela Felis servalina; cette manière de voir a été acceptée par Pocock (1907) et par J. A. Allen (1924), ainsi que par la plupart des mammalogistes. Je ne puis cependant me déclarer d'accord sur ce point.

Les « Servals », dans le sens des auteurs cités, — Leptailurus serval (Schreber), — ont un pelage orné de taches noires relativement grandes, rondes ou ovales et assez distantes l'une de l'autre, alors que les « Chats servalins », — Leptailurus brachyura (Wagner) (²), — ont un pelage parsemé de nombreuses petites taches.

Au point de vue des dimensions, les deux formes ne diffèrent pas entre elles.

En ce qui concerne l'habitat de ces prétendues espèces différentes, Pocock reconnaissait déjà en 1907 que celles-ci « have been recorded from the same country », mais il lui manquait des preuves convaincantes de ce que les deux formes « are found side by side on the same spot ». Mais J. A. Allen (op cit., p. 272) a déjà la preuve de ce qu'elles vivent dans les mêmes localités. Les spécimens que j'ai rapportés du Parc National Albert le prouvent également (voir plus loin).

La différence du dessin du pelage chez le « Serval proprement dit » et chez le « Chat servalin » me font croire qu'il y a deux modèles (« patterns ») ou dessins de pelage dans une seule espèce — Leptailurus serval — plutôt que deux espèces dans le genre Leptailurus. C'était d'ailleurs aussi le point

⁽¹⁾ Observation faite au Parc National de la Kagera, près de Gabiro, le 17 janvier 1938. Il est intéressant de noter que F. C. Hibben a trouvé que dans le Sud-Ouest des U.S.A. le Puma se nourrit presque exclusivement de Porcs-épics arboricoles (*Erethizon*); dans d'autres régions des Etats-Unis le Puma chasserait principalement les Cervidés, mais *jamais* des Oiseaux (voir KOSMOS, 1940).

⁽²⁾ Voir G. M. Allen, 1939, p. 239 : Felis brachyura a la priorité sur Felis servalina.

de vue de Pocock, tout au moins en 1917, lorsqu'il disait que l'espèce est dimorphique et qu'on aurait trouvé les deux modèles de pelage chez deux jeunes d'une même portée (1).

Bien que J. A. Allen soit de l'avis que le modèle du dessin du pelage ne change pas, en général, chez les espèces et qu'il rappelle à ce propos que Pocock disait lui-même, en 1907, qu'il n'y a pas de raisons pour supposer un dimorphisme (dans le dessin du pelage) chez les Félins, — néanmoins, tout le monde sait que dans une même portée du Chat domestique il peut y avoir des chatons mouchetés, tigrés, unicolores, etc. (²). Je ne vois pas de raisons pour lesquelles on ne pourrait supposer que dans une portée de Serval il y ait différents types de pelage, l'un représentant le modèle de pelage du type « serval », l'autre du type « brachyura » (³).

Encore un argument de J. A. Allen en faveur de la distinction de deux espèces est qu'il n'existerait pas d'intermédiaire entre les deux modèles de pelage. Cependant, si l'on examine les planches de son ouvrage dans l'ordre suivant : n° 71, 67, 68, 72 et 73, on est enclin à croire qu'il doit exister des individus qui rendraient la transition du modèle « serval » au modèle « brachyura », tout à fait insensible. D'autre part, il existe des spécimens qui se rattachent au type de pelage représenté sur la planche 71 de Allen, mais chez lesquels les taches sont considérablement allongées et ont la tendance de fusionner entre elles de façon à former des rubans longitudinaux.

Ainsi, la seule différence entre *Felis serval* et *Felis brachyura* (le dessin du pelage) me paraît insuffisante pour envisager les spécimens représentant ces deux types de pelage comme appartenant à deux espèces différentes.

Les considérations zoogéographiques de Pocock peuvent paraître un peu prématurées, tandis que celles de Lönnberg, citées par J. A. Allen, ne semblent pouvoir se justifier.

Les descriptions de Servals publiées jusqu'ici se rapportent à des spécimens désignés par des noms différents et provenant respectivement des localités suivantes :

- a) Spécimens au pelage du type « Serval proprement dit » (4):

 Leptaiturus serval serval (SCHREBER, 1776)

 [= capensis (FORSTER, 1781)] Cap;
 - " " pococki (Cabrera, 1910) Bords du fleuve Sénégal [=senegatensis (LESSON, 1839)];

⁽¹⁾ Pour infirmer cet argument, J. A. Allen observe que l'appartenance de ces jeunes à une même nichée n'était qu'une supposition.

⁽²⁾ Voir POCOCK, 1907, Proc. Zool. Soc. London, pp. 143-168, pl. VIII-X.

⁽³⁾ Le nombre de deux jeunes par portée me paraît assez habituel pour le Serval (voir plus loin).

⁽⁴⁾ En vue d'une uniformité dans cette liste, dressée principalement d'après l'ouvrage de J. A. Allen (1924), les noms de divers spécimens décrits comme des formes

```
Leptailurus serval togoensis (MATSCHIE, 1893) — Togo, baie de Bismarck, Dahomey

[=lönnberghi (CABRERA, 1910)];

[=niger (LÖNNBERG, 1898)];

> beirae (WROUGHTON, 1910) — Beira, Afrique Orientale Portugaise;

> hindei (WROUGHTON, 1910) — Mashakos, Kenya;

> kempi (WROUGHTON, 1910) — Kirui, mont Elgon, Kenya;

> phillipsi (G. M. ALLEN, 1914) — El Garef, Nil Bleu, Soudan;

> kivuensis (LÖNNBERG, 1920) — Kivu, Est du Congo Belge;

> faradjius J. A. ALLEN, 1924 — Nord-Est du Congo Belge (Uele);

> ferrarii (DE BEAUX, 1924) — Giumbo, Somalie Italienne;

> limpopoensis ROBERTS, 1936 — Rustenburg, Transvaal;

hamiltoni ROBERTS, 1931 — Transvaal;

mababiensis ROBERTS, 1932 — Mababe Flats, Bechuanaland.
```

b) Spécimens au pelage du type « Chat servalin » :

» larseni (THOMAS, 1913) — Nord de l'Angola et Bas-Congo;

» — Sénégal (spécimens se trouvant au British Museum).

Ainsi, les spécimens du second type (« Chat servalin ») « appears to be unrecorded from the greater part of South Africa and British East Africa » (J. A. Allen, 1924, p. 271); par contre, on les connaît dans des endroits voisins de la grande forêt équatoriale (cf. Pocock, 1917).

Les spécimens que j'ai rapportés du Parc National Albert représentent les deux types de pelage :

a) Le type « Leptailurus serval proprement dit »:

Nº 301, Adulte. Rugari (alt. 2.000 m.), I.1938. [Peau.]

N° 353,) Jeunes individus ayant à peu près la moitié de la taille des adultes.

N° 354, Kibati (alt. 1.900 m.), 23.III.1938. [Peaux] (3).

La grandeur égale de ces *deux* peaux permet de supposer qu'elles proviennent de jeunes d'une *même portée*.

 N° 572, σ (adulte). Rugari (alt. 2.000 m.), 23.V.1938. (Van den Steen.) [Peau et crâne.]

différentes, sont cités comme ceux de sous-espèces, bien que je sois certain que quelques-uns d'entre eux seulement pourraient être conservés et encore uniquement pour désigner des races locales.

⁽¹) La localité indiquée n'étant certainement pas le lieu de provenance du spécimen décrit sous le nom de « *liposticta* », celui-ci devrait être rejeté définitivement.

⁽²⁾ J'ai tiré ce spécimen au coucher du soleil entre les buissons d'une mare desséchée et couverte de petites « salades du Nil » (*Pistia*), au moment où il rampait en poursuivant un Francolin (*Francolinus*).

⁽³⁾ La photographie reproduite à la Planche VI, figure 1, est celle d'un jeune Serval femelle, ayant vécu chez moi à Rutshuru, jouissant d'une liberté absolue. Ce spécimen provenait du Ruanda et je l'avais reçu d'un fonctionnaire belge de Kakitumba, M. WALSCHAERTS; celui-ci l'avait élevé, presque dès la naissance et appri-

b) Le type « Leptailurus brachyurus »:

N° 585, ♀ (adulte). Tirée la nuit (en ma présence) près de la plantation de Bunda (au Nord de Rutshuru) (alt. 1.000 m. environ), 29.V.1938. (VAN DEN STEEN.) [Peau et crâne.]

Cette femelle avait deux fœtus, que j'ai conservés en alcool.

2 individus jeunes. Ruwenzori (alt. 1.350 m.), IV.1939. (H. HACKARS) (1).

Les dimensions des crânes des deux femelles adultes sont sensiblement pareilles à celles données pour les crânes de Servals par J. A. Allen (voir aussi les figures 24 et 25 ci-après).

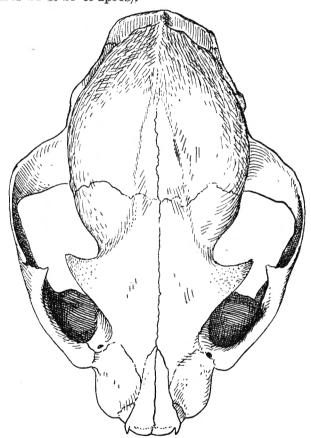


Fig. 24. — Crâne de Serval, vu du dessus. (Environ grandeur naturelle.)

(Dessin exécuté d'après une photographie reproduite par J. A. Allen, 1924)

voisé au point que ce Serval sautait sur ma table et venait se frotter contre ma joue en ronronnant. A l'âge de 9 mois environ cette jeune femelle a disparu, ayant peut-être rencontré un mâle dans la brousse et s'apprêtant à aveir des jeunes.

⁽¹⁾ Collection du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique.

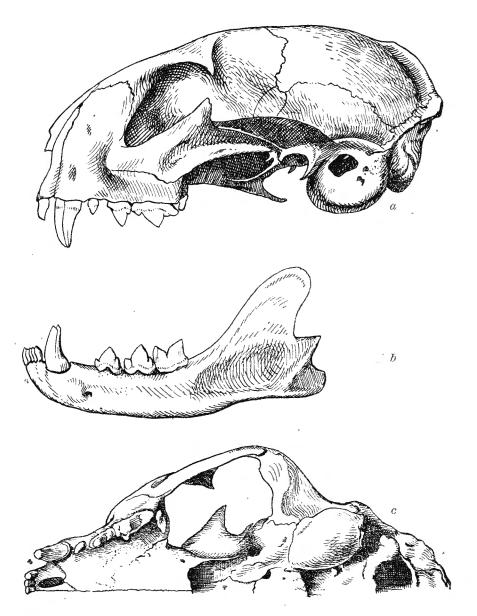


Fig. 25. — Crâne de Serval. a et b, crâne et mâchoire inférieure, vus de profil; c, moitié du crâne vu d'en dessous (Environ grandeur naturelle.)

(Dessins exécutés d'après des photographies reproduites par J. A. Allen, 1924.)

Outre ces spécimens normaux, j'ai aussi rapporté la peau d'un individu présentant un *mélanisme* complet et ayant la taille presque adulte. Cette peau a été achetée en même temps que les peaux n°s 353 et 354. (Il est curieux que les indigènes, en parlant de cette peau, ne disaient pas « Mondo », mais « Imaka ») (¹). Ce spécimen présente le n° 355 de la collection.

Profelis aurata (TEMMINCK).

Felis aurata Temminck, 1827. Felis celidogaster Temminck, 1827. Profelis celidogaster Severtzow, 1858. Felis chrysothrix cottoni Lydekker, 1966.

Je n'ai pas eu la chance de rencontrer cette espèce pendant mon séjour au Parc National Albert, où sa présence est hors de doute, M. G. F. de Witte ayant rapporté une peau de préparation indigène et provenant de Kibati-Munigi (²). Il est possible que le nom vernaculaire « Maka » ou « Imaka » que j'ai entendu à Kibati, se rapporte réellement à cette espèce, comme le croit M. Gyldenstolpe (1928), qui le transcrit « Makka »; mais j'ai entendu également ce nom appliqué à la peau du Serval mélanistique cité plus haut (³).

Le genre *Profelis* présente, à mon avis, un intérêt spécial de parallélisme faunistique très significatif.

Sa coloration et sa structure en font un analogue, en Afrique, des Félins américains du groupe du Puma et du Yaguarundi, tout comme le Léopard est l'analogue du Jaguar, appartenant tout deux, suivant J. A. Allen, à un même genre.

De même que le Puma, le *Profelis* 'se distingue par des pattes très lourdes comparativement à la taille et par la tête relativement petite; d'autre part, de même que le Yaguarundi, il est dimorphique et la « phase » dorée (marron clair) et la « phase » grise avaient été prises d'abord, comme on sait, pour des espèces différentes (4). Un caractère morphologique important distingue le genre *Profelis*: les poils de la nuque sont, sur une zone allant du garrot aux oreilles, dirigés en avant (5).

⁽¹⁾ Je ne pense pas qu'il puisse s'agir d'un jeune spécimen mélanique de *Profelis aurata* (voir plus loin).

⁽²⁾ Voir mon travail de 1938 sur les Mammifères de la « Mission G. F. DE WITTE ». Je profite de l'occasion pour corriger une erreur : le n° 249 de la collection y décrite sous le nom de *Profelis aurata cottoni* est simplement un chat domestique ou un hybride de ce dernier avec le *Felis lybica rubida*.

⁽³⁾ Les indigènes Baniaruanda m'ont parlé d'une bête qu'ils appellent « Umuga », ce nom semblant désigner le *Profelis aurata*. Les indigènes de Kibati prétendent qu'« Imaka » n'est pas un Serval. D'autre part, toutes les peaux de Servals noirs reçues jusqu'ici au Musée du Congo Belge (Tervueren) proviennent de Kibati ou de ses environs.

⁽⁴⁾ TEMMINCK avait appelé la première Felis aurata et la seconde Felis celidogaster

⁽⁵⁾ Le crâne du *Profelis aurata* est représenté dans le travail de R. I. POCOCK (*Proc. Zool. Soc. London*, 1907; p. 661).

Felis lybica rubida Schwann.

Felis ocreata rubida SCHWANN, 1904. Felis lybica rubida G. M. Allen, 1939.

Nom vernaculaire: « Mduro ».

L'espèce Felis lybica Forster (¹) comprend de nombreuses variétés ou races géographiques, dont la plupart sont considérées par les systématiciens contemporains comme des sous-espèces différentes. Les spécimens provenant

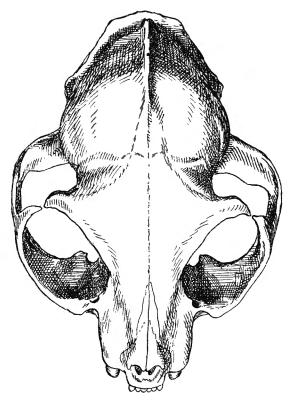


FIG. 26. — Felis lybica rubida, crâne vu du dessus.

(Grandeur naturelle.)

(Dessin original.)

⁽¹) En dépit des arguments de Schwann (1904, p. 422), je n'ose pas croire que Forster (1780) aurait appelé Felis lybica un Chat qu'il aurait su réellement provenir de la Tunisie; pour ce dernier pays, Lataste (1885) a établi la forme Felis cristata, qui, à mon avis, ne doit pas être considérée comme synonyme de Felis lybica, mais comme une sous-espèce de celle-ci. D'autre part, je suis fortement penché à n'envisager le Chaus de l'Egypte (Felis chaus nilotica) que comme une des races de Felis lybica.

de la région du Parc National Albert sont généralement rapportés à la variété Felis lybica rubida, qui doit être en parenté très étroite avec la variété Felis lybica ugandae, de taille un peu plus grande. Concernant la différence entre Felis lybica ugandae et Felis lybica rubida, nous avons

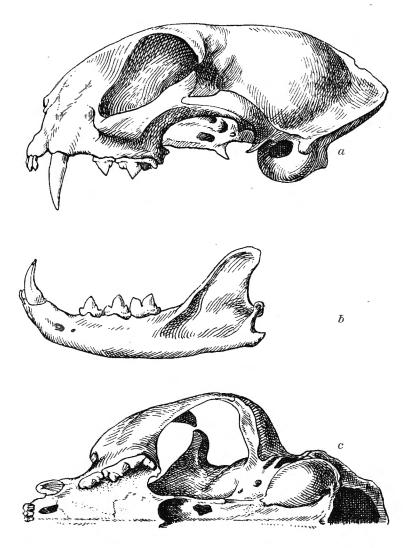


FIG. 27. — Felis lybica rubida.

a et b, crâne et mâchoire inférieure, vus de profil; c, moitié du crâne vu d'en dessous (Grandeur naturelle.)

(Dessin original.)

les indications de J. A. Allen (1924); les crânes de spécimens mâles de ces deux « sous-espèces » mesurent :

Felis lybica ugandae. Felis lybica rubida.

Longueur maxima 102 mm. 90,4-82,7 mm. Largeur zygomatique 67,3 mm. 62,5-56,5 mm.

Les crânes des mâles que j'ai rapportés mesurent cependant environ 100 mm. de longueur et 70 mm. de largeur (voir les fig. 26 et 27).

Au point de vue du pelage, les deux variétés citées différeraient, suivant Schwann (1904), comme suit :

Felis lybica ugandae: « No fulvous suffusion on the sides, no spots on the flanks »;

Felis lybica rubida (1): « Sides and limbs suffused with fulvous, well-marked brown spots on the flanks ».

Les peaux que j'ai rapportées du Parc National Albert oscillent entre ces deux types de pelage. La question se complique du fait que J. A. Allen (1924, p. 277) reconnaît deux « phases » de coloration du pelage propres aux spécimens de Felis lybica rubida provenant de l'Uele: une « phase » grise et une autre roussâtre. Dans ces conditions, ce n'est que provisoirement que j'applique aux Chats sauvages du Kivu le nom de sous-espèce Felis lybica rubida.

Spécimens recueillis :

N.º 302, Rutshuru (alt. 1.285 m.), II.1938. [Peau.]

N° 304, Q (adultė). Village Kiringa (alt. 1.200 m.), près de Rutshuru, 23.I.1938. [Peau et crâne.]

N° 328, Rugari (alt. 2.000 m.). (R. Hoier.) [Peau.]

N° 360, Kibati (alt. 1.900 m.), III.1938. [Peau.]

Nº 364, Rutshuru, III.1938. [Peau et crâne.]

N° 466, ♀ (jeune). Rutshuru, 28.III.1938. [Peau et crâne.]

Nº 473, of (adulte). Rutshuru, 3.IV.1938. [Peau et crâne.]

N° 491, of (adulte). Rutshuru, 1.V.1938. [Peau et crâne.]

Nº 493, Q (jeune). Rutshuru, 7.IV.1938. [Peau et crâne (brisé).]

N° 554, (adulte). Plaine de la Semliki (alt. 900-600 m.), I.1938. (H. HACKARS.)

N° 587, & (adulte). Individu tiré la nuit près de Rugari (alt. 2.000 m.), sur la route Rutshuru-Kisenyi, 30.V.1938. (VAN DEN STEEN.) [Peau et crâne.]

Nº 596, & (adulte). Rutshuru, 2.VI.1939. [Peau et crâne.]

Adulte, Mutwanga (aft. 1.200 m.), VIII.1937. [Peau et crâne.] — Coll. HACKARS.

Q (jeune). Mutwanga, III.1937. [Peau et crâne.] — Coll. HACKARS.

⁽¹⁾ La seule sous-espèce présentant ces caractères, à en croire l'auteur cité.

Le Chat sauvage se croise, au Kivu, avec le Chat domestique que certains Européens ont la malheureuse idée d'amener dans le pays. C'est peut-être à des croisements dans une des générations précédentes que certains spécimens du « Mduro » doivent leurs pattes blanches, comme les a le spécimen n° 302, plutôt qu'à un albinisme partiel se produisant accidentellement dans une lignée pure de l'espèce sauvage.

Felis catus Linné (1).

Le Chat domestique, introduit par les Européens, se reproduit aisément au Kivu et, redevenant sauvage, se croise avec le *Felis lybica rubida*. Pour la comparaison avec des Chats-harets d'Europe, j'ai ramené deux crânes de Chats-vagabonds pris au hasard au piège et dont m'a fait don M. J.-P. HARROY.

 $\left. \begin{array}{cccc} N^{\circ} & 2, & \\ N^{\circ} & 3, & Q \end{array} \right\}$ Capturés à Rutshuru (alt. 1.285 m.), en 1937.

Famille VIVERRIDAE

Cette famille est représentée en Afrique par une quantité de genres qui, si l'on ne tient pas compte de ceux qui vivent sur l'île de Madagascar, peuvent être répartis en deux groupes : les *Viverrinae*, comprenant les Civettes, Genettes, etc., et les *Herpestinae* ou Mangoustes. Dans l'ouvrage de Max Weber (1928) les caractères suivants sont invoqués pour décrire sommairement les deux sous-familles :

| | Viverrinae. | Herpestinae. |
|------------------------|--|---|
| Animaux terrestres (2) | non fouisseurs. | plus ou moins fouisseurs. |
| Nombre de doigts | cinq. | cinq ou quatre, |
| Glandes périnéales | présentes. | n'existant pas. |
| Anus débouchant | à l'extérieur. | dans une poche pourvue d'un sphincter spécial. |
| Pénis avec gland | long. | court. |
| Vulve | éloignée de l'anus. | rapprochée de l'anus. |
| Oreilles | ne pouvant pas se fermer, avec une « bourse ». | pouvant se fermer, sans « bourse ». |
| Caisse tympanique (3) | avec l'entotympanicum situé derrière le tym- pale. | avec le tympale très agrandi. |
| Dentition comprenant | 40 dents (4). | 40 ou 36 dents. |

⁽¹⁾ Il m'est impossible de m'attarder ici sur l'origine africaine de cette espèce. (2) Le geare Nandinia est grimpeur, d'où le nom anglais « the tree Civet». Il a

certains caractères de Carnivores arctoïdes dont je me propose de parler ailleurs.

(3) Elle n'est pas ossifiée chez Nandinia, ce qui oppose ce genre à tous les autres

⁽a) Elle n'est pas ossifiée chez Nandinia, ce qui oppose ce genre à tous les autres Viverridés récents.

⁽⁴⁾ A l'exception de *Nandinia* qui en a 38. Dans « Der Biologe », H EIDMANN (1941) dit que cet animal, à Fernando Po, serait « vorwiegend auf Insektennahrung eingestellt ».

A ces caractères on pourrait ajouter encore, me semble-t-il, la caractéristique suivante :

environ aussi longue que la capsule cérébrale.

nettement plus courte que la capsule cérébrale.

Ainsi, le crâne est du type plus omnivore ou « charognard » chez les Viverrinés, comme il l'est aussi chez les Hyènes et les Canidés, alors que chez les Herpestinés il est du type plus «sanguinaire », de même que chez les Félins et les Mustélidés.

Les genres suivants de Viverridés sont représentés au Congo Belge par des variétés ou sous-espèces appartenant aux espèces respectives :

VIVERRINAE:

Nandinia Gray, 1843 — binotata (Reinwardt, 1830).

Poiana Gray, 1864 (1) — richardsoni (Thomson, 1842).

Genetta Oken, 1816 — servatina Pucheran, 1855;

tigrina (Schreber, 1778);

victoriae Thomas, 1901.

Viverra Linné, 1766 (2) — civetta (Schreber, 1778). Osbornictis J. A. Allen, 1919 — piscivora J. A. Allen, 1919.

HERPESTINAE:

- a) Avec dentition composée de 40 dents:

 Herpestes Illiger, 1811 ichneumon (Linné, 1758).

 Ichneumia Is. Geoffroy, 1835 albicauda (G. Cuvier, 1829).

 Galeriscus Thomas, 1894 nigripes (Pucheran, 1855).

 Xenogale J. A. Allen, 1919 microdon J. A. Allen, 1919.
- b) Avec dentition composée de 36 dents:

 Mungos E. Geoffroy et G. Cuvier, 1795 mungo (Gmelin, 1788).

 Crossarchus F. Cuvier, 1825 alexandri Thomas et Wroughton, 1907.

 Atilax F. Cuvier, 1826 paludinosus (G. Cuvier, 1829).

 Dologale Thomas, 1926 dybowskii (Pousargues, 1893).

 Galerella Gray, 1865 ochracea (Gray, 1848).

 Myonax Thomas, 1928 sanguineus (Rüppell, 1835).

La présence au Congo Belge du genre Rhynchogale Thomas, 1894, de la deuxième sous-famille n'a pas été signalée jusqu'à présent; mais ce genre ayant des représentants dans le Territoire du Tanganyika et au Nyassaland, il semble certain qu'on ne manquera pas, dans un avenir assez proche, de constater son existence aussi au Congo Belge (3). Quant aux genres: Bdeogale PETERS, 1850, une espèce qu'on trouve au Congo et qu'on y rapportait, a été transférée dans le genre Galeriscus; et une espèce du genre Helogale GRAY, 1861, trouvée au Congo, est rapportée actuellement au genre Dologale.

 $^{^{(1)}}$ Max Weber (1928, II, p. 322), rapporte, d'accord avec Pocock, ce genre à la sous-famille des Euplerinae.

⁽²⁾ Il n'y a aucune raison pour désigner la Civette africaine par un nom générique différent de celui de la Civette asiatique et c'est tout au plus si le nom de Civettictis, introduit par Pocock (1915), peut être employé comme celui d'un sous-genre.

⁽³⁾ Au Musée du Congo Belge à Tervueren se trouve une peau de préparation indigène et provenant d'Elisabethville (Katanga), et que le Dr Schouteden croît être celle d'un Rhynchogale (n° 8653 du Registre général du Musée cité).

Des spécimens de toutes les espèces citées dans la liste ci-dessus ont été rapportés par « the American Museum Congo Expedition », étudiés par J. A. Allen et décrits dans son ouvrage de 1924. Certaines de ces espèces sont représentées, dans la collection examinée par cet auteur, par des sous-espèces dont je crois utile de donner ici les noms; ces derniers ont été parfois modifiés, dans l'énumération ci-dessous, conformément aux références de l'ouvrage de G. M. Allen (1939); mais alors les noms employés par J. A. Allen suivent, entre parenthèses, les noms rectifiés.

Poiana richardsonii ochracea THOMAS et WROUGHTON. Genetta servalina bettoni Thomas (=Genetta servalina J. A. ALLEN). Genetta tigrina aequatorialis HEUGLIN (=Genetia pardina fieldiana J. A. ALLEN) (1). Genetta tigrina stuhlmanni MATSCHIE. Viverra civetta congica (CABRERA) (=Civettictis civetta orientalis J. A. ALLEN (nec MATSCHIE). Herpestes ichneumon funestus (OSGOOD). Herpestes ichneumon parvidens (LÖNNBERG). Ichneumia albicauda ibeana (THOMAS). Mungos mungo gothneh (HEUGLIN et FITZINGER). Atilax paludinosus robustus GRAY. Atilax paludinosus macrodon J. A. ALLEN. Dologale dybowskii (POUSARGUES) (=Helogale hirtula robusta J. A. ALLEN).

Ainsi les Viverridés sont représentés dans le Nord-Est du Congo Belge par 19 formes appartenant à 14 genres.

Suivant la liste des Mammifères du Parc National Albert de H. Schouteden (1934-1935), il n'y aurait dans ce Parc que 8 espèces de Viverridés. En rectifiant d'après l'ouvrage de G. M. Allen les noms cités dans ladite liste, nous y trouvons les espèces et sous-espèces suivantes :

Viverra civetta congica, Genetta servalina bettont, Genetta tigrina stuhlmanni, Herpestes ichneumon centralis (2), Ichneumia albicauda, Mungos mungo, Atilax paludinosus rubescens (HOLLISTER, 1912) (3) et Myonax sanguineus ruasae MATSCHIE.

⁽¹⁾ G. M. ALLEN (1939) rapporte la variété fieldiana à l'espèce Genetta tigrina; or, l'habitat de Genetta tigrina fieldiana étant le Gabon, il semble que les spécimens provenant du Nord-Est du Congo Belge doivent être plutôt de la sous-espèce Genetta tigrina equatorialis, dont le spécimen-type provient du Soudan, et que J. A. ALLEN se soit trompé en déterminant les spécimens qu'il étudiait.

⁽²⁾ H. Schouteden cite la sous-espèce Herpestes ichneumon centralis (Lönnberg, 1917), dont la localité-type est Beni, près du Parc National Albert. Herpestes ichneumon parvideus (Lönnberg, 1908) a pour localité-type Mukimbungu, dans le Bas-Congo; Herpestes ichneumon funestus (Osgood, 1910) a été décrit de Naivasha, dans le Kenya.

⁽³⁾ Localité-type: mont Kilimandjaro, dans le Territoire du Tanganyika.

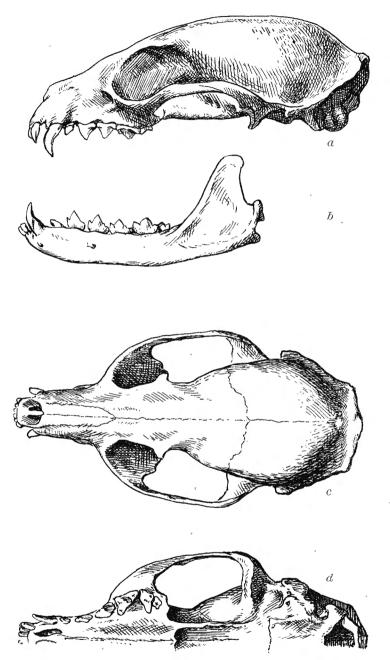


Fig. 28. — Nandinia binotata σ , n'ayant pas atteint la taille définitive. a, crâne vu de profil; b, mâchoire inférieure vue de profil; c, crâne vu du dessus; d, moitié du crâne vu d'en dessous.

(Grandeur naturelle.)

(Dessins originaux.)

Les spécimens de Viverridae que j'ai rapportés du Parc National Albert confirment la présence dans celui-ci de 9 formes.

Nandinia binotata (REINWARDT).

Viverra binotata Reinwardt, 1830. Nandinia binotata Gray, 1865.

Nom vernaculaire: « Mukumbi » (Kiniaruanda; Kihunde). (Fig. 28.)

N° 582, of (adulte). Rutshuru (alt. 1.285 m.), 8.V.1938. [Peau et crâne; pénis fixé au Bouin et conservé en alcool.]

Genetta servalina bettoni THOMAS.

Nom vernaculaire: « Lutoni ». (Fig. 29.)

Spécimens recueillis :

- N° 226, & (adulte). Cratère adventif éteint Shaheru (alt. 2.600 m.) du volcan Nyiragongo, 5.I.1938. [Peau et crâne.]
- N° 529, & (adulte). Plantation de Gandjo (alt. 2.050 m.), près de la limite Nord du secteur du Nyamuragira du Parc National Albert, 23.IV.1938. [Peau et crâne; pénis en alcool.]
- N° 550, Peau d'un spécimen adulte ayant servi de sac à un indigène, auquel elle fût achetée à Alimbongo (alt. 2.250 m.), près de Lubero, 16.V.1938. Les mâchoires qui adhéraient encore à la peau ont pu être retirées et ont été conservées; ces mâchoires prouvent que ce spécimen était adulte.

Les n° 226 et 529 proviennent tous deux du secteur du Nyamuragira du Parc National Albert et de deux localités situées à peu près à la même altitude, qui est aussi celle de la localité aux environs de laquelle a été pris le spécimen n° 550. Dans le Shaheru, ce petit carnassier pourrait être, avec les Chouettes qui vivent sur les arbres du bord du cratère, l'un des destructeurs principaux du Rat (Otomys tropicalis) qui pullule dans la plaine que présente actuellement ce cratère (voir pl. XXX).

Bien que l'habitat de la variété Genetta servalina bettoni s'étende de l'Uele au lac Kivu, les peaux rapportées diffèrent de celles dont les photographies sont reproduites dans l'ouvrage de J. A. Allen (1924, pl. XIV et XV) par les taches nettement plus petites; mais, de même que sur les figures citées, on voit sur les peaux rapportées que les taches allongées sont dues à la fusion de deux taches rondes. C'est, peut-être, un caractère de l'espèce (¹). Quant à la différence citée entre mes spécimens et ceux de

⁽¹⁾ Genetta servalina se distingue d'ailleurs de Genetta tigrina par des taches plus petites.

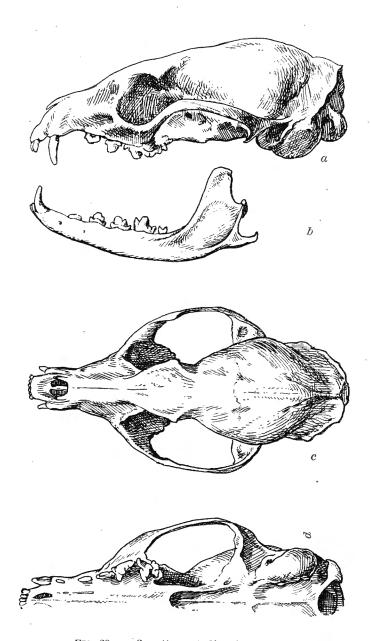


FIG. 29. — Genetta servalina bettoni &.

 $a\,$ crâne vu de profil; b, mâchoire inférieure vue de profil; c, crâne vu du dessus; d, moitié du crâne vu d'en dessous.

(Grandeur naturelle.)

(Dessins originaux.)

J. A. Allen, il me semble possible que celle-ci soit due à la distance assez grande (par rapport à la taille de cet animal) entre les deux régions : celle du Parc National Albert et celle de l'Uele, d'où proviennent les spécimens étudiés par l'auteur cité.

Genetta tigrina stuhlmanni MATSCHIE.

Genetta stuhtmanni Matschie, 1902. Genetta tigrina stuhlmanni SCHWARZ, 1930.

Nom vernaculaire: « Lutoni ».

N° 233, Peau et crâne. Rutshuru (alt. 1.285 m.), 1938 (1). N° 318, ♂ Peau et crâne. Rutshuru, II.1938.

Viverra (Civettictis) civetta congica (CABRERA).

Civettictis civetta orientalis J. A. Allen, 1924. Civettictis civetta congica Cabrera, 1929.

> Nom vernaculaire: « Mpimbi »; « Indende » et « Nkunzu » en Kiniaruanda. (Fig. 30)

N° 327, Peau de préparation indigène. (R. Hoier.)

N° 365, ♀ (non adulte). Rutshuru, 14.III.1938. [Peau et crâne.]

Nº 536, Adulte (sexe?). Kibati (alt. 1.900 m.), IV.1938. [Peau et crâne.]

Nº 721, & Rutshuru, II.1939. (R. Hoier.) [Peau et crâne.]

Herpestes ichneumon centralis Lönnberg.

Noms vernaculaires: « Buhunga » en Kihunde (Bahunde); « Umuyongwe » ou « Muderere » en Kiniaruanda. (Fig. 31.)

N° 326, Rutshuru (alt. 1.285 m.), 10.II.1938.

Nº 362, Kibati (alt. 1.900 m.), 21.III.1938.

Femelles adultes. [Peaux et crânes.]

Nº 472, Rutshuru, 3.IV.1938.

Nº 376, Parc National Albert, III.1938.

Jeune. Mutwanga (alt. 1.200 m.), V.1937. — Coll. HACKARS. [Peau et crâne.]

Pour la forme et les dimensions du crâne de Herpestes ichneumon voir la figure ci-après.

⁽¹⁾ Il n'est pas exclu que Genetta stuhlmanni MATSCHIE ne soit qu'une « phase » de coloration différente de celle que présente le pelage de Genetta aequatorialis HEUGLIN (1866). D'autre part, l'aire de distribution de cette dernière forme allant du Soudan méridional jusqu'au lac Tanganika et la localité-type de Genetta stuhlmanni étant Bukoba, dans le Territoire du Tanganyika, il est possible que ce dernier nom ne présente qu'un synonyme de Genetta aequatorialis. Toutefois, la comparaison des peaux que j'ai rapportées, avec celles qui se trouvent au Musée du Congo Belge, où les deux « sous-espèces » sont représentées par plusieurs spécimens, m'oblige d'appliquer à mes exemplaires le nom ci-dessus (mes spécimens ressemblant plus aux individus désignés sous ce nom par des spécialistes dans la collection de ce Musée).

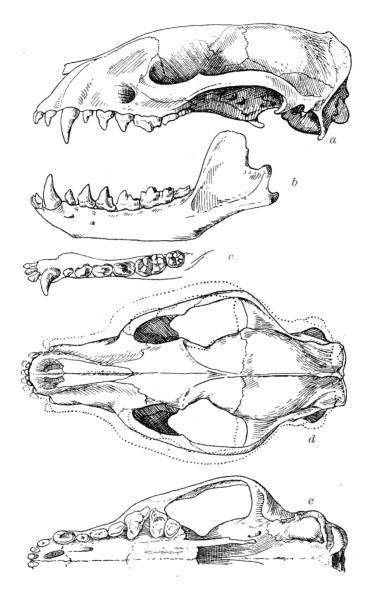


Fig. 30. — Viverra (Civettictis) civetta congica of.

a, crâne vu de profil; b, mâchoire inférieure vue de profil; c, moitié de la mâchoire inférieure vue du dessus; d, crâne vu du dessus; e, moitié du crâne vu d'en dessous.

En d, le pointillé montre le contour du crâne chez un très vieux mâle.

(3/5 de la grandeur naturelle.)

(Dessins exécutés d'après des figures données par J. A. Allen, 1924.)

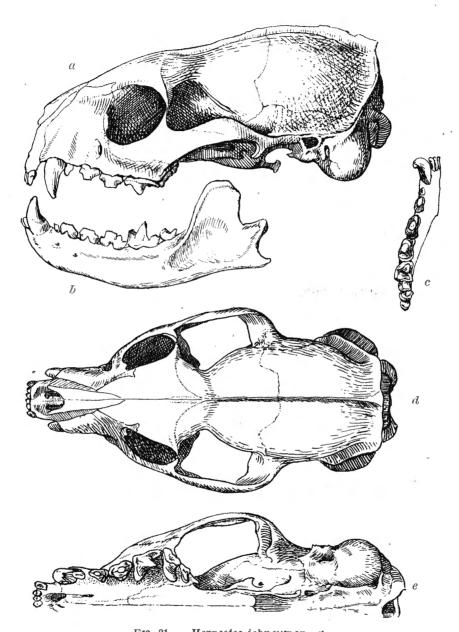


Fig. 31. — Herpestes ichneumon σ .

a et b, crâne et mâchoire inférieure, vus de profil; c, moitié de la mâchoire inférieure (arcade dentaire), vue du dessus; d, crâne vu du dessus; e, moitié du crâne vu d'en dessous.

(Grandeur naturelle.)

(D'après J. A. Allen, 1924; modifié.)

Ichneumia albicauda ibeana (THOMAS).

Herpestes albicaudus ibeanus Thomas, 1904. Iphneumia albicauda ibeana G. M. Allen, 1939.

Nom vernaculaire: «Kitende», Kiniaruanda. (Fig. 32.)

N° 280, ♀ Bitshumbi (alt. 925 m.), 1.III.1938. [Peau.]

L'unique exemplaire de Mangouste à queue blanche que j'ai eu l'occasion de capturer, en posant des pièges sur la rive du lac Édouard, montre que cette forme habite les mêmes endroits que la Grande Mangouste brune (Atilax paludinosus) et il semblerait probable que le poisson constitue une partie importante de son menu.

Mungos mungo gothneh (HEUGLIN et FITZINGER).

Viverra mungo GMELIN, 1788, part.

Mungos mungo E. Geoffroy et G. Cuvier, 1795, part.

Herpestes jascialus Desmarest, 1823, part.

Herpestes gothneh Heuglin et Fitzinger, 1866.

Mungos munga gothneh G. M. Allen, 1939.

Nom vernaculaire: « Ikorwe »; appelé parfois, par confusion aveq l'espèce suivante, « Mukara » (Kiniaruanda). (Fig. 33.)

Spécimens recueillis :

N° 266, & Rwindi (alt. 1.000 m.), 13.II.1938. [Peau et crâne; pénis fixé au Bouin, conservé en alcool.]

N° 294, & Bitshumbi (alt. 925 m.), III.1938. [Peau et crâne.]

Le premier a été pris au piège; le second a été tiré dans une bande d'environ 10 à 15 individus (1).

⁽¹) J'ai également rapporté trois spécimens de Mangoustes zébrées du Parc National de la Kagera (n°s 173, 174 et 175, un mâle et deux femelles) qui ne se distinguent pas des spécimens du Parc National Albert et que je crois, par conséquent, devoir rapporter à la même sous-espèce. La femelle n° 175 avait quatre foetus que j'ai conservés en alcool et qui constituent un document exact concernant le nombre de jeunes par portée chez la Mangouste zébrée.

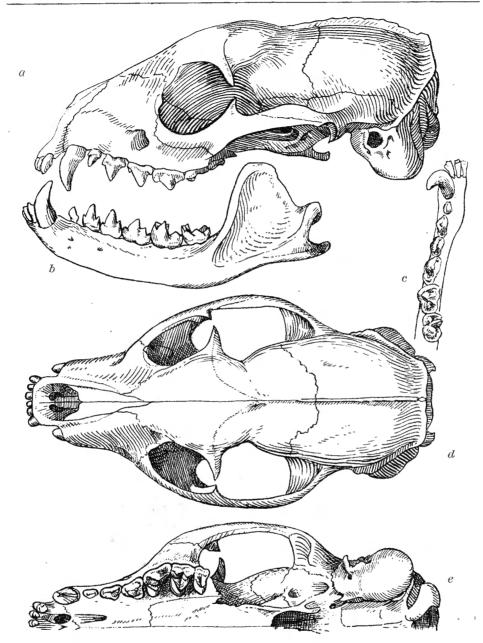


Fig. 32. - Ichneumia albicauda o.

a, crâne vu de profil; b, mâchoire inférieure vue de profil; c, arcade dentaire de la mâchoire inférieure vue du dessus; d, crâne vu du dessus; e, moitié du crâne vu d'en dessous.

(Grandeur naturelle.)

(Dessins exécutés d'après des figures données par J. A. Allen, 1924; modifiés.)

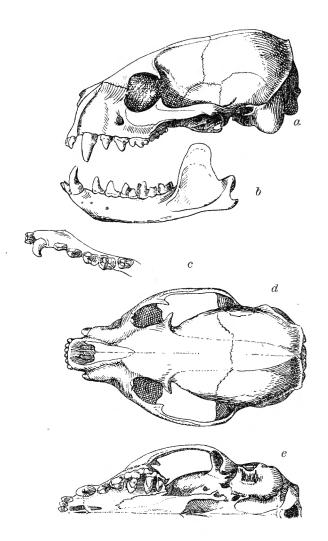


Fig. 33. — Mungos mungo gothneh φ .

a, crâne vu de profil; b, mâchoire inférieure vue de profil; c, moîtié de la mâchoire inférieure (arcade dentaire), vue du dessus; d, crâne vu du dessus; e; moitié du crâne vu d'en dessous.

(Grandeur naturelle.)

(Dessins exécutés d'après des figures données par J. A. ALLEN, 1924; modifiés.)

Atilax paludinosus rubescens (Hollister).

Mungos paludinosus rubescens Hollister, 1912, janvier. Mungos paludinosus mordax Thomas, 1912, décembre. Atilax robustus J. A. Allen, 1924, et A. macrodon J. A. Allen, 1914.

Nom vernaculaire: «Mukara». (Fig. 34.)

Atilax paludinosus robustus GRAY étant connu du Nil Blanc et Atilax paludinosus rubescens du Kilimandjaro (Territoire du Tanganyika), il y a plus de chance pour que les spécimens vivant au Kivu ressemblent plutôt

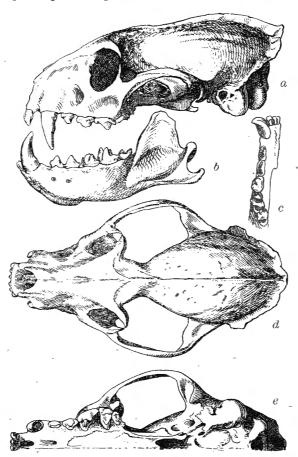


Fig. 34. — Atilax paludinosus rubescens o.

a, crâne vu de profil; b, mâchoire inférieure vue de profil; c. arcade dentaire de la mâchoire inférieure vue du dessus; d, crâne vu du dessus; e, moitié du crâne vu d'en dessous.

(3/5 de la grandeur naturelle.)

(Dessins originaux, inspirés de figures données pour A. macrodon par J. A. ALLEN, 1924.)

à la seconde race qu'à la première. D'autre part, Atilax paludinosus macrodon devrait se rapprocher de Atilax paludinosus robustus, à moins que ce ne soit la même sous-espèce. Toutefois, parmi les spécimens que j'ai rapportés du Parc National Albert, il y en a qui ont les mêmes dimensions et le même pelage que Atilax paludinosus macrodon. N'ayant pas la possibilité de comparer la série rapportée avec des spécimens provenant du Nil Blanc, je le désigne provisoirement par le premier des deux noms appliqués à la race du Territoire du Tanganyika, cette région étant la plus proche de celle du Parc National Albert.

Spécimens recueillis [peaux et crânes]:

Nº 1, of Rutshuru (alt. 1.285 m.), 3.XII.1937. (J.-P. HARROY.)

N° 224, Lulenga (alt. 1.825 m.) (Rugari), I.1938. (R. P. Provost.) [Peau de préparation indigène.]

N° 287, of Bitshumbi (alt. 925 m.), III.1938.

N° 314, ♀ Rutshuru, 20.II.1938.

Nº 315, & Rutshuru, 21.II.1938. [Pénis, fixé au Bouin, conservé en alcool.]

N° 316, ♀ Rutshuru, 25.II.1938.

Nº 367bis, Q Rutshuru, 11.III.1938 (1).

N° 574, of Rivière Fuku, près de Rutshuru (alt. 1.250 m.), 16.V.1938. (Chef NDEZE) (2).

Nº 722, Rutshuru, VIII.1938. (R. HOIER.)

Myonax sanguineus (RÜPPELL).

· Herpestes sanguineus RÜPPELL, 1885 (3).

Noms vernaculaires: «Busisi», «Kayongwe».

N° 357, & Capturé à Kibati (alt. 1.900 m.), 23.III.1938. [Peau et crâne; pénis conservé en alcool.].

La petite Mangouste brune paraît être un modèle réduit du *Atilax palu-dinosus* et je l'avais prise d'abord pour un jeune de cette espèce. Cependant, le crâne a le caractère de celui d'un animal adulte et les molaires sont déjà en place dans les rangées dentaires.

⁽¹⁾ Le nº 367 a été, par erreur, employé deux fois, la première fois pour un spécimen de Claviglis.

⁽²⁾ J'ai également rapporté deux spécimens (n° 618 et 619) de l'espèce Atilax paludinosus du Parc National de la Kagera (Ruanda). Comme ils ne diffèrent pas de spécimens du Parc National Albert, je crois pouvoir les rapporter à la même sousespèce.

⁽³⁾ Le genre Myonax Thomas, 1928, a pour espèce-type le Herpestes gracilis Rüppell, 1835 (de l'Erythrée). G. M. Allen (1939) considère Herpestes gracilis comme une sous-espèce de Herpestes sanguineus qui a été décrit par Rüppell du Kordofan.

Famille HYAENIDAE

Crocuta thomasi CABRERA.

Canis crocuta ERXLEBEN, 1777, part. Crocuta crocuta KAUP, 1828, part. Crocuta thomasi CABRERA, 1914.

Noms vernaculaires: «Fisi », «Bunga », «Buhunga ».

Peaux (à l'exception du n° 311) et crânes des spécimens suivants :

 N° 281, N° 282 of Très jeunes. Bitshumbi (alt. 925 m.), 28.II.1938.

N° 297, & (adulte). Bitshumbi, 4.III.1938. [Pénis conservé en alcool.] (E. H.)

N° 298, Q (adulte). Bitshumbi, 4.III.1938. (E. H.)

N° 311, Crâne d'un individu adulte, tué la veille et trouvé décharné (par ses congénères), 6.III.1938, près du gîte de Bitshumbi. (E. H.)

N° 528, Q Vieille et très grande; prise au piège à Gandjo (alt. 2.050 m.), 22.IV.1938.

N° 540, & Tiré la nuit sur la route Goma-Rutshuru (alt. 2.000 m.), 27.IV.1938. (VAN DEN STEEN.)

Au genre Crocuta doit être rapporté, en outre de l'espèce Crocuta crocuta, aussi l'espèce « Hyaena brunnea Thunberg » (1820) de l'Afrique méridionale. G. M. Allen range à tort cette dernière espèce dans le genre Hyaena, qui comprend une seule espèce : Hyaena hyaena, l'Hyène striée. Concernant la sous-espèce propre à la région du Parc National Albert, les noms suivants ont été donnés à des spécimens provenant respectivement des régions suivantes, voisines de la région qui nous intéresse ici :

Crocuta crocuta habessinica (BLAINVILLE) - Abyssinie, Uganda;

- » germinans (MATSCHIE) Territoire du Tanganyika, Kenya, Nyassaland;
- » fisi Heller Kenya (Nord);
- » * fortis J. A. ALLEN Uele (Faradje);
- » thomasi CABRERA Uganda (Ankole).

Les n°s 528 et 540 me font croire que c'est à la race de l'Uganda qu'appartiennent vraisemblablement les Hyènes vivant dans le Parc National Albert et je fais provisoirement emploi du nom respectif en qualité de nom spécifique.

Il est intéressant de noter que les jeunes (n° 281 et 282) de l'Hyène tachetée ont un pelage brun foncé dépourvu de toute tache, ce qui est aussi le cas pour la *Viverra civetta*, comme on peut le voir dans l'ouvrage de J. A. ALLEN. Cette particularité est en opposition directe avec ce qui a lieu chez les Suidés, les Cervidés et les Tapirs.

La nichée de laquelle proviennent les n° 281 et 282 comprenait trois jeunes.

J'ai eu l'occasion de m'assurer à Bitshumbi que les Hyènes dévorent leurs congénères tués (n° 311).

Famille CANIDAE

Cette famille est représentée au Congo Belge par deux genres : le Lycaon (Lycaon Brookes), de la sous-famille des Cuoninae, et le Chacal (Thos OKEN) du groupe des Loups (« Thooidea » de Huxley) de la sous-famille des Caninae; des représentants du groupe des Renards (« Alopecoidea » de Huxley) de cette seconde sous-famille n'existent pas dans ce pays.

Lycaon pictus lupinus THOMAS, 1902.

Nom vernaculaire: « Ubuseke » (1).

Le Chien-chasseur ou hyénoïde ayant été décrit d'abord, en 1820, de la côte du Mozambique, et un peu plus tard du Cap, ce n'est qu'en 1902 que Thomas décrivait sous le nom ci-dessus la race de ce Canidé propre à la Colonie du Kenya. Cette région étant assez proche de la région du Parc National Albert, il n'y a pas beaucoup de chance de trouver des différences entre les spécimens provenant de ce dernier et ceux du Kenya, surtout lorsqu'on prend en considération que les Lycaons, chassant en meute et à courre, se déplacent vite à des distances importantes.

Bien que je n'aie pas eu la chance de rencontrer des Lycaons au cours de mon séjour au Parc National Albert, leur présence dans celui-ci est attestée par les trois spécimens rapportés par la mission G. F. de Witte et par les photographies de M. E. Hubert reproduites ci-après (voir pl. VII); ces dernières sont les premières qui représentent les Lycaons vivants et en état de liberté naturelle prises au Congo Belge.

La tête du Lycaon ne rappelant que vaguement celle de l'Hyène, l'allure amble dont il se sert parfois n'est pas non plus l'amble caractéristique de l'Hyène, mais bien l'allure de son congénère holarctique, le Loup, qui, lui, est galement un Canidé chassant à courre et en meute.

Genre THOS OKEN, 1816.

Le genre Thos est représenté en Afrique par trois espèces :

Thos aureus (LINNÉ), le Chacal ordinaire, représenté en Afrique (²) par de nombreuses races, dont deux méritent peut-être le rang de sous-espèce : Thos aureus lupaster (HEMPRICH et EHRENBERG), le Chacal d'Égypte (³), dont diverses races vivent en Nubie, dans le Soudan, etc.; et Thos aureus anthus (F. Cuvier), le Chacal du Sénégal et des pays voisins, où il est représenté par des races plus ou moins distinctes l'une de l'autre.

⁽¹⁾ Au Nord du Katanga le Lycaon est appelé « Muponda » suivant M. Hubert.

⁽²⁾ Thos aureus aureus (Linné) est la sous-espèce eurasiatique.

⁽³⁾ C'est le Chacal sacré des anciens Egyptiens, prototype de leur dieu Anubis.

Thos adustus (Sundevall), le Chacal à flancs striés représenté dans l'Est de l'Afrique par des races, élevées par les systématiciens au rang de sous-espèces et habitant respectivement ;

Thos adustus adustus, dans le Sud-Est de l'Afrique, y compris la Rhodésie;

Thos adustus kaffensis (NEUMANN), dans le Sud-Ouest de l'Abyssinie.

Des spécimens de cette espèce, provenant de la Colonie du Kenya, ont été appelés par HELLER par deux noms subspécifiques :

Thos adustus bweha, spécimens de Kisumu;

Thos adustus notatus, spécimens des plaines de Loïta.

Thos mesomelas (Schreber), le Chacal à dos noir ou mantelé, dont deux sous-espèces, comme le prétend Heller, vivent dans la Colonie du Kenya.

Il me paraît, de même qu'à G. M. Allen, superflu de donner à ces trois espèces des noms de sous-genres différents (et même de genre spécial pour la troisième d'entre elles), comme le proposait Hilzheimer (1906), en introduisant les trois noms respectifs : Alopedon, Schaeffia et Lupulella.

Thos adustus bweha Heller.

Nonis vernaculaires : « Imbwa-ya-mwiti », « Kiharagwe » (¹); « Kabwabwa » en Kiswahili

N'ayant pas à ma disposition de spécimens des prétendues sous-espèces bweha, notatus, kaffensis, etc., pour la comparaison avec mes spécimens, je désigne ces derniers provisoirement par le nom ci-dessus, que j'avais déjà appliqué aux spécimens de la mission de Witte et dont s'est également servi Gyldenstolpe (1928) pour des spécimens provenant de la région.

Spécimens recueillis :

N° 223, Rugari (alt. 2.000 m.), I.1938. (R. P. Provost.) [Peau.]
N° 317, of Pris au piège à Rutshuru (alt. 1.285 m.), 24.II.1938 (voir pl. VIII, fig. 1). [Peau et crâne; pénis conservé en alcool.]
N° 570 of)

N° 570, σ' Rugari, 23.V.1938. (Van den Steen.) [Peaux et crânes.]

Le n° 317 a les marques latérales à peine indiquées et c'est avec beaucoup d'hésitation que je le rapporte à la même sous-espèce.

⁽¹⁾ Ce dernier nom vernaculaire m'a été communiqué par M. DE WITTE; personnellement je n'ai entendu que le premier; le nom « Imbwa », « Mbwa » est celui du Chīen domestique des Noirs. (REMARQUE: Les Chiens indigènes n'aboient pas.)

Famille MUSTELIDAE

De cette famille je n'ai rapporté que des spécimens d'un seul genre, Poecilogale. Cependant, il n'est pas exclu que dans le Parc National Albert on pourrait rencontrer le genre Ictonyx, qui existe dans le Kivu et dans les pays voisins: le Soudan, l'Ituri, le Kenya, la Rhodésie du Nord (¹). Quant au genre Mellivora, de la même sous-famille des Mustelinae, il a été trouvé dans l'Ituri et dans l'Uele (cf. J. A. Allen, 1924). La sous-famille des Lutrinae est représentée dans la région du Parc National Albert par la forme Lutra maculicollis kivuana Pohle; il n'est pas impossible qu'on y trouve un jour aussi la sous-espèce orientale de la Loutre à pieds non-palmés, Aonyx capensis philippsi (HINTON) (²).

Sous-famille MUSTELINAE.

Poecilogale albinucha dogetti Thomas et Schwann.

Nom vernaculaire: « Kasamunyka ».

Spécimens recueillis [peaux et crânes, dont le premier brisé]:

N° 325, of Plantation de Lugarama, près de Rutshuru, 22.II.1938. (DE SEMERIES.)

Nº 494, & Rutshuru (alt. 1.285 m.), 7.IV.1938.

Le second exemplaire a vécu chez moi, à Rutshuru, pendant plusieurs jours. Pour le nourrir je lui jetais dans la cage des « Nzutshu » (Lophyromys) vivants. Aussitôt que le Rat tombait au fond de la cage, le « Kazamunyka » se lançait sur lui et le tuait instantanément, puis le dévorait entièrement. Un Nzutshu pour deux jours me semblait suffire, mais la voracité du Kasamunyka me permet de supposer qu'en liberté il est capable de dévorer plus d'un rat par jour. Devant partir en voyage, j'ai tué le petit Mustélidé et n'ai pu continuer mes observations.

⁽¹⁾ Le Musée du Congo Belge à Tervueren, possède un exemplaire d'Ictonyx striatus provenant du Djomba (Territoire de Rutshuru).

⁽²⁾ Voir plus loin, page 106.

Sous-famille LUTRINAE.

Lutra maculicollis kivuana Pohle, 1920.

(Arch. f. Naturgesch., vol. 85, 1919, sect. A, pp. 46 et 50.)

Nom vernaculaire: « Nzibie ». (Fig. 35.)

Bien que la Loutre à cou tacheté et à pieds palmés soit plutôt abondante dans le lac Kivu et y soit bien connue des indigènes, je n'ai pas eu la chance d'en capturer un exemplaire. Au Nord du lac Édouard on retrouve cette

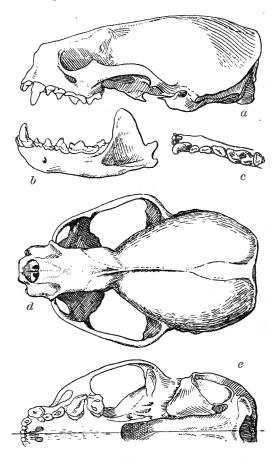


FIG. 35. — Lutra maculicollis Lichtenstein. of.

a, crâne vu de profil; b, mâchoire inférieure vue de profil; c, arcade dentaire inférieure vue du dessus; d, crâne vu du dessus; e, moitié du crâne vu d'en dessous.

(3/5 de la grandeur naturelle)

(Dessins exécutés d'après des figures données par J. A. ALLEN, 1924.)

forme dans la rivière Sémliki, comme le prouve le spécimen y capturé en 1939 et envoyé au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique par M. le colonel H. HACKARS.

Au contraire, la Loutre à pieds non palmés et avec griffes réduites ou absentes, Aonyx capensis (SCHINZ), n'est pas encore signalée du Parc National Albert. Cependant, Hinton a décrit, sous le nom de « Paraonyx philippsi », deux spécimens de Loutre à pieds non palmés provenant du lac Bunyoni, qui se trouve dans le Ruanda, mais tout près de la région du Parc National Albert. Les caractères invoqués par Hinton pour séparer la forme vivant au Ruanda et la forme vivant dans le Bas-Congo (Aonyx capensis congica Lönnberg) des autres formes du genre Aonyx, comme appartenant à un genre distinct (Paraonyx Hinton, 1921), ne me paraissent pas suffisamment importants pour leur attribuer la valeur de caractères génériques; la valeur de sous-espèces ne me paraît pas exagérée pour la forme du Bas-Congo et celle du lac Bunyoni et je désigne, par conséquent, la dernière par le nom : Aonyx capensis philippsi (Hinton) (¹).

⁽¹⁾ C'est probablement à cette forme que doit être rapporté le spécimen cité dans mon travail de 1938 sous le nom de « Paraonyx capensis » et qui provient de l'Uganda.

UNGULATA

La classification des Ongulés qui se trouve à la base de l'ordre dans lequel sont ici traitées les espèces vivant dans la région du Parc National Albert, est conforme aux vues que j'ai exposées antérieurement (¹) et s'écarte un peu de l'arrangement admis par MAX WEBER dans son ouvrage: Die Säugetiere (1928). Les modifications que j'apporte à cette dernière classification résultent de l'étude des extrémités et de la dentition des Ongulés. Les groupes génétiquement les plus éloignés l'un de l'autre se trouvent au début et à la fin de la série ci-dessous (²).

I. PRAEMESAXONIA.

, Orycteropidae (3).

II. MESAXONIA.

Procaviidae,
Equidae,
Rhinocerotidae,
(Tapiridae),
Elephantidae,
Dugongidae
Trichechidae

III. PARAXONIA.

1. BUNODONTIA:

Hippopotamidae, Suidae.

- 2. SELENODONTIA OU RUMINANTIA:
 - a) Elaphoidea:
 Tragulidae,
 Cervidae;
 - b) Tauroidea (ou Cavicornia) :
 Bovidae seu Antilopidae;
 Giraffidae;
 - c) Cameloidea (ou Tylopoda) · (Camelidae).

⁽¹⁾ Voir dans la liste bibliographique à la fin de ce fascicule, mes travaux de 1936 (e) et (h), de 1937 (i) et de 1941 (q, r, s).

⁽²⁾ Les familles n'ayant pas de représentants vivant (tout au moins à l'état libre) en Afrique, sont mises entre parenthèses.

⁽³⁾ Voir Heuvelmans, B., 1939.

Famille ORYCTEROPIDAE

Orycteropus aethiopicus Sundevall, 1843.

[Kongl. Svenska Vet.-Akad. Handl., Stockholm, pour 1842 (paru en 1843), p. 236, pl. 3, fig. 1-5. — Localité-type : près du Bahr-el-Abiad, Sennaar]

Orycteropus afer aethiopicus G. M. Allen, 1939.

Noms vernaculaires: « Nyaga », « Inyaga » (Kiniaruanda); « Nyamurima », « Nyamulima » (Kiswahili).

N° 371, Q Tuée par des indigènes près de Ruhengeri (alt. 1.825 m.) (1), près de la limite Sud du Parc National Albert; envoyé à Rutshuru par M. le D^r CLEMENT, le 21.II.1938. Peau, crâne et certaines parties du corps en alcool.

Le genre Orycteropus est représenté dans trois points de l'Afrique bien éloignés l'un de l'autre par des races spéciales qu'il est peut-être possible d'envisager comme des espèces (ou des sous-espèces) différentes : Orycteropus affer (Pallas), — dont le synonyme est Orycteropus capensis (GMELIN), — Orycteropus senegalensis Lesson et Orycteropus aethiopicus Sundevall. C'est à cette dernière « espèce » que se rapportent les spécimens vivant au Kivu, ainsi que, probablement, les spécimens vivant dans l'Uele et dans l'Ituri et que Hatt s'est plu à appeler par le nom de Orycteropus faradjius et Lönnberg par celui de Orycteropus erikssoni. Les prétendues diverses sous-espèces du Territoire du Tanganyika ne sont non plus, probablement, pas autre chose que l'Orycteropus aethiopicus.

⁽¹⁾ Les indigènes du Kivu ne tuent pas volontiers l'Oryctérope, certaines superstitions étant rattachées à cet animal nocturne et dont les mœurs restent mystérieuses non seulement pour les Noirs, mais aussi pour les naturalistes européens. J'ai pu obtenir ce spécimen grâce à une récompense assez importante. Par contre, en dépit des efforts que j'ai faits, je n'ai pas eu la chance de capturer, ni de rencontrer la nuit dans la savane l'Oryctérope, dont j'ai souvent vu des terriers.

Le spécimen représenté sur la Planche IV de mon travail (1938) sur les Mammifères de la Mission G. F. DE WITTE provenait également de Ruhengeri.

Famille PROCAVIIDAE

Dendrohyrax arboreus adolfi-friederici (BRAUER).

```
Procavia (Dendrohyrax) adolfi-friederici Brauer, 1913.
Procavia (Heterohyrax) schubotzi Brauer, 1913.
Procavia (Heterohyrax) helgei Lönnberg et Gyldenstolpe, 1925.
Dendrohyrax arboreus adolfi-friederici Frechkop, 1938; G. M. Allen, 1939.
               Noms vernaculaires: « Belele », « Mbelele », « Mperere ».
```

82 spécimens rapportés (9 mâles, 17 femelles, 2 individus dont le sexe n'était pas annoté, et 54 peaux indigènes):

```
N° 201, ♀)
            Peaux et écorchés conservés dans
Nº 202, Q
              du formol.
N° 203, ♂
            Conservés entiers dans du formol.
N° 204, ♀
N° 205, ♂
N° 206, ♀
           Conservé en alcool (pour squelette).
N° 207, ♀
N° 208, ♂
Nº 209, Q
Nº 210, of
                                                 Pris aux pièges ou tués
Nº 211, of
                                                   par des indigènes Batwa
N° 212, ♀
                                                   près de Rugari (alt. 2.000
N° 213, ♀
                                                   m.), du 27 au 29.I.1938.
N° 214, ♀
            Peaux et crânes.
N° 215, ♂
N° 216, ♀
N° 217, ♀
N° 218, ♂
N° 219, ♀
N° 220, ♀
Nº 221, &
Nº 222, ♀
N° 359, Q Munigi (alt. 2.000 m.), 17.III.1938.
N° 361, Q (juvénile). Kibati (alt. 1.900 m.), 20.III.1938. [Peaux et crânes.]
N° 363, Q (juvénile). Munigi, 17.III.1938.
Nº 541, (adulte). Peau seulement (achat). Kibati, avril 1938.
N° 581, (juvénile, tiré de jour par l'auteur). Djomba (alt. 1.800 m.), 7.V.1938.
           [Peau et crâne.]
```

N° 588, of Tiré la nuit sur la route entre Rugari (alt. 1.800 m.) et Goma

(alt. 1.500 m.), 30.V.1938. (VAN DEN STEEN.) [Crâne.] Nºs 655 à 708 inclus. Peaux de préparation indigène achetées à Rugari, en février 1938.

Les femelles n°s 202, 216 et 359 avaient des fœtus dans leurs matrices (respectivement : 2, 2 et 1 fœtus); ces fœtus ont été fixés au liquide de Bouin et conservés en alcool (¹). J'ai également conservé la matrice du n° 206 et sa glande dorsale fixées au Bouin.

Quatre Damans, capturés à Rugari le 29 janvier, ont vécu chez moi en cage, à Rutshuru, pendant une dizaine de jours, nourris avec de l'oseille sauvage (Rumex maderensis) qui pousse sur la lave ancienne. Je n'ai pu garder plus longtemps ces animaux vivants, l'un d'eux (le n° 222) étant mort (de diarrhée?) le 7 février, les trois autres le lendemain ou deux jours plus tard (²).

Famille ELEPHANTIDAE

Loxodonta africana (BLUMENBACH).

Elephas africanus Blumenbach, 1797. Loxodonta capensis F. Cuvier, 1827.

Nom vernaculaire: « Tembo ».

N'ayant pas été chargé de rapporter des spécimens du genre *Loxodonta*, j'ai cependant deux raisons pour m'arrêter ici assez longuement sur cet Ongulé.

Premièrement, je peux affirmer avec certitude qu'il y a deux sousespèces d'Éléphant (si pas deux espèces) dans le Parc National Albert.

En effet, une chance extraordinaire m'a permis d'observer, en compagnie du Commandant E. Hubert et du regretté Colonel H. Hackars, le 19 mai 1938 au Nord du lac Édouard, à Ishango, au déversoir de la Semliki, sur la rive orientale de la rivière, deux petits troupeaux d'Éléphants pâturant l'un à côté de l'autre et à une centaine de mètres de notre campement. L'un des troupeaux se composait d'Éléphants de taille plus grande et dont la peau était gris brunâtre; l'autre comprenait des individus mesurant environ trois quarts de la hauteur des spécimens du premier troupeau et ayant la peau de couleur brun foncé noirâtre. Les deux troupeaux se déplaçaient l'un à côté de l'autre sans pénétrer l'un dans l'autre. Il semblait que chaque troupeau avait un contour variable, réunissant les individus se trouvant, à sa périphérie et impénétrable pour l'autre troupeau. Les Éléphants plus grands et à peau grisâtre étaient de ce type que j'avais déjà vu de nom-

⁽¹⁾ Ces foetus m'ont fourni la possibilité d'examiner le placenta du Daman et de trouver un principe important de l'embryologie des Mammifères (1941, q et r).

⁽²⁾ BEDFORD, G. A. H. (1932, Proc. Zool. Soc. London, pp. 709-730) indique pour l'espèce ici traitée, les parasites externes suivants (famille des *Trichodectinae*, *Mallophaga*): Eurytrichodectes paradoxus STOBBE, Procavicola univirgata (NEUMANN), Procavicola neumanni (STOBBE), Procavicola congoensis (FERRIS), Dasyonyx validus BEDFORD (=Trichodectis lindfieldi FERRIS) et Procaviphilus granulatus (FERRIS).

breuses fois dans la plaine de la Rwindi et que j'aurais appelé l'Éléphant de savane si les Anglais ne lui avaient pas déjà donné le nom de « Bush Elephant ». Le troupeau dont les membres étaient de taille plus petite représentait, sans aucun doute, le type forestier, le « Forest Elephant » des Anglais (1).

Ainsi, au Nord du lac Édouard, deux types d'Éléphants se côtoient exactement comme c'est ici le cas pour le Buffle noir de la savane et le Buffle rouge de la forêt.

Je n'ai pu m'approcher suffisamment des Éléphants pâturant à proximité de notre campement pour examiner de plus près la forme des oreilles chez les spécimens des deux types. Il me paraît cependant absolument certain que les spécimens de taille plus petite et de couleur plus foncée étaient de la sous-espèce Loxodonta africana cyclotis Matschie, tandis que ceux de taille plus grande et de couleur plus claire étaient de la sous-espèce Loxodonta africana oxyotis MATSCHIE (2).

Le Dr Christy (1924) est d'avis qu'il n'y a que deux types d'Éléphants africains :

- 1. L'Eléphant de forêt, qui, du Cameroun et de l'Ouest de l'Afrique est répandu, vers l'Est, jusqu'au « Western Rift », et
- 2. L'Eléphant de savane (« The Bush Elephant »), de taille plus grande, répandu dans le Sud et dans l'Est de l'Afrique (du Cap jusqu'en Abyssinie).

C'est aussi le point de vue de G. M. Allen (1939) qui ne reconnaît que deux espèces, respectivement désignées dans son ouvrage : Loxodonta cyclotis et Loxodonta africana.

Le Major P. Offermann, Directeur du Service de Domestication des Eléphants de Gangala-na-Bodio, dans une note remise à l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, distingue également les deux types sus-indiqués d'Eléphants; en désignant Loxodonta africana cyclotis et Loxodonta africana oxyotis respectivement par les noms Loxodonta africana cottoni Lydekker et Loxodonta africana cavendishi Lydekker, il les caractérise comme suit :

Loxodonta africana cyclotis, & mesurant tout au plus 3 m. de hauteur au garrof, la Q, 2m50;

Peau de teinte gris foncé, assez lisse;

Oreille arrondie et sans ourlet;

Pointes de défenses plutôt convergentes;

Habite la grande forêt, ses environs immédiats et les galeries forestières denses des rivières.

Concernant les races d'Eléphants africains voir : GARNER (1912), L. HECK (1925),

⁽¹⁾ Mon appareil photographique s'étant déréglé, il m'a été, malheureusement, impossible de fixer l'inoubliable spectacle que présentaient les deux troupeaux pâturant côte à côte.

LYDEKKER and DOLLMAN (1926), POHLE (1926), DOLLMAN (1934).

(2) Bien que je sois d'accord avec G. M. Allen (1939) pour voir dans l'Eléphant de forêt une espèce différente de l'Eléphant de savane, je désigne provisoirement les deux formes comme des sous-espèces différentes pour éviter une des absurdités auxquelles nous conduit la règle de priorité dans la nomenclature zoologique. Il me semble, en effet, que si l'on désigne une espèce Loxodonta cyclotis et l'autre Loxodonta africana oxyotis, on a l'air de vouloir dire que la première n'est pas africaine. Comme il n'existe, en Afrique, qu'un genre d'Eléphantidés, l'adjectif « africana » devient superflu près du nom Loxodonta, mais doit être conservé en faveur de la règle de la priorité.

Lexodonta africana oxyotis, o mesurant plus de 3m60 au garrot (jusqu'à 3m90).

Peau gris clair, très rugueuse;

Oreille de forme généralement triangulaire et à bord supérieur retombant en large ourlet;

Pointes de défenses plutôt divergentes;

Habite la savane peu boisée.

Mais le Major Offermann distingue encore une troisième sorte d'Eléphants, l'Eléphant-nain, connu dans la région de la Station de Domestication sous le nom vernaculaire de « Abele » et qui vivrait au Nord d'Api et ne mesurerait que 1^m30 à 1^m40 de hauteur au garrot. L'aspect général de l'« Abele » serait celui des *Loxodonta africana cyclotis*, sauf la taille. Ceci me semble permettre de supposer que l'« Abele » n'est qu'un jeune « Tembo ». M. Offermann qui a eu l'occasion d'observer la croissance de deux « Abele » avoue, d'ailleurs, que ceux-ci ayant été vendus en Amérique, il n'a pas pu continuer ses observations (¹).

A l'heure actuelle, il semble toutefois qu'il n'existe dans le Parc National Albert que deux sous-espèces (ou deux espèces) du genre Loxodonta, ce qui n'exclut pas que chacune d'elles peut présenter des races locales correspondant à de nombreux noms techniques qu'on a appliqués aux Eléphants africains. Il est d'importance pour nous de savoir que les deux « sous-espèces » vivent dans le Parc National Albert:

Loxodonta africana cyclotis, dans la partie nord du Parc National Albert (vallée de la Semliki), où ses représentants sortent de la grande forêt et vont jusqu'au lac Edouard:

Loxodonta africana oxyotis, du lac Kivu jusque dans la vallée de la Semliki, où je les ai vu pâturant.

Le deuxième motif pour lequel je m'arrête ici plus longuement sur l'Eléphant est que je trouve dans l'exceptionnelle documentation photographique de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge des vues qui rendent les caractères et les attitudes de ce pachyderme que j'ai notés au cours de mon séjour au Parc National Albert et dont je saisis l'occasion de parler ici.

Les photographies reproduites sur les planches ci-après représentent toutes l'Éléphant de savane.

On rencontre cette forme dans le Parc National Albert le plus souvent comme individus isolés ou par petits groupes; ces derniers paraissent être, les uns, des associations d'individus réunis par des liens de parenté, d'autres, des associations amicales de mâles d'âge plus ou moins égal; on a plus rarement la chance de voir un grand troupeau.

Lorsqu'un petit troupeau (groupe) familial se déplace, on voit les individus marcher l'un derrière l'autre, le plus grand individu marchant en

⁽¹⁾ Il est possible que G. M. Allen ait raison de rapporter l'Eléphant-nain de la région du lac Léopold II, décrit par M. Schouteden (1914) sous le nom de Elephas africanus fransseni (nom vernaculaire « Wakawaka »), de même que le Elephas pumilio Noack (1906), au nombre de synonymes de Loxodonta cyclotis. En 1941, j'ai parlé de l'Eléphant-nain comme d'une espèce existante, n'ayant pas eu de preuves du contraire. (Voir, au sujet des Eléphants-nains: Garner, 1912; Dollman, 1934.)

tête, les autres le suivant à une distance à peu près égale l'un de l'autre; la figure 1 de la planche IX montre un pareil groupe passant près de Kibu, dans la plaine du lac Édouard. J'ai vu passer également un groupe de quatre individus près de Bitshumbi; leur allure affairée était l'amble et ils se dirigeaient vers l'Est; c'était au début du mois de mars. La photographie citée a été prise en janvier (¹).

Les grands troupeaux se déplacent comme des hardes dans lesquelles chaque groupe familial semble se tenir ensemble (pl. IX, fig. 2). De la route automobile entre le poste de Rutshuru et le camp de la Rwindi j'ai vu, en face du village de Katanda, un troupeau d'environ 300 individus venu

s'abreuver et se baigner dans la Rutshuru.

Les individus qu'on rencontre isolément sont généralement des mâles nettement adultes ou même très âgés (pl. X, fig. 1 et pl. XI, fig. 2). On les voit tantôt occupés à cueillir les branches des buissons ou les fruits des arbres poussant dans la savane près des rivières (pl. X, fig. 2) (2); tantôt se poudrant avec de la poussière aspirée par la trompe. Ils restent ainsi occupés pendant des heures au même endroit. Les groupes amicaux de mâles restent également longtemps aux mêmes endroits, n'ayant à ces heures, semble-t-il, d'autres préoccupations que de rester tranquilles (pl. XI, fig. 1; photographie prise au mois de mai). A d'autres moments, les rencontres entre des mâles peuvent être tragiques, comme l'atteste la paire de défenses que j'ai pu voir au camp de la Rwindi et qui provenait d'un mâle tué par un autre mâle (au mois d'août; pl. XIII, fig. 2); il est probable que la raison du combat avait pour mobile une rivalité quelconque (3). Éprouvant le besoin d'eau autant pour des ablutions que pour s'abreuver, l'Éléphant semble préférer les heures de la soirée pour son bain (pl. XII et XIII). Près des lacs et rivières l'Eléphant rencontre les Buffles et les Hippopotames (pl. XIV, fig. 1), mais n'est nullement gêné par leur présence.

Bien que la structure de l'Éléphant soit très massive, son corps est doué d'une plasticité peu ordinaire : tantôt le garrot paraît plus haut que les lombes, tantôt c'est l'inverse; tantôt le corps paraît assez long, tantôt il semble extrêmement court, etc. Cette plasticité de sa charpente osseuse,

⁽¹) A condition de noter régulièrement les circonstances de toutes les rencontres avec les Eléphants dans le Parc National Albert (lieu, date, heure, composition du groupe rencontré, direction du déplacement, etc.), on pourrait gagner au bout de quelques années d'observation, une idée nette sur la périodicité des phénomènes vitaux de l'Eléphant.

⁽²⁾ Disséminant dans des bouses des graines non digérées, l'Eléphant contribue à la dispersion du Faux-figuier et (au Nord du lac Edouard) du palmier *Borassus*.

⁽³⁾ Les défenses représentées sur la figure citée appartenaient, comme on peut en juger d'après leur taille (elles pèsent environ 50 kg. chacune), à un vieux mâle, tué peut-être par un mâle plus jeune. Bien que la longueur de ces défenses soit considérable, elle est loin de présenter un record. A la Station de Nairobi (Kenya) se trouve suspendue sous le toit du débarcadère, une défense d'Eléphant environ deux fois plus grande que celles de la photographie en question.

accompagnée des diverses positions qu'il donne à ses oreilles, à sa trompe et à sa queue, font que la silhouette de l'Éléphant est si variable que deux photographies de cet animal diffèrent parfois au point que l'on pourrait se demander si elles ne représentent pas divers genres de Proboscidiens (comparer, par exemple, la figure 2 de la planche XII avec la figure 1 de la planche XI). La figure 1 de la planche XIII permet de voir qu'en dépit de son cou très court, l'Eléphant est capable de retourner la tête sur le côté.

Famille HIPPOPOTAMIDAE

Hippopotamus amphibius amphibius LINNÉ.

Nom vernaculaire: «Kiboko».

Il me paraît évident que l'Hippopotame vivant aux sources du Nil est le même que celui vivant dans le Nil. C'est pourquoi je rapporte à la sous-espèce ci-dessus indiquée les Hippopotames vivant au Parc National Albert, ainsi qu'au Parc National de la Kagera, les sources du Nil se trouvant dans ces Parcs. Le lac Victoria et les lacs voisins de ce dernier, dans la Colonie du Kenya, appartenant au même système hydrographique, la prétendue sous-espèce du lac Naivasha (Hippopotamus amphibius kiboko Heller) ne peut être également autre chose qu'un synonyme de Hippopotamus amphibius amphibius (1).

Ne pouvant pas entrer ici dans des détails morphologiques, je profite de l'occasion pour parler de quelques phénomènes éthologiques que j'ai pu observer au Parc National Albert et que j'ai la possibilité de soumettre au lecteur par une documentation photographique unique en son genre (²).

On sait que le Cheval, pour se coucher, s'assied d'abord sur sa croupe; au contraire, la Vache plie d'abord ses membres antérieurs, se met, comme on dit à tort, « à genoux ». De même certaines Antilopes, par exemple l'Antilope Noire (*Hippotragus niger*), se mettent également à genoux pour boire et le Phacochère prend la même position pour déterrer, avec ses défenses, des racines. La figure 2 de la planche XIV montre un Hippopotame assis à la manière du Cheval qui se couche ou qui se lève. Je dois, cependant, remarquer que les Suidés s'asseyent également parfois.

⁽¹) Les autres sous-espèces distinguées jusqu'ici ne présentent pas d'intérêt immédiat pour le Parc National Albert. Hippopotamus amphibius capensis Desmoulins (=Hippopotamus amphibius australis Duvernoy) est moins intéressant, au point de vue de la faune du Congo Belge, que le Hippopotamus amphibius constrictus Miller de l'Angola et, peut-être, que le Hippopotamus amphibius tshadensis Schwarz. Si ce dernier différait réellement de l'Hippopotame du bassin du Nil, il serait bien étonnant que l'Hippopotame du Sénégal n'en différât pas encore davantage et ne méritât pas d'être désigné également comme une sous-espèce (Hippopotamus amphibius senegalensis Desmoulins).

⁽²⁾ Je n'ai pas été autorisé à chasser l'Hippopotame au cours de ma mission

Pâturant dans la savane, souvent bien loin des berges de la rivière ou du lac dans lesquels il passe la majeure partie de sa vie, l'Hippopotame avance un des membres antérieurs à la manière du Cheval broutant l'herbe (pl. XV, fig. 1), tandis que les Ruminants broutants tiennent leurs extrémités antérieures généralement parallèles l'une à l'autre et raides (pl. XXIII, fig. 2). Dérangé et poursuivi, l'Hippopotame part au trot, courant plus lestement que sa structure lourde ne pourrait permettre de s'y attendre (1).

Comme l'Eléphant, le Rhinocéros, le Cheval et comme certains Ruminants de grande taille, mais *contrairement* aux Suidés, l'Hippopotame n'a qu'un jeune par portée (pl. XV, fig. 2).

L'habitude de l'Hippopotame de se vautrer dans la boue est aussi bien l'habitude des Rhinocéros que celle des Suidés. De même qu'au Rhinocéros Blanc (*Ceratotherium simum*), la boue qui adhère à la peau communique parfois à l'Hippopotame une couleur différant fortement de celle qu'a son corps lorsqu'il sort de l'eau (pl. XVI, fig. 1).

Enfin, un caractère de comportement de l'Hippopotame qui me force, de même que certains caractères morphologiques dont j'espère pouvoir parler plus tard, d'y voir un Ongulé proche des *Périssodactyles* en même temps que des Porcins, est le cri de contentement de l'Hippopotame. Je l'ai entendu la nuit près de ma tente; je ne saurais l'appeler autrement qu'un hennissement très modéré.

Famille SUIDAE

Potamochoerus porcus intermedius Lönnberg.

Potamochoerus intermedius Lönnberg, 1910. Potamochoerus intermedius arrhenii Lönnberg, 1917. Potamochoerus porcus intermedius G. M. Allen, 1939.

Noms vernaculaires: « Ngurube », « Nguruwe ».

Spécimens recueillis (peaux et crânes) du Sanglier de rivières :

- N° 196, ♂ (pas adulte). Tué pour moi par des Batwa (²) sur le flanc occidental du volcan Mikeno (alt. 2.000-3.000 m.), 30.I.1938.
- N° 225, & Tué en novembre 1937 sur le Mikeno; peau de préparation indigène (pas de crâne) (achat).

⁽¹⁾ Je parle d'après une expérience personnelle : ayant un jour chassé avec le Commandant Hubert, d'un petit marais où il se vautrait, un Hippopotame solitaire, nous l'avons fait trotter devant nous une centaine de mètre, en courant derrière lui.

⁽²⁾ Tribu de chasseurs présentant le résultat du métissage des pygmées Wambuti avec des indigènes de taille normale; parmi les Batwa ayant chassé pour moi, il y en avait un dont la taille dépassait 1 m. 75 cm.

- N° 507, of Tué pour moi par des Batwa près de Ngesho (alt. 2.000 m.), au Nord-Ouest du volcan Nyamuragira, près de la limite du Parc National Albert, le 16.IV.1938. (Longueur totale : 163,5 cm., dont 38,5 cm. pour la queue.)
- N° 539, of Tiré près de Rugari (alt. 2.000 m.) (sur la route de Rutshuru à Kisenyi), le 1.V.1938. (Acheté chez M. Van den Steen, à Rutshuru.) (Longueur, tête et corps : 130 cm.; queue 43 cm.; poids : 82 kg.)
- N° 577, ♂ (jeune). Tué à Bukoma, près de Rutshuru (alt. 1.200 m. environ), par un chasseur indigène, le 20.V.1938 et acheté chez ce dernier.
- N° 578, ♀ Tué par des indigènes, le 23.V.1938; envoi du chef NDEZE, de Rutshuru.

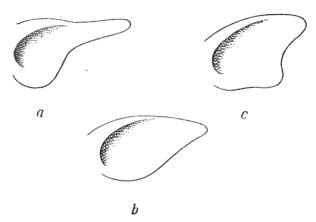


Fig. 36. — Forme de l'oreille chez les jeunes des Suidés congolais :

a. Potamochoerus; b. Hytochoerus; c. Phacochoerus.

(Dessins originaux exécutés d'après des exemplaires nouveau-nés ou âgés de quelques jours.)

Ce n'est que provisoirement que je désigne les spécimens du genre Potamochoerus (1) provenant du Parc National Albert ou de ses environs immédiats, par le nom de sous-espèce ci-dessus. En l'absence d'un matériel de comparaison, il m'est impossible de résoudre la question si la sous-espèce Potamochoerus porcus intermedius n'est pas la même chose que Potamochoerus porcus nyasae Major du Nyasaland, comme me le fait supposer la grande variabilité que montrent les spécimens que j'ai rapportés. Il me paraît toutefois certain que Potamochoerus intermedius arhenii (P. porcus arhenii, d'après la désignation de G. M. Allen qui le considère comme une sous-espèce valide) est la même chose que Potamochoerus porcus intermedius, de même que Potamochoerus porcus johnstoni Major est, à mon avis, la même chose que Potamochoerus porcus nyasae. Il me paraît, d'autre part, très probable que Potamochoerus porcus mawambicus Lorenz de l'Ituri, devra être rapporté au nombre des synonymes de Potamochoerus porcus intermedius.

⁽¹⁾ C'est le nom à appliquer à ce genre et non « Choeropotamus » ou « Koiropotamus » (voir E. Schwarz, 1933 et G. M. Allen, 1939).

Quoi qu'il en soit du nombre de sous-espèces ou races de Potamochères dans l'Est du Congo Belge, la variabilité dans la coloration du pelage et même dans les caractères du crâne chez les spécimens de ce genre vivant au Kivu semble indiquer qu'on a affaire ici soit à une race-souche,

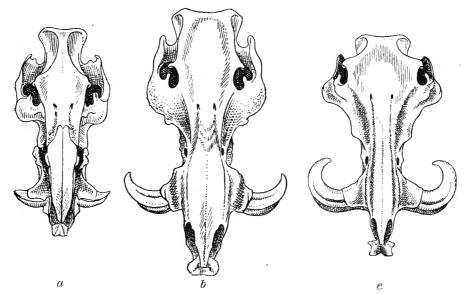


FIG. 37. — Crânes de Suidés:

a, Potamochoerus; b, Hylochoerus; c, Phacochoerus,

(Dessins exécutés d'après des photographies reproduites par HILZHEIMER, 1925.)

de laquelle proviendraient toutes les autres, soit à une race issue de l'hybridation de plusieurs autres venant des régions voisines. Ainsi les spécimens rapportés montrent la différence de pelage suivante :

- N° 196, ♀ Dos et flancs marron jaunâtre, une certaine quantité de poils noirs s'ajoutant aux poils marrons; les poils noirs sont plus nombreux que les poils marrons sur le ventre qui paraît entièrement noir.
- N° 578, ♀ Pelage jaune marron, bande longeant le dos composée de crins noirs mêlés de crins blanchâtres.
- N° 539, & Pelage présentant un mélange de poils marrons et noirs, ces derniers devenant plus nombreux que les premiers vers le ventre et vers la croupe; bande longeant le dos composée de crins blanc jaunâtre.
- N° 507, o' Pelage brun noirâtre, crinière dorsale blanc brunâtre, de même que l'arrière du dos (1).

⁽¹⁾ Comparez cette coloration du pelage avec celle qu'ont les Céphalophes des bois (Cephalophus sylvicultor).

Notons en passant que les jeunes du Potamochère ont le pelage strié comme les « marcassins » du Sanglier européen et que les jeunes de ce dernier gagnent, à l'âge de 6 mois environ, un pelage marron qui leur a valu le nom de « bêtes rousses » et qu'ils conservent à peu près jusqu'à

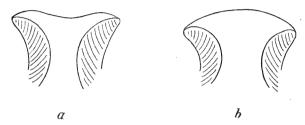


Fig. 38. — Deux types de contour de la crête occipitale chez le Potamochoerus.

(Dessin original.)

l'âge d'un an, pour devenir noirs ensuite. Or le Potamochère, au point de vue pelage, dépasse à peine le stade de « bêtes rousses » du Sanglier d'Europe (¹).

Pour ne citer qu'un caractère très frappant de la variabilité du crâne, je donne ci-dessus un dessin qui montre la différence de la forme de la crête occipitale chez deux mâles (n° 507 et 539, plus robuste) qui ne semble pas être due à une différence d'âge. Il existe peut-être un rapport entre ce caractère et la coloration du pelage.

Hylochoerus meinertzhageni Thomas, 1904.

(Nature, London, vol. 70, p. 577; Proc. Zool. Soc. London, 1905, p. 193.)

Hylochoerus ituriensis MATSCHIE, 1906. Hylochoerus gigliolii BALDUCCI, 1909. Hylochoerus schulzi Zukowsky, 1921.

Nom vernaculaire: « Senge » (2).

Spécimens recueillis de Sanglier géant de forêt [peaux et crânes]:

Nº 465, ♀ (juvénile). Village Runiasenge, près de Rutshuru, 24.III.1938.

N° 468, ♀ (non adulte). Village Busanza, près de Munigi (alt. 1.600 m.), 31.III.1938. (Chef NDEZE.)

⁽¹⁾ Le Sanglier d'Europe vit, comme l'on sait, aussi dans le Nord de l'Afrique. Contrairement au Sanglier européen, le Potamochère n'aurait que deux jeunes par portée et sa femelle n'a que deux paires de mamelles. La gestation durerait 130 jours suivant HEINROTH.

⁽²⁾ C'est aussi le nom par lequel les indigènes appellent, au Kivu, le Cochon domestique (introduit par les Européens) et parfois les Suidés en général. Dans l'Uele, l'Hylochère est appelé « Mbo ».

```
N° 481, of (non adulte).

N° 482, Q (adulte).

N° 483, of (juvénile).

N° 509, of (juvénile).

N° 510, Q (juvénile).

Plaine de la Rwindi (alt. 925-1.000 m.), 11.IV.1938.

(E. H.)

Capturés par des Batwa, près de Ngesho (alt. 925-1.000 m.), 16.IV.1938.
```

N° 512, Très jeunes, tués par les Batwa dans la forêt du Kamatembe N° 513, (alt. 2.100-2.300 m.), 19.IV.1938.

Les jeunes de l'Hylochère ne sont pas striés, tout au moins à en juger d'après les n°s 512 et 513 et d'après un jeune spécimen se trouvant dans la collection du Musée du Congo, à Tervueren.

Cependant, le commandant E. Hubert, se basant sur des renseignements obtenus chez les indigènes de la région du Parc National Albert, prétend que les jeunes seraient striés à la naissance, mais que ce dessin du pelage ne durerait que quelques jours et deviendrait très vite uniforme (1). En ce qui me concerne, je ne puis que noter que les jeunes que j'ai eu l'occasion de me procurer ont un pelage brun foncé uniforme sur tout le corps, les adultes l'ayant tout à fait noir, à l'exception de ces parties de la tête où se développent des callosités (voir la Planche XVII, fig. 1), surtout fortes chez les mâles; à ces endroits, les individus pas tout à fait adultes ont des touffes de crins brun clair.

Chez les adultes, de gros crins noirs forment une espèce de crinière le long du dos, tandis que des crins noirs plus fins constituent des pinceaux aux bouts des oreilles ovales (voir fig. 36). Souvent on trouve, collés aux crins, des œufs de poux. Les défenses bien développées des mâles se recourbent plutôt vers l'arrière que vers le haut (voir pl. XVII et XVIII).

Concernant la taille, les Hylochères que j'ai rapportés sont loin de présenter le maximum de celle connue pour ce genre. Les spécimens tirés mesuraient notamment (en chair) respectivement :

| | Du groin jusqu'entre les oreilles. | Des oreilles jusqu'à l'origine de la queue. | Queue. | Longueur totale. | Hauteur au garrot. |
|--|---|--|----------|---------------------|--------------------------|
| Mâle nº 481 Femelle nº 482 Jeune mâle nº 843 | 46 cm. | 132 cm. | 38 cm. | 216 cm. | 89 cm. |
| | 38 cm. | 104 cm. | 35,5 cm. | 177,5 cm. | 70 cm. |
| | 25,5 cm. | 78,5 cm. | 23 cm. | 127 cm. | 53 cm. |

Au point de vue éthologique, il est intéressant de noter que les mâles d'Hylochères forment des bandes comme celle que représente la figure 2 de la planche XVI, alors que les femelles se tiennent à part, chacune avec ses jeunes. Ceux-ci semblent être au nombre de deux par portée, comme

⁽¹⁾ Ces indications ont été déjà citées par moi dans la brochure « Animaux protégés au Congo Belge », 1941.

m'ont assuré les indigènes ayant capturé les jeunes à Ngesho et dans la forêt du Kamatembe (¹).

La présence d'Hylochères dans le Parc National Albert a été connue depuis longtemps et il est cité par H. Schouteden dans la liste des Mammifères de ce Parc (voir aussi : Bulletin du Cercle Zoologique Congolais, 1936, vol. XIII, p. 109); le Musée du Congo Belge à Tervueren possède, d'autre part, un cràne d'Hylochère provenant de Tshambi, qui est une localité se trouvant dans le Parc.

Phacochoerus aethiopicus centralis LÖNNBERG.

Phacochoerus africanus centralis Lönnberg, 1917. Phacochoerus aethiopicus centralis Frechkop, 1938, G. M. Allen, 1939. Nom vernaculaire: « Ngiri » (« Nguiri »).

Spécimens recueillis de Sanglier de savane, tirés à Bitshumbi (alt. 925 m.) aux dates suivantes (E. H., à l'exception du n° 289) :

```
N° 275, Q 28.II.1938. [Peau seule (crâne perdu en cours de route).]
N° 277, ♂ 1.III.1938.
N° 278, ♂ 1.III.1938.
N° 289, ♂ 3.III.1938.
N° 289, ♂ 3.III.1938.
N° 299, Q (juvénile). 4.III.1938.
```

Outre un pelage non strié, les jeunes du Phacochère se distinguent des autres Suidés africains par la forme échancrée des oreilles; ce caractère est net dès la naissance et bien accusé chez les adultes (voir pl. XVIII, fig. 2). Les nouveaux-nés du *Potamochère* ont le bout de l'oreille étiré en une longue pointe, tandis que l'oreille du *Hylochoerus* est ovale-pointue durant toute sa vie (voir la fig. 36).

Les crânes rapportés de Phacochères montrent une asymétrie notable dans la partie occipitale, ce qui est peut-être en corrélation avec l'habitude de ce Suidé, de plier ses membres antérieurs (en se mettant «à genoux ») pour déterrer, au moyen de ses défenses, les racines des buissons. Il est probable qu'il a l'habitude de le faire plus souvent avec la défense d'un même côté de la tête et que le développement irrégulier de la musculature du cou qui en résulte influence la forme fréquemment asymétrique de la crête occipitale. Le Phacochère utilise ses défenses aussi pour agrandir les terriers d'Oryctérope, qu'il habite en succédant à celui-ci; l'Hyène tachetée s'y installe la dernière (²).

⁽¹) Je suppose qu'ils disaient la vérité lorsqu'ils prétendaient que les femelles leur avaient échappées, car les indigènes gardent un souvenir de l'Islam et ne mangent pas de porc dans la région de la partie méridionale du Parc National Albert. Par contre, plus au Nord, j'ai vu près de Lubero, le Cochon domestique (d'une race à peau noire) chez des indigènes.

⁽²⁾ Cette succession d'habitants d'un même terrier m'a été communiquée par le Commandant E. Hubert.

Famille BOVIDAE

Cette famille peut être provisoirement subdivisée en 17 sous-familles, dont 13 sont représentées en Afrique et 7 dans le Parc National Albert.

Dans l'ouvrage de Max Weber (1928) les Bovidés sont répartis seulement en 13 sous-familles. Mais, en premier lieu, il me semble nécessaire de suivre l'exemple des mammalogistes du siècle précédent et de ne pas confondre les « Ovins » et les « Caprins » en une seule sous-famille, les différences entre les Moutons et les Chèvres (ou Boucs) étant au moins aussi importantes que celles qui existent entre ces dernières et les Gazelles (Antilopinae) (1). D'autre part, la position systématique de l'Impala (Aepyceros) n'étant pas encore suffisamment claire, il semble préférable de classer provisoirement ce genre dans une sous-famille à part (Aepycerotinae). Pour la même raison il y a lieu de distinguer, comme le fait Pocock, les sous-familles : Oreotraginae, Neotraginae et Madoquinae, au lieu de les réunir en une seule sousfamille. Au contraire, les Ovibovinae (ne comprenant qu'un seul genre) et les Saiginae pourraient indiscutablement être rapportés, les premiers, aux Bovinae et, les seconds, aux Antilopinae; cependant, comme pour l'instant il m'est impossible de m'arrêter plus longtemps sur les raisons qui permettraient cette réunion, je considère ici ces deux groupes non-africains comme des sous-familles distinctes. La famille des Bovidés comprend donc les sous-familles suivantes (2):

*Bovinae.

(Ovibovinae).

*Alcelaphinae (seu Bubalinae) (3).

*Cephalophinae.

*Oreotraginae.

 ${
m *}Neotraginae.$

Madoquinae.

*Reduncinae.

Aepycerotinae (4).

Oryginae (seu Hippotraginae).

(Saiginae).

Antilopinae.

Caprinae.

(Rupicaprinae).

Ovinae.

*Tragelaphinae.

(Antilocaprinae).

⁽¹⁾ Le fait que certains *Ovinae* ont quelques caractères de Boucs, tandis que certains *Caprinae* possèdent quelques caractères de Moutons, est analogue à celui, cité plus haut et qu'on voit chez les Carnivores, où, dans le groupe des Herpestoïdes, les Hyènes présentent certains traits communs avec les Canidés, tandis que, dans le groupe des Arctoïdes, le Lycaon montre des caractères qui le rapprochent morphologiquement des Hyènes.

⁽²⁾ Les noms des sous-familles n'ayant pas de représentants en Afrique, sont mis entre parenthèses; les noms des sous-familles représentées au Parc National Albert sont précédés d'un astérisque.

⁽³⁾ En dépit des considérations que j'avais exposées antérieurement (1937), je me vois actuellement forcé de donner la préférence au nom Alcelaphus et non à Bubalis.

⁽⁴⁾ Aepyceros melampus existe dans le Parc National de la Kagera d'où j'ai rapporté cinq spécimens de cette espèce, plus une paire de cornes (n°s 172, 180, 614. 615, 623 et 624).

Sous-famille BOVINAE.

Bubalus caffer (SPARRMAN) (1).

Bos caffer Sparrman, 1779. Bubalus (Synceros) caffer Gray, 1872. Syncerus caffer Hollister, 1911; Dollman, 1926 (2).

Nom vernaculaire: « Mbogo ».

Spécimens recueillis :

 N° 267, σ' (adulte). Plaine de la Rwindi (alt. 1.000 m.), 15.II.1938. (E. H.)

N° 269, Fœtus trouvé dans la matrice de la femelle (n° 268), conservé en formol (de même que le pénis du n° 267).

N° 508, Q (jeune) (3). Ngesho (alt. 2.000 m.), 16.IV.1938. Tirée par Musa, le fameux chasseur indigène de l'Est de l'Afrique, dans les galeries de hautes herbes près d'un marais.

Outre les deux chasses auxquelles j'ai assisté, j'ai rencontré à plusieurs reprises le Buffle noir aussi bien dans le Parc National Albert qu'aux environs de celui-ci et je tiens à noter quelques observations que j'ai pu faire.

On rencontre parfois deux ou trois mâles pâturant ensemble (pl. XIX, fig. 1) et lorsqu'on passe devant eux, ils lèvent la tête et vous suivent du regard qui ne reflète aucune intention agressive. Deux mâles adultes, en compagnie d'une femelle pleine, comme c'était le cas lors de la chasse du 15 février, pâturent paisiblement ensemble; ils ont peut-être un même but : celui de protéger la femelle qui, à cause de sa grossesse, ne pourrait pas se défendre elle-même contre des Lions. Ces derniers sont probablement aussi la cause des associations de mâles, car un Buffle solitaire devient plus faci-

⁽¹⁾ Les Buffles noirs de l'Afrique appartenant tous à cette espèce, on n'est pas dans l'erreur lorsqu'on désigne par ce nom les spécimens du Kivu; par contre, on risque de commettre facilement une erreur lorsqu'on insiste sur la sous-espèce à laquelle il y aurait lieu de rapporter des spécimens de cette région. En effet, la distinction des sous-espèces du Buffle noir a été faite avec une légèreté qui ne fait aucun honneur aux auteurs de nombreux noms proposés comme ceux de sous-espèces du Bubalus caffer. Dans aucun cas l'âge des individus ayant servis de types pour les prétendues sous-espèces, n'avait été pris en considération et souvent (par exemple, MATSCHIE, 1906) on n'a même pas attaché d'importance au sexe des spécimens, bien que la différence entre les deux sexes soit énorme, comme le montrent les deux crânes d'adultes faisant partie de ma collection.

⁽²⁾ Le nom générique Syncerus a été introduit par Hodgson déjà en 1847, mais pour désigner le Buffle rouge, $Bos\ nanus\ Boddaert$, et non pour le Buffle noir.

⁽³⁾ Ce jeune Buffle mesurait (en chair) 1 m. 65 de longueur plus 51 cm. de la queue; son pelage est brun foncé comme celui des adultes (voir plus loin *Bubalus nanus*).

lement la proie de ces carnassiers. Dans la plaine de la Rwindi, où le Topi et le Kob de Thomas (1) constituent, pour ainsi dire, la nourriture exclusive des Lions, le Buffle devient rarement la victime de ces derniers (pl. XIX, fig. 2); au contraire, dans la vallée de la Semliki, où ces Antilopes sont moins nombreuses, les Lions tuent plus souvent des Buffles et seraient, comme me le disait le colonel H. HACKARS, de taille plus forte que les Lions de la plaine de la Rwindi. Le Buffle noir, s'il n'est pas blessé ou agacé d'une autre manière quelconque, est plutôt farouche; ainsi, le troupeau qu'on voit sur la figure 1 de la planche XX et que j'ai observé un jour (le 3 mars 1938) pendant une demi-heure, me trouvant contre le vent, a pris la fuite lorsque je sortis de derrière un arbre qui me cachait. Ce troupeau comprenait plus d'un mâle adulte, des femelles et des jeunes de divers âges. Bien qu'animal de savane, le Buffle noir se tient toujours non loin de l'eau, dans laquelle il entre volontiers et peut y rester des heures, comme j'ai pu l'observer à Ngesho le jour de la chasse au spécimen n° 508; les Buffles s'y tenaient dans un marais, caché par de hautes herbes dépassant la taille humaine. Il semble qu'ils se rendent au bain à des heures précises de la journée (voir la fig. 2 de la pl. XX). A proximité de l'eau ils peuvent rencontrer des Hippopotames (pl. XX, fig. 1), dont la présence, aussi bien dans l'eau que sur terre, les laisse indifférents.

Bubalus nanus (BODDAERT).

Bos nanus Boddaert, 1785. Bos brachyceros Gray, 1837. Syncerus brachyceros Hodgson, 1847. Bubalus reclinis Blyth, 1863. Bubalus planiceros Blyth, 1863.

Nom vernaculaire: « Mbogo ».

Spécimens recueillis (peaux et crânes):

N° 561, Q (adulte). (Probablement première gestation; la 3° molaire n'est sortie de la gencive qu'à moitié); tirée près du village Kaparata (alt. 1.050 m.), 24.V.1938. (E. H.)

N° 562, fœtus Q. (Longueur totale : 132 cm., dont 29 cm. reviennent à la queue); trouvé dans l'utérus du n° 561.

La femelle a le pelage bai, typique pour l'espèce, tandis que le pelage du fœtus, qui est presque à terme, est d'un brun foncé noirâtre. Le même jour, quelques heures après la chasse au spécimen cité et non loin de l'endroit où a eu lieu cette chasse, j'ai vu trois individus de la même espèce et que j'ai cru être un mâle, une femelle et un veau, mais que M. HACKARS prétendait être une femelle et deux jeunes d'âges différents (veaux de deux portées consécutives). Le spécimen qui courait devant et qui était le plus

⁽¹⁾ Il serait plus exact de dire: la sous-espèce de THOMAS du Kob de BUFFON.

grand des trois, avait le pelage marron clair, à l'exception du cou, qui était noir; les deux individus qui couraient derrière lui, le plus petit en queue, avaient le pelage noir ou brun très foncé. Il semble donc que le pelage des jeunes de cette espèce ressemble à celui du Buffle noir (Bubalus caffer) et ne devient marron ou bai que chez les adultes.

Par contre, dans les grands troupeaux de Buffles noirs on rencontre des spécimens à pelage marron, comme j'ai pu le voir de la route dans la vallée de la Semliki; ces individus au pelage marron ou « sale » étant de taille plus petite que les individus au pelage « noir » (en réalité brun foncé), on pourrait croire que ce sont ou bien des Buffles rouges qui se sont accidentellement joints à un troupeau de Buffles noirs, ou bien que les jeunes Buffles noirs peuvent posséder pendant un certain temps un pelage marron. D'autre part, cela pourraient être des hybrides de deux espèces. La brièveté de mon séjour ne m'a pas permis de résoudre cet intéressant problème.

Sous-famille ALCELAPHINAE.

Damaliscus lunatus tiang (HEUGLIN).

Damalis tiang Heuglin, 1863. Damaliscus corrigum jonesi Lydekker, 1907. Damaliscus korrigum tiang G. M. Allen, 1939. Damaliscus lunatus tiang Frechkop, 1941.

Noms vernaculaires: « Nyemera », « Nyemela », au Kivu et au Ruanda; « Topi » en Afrique Orientale Britannique; « Tiang » au Soudan Anglo-Egyptien.

Spécimens recueillis :

```
    N° 261, ♂ Rwindi (alt. 1.000 m.), 10.II.1938. (E. H.) [Peau et crâne] (¹).
    N° 274, ♂ Bitshumbi (alt. 925 m.), 28.II.1938. [Peau.]
    N° 283, ♂ Bitshumbi, 4.III.1938. (E. H.) [Peau et crâne (sans mâchoire inférieure).]
    N° 373, ♀
    N° 374, ♂
    Bitshumbi, février 1938.
    Cornes, de spécimens tués par des Lions, trouvées dans la plaine (²).
    N° 497, ♂
    N° 498, ♀
    Rwindi, mai 1938.
```

⁽¹⁾ Ce spécimen mesurait 2 m. 62 cm. du musle jusqu'au bout de la queue (charnue), 1 m. 92 cm. des cornes à l'origine de la queue; il avait dix « épis » de poils sur le cou; ces « épis » seraient, peut-être, à comparer avec les « segments » de couleurs différentes de la crinière de la Girafe, du *Boocercus*, etc.

⁽²⁾ Outre ces spécimens provenant du Parc National Albert, j'ai rapporté aussi du Parc National de la Kagera les peaux et les crânes de deux spécimens adultes, un foetus et deux paires de cornes d'individus tués par des Lions; ces spécimens portent respectivement les numéros suivants de la collection faite dans les deux Parcs: 177, 178, 179, 616, 617.

Les diverses formes du genre *Damaliscus* peuvent être réparties, comme je l'ai déjà exposé ailleurs (1), en trois espèces :

Damaliscus hunteri (P. L. SLATER),

 $Damaliscus\ pygargus\ (Pallas)$ avec la sous-espèce $Damaliscus\ pygargus\ albifrons$ (Burchell) et

 $Damaliscus\ lunatus\ (Burchell)$ avec trois sous-espèces suivantes groupant chacune plusieurs $races\ locales$:

Damaliscus lunatus lunatus - comprenant les races du Sud de l'Afrique,

 $\it Damaliscus\ lunatus\ korrigum\ (OGILBY)$ — comprenant les races qu'on rencontre du Sénégal jusqu'au lac Tchad,

Damaliscus lunatus tiang (Heuglin) — à laquelle je rapporte toutes les races vivant près des sources du Nil et du Congo et que jusqu'à présent on envisage comme des sous-espèces (voir : G. M. Allen, 1939, pp. 480-481).

Les races de la sous-espèce Damaliscus lunatus tiang ont été originalement décrites sous les noms sub-spécifiques et mêmes spécifiques suivants :

Damalis tiang Heuglin — du Soudan;

Damalis jimela Matschie — du Territoire du Tanganyika;

Damaliscus corrigum selousi LYDEKKER — du Kenya;

Damaliscus koba lyra SCHWARZ — du district du Shari supérieur, Afrique Équatoriale Française;

Damaliscus korrigum topi Blaine — du Kenya;

Damaliscus korrigum ugandae BLAINE - de l'Uganda;

Damaliscus korrigum eurus Blaine — du Territoire du Tanganyika.

Il ressort de cette liste que les races « topi » et « eurus » ne sont autre chose que des synonymes de races appelées antérieurement et respectivement selousi et fimela, et que la race « ugandae » doit être certainement à tel point proche de la race selousi qu'on peut la considérer également comme un synonyme de celle-ci. D'autre part « lyra » est très vraisemblablement identique au tiang proprement dit (dans le sens de race).

La position géographique du Parc National Albert permet de supposer que la race des Nyemera ou Topi qui y vit, doit être plus proche de la race « jimela » (²) (si tant est qu'elle diffère de cette dernière) que des races du Soudan ou du Kenya. Cependant, le trait éthologique suivant semble indiquer à laquelle des trois races que j'admets pour la région équatoriale de l'Afrique doivent être rapportés les Topi du Parc National Albert.

Les jeunes de *Damaliscus lunatus tiang*, souvent au nombre de deux par portée (la femelle a deux paires de mamelles), naissent dans les deux Parcs Nationaux, voisins l'un de l'autre, à des époques différentes (3):

au Parc National Albert, les naissances ont lieu en février, mars et avril; la plupart au mois de mars;

au Parc National de la Kagera, la plupart des naissances ont lieu au mois de septembre (4).

^{(1) 1941, «} Animaux protégés au Congo Belge », p. 102.

^{(2) «} Jimela » est une transcription inexacte du nom vernaculaire Nyemera ou Nyemela.

⁽³⁾ Je dois les renseignements sur les époques des naissances des Topi aux Conservateurs des deux Parcs Nationaux.

⁽⁴⁾ J'ai rapporté un foetus très avancé d'une femelle de Topi tuée dans le Parc National de la Kagera en juin.

On remarquera tout de suite que ces deux époques opposées de l'année correspondent, la première, au printemps de l'hémisphère Nord, la seconde, au printemps de l'hémisphère Sud. Tenant compte que le Parc National Albert est situé sur l'équateur même, à cheval dans les deux hémisphères, alors que le Parc National de la Kagera se trouve entre le 1° et le 2° de l'hémisphère Sud, on conçoit que les Topi vivant dans la plaine du lac Édouard (¹) y sont venus, probablement, du Nord de l'Équateur, où l'alternance de saisons sèches et de pluies est soumise au régime atmosphérique de notre hémisphère, tandis que dans le Parc National de la Kagera le régime atmosphérique est celui de l'hémisphère Sud (²).

Ces circonstances permettent de supposer que la race vivant dans le Parc National de la Kagera pourrait avoir plus d'affinités avec les races de l'Est et du Sud de l'Afrique qu'avec la race vivant dans le Parc National Albert, tandis que cette dernière pourrait être en parenté plus étroite avec la race du Soudan.

Morphologiquement, les Nyemera des deux Parcs Nationaux diffèrent légèrement par la taille : les crânes des spécimens adultes provenant du Parc National de la Kagera ont une longueur totale de 39,5 à 42,5 cm. (longueur des os nasaux : 17 à 18 cm.), tandis que les crânes des spécimens provenant du Parc National Albert ont une longueur totale de 38 à 38,5 cm. (longueur des os nasaux : 15 à 16 cm.). Le nombre de bourrelets (anneaux) sur les cornes est également un peu moindre (environ treize) chez la race du Parc National Albert que chez celle du Parc National de la Kagera (environ quinze).

Ne pouvant m'arrêter davantage sur cette question, je me borne à indiquer, concernant la race habitant le Parc National Albert, que le nom de « jimela » est celui qu'il y aurait lieu de lui appliquer, suivant Lydekker et Dollman (1926), qui disent que ce nom (auquel ces auteurs attribuent la valeur de celui d'une sous-espèce) « can be provisionally used for the korrigum found in the region of the Victoria Nyanza as far west as Lake Kivu, and reaching Mount Elgon and northern Uganda in the North ».

On rencontre rarement dans le Parc National Albert des Nyemera isolées; généralement, on voit ces Antilopes réunies en petits groupes ou en des troupeaux plus ou moins importants (pl. XXIX, fig. 1). Parfois on rencontre des troupeaux dans lesquels les Nyemera sont rassemblées avec des Defassa (Kobus defassa ugandae) (pl. XXVIII, fig. 1) ou avec des Kob de Thomas (Adenota kob thomasi). Il m'est arrivé de rencontrer vers le soir un Nyemera en compagnie de deux Defassa femelles; les trois bêtes avaient

⁽⁴⁾ Les Topi vivent dans la plaine au Sud du lac Édouard mais ils ne vont pas plus loin, au Sud et dans les secteurs du Parc National Albert où se trouve la chaîne volcanique Virunga, on ne rencontre plus de ces Antilopes.

⁽²⁾ Les naissances de *Damaliscus lunatus lunatus* (Sud de l'Afrique) ont lieu de fin août à début décembre.

l'air inquiet et la cause de leur inquiétude devint très claire lorsque, sortant de derrière un buisson, apparut un beau Lion (le n° 296 de la collection; pl. IV, fig. 1). Le fait que les femelles du « Waterbuck » (ou Defassa) n'ont pas de cornes, me permet de supposer que celles-ci s'associent volontiers à des Nyemera chez lesquelles les deux sexes sont pourvus de cornes qui présentent peut-être une certaine protection contre les agressions des fauves.

Les Topi semblent être moins polygames que ces espèces d'Antilopes chez lesquelles seuls les mâles sont pourvus de cornes. Bien qu'il m'ait été impossible d'étudier cette question à fond, j'ai l'impression, en jugeant les bêtes d'après leur aspect général (structure plus robuste et cornes plus grosses chez les mâles), que le nombre de femelles dans un troupeau de Topi n'excède pas considérablement celui des mâles. Ainsi, le Topi paraît plus disposé à la monogamie et il m'est très souvent arrivé de rencontrer des couples; chez l'un de ceux-ci quoique la femelle portât un fœtus déjà très avancé, le mâle ne la quittait pas cependant. Mais on peut aussi rencontrer deux individus mâles pâturant ensemble et loin d'autres animaux de leur espèce (pl. XXVII, fig. 2).

Bien que plus haut au garrot qu'aux lombes, le Topi a un cou assez long, ce qui, avec un crâne très allongé, lui permet d'atteindre aisément l'herbe qui se trouve sous ses pieds, sans devoir donner à ces derniers une position spéciale (pl. XXVIII, fig. 2). Ainsi l'allongement du crâne, typique pour les *Alcelaphinae*, présente une compensation de la tendance giraffoïde de la forme du corps.

A moins qu'il ne galope, le Topi court en levant haut l'articulation du poignet, ce qui fait que son trot, de même que celui du Gnou (Connochaetes), ressemble au trot du Cheval (pl. XXIX, fig. 2).

Sous-famille CEPHALOPHINAE.

Cephalophus natalensis nigrifrons GRAY (1).

Cephalophus nigrifrons GRAY, 1871.

Cephalophus rubidus Thomas, 1901.

Cephalophus claudi THOMAS et WROUGHTON, 1907.

Cephalophus claudi mixtus Lönnberg, 1917.

Cephalophus nigrifrons kivuensis Lönnberg, 1919.

Cephalophus nigrifrons apanbanga Lorenz-Liburnau, 1923.

Nom vernaculaire: « Fumbili » (2)

⁽¹⁾ DOLLMAN, 1926, p. 135, dit: « nigrifrons is now considered to be a race of natalensis ». Bien que G. M. Allen (1939) les considère comme deux espèces, je partage le point de vue de DOLLMAN, avec cette différence toutefois que j'attribue au nom nigrifrons la valeur de celui d'une sous-espèce comprenant elle-même plusieurs races.

⁽²⁾ Le «Fumbili» joue, dans les récits des indigènes du Kivu, le rôle qu'a le Renard dans nos fables.

Spécimens recueillis :

- N° 195, & Chassé par des Batwa sur le flanc du Mikeno, au-dessus de la Mission de Lulenga (Rugari, Tongres-Ste-Marie) (alt. 2.000 m.), 27.I.1938. [Peau et crâne; testicules fixés au Bouin, conservés en alcool.]
- N° 521 à 527 inclus. Peaux de préparation indigène (tannées après leur arrivée en Belgique) et achetées chez des chasseurs indigènes à Gandjo (alt. 2.050 m.), 20.IV.1938.
- N° 552, o' Contreforts du Ruwenzori, à une altitude supérieure à 2.500 m., au-dessus de Mutsora, VI.1937. (H. HACKARS.) [Peau] (¹).

La peau du n° 521 étant celle d'une femelle, on peut y voir deux paires de mamelles, ainsi qu'une paire de petites poches inguinales.

Les petites Antilopes de structure un peu lourde qu'on rapporte au genre Cephalophus ont l'abdomen s'élargissant vers l'arrière (sont « ventrues »), ont un muffle nu bien développé, deux paires de mamelles, des cornes fuyant en arrière, etc., et rappellent ainsi les Buffles nains de l'île Célèbes (genre Anoa). De même que les Buffles africains, le sous-genre Cephalophus proprement dit a des représentants au pelage brun foncé noirâtre (Cephalophus sylvicultor, Cephalophus jentinki) et d'autres au pelage marron bai (espèces du groupe du C. natalensis, etc.)

La sous-espèce *Cephalophus natalensis nigrifrons* se rencontre dans le Parc National Albert, du lac Kivu jusqu'au Ruwenzori.

Cephalophus sylvicultor (Afzelius).

Antilope sylvicultrix Afzelius, 1815. Cephalophus punctulatus Gray, 1850. Cephalophus sylvicultor Thomas, 1892.

Cette espèce est citée par M. SCHOUTEDEN dans sa liste des Mammifères du Secteurméridional du Parc National Albert. Pendant mon séjour dans ce Parc je n'ai recu aucune confirmation concernant l'existence de ce Céphalophe dans celui-ci. Il est, toutefois, représenté dans une région voisine du Parc National Albert, dans la valléede l'Ituri notamment, par la sous-espèce:

Cephalophus sylvicultor ituriensis M. de Rothschild et Neuville.

⁽¹⁾ Suivant M. HACKARS le «Fumbili» monterait sur le Ruwenzori jusqu'à plus de 4.000 m. d'altitude.

Cephalophus (Guevei) caerulus (HAMILTON SMITH).

Antilope caerula Hamilton Smith, 1827. Cephalophus caerula A. Smith, 1834. Cephalophus monticola Gray, 1846 (nec Thunberg, 1789) (1).

Nom vernaculaire: « Boloko ».

N° 564, & Kaparata (alt. 900 m.), 24.V.1938. [Peau et crâne; pénis conservé en alcool.]

Le sous-genre Guevei comprend trois espèces : Cephalophus caerulus (=C. monticola Gray), C. maxwelli (Ham. Smith) et C. simpsoni Thomas, les deux premières avec de nombreuses « sous-espèces », qui ne sont, peut-être, que des races locales. Les variétés de l'espèce Cephalophus caerulus décrites des régions voisines du Parc National Albert sont les suivantes :

Cephalophus caerulus aequatorialis MATSCHIE, de l'Uganda,

- » lugens Thomas, du Territoire du Tanganyika,
- » nyasae Thomas, du Nyassaland,
- » bakeri Rothschild et Neuville, de l'Ituri.

En absence de matériel de comparaison, il m'est impossible de décider lequel de ces noms pourrait s'appliquer à la race vivant dans le Parc National Albert et à ses confins. Toutefois, le village de Kaparata se trouvant près de la rivière Semliki et à proximité de la grande forêt équatoriale, il est plus que probable que le spécimen rapporté appartient à la race de l'Ituri, mais la validité du nom Cephalophus caerulus bakeri ne me semble pas évidente et je suis porté à supposer que c'est la même chose que Cephalophus caerulus aequatorialis.

Le spécimen rapporté était un mâle semi-adulte, les dernières molaires n'étant pas encore sorties des gencives. Aussi, ses dimensions ne peuvent être considérées comme celles d'un *Guevei* de taille définitive. La longueur condylo-basale de son crâne est de 110 mm., la largeur zygomatique de 50 mm., la longueur des cornes de 22 mm. et la distance entre les pointes de ses cornes est égale à 28 mm. Ébauches de deux paires de mamelles près du scrotum; pas de poches inguinales.

Sylvicapra grimmia (LINNÉ).

Capra grimmia Linné, 1758. Antilope mergens Desmarest, 1816. Sylvicapra mergens Ogilby, 1836. Cephalophus grimmii Thomas, 1892.

Noms vernaculaires: «Isha», «Kashya» ou «Kasha» (2).

⁽¹⁾ Suivant G. M. Allen (1939, p. 489), Capra monticola de Thunberg n'est pas un Céphalophe, mais l'Ourebia ourebi.

⁽²⁾ M. R. Hoier, Conservateur du Parc National Albert, signale le nom vernaculaire suivant, employé par les indigènes à Nyakibumba (près du secteur du Mikeno du Parc National Albert) : « Ngeregere ».

N° 573, Jeune individu Q capturé à Kinyamahura (Djomba) (alt. 1.800 m.), 17.V.1938. (R. P. Van Hoof.) [Peau et crâne.]

Ce spécimen, qui m'a été envoyé vivant à Rutshuru, n'a pas été conservé en vie jusqu'à mon retour du secteur Nord du Parc National Albert. C'est un individu non adulte, les molaires M¹/₄ étant les seules sorties des gencives.

Sur 25 noms de prétendues sous-espèces différentes de Sylvicapra grimmia il y en a environ une dizaine parmi lesquels on pourrait choisir pour désigner la race vivant au Kivu, à moins que ce ne soit une race spéciale. Parmi les noms appliqués à des spécimens provenant du Kenya, de l'Uganda et du Nyassaland, c'est celui de Sylvicapra grimmia nyansae Neumann qui a la priorité; il est probable que les « Isha » du Kivu appartiennent à la même sous-espèce que celles des trois pays cités.

Sous-famille NEOTRAGINAE.

Hylarnus batesi harrisoni Thomas.

Hylarnus harrisoni THOMAS, 1906. Hylarnus batesi harrisoni G. M. Allen, 1939.

Noms vernaculaires : « Mede » en Kinande; « Ndeta » en Kimbuba (Bambuba).

Nº 553, Jeune individu. Plaine de la Semliki (alt. 900-600 m.), XI.1937. (H. HACKARS.) [Peau et crâne.]

J'ai eu la chance de voir vivant un autre individu de cette espèce, le 21 mai 1938, chez M. Houlbert, à Rugezi, près de Mutsora. A cette époque, ce spécimen était âgé de 9 mois environ et vivait dans un enclos aménagé pour lui près de la maison de son propriétaire, qui l'avait reçu très jeune et élevé au biberon (¹). Bien qu'élevée en captivité, cette petite Antilope était si farouche qu'il n'y avait pas possibilité de la photographier debout et l'on a dû se contenter d'en prendre une photographie en la couchant sur le sol (pl. XXIX, fig. 1).

La direction des cornes chez l'Hylarnus est la même que chez le Neotragus, tandis que le Nesotragus les a plus redressées. D'autre part, chez l'Hylarnus et chez le Nesotragus il existe entre le maxillaire et l'intermaxillaire une fenêtre (ou fontanelle), analogue à celle qu'on voit chez l'Impala (Aepyceros) et qu'on ne retrouve pas chez le Neotragus (2).

Comme j'ai pu voir chez l'individu vivant cité, l'Hylarnus a deux paires de mamelles et, au niveau de la première paire, une paire de poches inguinales (caractères de Redunca).

(2) Cette répartition de caractères parmi les Neotraginae est analogue à celle que

⁽¹⁾ Je tiens à témoigner ici ma reconnaissance à M. et M^{me} Houlbert qui m'ont offert la possibilité d'examiner de près cette petite Antilope et m'ont donné des photographies de celle-ci qui la représentent à l'époque de sa capture.

Sous-famille OREOTRAGINAE.

Oreotragus oreotragus (ZIMMERMANN).

Antilope oreotragus ZIMMERMANN, 1783. Antilope saltatrix Boddaert, 1785. Oreotragus saltatrix A. SMITH, 1834.

Noms vernaculaires: « Mbuzi-mawe », « Mbuzi-ya-pori ».

La présence de cette Antilope dans le Parc National Albert m'a été confirmée par le colonel H. Hackars, qui disait qu'elle existe sur les montagnes au Nord du lac Édouard. D'autre part, M. le D^r H. Schouteden cite cette Antilope dans sa liste des Mammifères du secteur Nord du Parc National Albert, ce qui, à l'époque de la publication de cette liste, voulait dire la partie du Parc National Albert se trouvant au Sud du lac Édouard.

Je n'ai malheureusement vu l'Oréotrague qu'une seule fois, dans le Kenya, de la fenêtre du wagon; j'ai notamment vu un couple qui pâturait près de la voie ferrée et qui, à l'approche du convoi, avait rapidement escaladé les rochers abrupts.

D'autre part, le Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique possède la peau d'un Oréotrague femelle, tiré, en mai 1933, à Ubembe, par Sa Majesté le Roi Léopold III, alors Duc de Brabant. L'absence de matériel de comparaison me prive de la possibilité de décider à laquelle des trois races, propres aux pays voisins du Kivu, doit être rapporté le spécimen d'Ubembe (1). J'avais provisoirement désigné le spécimen reçu en don de Sa Majesté par le nom de la race vivant en Abyssinie : Oreotragus oreotragus saltatrixoides (TEMMINCK) (2).

Sous-famille REDUNCINAE.

Les Antilopes de ce groupe ont généralement une structure un peu lourde et les bonds d'un *Redunca*, que j'ai pu observer de nombreuses fois, sont loin d'être aussi lestes que ceux que font les Gazelles (*Antilopinae*); cependant le genre *Redunca* compte avec l'Antilope-chevreuil (*Pelea*) parmi les membres les plus sveltes du groupe des Kob. Les mâles des *Reduncinae* suggèrent la comparaison de ces Antilopes avec le Bouc domestique, comme

présentent les *Cephalophinae*, parmi lesquels les *sous-genres Cephalophus* et *Guevei* ont des cornes inclinées vers le dos, tandis que le genre *Sylvicapra* les a recourbées vers le haut, mais les poches inguinales font défaut seulement chez *Guevei*.

⁽¹⁾ Oreotragus oreotragus aceratos (= O. o. schillingsi) du Territoire du Tanganyika; O. o. aureus du Kenya; O. o. centralis du Nord-Est de la Rhodésie.

⁽²⁾ Ce spécimen porte le nº 1357 du Registre des Mammifères du Musée cité.

le prouvent les noms vernaculaires tels que « Waterbuck », « Reedbuck », etc.; mais certains caractères structuraux des Reduncinae leur sont propres en commun avec les Bovinae. Ce sont, notamment, des extrémités assez robustes, avec des sabots comparativement larges et arrondis, un mufle nu bien développé, deux paires de mamelles, etc. D'autre part, les pores inguinaux présents chez certains genres des Reduncinae rappellent, d'une part, les petites poches à l'intérieur des cuisses des Cephalophinae, d'autre part, les poches inguinales qu'ont certains Tragelaphinae. Or, comme j'ai déjà remarqué plus haut, les Céphalophes ont des affinités morphologiques avec les Bovinés, tandis que certains genres du groupe des Tragelaphinés (Boocercus, Taurotragus) ont non seulement quelques caractères structuraux des Bovinés, mais peuvent même être croisés avec ces derniers (¹).

A la sous-famille des *Reduncinae* doit être rapporté, en plus des genres qu'on y comptait déjà, le genre *Ourebia* Laurillard (1842), dont l'aspect général et la structure du crâne (²) prouvent que c'est un Kob nain, tandis que la zône de peau nue (muqueuse) sous l'oreille, une paire de pores inguinaux près du *scrotum*, deux paires de mamelles, etc., témoignent de ses liens de parenté plus étroites avec le genre *Redunca*, notamment. Ainsi, la sous-famille en question comprend les genres suivants : *Ourebia*, *Redunca* (avec deux sous-genres : *Redunca* proprement dit et *Eleotragus*), *Pelea*, *Adenota*, *Onotragus* et *Kobus*. Trois de ces six genres sont représentés au Parc National Albert et figurent dans la collection rapportée.

Redunca redunca wardi (THOMAS).

Redunca bohor Rüppell, 1842 (part.).
Cervicapra redunca wardi Thomas, 1900.
Redunca bohor ugandae Blaine, 1913.
Redunca redunca wardi Lydekker, 1914.
Redunca redunca tohi Heller, 1913.
Redunca redunca bayoni de Beaux, 1921.
Redunca redunca dianae SCHWARZ, 1929 (3).

Nom vernaculaire: « Suala » (ou « Swala »).

Spécimens recueillis (peaux et crânes):

```
N^{\circ} 265, & (adulte). Rwindi (alt. 1.000 m.), 11.II.1938. (E. H.) (4). N^{\circ} 279, \mbox{\ensuremath{\bigcirc}} (adulte). Même localité, 1.III.1938. (E. H.) N^{\circ} 300, & (adulte). Bitshumbi (alt. 925 m.), 8.III.1938. (E. H.)
```

⁽¹⁾ On connaît notamment des hybrides de *Taurotragus oryx* et de *Bos taurus*.
(2) Je me propose de reparler ailleurs du crâne du genre *Ourebia* dont j'ai rapporté un spécimen (n° 176) du Parc National de la Kagera.

⁽³⁾ Il est possible que certains des noms sub-spécifiques mis ici en synonymie, correspondent à des races locales réelles; l'absence d'un matériel de comparaison m'oblige provisoirement à envisager les descriptions de ces prétendues sous-espèces comme celles de différents individus d'une même sous-espèce.

⁽⁴⁾ Le nº 265 mesurait 1 m. 63 cm. des cornes à l'origine de la queue.

Le pénis du n° 265 et le fœtus trouvé dans l'utérus du n° 279 ont été conservés en alcool, de même que les testicules, fixés au liquide de Bouin, du n° 300 (¹).

J'ai plusieurs fois vu ces Antilopes sur des pâturages de jeune herbe, repoussant là où un feu de brousse venait de passer deux ou trois semaines avant (voir pl. XXI, fig. 2). Je les ai rencontrées isolément ou par groupes de 2 à 5 individus dont un mâle adulte; jamais, au cours de mon séjour, je n'ai vu de groupes plus importants. C'est l'Antilope qui apparaît la première sur les endroits brûlés; quelques jours après on y voit des Topi et, un peu plus tard, on y trouve des Lions.

Les pores inguinaux, situées de deux côtés du scrotum (pl. XXII, fig. 2) et qui sont chez le sous-genre Redunca au nombre de deux de chaque côté (contrairement au sous-genre Eleotragus qui n'en a qu'un de chaque côté), ne semblent pas contenir de matière spéciale; tout au moins à l'époque où les spécimens cités plus haut avaient été abattus, ces pores ne contenaient rien de liquide ou d'odorant. J'ai pu m'assurer que la femelle a deux paires de mamelles, d'ailleurs nettement ébauchées chez les mâles, ainsi que deux paires de pores inguinaux comme ces derniers. La zone de peau nue (muqueuse) sous l'oreille et qu'on retrouve chez l'Oribi, me semble pouvoir être un organe sensible aux moindres changements de température (direction du vent) (pl. XXII, fig. 1), autrement dit, un « supplément » au muffle nu.

Adenota kob thomasi (P. L. SCLATER).

Cobus thomasi P. L. Sclater, 1895. Adenota kob neumanni W. Rothschild, 1913.

Nom vernaculaire: « Sunu ».

Spécimens recueillis :

N° 262, σ Rwindi (alt. 1.000 m.), 10.II.1938. [Peau et crâne] (²). N° 270, σ Cornes trouvées à la Rwindi, à la même époque.

On rencontre le Kob dans le Parc National Albert le plus souvent en petits troupeaux, parfois pâturant à côté des troupeaux de « Nyemera » (Damaliscus lunatus tiang). Il m'a été impossible de déterminer le nombre approximatif moyen de femelles par mâle adulte dans ces petits troupeaux.

⁽¹⁾ J'ai rapporté un spécimen mâle de cette espèce aussi du Parc National de la Kagera (nº 625).

⁽²⁾ Ce spécimen mesurait 1 m. 77 cm. du mufle jusqu'au bout de la queue (charnue) et 1 m. 40 cm. des cornes à l'origine de la queue. — Les poils du dos sont dirigés, chez le Kob de Thomas, vers la tête, à partir des lombes jusqu'au garrot.

Toutefois, ils ne se tiennent pas toujours chacun auprès de leur troupeau de femelles et il m'est arrivé de rencontrer plusieurs mâles pâturant ensemble. et loin de leur troupeau; on a plus rarement la chance de rencontrer un mâle solitaire, comme ceux que montrent les photographies reproduites ci-après (pl. XXIII, fig. 1 et 2, et pl. XXIV, fig. 1). Les deux mâles solitaires que représentent ces figures ont été rencontrés par le commandant E. Hubert en mars et en mai, donc pendant la première période de pluies de l'année officielle. La femelle avec son jeune que représente la figure 2 de la planche XXIV ont été photographiés en janvier; la taille du jeune permet de croire qu'il était né en décembre, donc à la fin de la deuxième saison de pluies. Ces documents font supposer une époque de rut en juin et une durée de gestation égale à environ 5-6 mois lunaires, dont la première moitié tombe sur la deuxième saison sèche, correspondant à l'été de l'hémisphère Nord (juin-septembre). La durée de gestation, à juger d'après la taille du Kob, ne doit pas différer beaucoup de celle de la gestation chez la Chèvre domestique (1).

Kobus defassa ugandae Neumann (2).

Kobus unctuosus ugandae NEUMANN, 1905. Cobus defassa ugandae Lydekker, 1908. Kobus defassa albertensis Matschie, 1910. Kobus defassa avellanifrons Matschie, 1910. Kobus defassa cottoni Matschie, 1910.

Nom vernaculaire: « Sama ».

Spécimens recueillis, tirés à Bitshumbi (alt. 925 m.) :

```
N° 285, of 2
N° 286, of 3
N° 290, of 5
N° 291, Q 5
```

N° 372, of Cornes trouvées à Bitshumbi, au cours du même mois (3).

Comme les spécimens rapportés ont été abattus au cours d'une même semaine, les différences de pelage qu'ils présentent doivent être attribuées à l'âge et au sexe, les femelles et les mâles jeunes étant plus brun marron, les vieux mâles presque entièrement gris.

⁽¹⁾ Chez la Chèvre domestique, la gestation dure environ 150 jours. Les considérations exposées montrent la valeur que peuvent avoir, pour la Science, des documents photographiques pour lesquels les lieux et les dates sont exactement connus.

⁽²⁾ Ce nom de sous-espèce est ici employé provisoirement en attendant la possibilité de comparer les spécimens du Kivu avec des spécimens de Kobus defassa provenant de l'Abyssinie, de l'Oubangui-Chari et du Kenya. Il me paraît probable que le nom ici employé devra céder la place à celui de Kobus defassa harnieri (Murie, 1867).

⁽³⁾ J'ai également rapporté un spécimen mâle du Parc National de la Kagera (nº 613); celui-ci ne semble pas différer de spécimens du Parc National Albert ni par la couleur du pelage, ni par la forme du crâne et des cornes au point qu'on puisse croire à une race du Ruanda différant de celle du Kivu.

Il semble que l'époque de rut pour les Kobus defassa ugandae aurait lieu, au Kivu, à la fin de la première saison de pluies (fin du mois de mai), quand on rencontre des femelles isolées accompagnées d'un mâle (pl. XXV, fig. 2); à d'autres époques, on rencontre des mâles accompagnés chacun de plusieurs (souvent quatre) femelles, ou bien plusieurs de ces groupes familiaux se réunissent en des troupeaux plus importants (pl. XXVI, fig. 1); d'autre part, les troupeaux des Kobus defassa ugandae (ou « Waterbuck ») se réunissent parfois avec ceux des Topi (pl. XXVII).

Sous-famille TRAGELAPHINAE.

Tragelaphus scriptus bor Heuglin (1).

Tragelaphus bor Heuglin, 1877. Tragelaphus scriptus bor O. Thomas, 1900.

Nom vernaculaire: « Pongo ».

```
N° 284, of Bitshumbi (alt. 925 m.), 2.III.1938. [Peau et crâne.] (E. H.)
Nº 351, Q (juvénile). ) Munigi (alt. 1.600 m.), III.1938. [Peaux et crânes.]
N° 352, ♂ (juvénile). {
                         (Achat.)
N° 464, of Munigi, 23.III.1938. [Peau et crâne.] (Envoi du chef Kahembe.)
                      Route près du secteur du Nyamuragira du Parc
N° 469, ♀ (juvénile).
                         National Albert, nuit du 3 au 4.IV.1938. [Peaux et
N^{\circ} 470, Q (adulte).
                         crânes.] (VAN DEN STEEN.)
N° 471, Fœtus trouvé dans l'utérus du n° 470; conservé en formol.
N° 516, Q (adulte, plus âgée). Tirée par mon chas-
           seur indigène. [Peau et crâne.]
N° 517, Fœtus trouvé dans l'utérus du n° 516 et
           conservé en alcool.
                                                     Gandjo (alt. 2.050 m.).
N° 518, Q (adulte, plus petite). Tirée par le même
                                                        21.IV.1938.
           indigène. [Peau et crâne.]
Nº 519, Fœtus trouvé dans l'utérus du nº 518 et
           conservé en alcool.
```

Le genre Tragelaphus est représenté par le « Guib » de Buffon, Tragelaphus scriptus (Pallas), dans l'Ouest de l'Afrique (Sénégal, Gabon, etc.); par le « Nyala », Tragelaphus angasii Gray, dans le Sud-Est de l'Afrique (du Natal jusqu'au Nord du Nyassaland);

N° 520, & Peau, achetée chez un indigène à Gandjo; 20.IV.1938.

par la forme que Heuglin a appelée Tragelaphus bor, aux sources du Nil (du Bahr-el-Ghazal jusque dans l'Uganda) et par Tragelaphus decula (RÜPPELL), en Abyssinie, où une race spécialisée de cette dernière espèce (ou sous-espèce) est connue sous le nom de « Tragélaphe de montagnes », « Tragelaphus buxtoni Lydekker ».

Tous les noms désignant des espèces et des sous-espèces prétendues différentes et introduits par Pocock, Neumann, Matschie, etc., pour désigner des spécimens provenant

⁽¹⁾ C'est une désignation provisoire pour la race de l'Antilope harnachée vivant au Parc National Albert.

de l'Uganda, du Kenya. du Territoire du Tanganyika, ne sont, probablement, que des synonymes de *Tragelaphus bor*; étant donné le grand nombre de ces noms, je n'ai pas cru utile de les reproduire ici (¹); certains de ces noms pourront, peut-être, servir pour désigner des races locales quand celles-ci seront bien définies.

L'Antilope harnachée ou « Pongo », comme elle est appelée dans le Kivu (et dans tout l'Est du Congo Belge, ainsi qu'au Ruanda), est très commune dans cette région. On a cependant plus de chances de rencontrer cette Antilope près ou sur des plantations des indigènes que dans la brousse. De même que le « Kashia » (Sylvicapra grimmia), elle semble plutôt chercher le voisinage de l'homme. Sous ce rapport, elle appartient au nombre de ces organismes dont l'existence n'est pas directement liée avec celle de l'homme, mais en dépend dans une certaine mesure; tels sont, comme on le sait, les végétaux appelés rudéraux; les oiseaux tels que le Moineau, certaines Hirondelles (Hirundo abyssinica au Kivu), la Bergeronnette (appelée « Kahembe » au Kivu), la Grue couronnée (sacrée pour les indigènes du Kivu et des pays voisins et qu'ils ne songent pas à chasser de leurs plantations); le « Kashia » (Sylvicapra grimmia), qui s'aventure même dans les huttes des indigènes; le Léopard, qui rôde souvent autour des villages, à la recherche des Chèvres et des Chiens dont il apprécie tant la chair, etc. Il serait, cependant, exagéré d'appeler le Pongo un commensal de l'homme. C'est, d'autre part, l'une des proies habituelles des Léopards et dans l'estomac d'un de ces fauves, tué à Kibati, il y avait des sabots et des cornes d'un jeune mâle de cette espèce d'Antilopes.

Le cri du Pongo mâle rappelle l'aboiement du Chien. Les Chiens des indigènes ayant perdu ou n'ayant pas acquis l'habitude d'aboyer (²), on est un peu saisi lorsque la nuit, dans une galerie forestière de rivière, on entend pour la première fois l'appel du Pongo mâle, comme j'en ai eu l'occasion étant à l'affût des Hylochères. Comme le cri que le Chevreuil mâle (le « Brocard ») fait entendre à l'époque du rut ressemble également à l'aboiement du Chien, je pense avoir quelque raison de supposer que le cri du Pongo que j'ai entendu une nuit de mai ait pu être celui d'un mâle en rut. D'autre part, les fœtus déjà bien développés de cette espèce d'Antilopes que j'ai trouvés tous en avril, me font croire que l'époque des naissances devait être assez proche. Rapprochant les deux phénomènes observés, on arrive à se demander si cette Antilope n'a pas deux époques de rut par an.

⁽¹⁾ On les trouvera tous dans l'ouvrage de G. M. ALLEN (1939).

⁽²⁾ C'est peut-être dû à la crainte des Léopards, très friands de la chair de Chiens. Ne serait-ce pas la raison profonde de la haine de nos Chiens européens pour le congénère du Léopard qu'est le Chat domestique ?

Limnotragus spekii spekii (P. L. Sclater).

Tragelaphus spekii P. L. SCLATER, 1864.

Limnotragus spekii Slater et Thomas, 1900.

Limnotragus spekei sylvestris Meinertzhagen, 1916 (1).

Limnotragus spekei inornatus Cabrera, 1918.

Limnotragus spekei wilhelmi Lönnberg et Gyldenstolpe, 1924.

Limnotragus spekei larkenii Saint-Léger, 1931.

Nom vernaculaire: « Nzobe », dans le Kivu et au Ruanda (2).

Spécimens recueillis (peaux et crânes) :

N° 547, ♀ (jeune). Marais près de la Mission de Kinyamahura (Djomba) (alt. 1.800 m.), 7.V.1938.

N° 576, ♀ (adulte). Même marais, 24.V.1938. (Chef NDEZE.)

Ces spécimens m'ont permis de constater la présence de deux paires de mamelles et d'une paire de pores inguinaux.

J'ai également rapporté des spécimens de cette espèce du Pare National de la Kagera (n° 620, 621, 622), où les marais à Papyrus sont plus nombreux que dans le Parc National Albert et où, par conséquent, les Situtunga existent en quantité plus élevée. Il me paraît absolument évident que les Situtunga de divers marais de l'Est de l'Afrique ne diffèrent pas plus entre

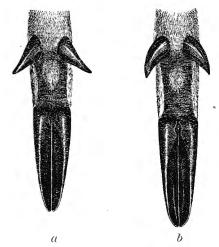


Fig. 39. — Pieds, vus de l'arrière, de Limnotragus spekii.

a, pied antérieur; b, pied postérieur.

(Environ 1/2 de la grandeur naturelle.)

⁽¹⁾ Le *Limnotragus* nageant parfaitement, il est absolument superflu de désigner un spécimen trouvé sur une île du lac Victoria par un nom différent de celui par lequel on désigne les spéciments vivant sur les rives de ce lac.

^{(2) «} Situtunga » dans le Sud-Est de l'Afrique.

eux que les Papyrus poussant dans ces marais. La structure des pieds, devenue secondairement digitigrade chez ces Antilopes, montre bien que c'est une adaptation aussi ancienne que ces marais. Comme je l'ai déjà noté (¹), toute la surface « plantaire » des pieds, les sabots latéraux compris, s'applique au sol, lorsque le Situtunga progresse sur la vase ou sur les tiges flottantes des Papyrus; c'est une adaptation de pieds analogues à celle des pieds de Rennes (Rangifer tarandus), dont les larges sabots latéraux augmentent la surface d'appui et empêchent ces Cervidés de s'enfoncer dans la neige ou dans la boue. La figure ci-devant montre le côté « plantaire » des pieds du Situtunga avec la curieuse petite touffe de poils conservée au milieu d'une surface de peau nue; cette petite touffe pourrait avoir une importance au point de vue du sens tactile.

Boocercus eurycerus (OGILBY).

Antitope eurycerus OGILBY, 1837. Tragelaphus eurycerus LESSON, 1842. Boocercus eurycerus O. Thomas, 1902 (2).

Nom vernaculaire: « Bongo » (3).

Bien que je n'aie pas eu la chance de rencontrer cette superbe Antilope, ni dans le Parc National Albert même, ni aux confins de celui-ci, sa présence dans cette région m'a été confirmée par deux fois. M. le colonel H. HACKARS me disait qu'elle existe dans la partie de la grande forêt comprise dans le Parc National Albert, à l'Ouest de la Semliki. D'autre part, M. H. MERLO, de la plantation de Ngesho, aux confins du secteur du Nyamuragira du Parc National Albert, m'a affirmé avoir plusieurs fois vu cette Antilope sur les flancs boisés des montagnes près de sa plantation, à des altitudes d'environ 2.000 m. (4).

⁽¹⁾ Voir, à ce sujet, mon travail « Ammaux protégés au Congo Belge », 1941, p. 133.

⁽²⁾ THOMAS a, en réalité, pris pour le « génotype » du genre *Boocercus* la sous-espèce *Boocercus eurycerus isaaci*, du Kenya.

⁽³⁾ C'est sous ce nom que cette espèce est connue dans le Kivu; dans l'Ouest de l'Afrique on l'appelle, en langue Lingala, «Bangana».

⁽⁴⁾ Rentré du Congo j'ai pu prendre connaissance d'une note de G. Babault sur le Boocercus du Kivu [Bull. Muséum Nation. d'Hist. natur. Paris, 1935, (2) 7, pp. 224-225], dans laquelle il signale la présence de Boocercus euryceros « sur les contreforts occidentaux des montagnes qui bordent le lac Kivu ». L'auteur note que cette Antilope vit dans la région entre Kashwe (frontière Kivu-Maniema) et Masisi (Kivu), « dans les forêts humides et quelquefois dans les clairières qu'elles encadrent à une altitude moyenne de 1.000 m..., en troupes nombreuses ». L'auteur se demande si c'est le Boocercus euryceros isaaci décrit du Kenya ou bien une forme nouvelle.

Famille GIRAFFIDAE

Okapia johnstoni (P. L. SCLATER).

Equus (?) johnstoni P. L. Sclater, 1901. Okapia tigrinum Johnston, 1901. Okapia johnstoni Lankester, 1901.

Noms vernaculaires : « O-a-pi » ou « Okapi » des Wambuti; « Arabi » en Kiswahili.

La présence de l'Okapi dans la forêt de la Semliki, actuellement comprise dans le territoire du Parc National Albert, n'exige pas de preuves nouvelles, l'animal ayant été découvert pour la première fois précisément dans cette forêt (¹).

⁽¹⁾ Le regretté colonel H. HACKARS me disait qu'en dépit de mesures de protection, il y aurait encore certains chefs indigènes qui se permettraient le plaisir de manger de temps à autre de l'Okapi, et que l'animal ne serait pas du tout si rare qu'on ne l'avait cru au moment de sa découverte.

RODENTIA

La classification des Rongeurs telle qu'elle a pu être élaborée durant le laps de temps écoulé depuis Linné jusqu'à nos jours, est encore loin de pouvoir être considérée comme présentant un système naturel de cet ordre de Mammifères (¹). Privés de moyens pour pouvoir établir la parenté réelle entre diverses formes, nous devons nous contenter d'affinités génétiques supposées et telles qu'elles nous semblent être suggérées par des ressemblances morphologiques et éthologiques. Celles-ci nous amènent à admettre que c'est des Rongeurs vivant à terre que proviennent, d'une part, les Rongeurs arboricoles et, de ceux-ci, les Rongeurs capables de planer (de voler », comme on dit généralement et à tort), et d'autre part, les Rongeurs fouisseurs et, de ceux-ci, les Rongeurs semi-aquatiques.

Parmi les Rongeurs vivant à terre, on distingue des formes qui progressent lentement, d'autres qui courent rapidement, d'autres encore qui galopent et d'autres enfin, qui avancent par bonds (par «ricochets»), au moyen des extrémités postérieures seulement. D'autre part, on peut répartir les Rongeurs en diurnes, tels que les Ecureuils, par exemple, et en nocturnes, tels que, par exemple, les Loirs. Il n'est pas difficile de trouver des adaptations structurales analogues chez des formes montrant des similitudes dans les mœurs; ainsi, par exemple, la membrane-parachute existe chez les Ecureuils « volants » (Pteromyidae) et chez les Loirs « volants » (Anomaturidae) (²); les pieds palmés caractérisent le Castor et aussi le Rat musqué, etc. Ces ressemblances ne sont pas, comme on le sait bien, des preuves de parenté plus étroite, mais des exemples de convergence adaptative dans des « groupes naturels » scuvent bien éloignés l'un de l'autre au point de vue de la parenté supposée.

Les quatre principaux groupes de Rongeurs établis par A. Brandt semblent présenter réellement des « groupes naturels »; malheureusement, la subdivision consécutive de ces quatre groupes ne s'est pas montrée aisée et a provoqué de très profondes divergences de vues.

La plupart des auteurs mettent, comme on sait, le groupe des Lièvres (Lagomorpha) au début de la classification des Rongeurs parce que, dans ce groupe (qui constitue à lui seul le sous-ordre des Duplicidentata) on voit conservée la deuxième paire des incisives supérieures, alors que chez les Rongeurs des trois autres groupes (Sciuromorpha, Myormorpha et Hystricomorpha), constituant le second sous-ordre (celuí des Simplicidentata), cette deuxième paire d'incisives n'existe plus.

⁽¹⁾ Les travaux de A. Brandt, Lilljeborg, Alston, Waterhouse, Fleischmann, Max Schlosser, Forsyth Major, H. Winge, Tullberg, O. Thomas, etc., constituent les principaux jalons sur le chemin parcouru par la Science à la recherche de relations de parenté entre les innombrables formes constituant l'ordre des Rongeurs. A ces travaux devenus classiques, sont venues s'ajouter, déjà dans notre siècle, les contributions importantes de W. K. Gregory, de Schaub, de A. E. Wood, de R. T. Hatt, etc.

^{(2) «} Flugbilche » des naturalistes allemands.

La conservation de la deuxième paire d'incisives supérieures et de deux ou même de trois prémolaires au-devant de trois molaires de chaque demi-mâchoire présente, chez les Lagomorphes, un caractère archaïque; cependant, d'autres particularités de leur structure, tels que, par exemple, la réduction des clavicules, de la queue, etc., témoignent de ce qu'à certains égards, ce groupe est plus évolué que d'autres Rongeurs. C'est pourquoi, tout en admettant que les Lagomorphes ont dû se séparer les premiers de la souche commune des Rongeurs, rien n'empêche de les mettre à la fin de la série morphologique de cet ordre, après les Hystricomorphes, notamment après la section comprenant les Caviidae, les Chinchillidae, etc. En effet, la forme des molaires des Lagomorphes se rapproche le plus des modèles dentaires qu'on trouve dans les familles citées et qu'on peut considérer comme les plus simplifiés parmi ceux de molaires des Hystricomorphes (1). Ainsi, chez les Lagomorphes, on voit la compensation de la simplification de la structure des dents mâchelières par la conservation de la plus grande quantité de ces dernières connue chez les Rongeurs récents. (Ceci présente un exemple intéressant du principe de compensation établi par Goethe, parce qu'on est plus souvent en présence d'une compensation en sens inverse : la complication de la forme des éléments structuraux pour compte de la réduction de leur nombre, comme, par exemple, dans les cas des molaires fonctionnantes des Proboscidiens, des molaires du Phacochère, etc.)

On verra d'après la classification qui suit qu'environ deux tiers de genres de Rongeurs existant au Congo Belge sont actuellement connus du Parc National Albert.

CLASSIFICATION DES GENRES DE RONGEURS AYANT DES REPRÉSENTANTS AU CONGO BELGE (2).

I. SIMPLICIDENTATA.

- 1. SCIURIDAE. Les Ecureuils (3).
 - Aethosciurus O. THOMAS, 1916.
 - Funisciurus Trouessart, 1880.
 - × Heliosciurus Trouessart, 1880. Paraxerus Forsyth Major, 1893.
 - O Protoxerus Forsyth Major, 1893
 - Tamiscus O. THOMAS, 1918.
- 2. ANOMALURIDAE. Les Loirs volants.
 - O Anomalurus Waterhouse, 1843.

Sous-genres: Anomalurus pr. dit.

Anomalurops Matschie, 1914.

Anomalurella Matschie, 1914.

Idiurus Matschie, 1894.

(1) Voir mon travail sur la forme des molaires des Hystricomorphes (1932).

⁽²⁾ Les noms des genres antérieurement déjà signalés du Parc National Albert (voir là liste donnée par le Dr H. Schouteden) sont précédés d'un astérisque; un cercle noir indique que le genre figure dans la collection ici décrite; un cercle blanc devant le nom indique que le genre n'avait pas encore été signalé du Parc National Albert, mais est représents dans la collection ici décrite.

⁽³⁾ Concernant la classification des Ecureuils, voir plus loin.

- 3. MUSCARDINIDAE (seu MYOXIDAE). Les Loirs.
 - Claviglis JENTINCK, 1888.
- 4. MURIDAE. Les Rats.
 - a) Sous-famille des Dendromurinae. Les Rats arboricoles.
 - Dendromus A. SMITH, 1829.

Sous-genres: Dendromus pr. dit.
Poëmys O. Thomas, 1916.

Deomys O. THOMAS, 1888. Saccostomus Peters, 1846. Steatomys Peters, 1846.

- b) Sous-famille des Murinae. Les Rats pr. dits.
 - 1. Groupe des Rats-grimpeurs.
- × Hylomyscus O. Thomas, 1915.
- Thamnomys O. THOMAS, 1907.

Sous-genres: Thamnomys pr. dit. Grammomys O. THOMAS, 1915.

2. Groupe de Rats terrestres.

Sous-groupe de Cricetomys.

Cricetomys Waterhouse, 1840.

Sous-groupe de Malacomys.

Colomys THOMAS et WROUGHTON, 1907. Malacomys A. Milne-Edwards, 1877.

Sous-groupe de Arvicanthis.

- Arvicanthis Lesson, 1842. Hybomys O. Thomas, 1910.
- Lemniscomys Troussart, 1881.
- O Mylomys O. THOMAS, 1906.
- × Pelomys Peters, 1852.

Sous-groupe de Aethomys.

Aethomys O. THOMAS, 1915.

- Dasymys Peters, 1875.
- O Mastomys O. THOMAS, 1915.
- Uenomys O. THOMAS, 1904.
- × Praomys O. THOMAS, 1915.
- Rattus Fischer, 1803 Stochomys O. Thomas, 1926. Zelotomys Osgood, 1910.

Sous-groupe de Leggada.

Hylenomys O. THOMAS, 1925.

- Leggada GRAY, 1837.
 - Sous-groupe de Lophuromys.
- Lophuromys Peters, 1886.
- c) Sous-famille des Otomyinae. Les Rats à grandes oreilles.
- Otomys F. CUVIER, 1823.

- d) Sous-famille des Gerbillinae. Les Gerboises.
 Gerbilliscus O. THOMAS, 1897.
- O Tatera LATASTE, 1882 (1).
 Taterillus O. THOMAS, 1910.
- PEDETIDAE. Les Pédètes.
 Pedetes Illiger, 1811.
- 6. SPALACIDAE. Les Rats-taupes.
 - Tachyoryctes RÜPPELL, 1835.
- BATHYERGIDAE. Les Héliophobes. Cryptomys Gray, 1864. Heliophobius Peters, 1846.
- 8. THRYONOMYIDAE. Les Aulacodes (2).
 - Thryonomys FITZINGER, 1867.

Sous-genres: Thryonomys pr. dit.

- Choeromys O. Thomas, 1922.
- 9. HYSTRICIDAE. Les Porcs-épics.
 - a) Sous-familles des Atherurinae.
 Atherura G. CUVIER, 1829.
 - b) Sous-famille des Hystricinac.
 - Hystrix Linné, 1758.
- H. DUPLICIDENTATA. Les Lièvres.
 - 10. LEPORIDAE.
 - Lepus Linné, 1758.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES GROUPES ET DES GENRES DE RONGEURS REPRÉSENTÉS AU CONGO BELGE (³).

1. Deux paires d'incisives supérieures;

couche d'émail (blanche) répandue sur la surface postérieure des incisives; orifices naso-palatins grands et se réunissant à l'arrière, le palais osseux étant réduit à un pont étroit entre les prémolaires des deux côtés de la bouche; fibula articulant avec le calcaneum;

 $\frac{6}{5}$ dents mâchelières de chaque côté de la bouche;

⁽¹⁾ Taterona Wroughton, 1917, n'est qu'un synonyme de Tatera.

⁽²⁾ Certains auteurs, auxquels se rallie J. SAINT-LÉGER (1931), rapportent le genre Thryonomys à la sous-famille des Capromyinae, et rangent cette dernière, ensemble avec la sous-famille des Ctenodactylinae, dans la famille des Octodontidae.

⁽³⁾ Principalement d'après la clé donnée par J. Saint-Léger (1931), en partie complétée d'après les ouvrages de G. S. Miller (1912) et de Max Weber (1928). Pour certains groupes, les genres s'y rapportant ne sont pas cités dans la présente clé; on trouvera ces genres dans la classification qui précède cette clé (voir p. 141).

| | les deux rangées de mâchelières inférieures pouvant presque être intercalées entre |
|----|--|
| | les deux rangés supérieures; |
| | partie faciale de l'os maxillaire poreuse Duplicidentata, Leporidae (91) |
| 2. | Une paire d'incisives supérieures; couche d'émail, généralement de couleur jaune, orange ou brune, confinée à la surface antérieure des incisives; orifices naso-palatins petits et ne confluant pas à l'arrière; fibula n'articulant pas avec le calcaneum; |
| | pas plus de — dents mâchelières de chaque côté de la bouche; |
| | espace entre les deux rangées supérieures ne différant pas ou peu de l'espace entre les deux rangées inférieures de dents mâchelières ou étant même plus petit que ce dernier; maxillaire non poreux |
| 3 | Partie antérieure de l'arc zygomatique formée principalement par l'os jugal; |
| 0, | orifice préorbitaire petit ou absent; processus postorbitaux présents; molaires avec racines; queue touffue, sans écailles sur le dessous; animaux le plus souvent diurnes et arboricoles |
| 4. | Partie antérieure de l'arc zygomatique, formée non principalement par l'os jugal; |
| | orifice préorbital relativement grand; pas de processus postorbitaux |
| 5. | Queue touffue, surtout vers son extrémité libre(7) |
| 6. | Queue non touffue (9) |
| 7. | Ecailles allongées sur le dessous de la queue, le plus souvent une membrane- parachute de chaque côté du corps; animaux arboricoles et nocturnes |
| 8. | Pas d'écailles sur le côté ventral de la queue; pas de membrane-parachute; pas de coecum; grimpeurs, nocturnes |
| 9 | . Tibia et fibula réunis entre eux dans la moitié inférieure de leur longueur (11) |
| 10 | Tibia et fibula non réunis; mâchoire inférieure tordue de telle sorte que, vue par en dessous, elle montre un sillon longitudinal entre la partie dentaire et la |
| | partie angulaire; dents mâchelières au nombre de 4 |
| 11 | Dents mâchelières au nombre de $\frac{3}{3}$; queue couverte par de petites écailles disposées |
| | en anneaux; des poils poussant entre ces anneaux peuvent rendre la queue plus ou moins poilue (1) |
| 12 | . Dents mâchelières en nombre supérieur à $\frac{3}{3}$ (15) |
| | (1) Et même touffue chez le genre Lophiomys, jusqu'ici non constaté au Congo |

⁽¹⁾ Et même touffue chez le genre *Lophiomys*, jusqu'ici non constaté au Congo Belge.

| 13. | Yeux et oreilles comparativement grands ou moyens; extrémités non adaptées à un genre de vie de fouisseurs; queue généralement longue, dépassant plus ou moins la moitié de la longueur du corps; coecum présent |
|-----|---|
| 14. | Yeux et oreilles petits ou rudimentaires; extrémités courtes, robustes, adaptées à fouir la terre; queue courte ou tout à fait réduite; crâne en forme de coin; le supraoccipital propagé en avant jusqu'au milieu de la boîte cérébrale; plis d'émail des molaires, sigmoïdes |
| 15. | Dents mâchelières au nombre de $\frac{4}{4}$ ou $\frac{6}{6}$; la mâchoire inférieure tordue, avec |
| | sillon profond entre la partie dentaire et la partie angulaire; yeux et oreilles petits ou rudimentaires; extrémités adaptées à fouir la terre; queue courte ou réduite |
| 16. | Dents mâchelières au nombre de $\frac{4}{4}$, chacune d'elles divisée en deux lobes par un |
| | angle rentrant; queue au moins aussi longue que le corps (avec la tête), touffue sur toute sa longueur; cinq doigts bien développés au membre antérieur; extrémités postérieures beaucoup plus longues et robustes que les antérieures; orifice préorbitaire très grand, égal presqu'à la moitié de la grandeur de l'orbite |
| 17. | Pelage non transformé en piquants longs et rigides, mais constitué de poils durs et raides; quatre orteils; queue très courte; trois sillons le long de chaque incisive |
| 18. | Pelage transformé en longs piquants cylindriques et rigides ou en épines aplaties recouvrant le corps et la queue; incisives sans sillons longitudinaux; bulles tympaniques petites |
| 19. | Muridae à molaires présentant des lamelles transversales, sans tubercules, la M³ étant la plus longue et comportant 4 à 7 lamelles transversales Otomyinae. |
| 20. | Muridae avec molaires à couronnes présentant deux (la M³, trois) lames transversales portant ou non des tubercules |
| 21. | Membres postérieurs considérablement plus longs que les antérieurs (animaux sauteurs); grandes caisses tympaniques |
| 22. | Membres postérieurs pas beaucoup plus longs que les antérieurs; bulles tympaniques moyennes ou petites |
| 23. | Molaires avec lamelles surmontées de tubercules, ces derniers étant réduits au point qu'il n'en reste que deux sur la lamelle antérieure de la M^1 |
| 24. | Dendromurinae (39) Trois tubercules sur chacune des deux lamelles antérieures de la M ¹ Murinae (47) |
| | Genres des SCIURIDAE. |
| 25. | Longueur du corps (avec la tête) ne dépassant par 270 mm.; ventre bien poilu. (27) |
| 26. | Longueur du corps (tête comprise) supérieure à 275 mm.; pelage clairsemé sur le côté ventral du corps |
| 27. | Molaires inférieures à surface triturante concave (en forme de coupe) (29) |
| 28. | Molaires inférieures avec crêtes transversales plus ou moins prononcées; pelage |
| | rayé ou unicolore; dents màchelières au nombre de $\frac{5}{4}$ |
| | (1) J. Saint-Léger considère ce groupe comme une sous-famille (Capromyninae) des |

Octodontidae.

| | 5 |
|-----|---|
| 29. | Dents mâchelières au nombre de $\frac{3}{4}$; tête et corps mesurant ensemble de 160 à |
| | 270 mm. Aethosciurus. |
| 30. | Dents mâchelières au nombre de $\frac{4}{t}$ (32) |
| 31. | Tête et corps mesurant ensemble 170 à 260 mm |
| | Pelage non strié; molaires inférieures à couronne concave et avec quatre tubercules bien marqués aux coins de celle-ci; museau court; caisses tympaniques grandes; orifice préorbital arrondi |
| 33. | Museau relativement long; tête et corps mesurant ensemble 150 à 240 mm |
| 34. | Museau pas long |
| 35. | Orifice préorbital presque triangulaire, plus large à la base; pelage non strié ou avec une ligne longitudinale sur chaque flanc du corps; tête et corps mesurant ensemble 150 à 240 mm |
| 36. | Orifice préorbital en forme de fente verticale; dos strié; taille (tête et corps) ne dépassant pas 140 mm |
| | Genres des ANOMALURIDAE. |
| 37. | Taille (tête et corps), 235 à 430 mm ; pas dépassée par la longueur de la queue $ {\it Anomalurus}.$ |
| 38. | Longueur de la queue dépassant celle du corps (avec tête); taille : 70 à 110 mm $Idiurus.$ |
| | Genres des MURIDAE (1). |
| | a) DENDROMURINAE. |
| 39. | Membre antérieur anormal, n'ayant que <i>trois doigts</i> bien développés; membre postérieur assez étroit, avec un hallux très court et le 5° orteil presque aussi long que le 2°; incisives avec sillons longitudinaux; les écailles de la queue très petites; taille (tête et corps) ne dépassant pas la longueur de 75 mm.; une ligne le long du dos |
| 40. | Nombre de doigts et orteils normal (43) |
| | Cinquième orteil avec griffe sous-genre Dendromus (pr. dit). |
| 42. | Cinquième orteil avec ongle plat sous-genre Poëmys. |
| 43. | Pied allongé; queue plus longue que le corps avec la tête qui mesurent ensemble 140 à 160 mm.; incisives avec sillons longitudinaux |
| 44. | Pied normal; queue égale à la moitié de la longueur du corps et de la tête pris ensemble ou même plus courte |
| 45. | Pas d'abajoues; incisives avec sillons longitudinaux; taille (tête et corps) égale à 70 jusqu'à 110 mm |
| 46 | Abajoues présentes; incisives lisses; tête et corps mesurant ensemble de 120 à 150 mm |
| | |

⁽¹⁾ Voir plus haut les §§ 19-24 de cette table dichotomique.

b) MURINAE.

- 47 Pieds courts, élargis, adaptés pour grimper; 5° orteil allongé au point qu'il atteint presque l'extrémité de la 2° phalange du 4° orteil, et est, par conséquent, presque aussi long que le 2° orteil groupe des Rats-grimpeurs (49)
- 48. Extrémités non adaptées pour grimper; 5° orteil court ou de longueur moyenne, à peu près égal par sa longueur au hallux, ou dépassant à peine la base du 4° orteil (excepté, toutefois, chez le genre Praomys où il est presque aussi long que chez les Rats-grimpeurs) groupe des Rats-terrestres (53)

1. RATS-GRIMPEURS.

- 51. Tubercule postérieur interne de la M¹ et de la M² bien développé, de sorte qu'il y a 9 tubercules bien nets le long du bord interne de la rangée dentaire; taille (tête et corps) variant de 130 à 145 mm. sous-genre Thamnomys.
- 52 Tubercule postérieur interne de M¹ et de M² réduit de sorte qu'il n'y a que 7 tubercules bien nets le long du bord interne de la rangée dentaire respective; taille ne dépassant pas 125 mm. sous-genre Grammomys.

2. RATS-TERRESTRES.

- 53. Pelage du dos à poils raides; dos et ventre de couleurs différentes, celle du ventre jamais blanche ou grise; tête et corps mesurant ensemble environ 130 mm.

 Lophuromys.
- 54 Pelage normal pour des Rats (55)

- 59. Crâne long, étroit, à rostre allongé, caisses tympaniques petites Malacomys.

- 62. Cinquième doigt du membre antérieur atteignant tout au moins la base du 4° ou la dépassant; 5° orteil nettement plus long que le hallux; pelage soyeux ... (71)
- 63 Pelage pas épais, plutôt raide, tout au moins plus foncé le long de la ligne médiane du dos, si pas strié

| 68. | Pelage ou bien avec un ruban dorsal foncé ou bien strié et tacheté sur le dos; taille (tête et corps) variant de 90 à 135 mm Lemniscomys. |
|--|--|
| 69. | Molaires avec tubercules bien prononcés; une ligne foncée à peine marquée le long du dos; taille (tête et corps) variant de 130 à 170 mm |
| | Incisives avec sillons profonds; les tubercules de la rangée médiane des molaires supérieures fortement inclinés vers l'arrière, ceux des molaires inférieures vers le devant; tête et corps: 130 à 180 mm |
| | Taille (tête et corps) supérieure à 100 mm, |
| 72. | Taille inférieure à 100 mm.; queue plus courte que le corps avec la tête (87) |
| | Pelage présentant, en même temps que des poils ordinaires, encore des poils longs et pareils à des crins; queue très longue, nue (couverte d'écailles seulement); 3 paires de mamelles, dont une pectorale; crêtes temporales du crâne bien prononcées; tête et corps mesurant ensemble 150 à 160 mm Stochomys. |
| | Pelage long, non mélangé de crins |
| | Incisives proclives; queue égale à ou un peu plus courte que le corps seul (sans la tête); couverte d'écailles et de poils épars; M¹ avec trois racines; tête et corps mesurant ensemble environ 130 mm |
| | Incisives pas proclives |
| | Région post-orbitale du crâne très étroite; tête et corps : 140 à 180 mm Dusymys. |
| | Pas de forte constriction post-orbitale(79) |
| | Crêtes temporales du crâne bien prononcées; pelage plutôt rude |
| | Crêtes temporales absentes ou à peine marquées; pelage très fin et soyeux (85) |
| | Tache rousse (orangeâtre) autour du nez et généralement sur l'arrière du corps (près de la queue); mamelles au nombre de 3 paires, dont 2 pectorales et 1 inguinale; queue plus longue que la tête et le corps pris ensemble, dépourvue de poils; M¹ avec 5 ou 6 racines; tête et corps mesurant ensemble 112 à 175 mm. Oenomys. |
| 82. | Pas de tache roussâtre près du nez, ni près de la queue |
| 83 | Cinq ou six paires de mamelles; M¹ avec 5 racines; tête et corps mesurant ensemble 160 à 270 mm |
| | Trois ou deux paires de mamelles; M¹ avec 4 racines; faille (tête et corps): 110 à 195 mm |
| . 85. | Mamelles disposées en une rangée continue de chaque côté du ventre, généralement au nombre de plus de 18; queue de longueur modérée; taille (tête et corps) : 80 à 140 mm |
| 86. | Mamelles séparées en deux groupes : une paire pectorale, deux paires inguinales; queue plus longue que le corps avec la tête qui mesurent 110 à 125 mm |
| 87. | Incisives pas proclives; taille (tête et corps) : 45 à 80 mm Leggada. |
| | Incisives proclives; queue finement poilue; taille (tête et corps) : 95 mm |
| and the same of th | Genres des BATHYERGIDAE. |
| | 4 |
| | Dents mâchelières au nombre de 4 de chaque côté de la bouche Cryptomys. |
| 90. | Dents machelières: $\frac{6}{6}$ |

Genres des LEPORIDAE (1).

Famille SCIURIDAE

Bien que les Écureuils africains puissent être répartis en deux groupes, caractérisés par plusieurs particularités de structure, il ne paraît plus possible d'attribuer à ces groupes la valeur de familles différentes, comme le faisait Max Weber (1928) (3). L'existence de genres tels que le Funisciurus, combinant des caractères du groupe arboricole avec ceux du groupe terricole, rend impossible la délimitation nette de ces groupes. C'est tout au plus, et uniquement pour des raisons pratiques d'une classification commode (ne prétendant pas à exprimer les relations génétiques réelles), qu'on peut provisoirement désigner les deux groupes comme des sous-familles d'une même famille : les Sciurinae, comprenant les genres arboricoles, et les Xerinae (4), comprenant les genres vivant plus à terre que sur les arbres et dont certains sont plus ou moins fouisseurs.

⁽¹⁾ Il n'a été signalé du Congo Belge, jusqu'à présent, qu'un seul genre : Lepus; mais la découverte, dans l'Ouest de l'Uganda, du genre Poëlagus permet de supposer qu'une connaissance plus approfondie de la faune des Mammifères du Congo Belge pourrait réserver la surprise de la découverte de ce dernier genre dans l'Est de ce pays, ou, tout au moins, dans le Ruanda. Les Leporidae vivant en Afrique peuvent être répartis en deux groupes : 1º celui des Lièvres, comprenant les genres Lepus et Bunolagus, ce dernier confiné au Sud de l'Afrique (Deelfontein) et différant du premier, entre autre, par une queue qui n'est pas blanche en dessous (il est surprenant que ce dernier genre ne soit pas cité dans la note de 1932 de J. Saint-Léger, alors qu'elle le cite dans son travail de 1931); 2º celui des Lapins, comprenant les genres Oryctolagus ne vivant que dans le Nord de l'Afrique, Pronolagus et Poëlagus. Les meilleurs caractères distinctifs des Lapins, en comparaison des Lièvres, sont l'absence de poils chez les nouveaux-nés et le creusement des terriers par les adultes; des observations à ce sujet, pour les genres Pronolagus et Poëlagus font encore, malheureusement, défaut. Concernant la classification des Léporidés, voir M. W. Lyon (1904) et J. SAINT-LÉGER (1931 et 1932).

⁽²⁾ A l'exception du genre *Oryctolagus* (n'existant pas au Congo) dont le processus postorbital présente deux pointes, comme chez les Lièvres.

⁽³⁾ Comme je l'admettais également dans ma note de 1932.

⁽⁴⁾ POCOCK, 1923.

Ces deux groupes se caractérisent ainsi :

| | Sciurinae. | Xerinae. |
|--------------------------|--|--|
| Pelage | Généralement doux, avec bourre. | Généralement épineux, sans- bourre (1). |
| Oreilles | Comparativement longues. | Très courtes. |
| Mamelles | Quatre paires, | Deux paires (postérieures). |
| Queue | Régulièrement touffue (cy- lindrique). | Plus ou moins distique. |
| 3º prémolaire supérieure | Présente. | Absente. |
| Corps | Pas spécialement long. | Allongé, rappelant celui des Mustelidés. |
| Orteil le plus long | Le 4º. | Le 3º. |
| Palais osseux | Court, ne dépassant pas en arrière les molaires (le crâne, en général, étant plus court). | Long, dépassant la série des molaires (le crâne, en général, étant allongé). |
| Os jugal | Comprimé (transversale- ment). | Aplati (horizontalement). |
| Processus post-orbitaux | Plus longs. | Plus courts. |
| Baculum (os du pénis) | Pointu, retroussé. | En forme de hache au bout, penché. |
| Clavicules | Plus développées. | Plus ou moins réduites. |
| Omosternum | Pointu au-devant en forme de flèche. | A bord obtu, en forme de pelle. |

Les six premiers de ces caractères distinctifs ont été établis par EHREN-BERG (1832), les trois suivants par JENTINK (1882), les trois autres par POCOCK (1923) et le dernier par moi-même (1932).

Au groupe des Xerinae se rapportent les genres Atlantoxerus, Geosciurus, Xerus et Euxerus (dans cette série le baculum devient progressivement plus ceurt); au groupe des Sciurinae semblent devoir être rapportés, outre les genres Heliosciurus, Protoxerus et Paraxerus, les genres Aethosciurus, Tamiscus, Myrsilus et Myosciurus, à moins que l'un ou l'autre de ces derniers ne combinât, comme le Funisciurus, les caractères des deux groupes. D'autre part, il n'est pas exclu que Tamiscus puisse avoir, en plus de son pelage strié, des caractères qui le rapprocheraient du groupe asiatique et nord-américain des Tamiinae, à certains égards intermédiaire entre les Sciurinae et les Xerinae.

⁽¹⁾ EHRENBERG, dans la description du « sous-genre » Xerus, ne lui reconnaissait pas une mue saisonnière (« hivernale »).

Protoxerus stangeri notabilis Thomas, 1923.

[Ann. Mag. Nat. Hist., (9) 11, p. 528.]

Nom vernaculaire (au Kivu): « Shindi ».

- N° 549, Peau sans tête, achetée chez un indigène à Alimbongo, près de Lubero (alt. 2.000 m.), 15.V.1938. L'indigène en avait fait un petit sac qu'il portait attaché au cou.
 - of (adulte). Versant occidental du Ruwenzori (alt. 2.200 m.), VIII.1937. Coll. HACKARS.
 - of (adulte). Mutwanga (alt. 1.200 m.), XI.1937. Coll. HACKARS.

La comparaison de la peau nº 549 avec celles de diverses espèces du genre Protoxerus se trouvant dans les collections du Musée du Congo, m'a permis de m'assurer que celle-ci était celle d'un Protoxerus stangeri; la tête ayant été coupée et un pli fait à l'endroit de l'insertion des oreilles, un morceau de la peau du front faisait l'impression de correspondre à la nuque. Or, aucune des sous-espèces du Protoxerus stangeri que j'ai vues à Tervueren n'a de nuque grise. Je suis très reconnaissant à M. H. Schouteden, Directeur du Musée du Congo, qui m'a aidé à établir avec certitude que la peau en question appartient à un individu de la sous-espèce Protoxerus stangerî notabilis. Une des peaux de cette variété conservée au Musée du Congo provient également de Lubero. Il n'y a donc pas de raisons de croire que le petit sac du villageois d'Alimbongo puisse provenir d'ailleurs que des environs de Lubero. D'autre part, bien que Lubero se trouve en dehors du Parc National Albert, on a toute certitude pour admettre que cette sousespèce existe aussi dans les limites de celui-ci, tout au moins au voisinage de Lubero (1).

La sous-espèce *Protoxerus stangeri notabilis* a été décrite de l'Ituri; mais dans l'Uganda (Entebbe), près du lac Victoria, existe une sous-espèce très ressemblante : *Protoxerus stangeri centricola*, décrite par O. Thomas en 1906. Il est possible qu'on ait affaire à une seule et même forme dans les deux régions (Ituri et Ouest de l'Uganda) et que *Protoxerus stangeri notabilis* ne devrait être considéré que comme un synonyme de *Protoxerus stangeri centricola*.

Aethosciurus ruwenzorii vulcanius (THOMAS).

Sciurus ruwenzorii vulcanius Thomas, 1909, Ann. Mag. Nat. Hist., (8) 4, p. 476. Aethosciurus ruwenzorii vulcanius G. M. Allen, 1939.

Nom vernaculaire: « Shindi ».

N° 379, Q Runyasenge, entre Kibati (alt. 1.900 m.) et le lac Kivu (alt. 1.480 m.), 24.III.1938. [Peau et crâne.]

⁽¹⁾ Ce travail était déjà sous presse lorsque j'ai pu examiner les deux spécimens envoyés par M. Hackars.

N° 380, o' Munigi (alt. 1.600 m.), 18.III.1938. [Peau et crâne.]

N° 496, & Secteur du Nyamuragira, près de la route automobile Rutshuru-Goma (alt. 2.000 m.), 7.IV.1938. [Peau.]

 N° 511, σ \ Forêt du Kamatembe (alt. 2.100-2.300 m.), 19 et 20.IV.1938.

N° 515, ♂ (Peaux et crânes.)

N° 569, Versant occidental du Ruwenzori, au-dessus de Mutsora (plus de 2.000 m. d'alt.), 23.V.1938. [Crâne.]

Tous ces spécimens ont été tirés sur des arbres assez élevés.

Les molaires supérieures de cette forme montrent très nettement le modèle tricuspide fondamental, bien qu'à l'arrière du *protocône* on puisse distinguer un *hypocône* bien formé. Les crêtes réunissant le *protocône* au *paracône* et au *métacône* forment un angle analogue à celui des molaires des Insectivores *Zalambdodontes*.

Tamiscus vulcanorum O. THOMAS, 1918.

[Ann. Mag. Nat. Hist., (9) I, p. 35.]

Nom vernaculaire: « Shindi ».

N° 381, ♀ Munigi (alt. 1.600 m.), 18.III.1938.

N° 382, of Kanyasenge (alt. 1.600 m.), 24.III.1938.

Nº 514, & Forêt du Kamatembe (alt. 2.100-2.300 m.), 20.IV.1933.

N° 590, Flanc du Ruwenzori (alt. supérieure à 2.500 m.), 1937. (H. HACKARS.) 2 ♂♂. Mutwanga (alt. 1.200 m.), XI.1937. — Coll. HACKARS.

De quatre spécimens rapportés (peaux et crânes), trois proviennent du secteur du Nyamuragira et le quatrième du versant occidental du Ruwenzori. Il est possible que ce dernier se rapproche plus de la sous-espèce Tamiscus vulcanorum lunaris, décrite par O. Thomas de l'Est du Ruwenzori, que de la sous-espèce Tamiscus vulcanorum vulcanorum, dont le spécimen type provient des rives du lac Kivu. N'ayant pas de matériel suffisant pour trancher cette question, je désigne les quatre spécimens par le nom d'espèce.

C'est parmi les lichens grisâtres couvrant les troncs et les branches tordues des arbres peu élevés croissant sur les flancs des montagnes, qu'il faut chercher, dans le Parc National Albert, ce petit Écureuil au pelage strié.

Funisciurus carruthersi birungensis Gyldenstolpe, 1917.

(Arkiv. f. Zool., 1913, nº 6, p. 1.)

Nom vernaculaire: « Shindi ».

N° 194, Q Forêt secondaire au pied du Nyamuragira, en face de Rugari; 27.I.1938.

N° 377, σ' N° 378, ς Munigi (alt. 1.600 m.), 17.III.1938.

Nº 502, Q Kansenze (Mushari) (alt. 2.000 m.), 9.IV.1938.

N° 532, ♀

Nº 533, of Kibati (alt. 1.900 m.), 28 et 29.IV.1938.

Nº 534, &

[Peaux et crânes.]

Dans les localités où ces spécimens ont été tirés, je les ai toujours trouvés se cachant dans les épiphytes couvrant les branches basses des arbres poussant sur les laves anciennes.

Les molaires supérieures de cette forme présentent un modèle se rapprochant de celui des dents bilobées; si les molaires du *Aethusciurus* correspondent au type zalambdodonte des Insectivores, celles du *Funiscurus* peuvent être assimilées à celles des Insectivores dilambdodontes.

La femelle a deux paires de mamelles inguinales (caractère des Xerinae). La coexistence de trois espèces d'Écureuils dans une même localité (le secteur du Nyamuragira du Parc National Albert), aussi étonnante qu'elle puisse paraître, n'est pas plus étrange que l'existence dans nos pays, par exemple, de divers Mustelidae dans les mêmes localités. Des différences de mœurs, aussi insignifiantes qu'elles puissent nous paraître, peuvent rendre possible la coexistence dans un même lieu de formes très affines entre elles.

Famille ANOMALURIDAE (4)

Anomalurus pusillus O. Thomas, 1887.

[Ann. Mag. Nat. Hist., (5) 20, p. 440.]

Anomalurella pusilla MATSCHIE, 1914 (2).

Nom vernaculaire dans la région du Ruwenzori (à Mutsora) : « Alopi » en Kimbuba (3).

N° 589, o (adulte). Peau, crâne et viscères en alcool. Mutwanga (alt. 1.200 m.), pointe orientale de la grande forêt équatoriale près de Mutsora (versant occidental du Ruwenzori), 23.V.1938.

⁽¹⁾ Les Anomaluridae sont des Loirs « volants » et non des Ecureuils « volants »; ces derniers constituent la famille des Pteromyidae et n'existent qu'en Asie et en Amérique du Nord. Les relations génétiques entre les Sciuridae (dont la majorité sont diurnes) et les Pteromyidae (nocturnes), d'une part, et les Muscaridinidae et Anomaluridae (ces deux familles comprenant des animaux nocturnes), d'autre part, présentent une analogie significative avec les relations existant entre les Singes et les Lémuriens. Les Pteromyidae notamment, paraissent avoir, dans ces relations, la même signification au point de vue de l'évolution des Rongeurs ici comparés, que le Singe nocturne (Aotus) a pour la compréhension de l'évolution des Primates (voir plus haut le chapitre concernant ces derniers). De ce point de vue, c'est le genre indien Eupetaurus qui paraît le plus intéressant des Pteromyidae, car c'est chez lui qu'on trouve des molaires dont le plan structural se prête le mieux à la comparaison avec celui des molaires des Anomaluridae, une queue ressemblant, suivant la description originale

Tiré dans un arbre creux dont le sommet était brisé, l'animal s'y étant suspendu à une hauteur d'environ 10 m. du sol. J'ai pu le voir par un grand trou à la base de l'arbre, qui présentait une espèce de cheminée toute droite au bout de laquelle l'animal apparaissait comme une boule noire attachée à la paroi.

Après que ce premier spécimen du genre Anomalurus provenant du Parc National Albert eut été recueilli, j'ai appris par M. Van den Steen que ces animaux peuvent être aperçus, dans la lumière des phares d'automobile, voltigeant (planant) entre les arbres près de la route entre Nyakibumba et Kisenyi (Goma).

Famille MUSCARDINIDAE

(Myoxidae)

Claviglis vulcanicus (LÖNNBERG et GYLDENSTOLPE).

Graphiurus vulcanicus Lönnberg et Gyldenstolpe, 1925. Claviglis vulcanicus G. M. Allen, 1939.

Noms vernaculaires: « Sultani-na-panya » (Kiswahili); « Mbeba-nkisembwe » (Kiniaruanda) (¹).

De cette espèce j'ai rapporté les peaux et les crânes des spécimens capturés à Rutshuru (alt. 1.285 m.), à l'exception des deux derniers pris à Bunyangura (alt. 1.200 m. environ), aux dates suivantes de l'année 1938 :

| N° 245, ♀ 10.I. | N° 345, ♂ 3.III. |
|------------------|----------------------------------|
| N° 247, ♂ 7.II. | Nº 366, 8 jeunes trouvés dans un |
| N° 248, ♂ 7.II. | même nid (3 ♂, 5 ♀), |
| N° 343, ♀ 3.III. | ensemble avec 3 adultes, |
| N° 344, ♀ 8.III. | le 23.II. |

de O. Thomas (1888), plus à celle du Renard qu'à celle d'un Écureuil (ce qui s'applique plus ou moins bien aux *Anomaluridae* et certains *Muscardinidae*) et, — si la planche en couleurs représentant l'*Eupetaurus cinereus* rend exactement ce caractère, — un *patagium* élargi au coude, comme chez les *Anomaluridae*, et non au niveau du carpe. comme c'est le cas chez d'autres *Pteromyidae*.

Notes (2) et (3) de la page précédente.

⁽²⁾ La taille seule paraît être un caractère insuffisant pour attribuer à une espèce le rang d'un genre distinct; suivant la pratique courante des mammalogistes américains, c'est la valeur d'un sous-genre qu'on pourrait attribuer au nom *Anomalurella*.

⁽³⁾ Dans la région du Mikeno (à Nyakibumba) l'*Anomalurus* serait appelé, par les indigènes, « Beke » (suivant M. HOIER).

⁽¹) Ces noms vernaculaires signifient respectivement : « Roi des rats » et « Rat à queue de chien ». Au Kivu, les indigènes ne tuent pas ce petit animal par respect de la royauté qu'ils lui attribuent par le premier nom cité.

Les femelles n° 344 et 445 avaient 2 jeunes chacune.

Les spécimens suivants de *Claviglis vulcanicus*, capturés également à Rutshuru, ont été conservés en alcool (¹):

```
N° 367 (2 adultes). 10.I.1938.
```

N° 368 (11 adultes). 25.I.1938.

N° 452 (2 juvéniles) (de 4 trouvés dans un même nid). 24.III.1938.

Nº 455 (2 juvéniles). 25.I.1938.

N° 458 (1 individu à moitié adulte). 20.XII.1937.

N° 476 (2 individus à moitié adultes). 25.I.1938.

N° 478 (2 individus à moitié adultes). 2.III.1938.

Nº 480 (1 nouveau-né) (fixé au Bouin). 10.I.1938.

Il ressort de la liste ci-dessus qu'une femelle de *Claviglis* a généralement deux, plus rarement quatre jeunes par portée; lorsqu'il y a 8 jeunes dans un nid (n° 366), il semble que deux femelles ou plus se sont servies d'un même nid pour mettre bas leur progéniture. L'association de plusieurs individus dans un même nid est d'ailleurs dans le caractère des *Muscardinidae*, les Loirs et les Lérots européens passant souvent leur sommeil hivernal rassemblés à plusieurs individus dans un même nid.

Les nids de *Claviglis*, construits sur des bananiers, sont faits avec des fibres du tronc de ce végétal et se trouvent à la base des pétioles.

Le sexe des individus conservés en alcool n'a pas encore été déterminé, l'orifice génital étant extérieurement identique chez les deux sexes; ce n'est que lorsque le pénis est protracté que l'on voit si l'on a affaire à un mâle.

Les jeunes individus conservés en alcool montrent divers stades de développement, comme suit :

| N° | | | | ur du corps a queue). — | Peau. |
|-------|-----------|-------|------|-------------------------------|---|
| 480 . | | | 18 | mm. | Nue; queue en tire-bouchon. |
| 476 . | • • • | | 35 | mm. | Légèrement velue. |
| 478 . | | | - 40 | mm. | Légèrement velue. |
| 452. | | • • • | 45 | mm. | Bien velue; ventre blanc. |
| 455 . | | | 48 | mm. | Bien velue; ventre blanc. |
| 458 . | • • • | ••• | 62 | mm. | Bien velue; queue touffue; ventre gris. |

A partir du stade présenté par le n° 476, les pattes se distinguent déjà

⁽¹⁾ J'ai également rapporté (conservée en alcool) une femelle adulte de cette espèce du Parc National de la Kagera (n° 626 de la collection).

nettement du pelage gris du corps par la blancheur des poils qui les couvrent.

Ce petit Rongeur a pu être conservé vivant en captivité pendant plus d'une semaine, en le nourrissant rien qu'avec des bananes.

Famille MURIDAE

Sous-famille DENDROMURINAE.

Dendromus insignis kivu O. Thomas, 1916.

[Ann. Mag. Natur. Hist., (8) 18, p. 242.]

Nom vernaculaire: « Panya-na-mugombe » [« Souris (ou Rat) des bananiers].

Spécimens recueillis :

N° 38, ♂ (adulte). Rutshuru (alt. 1.285 m.), 30.XII.1937. [Peau.] N° 200, ♂ (adulte). Rugari (alt. 2.000 m.), 30.I.1938. [Peau et crâne.]

Les deux spécimens ont été pris sur des bananiers, le jour et à la main par un indigène (le préparateur Kanzaguhera).

Dendromus messorius O. THOMAS, 1903.

[Ann. Mag. Nat. Hist., (7) 12, p. 340.]

Nom vernaculaire: « Panya-na-mugombe ».

Les spécimens rapportés ont été capturés à Rutshuru, aux dates suivantes de l'année 1938 :

N° 347, ♀ 28.II. Peau et fragments du crâne.

Nº 456, (juvénile). 13.III. Conservé en alcool.

Nº 601, & 24.III. Peau et crâne.

N° 718, ♀ 7.II. Conservé en alcool.

Chez le n° 718 les mamelles sont très développées et il semble que cette femelle devait allaiter des jeunes à l'époque de sa capture. Les mamelles sont au nombre de deux paires pectorales et de deux paires inguinales.

Sous-famille MURINAE.

Thamnomys rutilans (Peters).

Mus rutilans Peters, 1876, Monatsb. K. Preuss. Akad. Wiss. Berlin, p. 478, pl. 2, fig. 2. Thamnomys rutilans Thomas, 1915.

Noms vernaculaires: « Panya », « Mbeba ».

Spécimens recueillis, capturés à Rutshuru (alt. 1.285 m.):

Nº 39, & 30.XII.1938. [Peau et crâne.]

Nº 117, 9 7.I.1938. [Peau et crâne.]

Les formes de ce genre décrites des régions voisines du Parc National Albert sont :

Thamnomys kempi Dollman, 1911 — de Buhamba, près du lac Kivu (alt. 1.825 m.)-Thamnomys kempi major HATT, 1934 — de Lukumi, sur le versant Nord du volcan Karisimbi (Kivu) (alt. 3 650 m.);

Thamnomys kuru Thomas et Wroughton, 1907 — de Angu sur la rivière Uele; Thamnomys rutilans centralis Dollman, 1914 — de Fundi (Manyema) (1); Thamnomys venustus Thomas, 1907 — du versant Est du Ruwenzori (Uganda);

Thamnomys venustus schoutedeni HATT, 1934 — de Medje, Ituri.

Ainsi, la forme type du genre *Thamnomys rutilans rutilans* (Peters), décrite de Limbareni, dans l'Afrique occidentale, est la seule qui ne pourrait pas être rencontrée dans la région du Parc National Albert.

Les spécimens types des formes énumérées ci-dessus m'étant inaccessibles et n'ayant pu capturer que deux spécimens de cette espèce au cours de mon séjour au Parc National Albert, je ne me crois pas autorisé à résoudre le problème de la validité de ces formes prétendues différentes, ni de préciser à quelle sous-espèce doivent être rapportés mes spécimens. Dans ces conditions, je préfère les désigner par le nom spécifique le plus ancien, considérant tous les autres noms cités comme ceux de sous-espèces d'une seule espèce.

Bien qu'une fois et demie plus grand, ce Rat, par son aspect général, rappelle notre Mulot (2).

Cricetomys gambianus preparator Wroughton, 1910.

[Ann. Mag. Nat. Hist., (8) 5, p. 107.] Nom vernaculaire (au Kivu) : « Shiha ».

Spécimens recueillis (tous adultes):

```
N° 329, (M. HOER). [Peaux.]
N° 330, (M. HOER). [Peaux.]
N° 358, Q Kibati (alt. 1.900 m.), 21.III.1938.
N° 530, S Gandjo (alt. 2.050 m.), 23.IV.1938.
N° 535, S Kibati, 29.IV.1938.
```

Après mon retour en Belgique, le Colonel Hoier a envoyé encore un spécimen, provenant des environs du Parc National Albert; j'ai ajouté ce spécimen à la liste des Mammifères que j'ai récoltés au cours de ma mission, sous le

Nº 651, of (adulte). [Peau et crâne.]

⁽¹⁾ Le Musée du Congo Belge à Tervueren possède des spécimens rapportés à cette sous-espèce et provenant de Mambo, de Pilipili, de Avakubi et du Haut-Ituri.

⁽²⁾ Apodemus sylvaticus (=Sylvaemus Ognew).

Le n° 358 avait les testicules, énormes chez ce genre, couverts par le parasite particulier au Rat de Gambie et décrit sous le nom de *Hemimerus*.

En vue de l'examen du *baculum* et, éventuellement, d'autres caractères morphologiques de l'organe génital mâle du Rat de Gambie, cet organe a été prélevé aux spécimens n°s 530, 535 et 537 et conservé en alcool.

Le « Shiha » a, chez les indigènes du Kivu, la réputation d'un voleur qui entre dans les huttes pour enlever divers objets (c'est ce que m'a affirmé le fils du chef Kahembe, à Kibati). Il ne semble pas, en réalité, trop farouche; le n° 358, attaché par une patte après sa capture, mangeait tranquillement à mes pieds la banane et le pain que je lui avais donnés.

Arvicanthis abyssinicus nubilans Wroughton, 1909.

```
[Ann. Mag. Nat. Hist., (8) 4, p. 539.]
Nom vernaculaire: « Panya ».
```

Spécimens recueillis (peaux et crânes), capturés à Rutshuru (alt. 1.285 m.), aux dates suivantes :

La particularité du genre *Arvicanthis* est d'avoir les molaires supérieures du type habituel des Rats (genre *Rattus*), tandis que les molaires inférieures ont tendance à former des crêtes transversales.

Les crânes des n°s 143 et 149 permettent de voir au bord extérieur de la première molaire inférieure, au niveau de la troisième rangée transversale de tubercules de celle-ci, une petite pointe qui semble ébaucher une troisième série longitudinale de tubercules, les molaires inférieures de tous les Mammifères n'en ayant généralement que deux (ou une seule). Chez d'autres spécimens de cette sous-espèce une pointe analogue se trouve au bord externe de la deuxième molaire inférieure (au niveau de la première rangée transversale des tubercules).

Le n° 425 se distingue par une queue très longue (presque aussi longue que le corps avec la tête) et par le pelage jaune-ocre du ventre; il paraît ainsi appartenir à une autre espèce ou sous-espèce. N'ayant pas dans ma collection d'autres spécimens qui lui ressembleraient exactement et ne les

⁽¹⁾ J'ai également rapporté un spécimen de cette sous-espèce du Parc National de la Kagera (n° 611 de la collection).

ayant pas trouvé non plus dans les riches collections du Musée du Congo Belge, je me vois forcé de le rapporter provisoirement à la présente forme à laquelle il ressemble le plus.

Arvicanthis abyssinicus rubescens Wroughton, 1909 (1).

[Ann. Mag. Nat. Hist., (8) 4, p. 538.]

Nom vernaculaire: « Panya ».

Spécimens recueillis (peaux et crânes, à l'exception des n°s 86 et 127 dont les crânes ont été perdus), capturés à Rutshuru (alt. 1.285 m.), à l'exception des n°s 271, 272 et 273, pris à Bitshumbi (alt. 925 m.) et du n° 595, pris à Mutsora (alt. 1.200 m.), aux dates respectives suivantes :

| N° 45, of 24.XII.1937. | N° 73, ♀ (juvénile). 6.I.1938. |
|--|------------------------------------|
| N° 46, of 29.XII.1937. | N° 74, ♀ (juvénile). 4.I.1938. |
| N° 47, of 24.XII.1937. | N° 75, Q (juvénile). 3.I.1938. |
| N° 48, ♀ 23.XII.1937. | N° 76, ♀ (juvénile). 3.I.1938. |
| N° 49, of 29.XII.1937. | N° 77, & (juvénile). 3.I.1938. |
| N° 50, ♀ 24.XII.1937. | N° 78, & (juvénile). 3.I.1938. |
| N° 51, of 16.XII.1937. | N° 79, Q (juvénile). 30.XII.1937. |
| N° 52, ♀ 28.XII,1937. | N° 80, & (juvénile). 24.XII.1937. |
| Nº 53 & 22 XII 1937. | N° 81, o' (juvénile). 29.XII.1937. |
| N° 54, ♀ 16.XII.1937. | N° 82, & (juvénile). 5.I.1938. |
| Nº 55, ♀ 28.XII.1937. | N° 83, & (juvénile). 5.I.1938. |
| N° 56, of 25.XII.1937. | Nº 84, & (juvénile). 5.I.1938. |
| N° 57, ♀ 22.XII.1937. | N° 85, o' (juvénile). 5.I.1938. |
| N° 58, of 22.XII.1937. | N° 86, o' (juvénile). 6.I.1938. |
| N° 59, ♀ 23.XII.1937. | N° 120, o' (adulte). 8.1.1938. |
| N° 60, of 23.XII.1937. | N° 121, of 8.I.1938. |
| N° 61, ♀ 25.XII.1937. | N° 122, of 8.I.1938. |
| N° 62, ♀ 16.XII.1937. | N° 123, ♀ 8.I.1938. |
| N° 63, ♀ 22.XII.1937. | N° 124, ♀ 8.I.1938. |
| N° 64, of 22.XII.1937. | N° 125, ♀ 8.I.1938. |
| N° 65, ♀ 21.XII.1937. | N° 126, ♀ 7.I.1938. |
| N° 67, ♀ 4.I.1938. | N° 127, ♂ 8.I.1938. |
| N° 68, & (juvénile). 30.XII.1937. | N° 128, ♀ 8.I.1938. |
| N° 69, of (juvénile). 30.XII.1937. | N° 129, of 8.I.1938. |
| N° 70, ♀ (juvénile). 30.XII.1937. | N° 138, of 15.I.1938. |
| N° 71, (juvénile). 4.I.1938. | N° 145, of 18.I.1938. |
| N° 72, Q (juvénile). 5.I.1938. | N° 148, of 18.I.1938. |
| 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1 | |

⁽¹) La présence de deux sous-espèces (la précédente et celle-ci) dans une même localité (Rutshuru), me font fortement douter du bien-fondé de la distinction qu'on en fait; en réalité, il doit s'agir ou bien de deux espèces, ou bien de deux variantes (« phases ») d'une seule sous-espèce.

```
N° 152, of 18.I.1938.
                                         N° 422, & 12.III.1938.
N° 155, & 17.I.1938.
                                         N° 423, ♂ 14.III.1938.
N° 158, ♀ 17.I.1938.
                                         N° 424, ♀ 15.III.1938.
N° 237, ♀ 26.I.1938.
                                         Nº 426, of (juvénile). 21.III.1938.
N° 238, ♀ 1.II.1938.
                                         Nº 427, & 14.III.1938.
N° 239, ♂ 1.II.1938.
                                         N° 428, ♀ 14.III.1938.
N° 240, of 27.I.1938.
                                         N° 429, of 18.III.1938.
N° 241, ♀ 27.I.1938.
                                         N° 430, ♀ 14.III.1938.
N° 271, ♀ 26.II.1938.
                                         N° 431, ♀ 18.III.1938.
N° 272, & 27.II.1938.
                                         N° 432, ♀ 16.III.1938.
N° 273, & 26.II.1938.
                                         N° 433, ♀ 15.III.1938.
N° 342, ♀ 16.II.1938.
                                         N° 434, & 17.III.1938
N° 346, Q (juvénile). 6.III.1938.
                                         N° 595, ♀ 20.III.1938.
N° 421, of 17.III.1938.
```

Lemniscomys striatus massaicus (BAGENSTECHER).

Mus (Lemniscomys) barbarus Linné var. massaicus Pagenstecher, 1885. (Jahrb. Hamburg. Wiss. Anstalt, II, p. 45.)

Lemniscomys pulchellus spermophilus Heller, 1412.

Nom vernaculaire: * Imende ».

La collection comprend huit spécimens représentés par les peaux et les crânes (le crâne du n° 25 a été perdu) et capturés à Rutshuru (alt. 1.285 m.) aux dates suivantes :

Mylomys cuninghamei alberti O. THOMAS.

Mylomys alberti O. Thomas, 1915, Ann. Mag. Nat. Hist., (8) 16, p. 148.

Nom vernaculaire: « Panya ».

Spécimens recueillis (mâles; peaux et crânes), capturés à Rutshuru (alt. 1.285 m.) :

N° 249, 5.II.1938.

N° 449, 24.II.1938.

Le premier spécimen est un jeune individu dont la taille égale environ les trois quarts de celle du second.

Le genre *Mylomys* est particulièrement intéressant au point de vue de la morphologie dentaire : les molaires montrent nettement l'« *homodynamie invertie* » (¹) des séries antagonistes et, d'autre part, une ressemblance frappante avec les molaires des *Multituberculata*, ce qui, appuyé par le travail de G. G. SIMPSON (1937), permet de supposer que les fossiles cités peuvent être rapprochés de l'ordre des Rongeurs, si pas inclus dans celui-ci.

Les tubercules des molaires du *Mylomys* sont plus inclinés que chez le genre *Pelomys*, d'ailleurs très voisin du premier.

Dasymys bentleyae medius O. THOMAS.

Dasymys medius O. Thomas, 1906, Ann. Mag. Nat. Hist., (7) 18, p. 143.

Nom vernaculaire: « Panya ».

Spécimens recueillis (peaux et crânes), capturés à Rutshuru (alt. 1.285 m.), à l'exception du n° 505, pris à Tshumba (alt. 2.100 m.), aux dates suivantes de l'année 1938 :

| N° 140, ♀ | 20 ja | anvier. | N° 156, σ 20 janvier. |
|-----------|-------|---------|---------------------------------------|
| N° 141, ♂ | 15 | >> | N° 159, ♀ 15 » |
| N° 142, ♀ | 14 | 'n | N° 163, of 14 » |
| N° 144, ♂ | 19 |)) | N° 242, σ 11 » |
| N° 147, ♀ | 16 | >> | N° 505, ♀ (juvénile). 13 avril |
| N° 151, ♂ | 15 | >> | Nº 640, 8 février (1). |
| N° 154, ♀ | 17 | » | N° 646, ♂ 19 février (2). |

Mastomys coucha (A. Smith).

Mus coucha A. SMITH, 1836, App. to Rept. Exped. for Exploring Centr. Africa, etc., 1834, p. 43.

Epimys (Mastomys) coucha O. THOMAS, 1915.

Mastomys coucha G. M. Allen, 1939.

Nom vernaculaire: « Panya ».

Spécimens recueillis (peaux et crânes), capturés à Rutshuru (alt. 1.285 m.) aux dates suivantes :

| No | 40. Q | 30.XII.1937. | N° 136, ♂ 14.I.1938. |
|-----|--------|--------------|-----------------------------|
| | | 21.XII.1937. | N° 639, ♀ 12.′II.1938. |
| | , , | 23.XII.1937. | ♀ (juv.) Mutwanga, XI.1936. |
| | | 24.I.1938. | — Coll. Hackars. |
| No. | 110. ~ | 94 T 4099 | |

⁽¹⁾ Phénomène établi par Fleischmann, Forsyth Major et moi-même et reconnu, par CH. Bennejeant (1937) et, tout au moins pour les Rongeurs, par W. K. Gregory (1935).

⁽²⁾ J'ai également rapporté un spécimen de cette sous-espèce du Parc National de la Kagera (n° 612 de la collection).

Les pattes de ce Rat sont blanches, le pelage du corps gris brunâtre (noir chiné de fauve), à l'exception du ventre qui paraît gris à cause des bouts blancs des poils qui le recouvrent. Les nombreuses mamelles justifient le nom anglais par lequel G. M. Allen désigne le genre *Mastomys*: « Multimammate Rat ». Le nombre de mamelles (9 à 12 paires) permet de présumer que les portées comprennent environ le double du nombre de jeunes existant dans les portées d'autres Muridés, même les plus prolifiques.

Cette espèce est particulièrement intéressante étant l'un des principaux,

si pas l'unique, propagateur de la peste au Congo Belge (1).

Les n°s 109 et 110, pris un mois plus tard que les précédents, sont plus foncés, ce qui pourrait être attribué au changement de saisons qui se produit au Kivu à l'époque à laquelle ils ont été capturés; mais ils sont aussi les plus âgés à en juger d'après les crêtes temporales plus accusées de leurs crânes.

Oenomys hypoxanthus (Pucheran).

Mus hypoxanthus Pucheran, 1855, Rev. et Mag. de Zool., (2) 7, p. 206. Oenomys hypoxanthus Thomas, 1904 (2).

Nom vernaculaire: « Panya ».

N° 341, ♀ (adulte). Rutshuru (alt. 1.285 m.), 7.III.1938. [Peau et crâne.] of (adulte). Mutwanga (alt. 1.200 m.), XI.1936. [Peau et crâne.] Coll. HACKARS.

La distribution en altitude de cette espèce atteint, sur les flancs du Ruwenzori, l'altitude de 2.300 m., tout au moins, comme le prouvent des spécimens faisant partie des collections du Musée du Congo à Tervueren. Ce

⁽¹⁾ J. VINCKE et R. DEVIGNAT, Le Foyer de la Peste du lac Albert, dans Annales de la Société belge de Médecine tropicale, 1937, t. XVII, pp. 87-110. Ces auteurs citent le Mastomys coucha comme «l'hôte intermédiaire primitif » de la peste (dans l'Ituri), ce Muridé hébergeant les parasites vecteurs de la maladie — les Puces du genre Xenopsylla. D'autres Rongeurs examinés à ce point de vue se seraient montrés anodins; les genres Arvicanthis et Leggada s'introduiraient souvent dans les huttes des indigènes, les genres Lophuromys, Grammomys, Lemniscomys et Dendromus plus rarement, tandis que les genres Otomys et Oenomys n'y seraient jamais capturés. Il paraît étrange que les auteurs cités ne parlent pas du genre Rattus dont de nombreux exemplaires m'ont été apportés par des indigènes de Rutshuru qui les avaient capturés près de leurs huttes.

⁽²⁾ Le spécimen type du Oenomys hypoxanthus provenait du Gabon. En 1895, MATSCHIE distinguait une autre espèce du même genre; celle-ci provenait du Tanganyika (Ukondjo); il l'appela, malheureusement, par le nom de Mus rufinus, antérieurement appliqué par TEMMINCK à une espèce du genre Arvicanthis. Il me semble que G M. ALLEN (1939) met, à tort, le nom donné par MATSCHIE dans la synonymie de la scus-espèce Oenomys hypoxanthus hypoxanthus. En effet, « Mus rufinus » de MATSCHIE ne pourrait être le synonyme que d'un nom d'une des sous-espèces orientales, telles que Oenomys hypaxanthus bacchante (THOMAS) (de Nandi, Kenya), Oe. h. editus THOMAS et WROUGHTON (du versant oriental du Ruwenzori, Uganda), Oe. h. unyori

Rat construirait ses nids sur des arbres. Il est facile de le distinguer des autres genres par son ventre blanc et par le lavis orange sur le bout du museau et sur l'arrière du dos, près de la queue.

Rattus rattus kijabius (J. A. ALLEN).

Mus kijabius J. A. Allen, 1909, Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., XXVI, p. 169. Hattus rattus kijabius G. M. Allen, 1939.

Nom vernaculaire: « Panya ».

Tous les spécimens de cette variété du Rat noir ont été capturés à Rutshuru (alt. 1.285 m.), à l'exception des n°s 409, 410, 411 et 719, qui ont été pris à Munigi (alt. 1.600 m.), village proche du lac Kivu (¹). Les dates de capture des spécimens représentés dans ma collection par des peaux et des crânes (entiers ou brisés) sont les suivantes :

| | | MALES. | | | | FEMELLES. |
|----|------|--------------|--------|----|------|--------------|
| N٥ | 89. | 25.XII.1937. | • | N۰ | 87. | 27.XII.1937. |
| N٥ | 91. | 15.XII.1937. | | Nº | 88. | 22.XII.1937. |
| Nº | 100. | 27.XII.1937. | | Nº | 90. | 25.XII.1937. |
| N٥ | 102. | 27.XII.1937. | | N۰ | 92. | 24.XII.1937. |
| Ν° | 104. | 27.XII.1937. | | N۰ | 93. | 27.XII.1937. |
| N٥ | 108. | 27.XII.1937. | | Nº | 94. | 24.XII.1937. |
| N٥ | 112. | 27.XII.1937. | | N۰ | 95. | 27.XII.1937. |
| N٥ | 113. | 5.I.1938. | | Ν° | 96. | 27.XII.1937. |
| Ν° | 114. | 27.XII.1937. | | N٥ | 97. | 23.XII.1937. |
| N٥ | 115. | 5.I.1938. | | Ν° | 98. | 23.XII.1937. |
| N٥ | 169. | 31.I.1938. | | N° | 99. | 27.XII.1937. |
| Ν° | 170. | 31.I.1938. | | N۰ | 101. | 27.XII.1937. |
| N٥ | 648. | 18.II.1938. | | Nº | 103. | 24.XII.1937. |
| N٥ | 719. | 17.III.1938. | | Nº | 105. | 23.XII.1937. |
| | | | | Nº | 106. | 17.XII.1937. |
| | | | | Ν° | 107. | 25.XII.1937. |
| | | | | N° | 111. | 25.XII.1937. |
| | | | | N۰ | 118. | 8.I.1938. |
| | | | \sim | Nº | 409. | 17.III.1938. |
| | | | | Nº | 410. | 17.III.1938. |
| | | | • | N۰ | 411. | 17.III.1938. |

(THOMAS) (de Unyoro, Fadjas, Victoria-Nile) ou Oe. h. vallicola Heller (du lac Naivasha, Kenya). De ces quatre derniers noms, celui de Oe. h. bacchante aurait la priorité s'il était reconnu que ces noms désignent une seule et même sous-espèce, comme je suis porté à le croire. On aurait alors les noms : Oe. h. hypoxanthus, pour la sous-espèce occidentale et Oe. h. bacchante, pour la sous-espèce orientale, à laquelle devraient être rapportés, probablement, aussi les spécimens provenant de l'Ituri, de l'Uele et du Kivu.

⁽¹⁾ J'ai également rapporté un spécimen de cette espèce du Parc National de la Kagera (n° 629 de la collection).

En outre de ces spécimens, ont été conservés en alcool les numéros :

Leggada sp.

Spécimens recueillis :

Nº 451, Rutshuru (alt. 1.285 m.), 30.XII.1937.

Nº 563, (Étiquette originale perdue.) Parc National Albert, 1938.

Nº 584, Mutsora (alt. 1.200 m.), 22.V.1938.

Ces spécimens ont été capturés dans les champs indigènes.

Plusieurs formes de la Souris-pygmée ont été décrites ou signalées du Congo Belge; en l'absence d'un matériel de comparaison suffisant, je ne risque pas de rapporter les spécimens recueillis avec certitude à l'une ou à l'autre de ces formes. Le n° 451 serait à comparer avec Leggada birungensis Lönnberg et Gyldenstolpe, dont le spécimen type provenait du Mikeno, tandis que le n° 584 devrait être comparé avec Leggada fors Thomas, décrit du versant occidental du Ruwenzori. L. wambutti (Lönnberg et Gyldenstolpe), de l'Ituri, et L. pasha Thomas, de l'Uele, auraient dû également être comparés (1).

Lophuromys woosnami prittiei O. THOMAS.

Lophuromys prittiei O. Thomas, 1911, Ann Mag. Nat. Hist., (8) 8, p. 377. Lophuromys woosnami prittiei G. M. Allen, 1939.

Nom vernaculaire: « Nzutshu ».

N° 406, ♀ Capturée à Kibati (alt. 1.900 m.), 22.III.1938. [Peau et fragments du crâne.]

Lophuromys aquilus laticeps Thomas et Wroughton.

Lophuromys laticeps Thomas et Wroughton, 1907, Ann. Mag. Nat. Hist., (7) 19, p. 383. Lophuromys aquilus laticeps G. M. Allen, 1939.

Nom 'vernaculaire: « Nzutshu ».

Les spécimens représentés dans la collection par des peaux et des crânes (ou fragments de crânes) proviennent tous des environs de Rutshuru (alt. 1.285 m.), à l'exception du n° 593, capturé à Mutsora (alt. 1.200 m.), sur la rivière Thalia (ou Tariha), au pied du Ruwenzori. Ces spécimens ont été capturés aux dates suivantes :

⁽¹⁾ Dans les listes de M. Schouteden (1934 et 1935) sont citées les formes suivantes : Leggada bufo bufo Thomas, L. birungensis et L. bella gondokorae Heller.

| | | MÂLES. | | N° | 418. | 21.III.1938. |
|-------------|------|--------------------|---------|-------------|------|----------------------------|
| Nº | 32. | 5.I.1938. | | | | 18.III.1938. |
| | | 22.XII.1937. | | N٥ | 420. | 23.III.1938. |
| | | 30.XII.1937. | | N٥ | 593. | 23.V.1938. |
| | | 17.XII.1937. | | Ν° | 603. | 11.II.1938. |
| | | 7.I.1938. | | Ν° | 604. | 11.II.1938. |
| Nº | 131. | 7.I.1938. | | | | 15.III.1938. |
| Nº | 132. | 7.I.1938. | • | | | 13.III.1938. |
| N° | 231. | 28.I.1938. | | | | 17.III.1938. |
| N° | 232. | 28.I.1938. | | | | 15.III.1938. |
| N° | 234. | 31.I.1938. | | | | 16.III.1938 (peau égarée), |
| N° | 246. | 26.I.1938. | | Nο | 645. | 19.III.1938. |
| N° | 250. | 4.II.1938. | | | | |
| N° | 251. | 29.I.1938. | | | | FEMELLES. |
| N° | 253. | 2.II.1938. | | N° | 36. | 20.XII.1937. |
| | | 2.II.1938. | | N٥ | 133. | 8.I.1938. |
| N° | 257. | 2.II.1938. | | N٥ | 134. | 8.I.1938. |
| | | 7.II.1938. | | N٥ | 135. | 7.I.1938. |
| | | 26.I.1938. | | | | 27.I.1938. |
| | | 7.III.1938. | | | | 29.I.1938. |
| | | 8.III.1938. | | | | 28.I.1938. |
| | | 16.II.1938. | | N۰ | 252. | 29.I.1938. |
| | | 3.III.1938. | | . N° | 256. | 2.II.1938. |
| | | 7.III.1938. | | | | 7.II.1938. |
| | | 3.III.1938. | | | | 8.III.1938 (crâne perdu). |
| | | 2.III.1938. | | N۰ | 337. | 3.III.1938. |
| | | 8.III.1938. | | | | 28.V.1938. |
| | | 24.III.1938 (crâne | perdu). | | | 9.II.1938. |
| | | 17.III.1938. | | | | 14.II.1938. |
| | | TTILLLEUU. | • | | | 10.II.1938. |
| | | 18.III.1938. | | | | 11.II.1938. |
| | | 18.III.1938. | | N۰ | 632. | 11.II.1938. |
| Nο | 417. | 17.III.1938. | | | | |

Outre ces spécimens, j'ai également rapporté plusieurs individus conservés en alcool, en vue de l'étude de l'anatomie du genre *Lophuromys*. Ils ont été capturés à Rutshuru au cours des premiers mois de 1938 :

| MALES. | - | FEMELLES. |
|---------|---|-----------|
| N° 370. | | N° 598. |
| N° 597. | | N° 712. |
| Nº 711. | • | N° 713. |
| N° 714. | | |

De plus, deux fœtus trouvés dans une femelle (n° 594) ont été fixés au liquide de Bouin et conservés en alcool; ils portent le

Nº 717 de la collection.

Les peaux rapportées permettent de distinguer deux types :

- a) au ventre de couleur « bois de rose » (1) et
- b) au ventre brun clair ocré.

Entre ces types de coloration il existe une transition graduelle qui montre que la différence de coloration ne dépend ni du sexe, ni de l'âge, ni aussi de la saison, la série ayant été constituée au cours de cinq mois pendant lesquels les saisons sèches et de pluies se sont remplacées.

Le pelage du dos brun marron foncé paraît plus unicolore chez les spécimens à ventre rose, tandis que chez les individus à ventre brun clair il est chiné (ou moucheté) de ce dernier ton.

Le fait que parmi les 69 spécimens capturés il y avait environ deux fois plus de mâles que de femelles permet de supposer :

- 1. Soit un excès du nombre de mâles par rapport au nombre de femelles chez l'espèce en question (ou chez le genre *Lophuromyx*, en général);
- 2. Soit que les mâles se laissent prendre plus facilement, ce qui peut être attribué à un caractère plus entreprenant des premiers et à leur instinct de conservation moins développé que chez les femelles;
 - 3. La combinaison de ces deux causes.

Le Lophuromyx est un Rat des endroits boisés ou occupés par des cultures et qu'on rencontre près des villages dans les plantations de bananiers, etc., mais pas dans la savane, ni à des altitudes supérieures à 3.000 m. Il est intéressant de noter que tandis que tous les autres Murinae (à l'exception du Lemniscomys) sont généralement appelés indistinctement « Panya » par les indigènes du Kivu, le Lophuromys n'est jamais confondu avec ses congénères et est toujours désigné par son nom vernaculaire spécial.

Sous-famille OTOMYINAE.

Otomys kempi Dollman, 1915.

[Ann. Mag. Nat. Hist., (8) 15, p. 152.]

Les quatre spécimens (peaux et crânes incomplets) appartenant à cette espèce ont été pris à trois endroits différents, mais très proches du volcan Nyamuragira.

⁽¹⁾ Chez certains individus cette couleur rose rappelle celle de la poitrine de notre Bouvreuil.

N° 405, o' (adulte). Kibati (alt. 1.900 m.), 21.III.1938.

Nº 501, of (adulte). Mushumangabo, Nyamuragira (alt. 2.075 m.), 9.IV.1938. Ce spécimen, contrairement aux trois autres capturés la nuit dans des pièges, a été tué à environ 8 h. du matin sur la piste conduisant du gîte de Mushumangabo, vers le cratère du volcan (1).

N° 503, o') N'ayant pas encore atteint la taille définitive. Tshumba (alt. N° 504, ♀ (2.100 m.), 13.IV.1938.

Le spécimen type de cette espèce avait été pris sur le mont Mikeno à une altitude d'environ 1.830 m. D'autres espèces du genre Otomys ont été trouvées à des altitudes encore plus élevées que les hauteurs citées ci-dessus (jusqu'à environ 4.000 m. d'altitude), de sorte que ce genre apparaît comme un animal de montagne.

Otomys tropicalis O. THOMAS.

Otomys irroratus tropicalis O. Thomas, 1902, Ann. Mag. Nat. Hist., (7) 10, p. 314. Otomys tropicalis Dollman, 1915, Ann. Mag. Nat. Hist., (8) 15, p. 157. Otomys tropicalis vulcanicus Lönnberg et Gyldenstolpe, 1925.

Spécimens recueillis :

 $\begin{array}{c}
N^{\circ} 227, & Q \\
N^{\circ} 228, & O
\end{array}$ Shaheru (alt. 2.600 m.), 5.I.1938. [Peaux et écorchés en alcool.]

N° 229, & Shaheru, 5.I.1938. [Écorché conservé en alcool.]

Nº 243, & Rutshuru (alt. 1.285 m.), 29.XII.1937. [Peau et crâne.]

N° 435, Q (juvénile). Rutshuru, 21.III.1938. [Peau.]

Nº 641, & Rutshuru, 15.II.1938. [Peau et crâne.]

Les spécimens capturés dans le Shaheru, cratère adventif du volcan Nyiragongo, semblent avoir un pelage plus doux que les spécimens capturés à Rutshuru, ce qui est dû probablement à la différence de température à ces deux niveaux : tandis qu'à Rutshuru la température ne descend pas la nuit en-dessous de 20°, dans le Shaheru elle tombe jusqu'à -2° ou -3° au ras du sol, suivant l'expérience de M. J. Lebrun, avec lequel j'ai visité le Shaheru. Ce cratère présente actuellement une plaine couverte de touffes d'une graminée (Deschampsia), d'Immortelles, de Seneçons, etc. Sous les touffes d'herbes se trouvent les entrées des terriers (voir pl. XXX, fig. 1 et 2) de l'Otomys, ces terriers présentant de longs couloirs creusés à 10-20 cm. sous la surface du sol. Les Hiboux nichant sur les bords boisés du cratère, ainsi que les Genettes, se livrent durant la nuit à la chasse de ces Rats qui sont très abondants dans le fond du cratère.

⁽¹⁾ Je dois cet exemplaire à S. A. le Prince B. DE LIGNE qui m'accompagnait dans l'ascension du Nyamuragira et qui l'a tué d'un coup de bâton.

Sous-famille GERBILLINAE.

Tatera nigrita beniensis HATT, 1935.

(Amer. Mus. Novitates, nº 791, p. 2.)

Spécimens recueillis (peaux et crânes):

Nº 258, Q Rutshuru (alt. 1.285 m.), 5.II.1938.

Nº 649, of (juvénile). Rutshuru, 18.II.1938.

Grand Rat brun moucheté de noir, à ventre blanc et à queue velue et bicolore (dessus plus foncé). Extrémités blanches. Dents molaires (excepté M;) bilobées. Présente des affinités nettes avec *Gerbillus*. Bien que beaucoup plus grand que les espèces des genres *Oenomys* et *Thamnomys*, leur ressemble par la coloration du pelage.

Le spécimen type de cette sous-espèce provenait de Beni. L'espèce *Tatera nîgrita* Wroughton (1906) ayant été décrite de Masindi, Unyoro (Uganda), et une espèce voisine, *Tatera nyasae*, ayant été décrite, par le même auteur, du Nord du Nyassaland, il n'est pas exclu que des spécimens de Rutshuru aient des caractères intermédiaires entre les deux espèces. Toutefois, les spécimens que j'ai eu la chance de capturer à Rutshuru ressemblent aux spécimens provenant des régions limitrophes à la partie Nord du Parc National Albert, conservés au Musée du Congo Belge à Tervueren et rapportés par des spécialistes à la sous-espèce citée ci-dessus.

Famille SPALACIDAE (4)

Tachyoryctes ruandae Lönnberg et Gyldenstolpe, 1925.

(Arkiv. f. Zool., Bd 17 B, nº 5, p. 6.)

Nom vernaculaire: «Fuku» (2).

Les spécimens recueillis et représentés dans la collection par des peaux accompagnées des crânes, ont été capturés dans les localités et aux dates suivantes :

| | MÂLES. | MALES (suite). |
|----|-------------------------------|----------------------------------|
| Nº | 11. Rutshuru (alt. 1.285 m.), | N° 16. Rutshuru, 27.XII.1937. |
| | 26.XII.1937. | N° 17. Rutshuru, 28.XII.1937. |
| N۰ | 13. Rutshuru, 27.XII.1937, | N° 18. (juv.). Rutshuru, 26.XII. |
| N۰ | 15. Rutshuru. 27.XII.1937. | 1937. |

⁽¹) G. M. ALLEN (1939) rapporte le genre Tachyoryctes à la famille des Rhizomyidae (« Mole-Rats »), tandis que la famille des Spalacidae (« Blind Mole-Rats ») est réservée dans son ouvrage, au genre Spalax, n'existant qu'en Égypte (et dans le Sud de l'Europe et de l'Asie). A l'exemple de MAX Weber (1928), je considère ici, tout au moins provisoirement, Rhizomyidae comme synonyme de Spalacidae.

⁽²⁾ Il est possible que c'est au *Tachyoryctes* que s'applique le nom « Katshimba bolongo » (« celui qui remue la terre ») que j'ai entendu des indigènes.

| MÂLES (suite). | MALES (suite). |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| N° 19. Rutshuru, 28.XII.1937. | Nº 642. Rutshuru, 8,II.1938. |
| N° 20. Rutshuru, 29.XII.1937. | N° 644. Rutshuru, 21.II.1938. |
| N° 21. Rutshuru, 29.XII.1937. | N° 647. Rutshuru, 8.II.1938. |
| N° 22. Rutshuru, 29.XII.1937. | |
| N° 23. Rutshuru, 29.XII.1937. | FEMELLES. |
| N° 24. Rutshuru, 30.XII.1937. | N° 12. Rutshuru, 27.XII.1937. |
| N° 119. Rutshuru, 7.I.1938. | N° 14. Rutshuru, 27.XII.1937. |
| N° 384. Kibati (alt. 1.900 m.), 21. | N° 198. Rugari, 28,I.1938. |
| III.1938. | N° 383. Kibati, 17.III.1938. |
| N° 385. Kibati, 20.III.1938. | N° 386. Munigi, 17.III.1938. |
| N° 387. Munigi (alt. 1.600 m.), 17. | N° 388. Munigi, 17.III.1938. |
| III.1938. | Nº 389. Munigi, 17.III.1938. |
| N° 391. Kibati, 19.III.1938. | N° 390. Munigi, 17.III.1938. |
| N° 392. Munigi, 17.III.1938. | N° 400. Kibati, 20.III.1938. |
| N° 393. Kibati, 18.III.1938. | Nº 401. Munigi, 17.III.1938. |
| N° 394. Kibati, 18.III.1938. | N° 402. Munigi, 17.III.1938. |
| N° 395. Kibati, 18.III.1938. | N° 403. Kibati, 20.III.1938. |
| N° 396. Kibati, 20.III.1938. | N° 404. Kibati, 21.III.1938. |
| N° 397. Kibati, 20.III.1938. | N° 436. Rutshuru, 17.III.1938. |
| N° 398. Kibati, 21.III.1938. | N° 450. Rutshuru, 23.II.1938. |
| N° 399. Kibati, 19.III.1938. | Nº 643. Rutshuru, 12.II.1938. |

Le rôle que joue dans l'économie naturelle du Nord-Est de l'Afrique le « Fuku est extrêmement important: il draine le sol, facilitant la pénétration de l'eau et de l'air dans des couches plus profondes du terrain dur et peu meuble. Celui-ci est constitué au Kivu essentiellement par la latérite ou par des laves anciennes des volcans de la chaîne des Virunga. Les pattes de la « Taupe dorée » (Chrysochloris) et de nombreux genres fouisseurs de la famille des Muridés ne peuvent travailler que la couche humifère la plus superficielle, rendue meuble par les racines de petits végétaux; tandis que les larges incisives du Tachyoryctes brisent la résistance de tout obstacle, à l'exception de pierres incluses dans le sol. Il est possible que le « Fuku » contribue ainsi à l'invasion de la savane par la forêt secondaire. Il serait bien important de connaître les racines de quels végétaux constituent sa nourriture préférée et quels sont les végétaux qu'il néglige. Il n'est pas exclu que le « Fuku » nuisible dans certaines cultures, sera apprécié un jour comme un animal utile au point de vue de la sylviculture.

Famille THRYONOMYIDAE

Thryonomys (Choeromys) harrisoni Thomas et Wroughton.

1 hryonomys harrisoni Thomas et Wroughton, 1907. Thryonomys rutshuricus Lönnberg, 1917. Choeromys harrisoni G. M. Allen, 1939.

Nom vernaculaire (au Kivu): « Ngezi ».

Spécimens recueillis (peaux et crânes) :

N° 308, o' (adulte), Bitshumbi (alt. 925 m.), 7.III.1938.

Nº 312, & (jeune). Bitshumbi, 9.III.1938.

N° 356, of (adulte). Kibati (alt. 1.900 m.), 21.III.1938.

N° 575, ♀ (adulte). Rutshuru (alt. 1.285 m.), 14.V.1938; acheté chez des soldats indigènes qui venaient de la tuer.

Les organes génitaux des nos 308 et 356 sont conservés en alcool.

La présence de ce grand Rongeur dans les localités couvertes de hautes herbes est attestée par des fragments de chaumes coupés, comme par un rasoir, en biais et longs de quelques centimètres et qu'on trouve sur le sol, à l'entrée de galeries que le « Ngezi » se fraye parmi ces herbes.

Famille HYSTRICIDAE

Hystrix stegmanni F. Müller, 1910.

(Arch. f. Naturgesch., 76, sect. A, ut. I, nº 2, p. 186.)

Nom vernaculaire: « Kinyogote ».

N° 650, & Goma, 13.VI.1938. (E. H.) [Peau et crâne.]

Famille LEPORIDAE

Lepus capensis crawshayi DE WINTON.

Lepus crawshayi De Winton, 1899, Proc. Zool. Soc. London, p. 416, pl. 24. Lepus capensis crawshayi G. M. Allen, 1939.

Noms vernaculaires: «Lukwawu» en Kiniaruanda; «Sunguru» en Kiswahili.

Peaux et crânes de deux spécimens adultes :

N° 263, & Rwindi (alt. 1.000 m.), 9.II.1938 (R. HOER.)

N° 313, Bitshumbi (alt. 925 m.), 8.III.1938. (E. H.)

J'ai également rapporté du Parc National de la Kagera deux spécimens mâles de cette sous-espèce (n° 181 et 182 de la collection); les spécimens du Parc National Albert n'en diffèrent en rien. Ainsi l'aire d'habitat de cette espèce s'étend sans interruption du Kenya, d'où provenait le spécimen type, jusqu'au Kivu (¹).

⁽¹⁾ Elle existe également au Katanga.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS OU CONSULTÉS (1)

Α

- ALLEN, G. M., 1936. Zoological results of the George Vanderbilt African Expedition of 1934. Part. II. The Forest Elephant of Africa. (*Proc. Acad. Nat. Sci. Philadelphia*, 88, pp. 15-44.)
- 1939. A Cheeklist of African Mammals. (Bull. of the Museum of Compar. Zool. at Harvard College, vol. 83.)
- ALIX, E. et BOUVIER, A., 1877. Sur un nouvel Anthropoïde (Gorilla mayema) provenant de la région du région du Congo. (Bull. de la Soc. Zool. de France, vol. II, p. 488.)
- ANDERSEN, K., 1905. On some bats of the genus Rhinolophus, etc. (Proc. Zool. Soc. London, pp. 75-145.)
- ANDERSEN, K. et WROUGHTON, R. C., 1907. On the bats of the family Megadermatidae. (Ann. Mag. Nat. Hist., [7] 19, pp. 129-145.)
- ANDERSON, J., 1902. Zoology of Egypt: Mammalia. (London.)
- Antonius, O., 1935. Beobachtungen an Rindern in Schönbrunn. IV. Zur Weiterenwicklung und Systematik der afrikanischen Büffel. (Der Zoologische Garten, Bd. 8, pp. 265-270.)

B

- Beaux, O. de, 1921. Beitrag zur kenntnis der Gattung Potamochoerus Gray. (Proc. Biol. Soc. Washington, vol. 34, p. 135)
- Blaine, G., 1913. Some notes on the reedbucks, etc. (Ann. Mag. Nat. Hist., [8] 11, pp. 287-291.)
- 1914. Notes on the Korrigum, with a description of four new races. (Ibid., [8] 13, pp. 326-335.)
- BLANCOU, L., 1935. Buffles de l'Oubangui-Chari-Tchad. (La Terre et la Vie, n° 6, pp. 202-223.)
- Beule, M., 1906. Les Grands Chats des Cavernes. (Ann. de Paléontologie, Paris, t. I, fasc. 2, pp. 9-27.)
- BOULENGER, E.-G., 1936. Apes and Monkeys. (G. G. Harrap and Co, London.)
- Brandes, G., 1939. «Buschi». Vom Orang-Säugling zum Backenwülster. (Quelle und Meyer, Leipzig.)

⁽¹⁾ Les publications déjà citées dans la liste bibliographique accompagnant mon travail de 1938, sont omises ici.

C

- Camerano, L., 1909a. Richerche interno al Colobus occidentalis Rochebrune e al altre specie affini, pp. 1-66.
- 1909b. Osservazioni interno al Cercopithecus ascanius Aud. subsp. schmidti MATSCHIE, pp. 67-73. (Dans: S.A.R. IL PRINCIPE LUIGI AMEDEO DI SAVOIA DUCA DEGLI ABRUZZI, Il Ruwenzori, Parte scientifica, vol. I, Zoologia, Milano.)
- Carpenter, C. R., 1937, An observational study of two captive Moutain Gorillas (Gorilla beringuei). (Human Biology, vol. 9, no 2, pp. 175-196)
- CHRISTY, C., 1924a. Big Game and Pygmies.
- 1924b. African Forests, Bush and Buffaloes. (Zool. Soc. Bull. New York, vol. 27, pp. 131-142.)
- COLBERT, E. M., 1938. The relationship of the Okapi. (Journal of Mammalogy, Baltimore, vol. 19, pp. 47-68)
- COOLIDGE Jr., H. J., 1929. A revision of the genus Gorilla. (Memoirs of the Museum of Compar. Zool. at Harvard College, vol. 50, no 4, pp. 294-381.)
- 1930. Note on the Gorilla. (The African Republic of Liberia and the Belgian Congo, vol. II, pp. 623-635.)

D

- DOLLMAN, G., 1911. On Arvicanthis abyssinicus and allied East-African species, etc. (Ann. Mag. Nat. Hist., [8] 3, pp. 334-353.)
- 1915-1916. On the African shrews belonging to the genus Crocidura. (Ibid., [8] 15, pp. 507-527, 562-575; [8] 16, pp. 66-80, 124-146, 357-380, 506-514; [8] 17, pp. 188-209.)
- 1926. (Voir Lydekker and Dollman.)
- 1934. Pygmy Elephants. (Natural History Magazine, London, vol. IV, no 31, pp. 266-271.)

E

- ELDER, J. H. and YERKES, R. M., 1936a. The sexual cycle of the Chimpanzee. (The Anatomical Record, vol. 67, pp. 119-143.)
- 1936b. Chimpanzee births in captivity: a typical case history and report of sixteen births. (*Proc. Zool. Soc. London*, pp. 409-421.)
- ELLIOT, D. G., 1883. A Monograph of the Felidae or Family of the Cats. (Publ. by the auctor.)

F

- FAMELART, L., 1883. Observations sur un jeune Gorille. (Bull. de la Soc. Zool. de France, pp. 149-152.)
- FORBES, H. O., 1894. A Hand-book to the Primates, 2 vol. (W. H. Allen and Co., London.)
- FRECHKOP, S., 1931a. Note préliminaire sur la dentition et la position systématique des Macroscelididae. (Notes sur les Mammifères. V. Bull. Mus roy. Hist. nat. de Belgique, t. VII, n° 6)
- 1931b. Quelques observations sur la classification des Pangolins (Manidae). (Notes sur les Mammifères. VI. Ibid., t. VII, nº 22.)

- Frechkop, S., 1932c. Contribution à la classification des Écureuils africains. (Notes sur les Mammifères. X. *Ibid.*, t. VIII, nº 19.)
- 1935d. A propos du Chimpanzé de la rive droite du Congo. (Notes sur les Mammifères. XVII. Ibid., t. XI, n° 2.)
- 1936e. Sur la classification des Ongulés. (Mammalia, Paris, t. I, pp. 37-48.)
- 1936f. Le pied de l'Homme. Essai anthropologique. (Mém. Mus. roy. Hist. nat. de Belgique, sér. 2, fasc. 3, pp. 319-334.)
- 1936g. Mammifères et Oiseaux protégés au Congo Belge. (Bruxelles, Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, 87 p., in-8°.)
- 1936h. Remarques sur la classification des Ongulés et sur la position systématique des Damans. (Notes sur les Mammifères. XX. Bull. Mus. roy. Hist. nat. de Belgique, t. XII, n° 37.)
- 1937i. Sur les extrémités de l'Oryctérope. (Notes sur les Mammifères. XXI. Ibid.,
 t. XIII, n° 19.)
- 1937j. Remarques au sujet des spécimens du genre Bubalis de la collection du Musée. (Notes sur les Mammifères. XXII. Ibid., t. XIII, nº 39.)
- 1937k. N'y a-t-il que deux phalanges dans le pouce et le gros orteil des Primates?
 (Notes sur les Mammifères. XXIII. Ibid., t. XIII, n° 40.)
- 1938l. Mammifères. [Dans: Exploration du Parc National Albert. Mission G. F. de Witte (1933-1935). Fasc. 10.] (Bruxelles, Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, 103 p., in-4°.)
- -- 1939m. Remarque concernant le Myotis welwitschi (GRAY). (Notes sur les Mammifères. XXIV. Bull. Mus. roy. Hist. nat. de Belgique, t. XV, nº 29.)
- 1939n. L'allure bipède et la position du cœur. (Notes sur les Mammifères. XXV. Ibid.,
 t. XV, n° 44.)
- -- 1940o. Considérations préliminaires sur l'évolution de la dentition des Primates. (Notes sur les Mammifères. XXVI. $\mathit{Ibid.}$, t. XVI, n° 11.)
- 1941p. Ethologie et Morphologie dentaire des Primates. (Ann. Soc. Roy. Zool. de Belgique, t. 72, pp. 30-36.)
- 1941q. Le placenta du Daman et la valeur systématique de cet organe. (Ibid., pp. 150-156.)
- 1941r. Au sujet de l'oviparité et la viviparité chez les Mammifères. (Ibid., pp. 245-250.)
- FRECHKOP, S., en collaboration avec G. F. DE WITTE, J.-P. HARROY et E. HUBERT, 1941.

 Animaux protégés au Congo Belge, etc. (Bruxelles, Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.)

G

- GARNER, R. L., 1912. Pygmy Elephants of Africa. (Zool. Soc. Bulletin, New-York, no 49, pp. 830-833.)
- 1914. Gorillas in their jungle. (Ibid., vol. 17, pp. 1102-1104.)
- GREGORY, W. K., 1934. A half century of trituberculy. The Cope-Osborn Theory of dental evolution, etc. (*Proc. Amer. Philos. Soc. Philadelphia*, vol. 73, pp. 169-317.)

Н

- Hahn, H., 1934. Die Familie der Procaviidae. (Zeitschr. f. Säugetierkunde, Bd. 9, pp. 207-358.)
- HALTENORTH, TH., 1936-1937. Die verwandschaftliche Stellung der Groskatsen zueinander. (Ibid., Bd. 11, pp. 32-105; Bd. 12, pp. 97-240.)

- HATT, R. T., 1936. Hyraxes collected by the American Museum Congo Expedition. (Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., vol. 72, pp. 117-141.)
- HECK, L., (1915) 1925. Rüsseltiere (*Proboscidea*). (Dans: Brehm's Tierleben, Säugetiere, Bd. III, *Bibliogr. Institut*, Leipzig.)
- (1915) 1925. Klippschliefer (Hyracoidea). (Ibid.)
- (1916) 1925. Nagetiere. (Ibid., Bd. II.)
- Heller, E., 1914. News subspecies of mammals from equatorial Africa. (Smithson. Misc. Coll., 63, no 7, pp. 1-12.)
- Heuvelmans, B., 1939. Le problème de la dentition de l'Oryctérope. (Bull. Mus. roy. Hist. nat. de Belgique, t. XV, n° 40.)
- HILZHEIMER, M. (1915) 1925. Raubtiere (Carnivora). (Dans: Brehm's Tierleben, Säugetiere, Bd. III. Bibliogr. Institut, Leipzig.)
- (1916) 1925. Paarhufer (Artiodactyla). (Ibid., Bd. IV.)
- (1937). Domestikationsmerkmale am Schädel des Gorilla Bobby. (Zeitschr. f. Säugetierkunde, Bd. 12, pp. 89-96.)
- HINTON, M. A. C., 1919. Notes on the genus *Cricetomys*, etc. (*Ann. Mag. Nat. Hist.*, [9] 4, pp. 282-289.)
- HOLLISTER, N., 1918. East African Mammals in the United States National Museum. (Smithson. Instit. U. S. Nation. Mus. Bulletin, 99.)
- HUET, M., 1880. Recherches sur les Ecureuils africains. (Nouv. Arch. du Muséum, Paris, 2º sér., t. III, p. 131.)

J

- JAEKEL, O., 1927. Prähistorische Löwen aus dem Formenkreis der Felis spelaea. (Zool. Anzeig., Bd. 70, pp. 225-236.)
- JENTINCK, F. A., 1882. A Monograph of the African Squirrels, etc. (Notes from the Leyden Museum, IV, pp. 1-53.)
- JOHNSTON, Sir H., (1902) 1904. The Uganda Protectorate, 20 éd., vol. I.
- JOLEAUD, L., 1937. Sur l'évolution morphologique très récente d'un groupe d'Ongulés archaïques, les Damans. (C. R. Acad. Sc. Paris, vol. 204, pp. 791-793.)

K

- Kleinschmidt, O., 1926. Die Formenkreislehre und das Weltwerden des Lebens.
- Koch, W., 1932. Ein neuer Chimpanse. (Der Zool. Garten, N. F., Bd. V, pp. 98-106.)
- Koller, O., 1935. Die Rassen des Westafrikanischen Rotbuffels. (Sb. Akad. Wiss. Wien, math.-nat. Klasse, Bd. 144, pp. 419-453.)

L

- LÖNNBERG, E., 1909. Remarks on some Wart-hog skulls in the British Museum. (*Proc. Zool. Soc. London*, pp. 936-940.)
- -- 1910. Contributions to the knowledge of the genus *Potamochoerus*. (Arkiv. f. Zool., 7, n° 6, pp. 1-40.)
- LYDEKKER, R. and DOLLMAN, G., 1926. The Game Animals of Africa (2^d ed. revised by G. DOLLMAN). (R. Ward Ltd., London.)
- Lyon Jr., M. W., 1904. Classification of the Hares and their allies. (Smithson. Misc. Coll., 45, pp. 321-447.)

м

- MAGARD, P., 1931. Vie et Mœurs des Eléphants d'Afrique. (*Nature*, Paris, pp. 251-253.)

 MAGNE DE LA CROIX, P., 1930. La marche quadrupédale du Chimpanzé et de l'Homme.

 (*An. Soc. Cient. Argent.*, Buenos-Aires, vol. 110, pp. 393-398.)
- 1932. Les deux formes du galop pithecoïde. (Ibid., vol. 113, pp. 150-154.)
- Major, Forsyth, 1893. On some Miocene Squirrels, with Remarks on the Dentition and Classification of the Sciurinae. (Proc. Zool. Soc. London, pp. 179-215.)
- MATSCHIE, P., 1896. Säugetiere. (Dans: Deutsch-Ost-Afrika, édité par K. Möbius; Bd. III. Wirbeltiere.)
- 1906. Einige noch nicht beschriebene Arten des afrikanischen B\u00fcffels. (S.-B. Ges. naturf. Freunde, Berlin, pp. 161-179.)
- 1912-1913. Ueber Affen aus dem Belgischen Congo. (Rev. Zool. Afric., II, pp. 203-212.)
 MATTHEWS, L. H., 1939. The Bionomics of the Spotted Hyaena, Crocuta crocuta ERXL. (Proc. Zool. Soc. London, sér. A, pp. 43-56.)
- MILLER Jr., G. S., 1912. Catalogue of the Mammals of Western Europe. (British Museum.)

P

- PITMAN, C. R. S., 1931. A Game Warden among his charges. (Chap. X et XI: « Gorillas », pp. 208-242.) (Nisbet and Co, London.)
- 1937. The Gorillas of the Kayonsa Region, Western Kigezi. S.-W. Uganda. (Ann. Rep. Smithson. Instit. for 1936, pp. 253-275.)
- POCOCK, R. I., 1907. English Domestic Cats. (Proc. Zool. Soc. London, pp. 143-168.)
- 1910. On the specialized cutaneous glands of ruminants. (Ibid., pp. 840-906.)
- 1916. On the external characters of the Mongooses (Mungotidae). (Ibid., pp. 349-374.)
- 1923. The classification of the Sciuridae. (Ibid., pp. 209-246.)
- 1924a. Some external characters of Orycteropus afer. (Ibid., pp. 697-706.)
- -- 1924b. The external characters of the Pangolins (Manidae). (Ibid., pp. 707-823.)
- Pohle, H., 1920. Die Unterfamilie der Lutrinae. (Archiv f. Naturgesch., 85, sect. A, no 9, pp. 10-246.)
- 1926. Notizen über afrikanische Elephanten. (Zeitschr. f. Säugetierk., Bd. I, pp. 38-64.)
- Poll, M., 1940. Les Cercopithèques du groupe talopoin. Description d'une sous-espèce nouvelle, découverte au Congo Belge. (Rev. Zool.-Bot. afric., XXXIII, pp. 126-135.)
- PORTMANN, A., 1938. Die Otogenese der Säugetiere als Evolutionsproblem. (*Bio-Morphosis*, Berne, vol. I, pp. 49-66 et 109-126.)
- 1941. Die biologische Bedeutung des ersten Lebensjahres beim Menschen. (Schweiz. Medizin. Wochenschr., Jahrg. 71, no 32.)

R

- Reichenow, E., 1920. Biologische Beobachtungen an Gorilla und Schimpanse. (S.-B. Ges. naturforsch. Freunde, Berlin, no 1, pp. 1-40.)
- RIABININ, A., 1919. Les Lions fossiles de la chaîne de l'Oural et de la région du Volga. (Mém. Com. Geol. Petrograd, nouv. sér., livr. 168.)
- Rode, P., 1938. Considérations sur la systématique des Simiens africains. (Mammalia, Paris, t. II, pp. 182-186.)

- RODE, P., 1939. Comparaison entre les Anthropoïdes et l'Homme, au point de vue du cycle génital et du développement des jeunes. (*Bull. Mém. Soc. Anthropol.*, Paris, [8] 10, pp. 8-23.)
- 1942. A propos de la durée de gestation chez les Gibbons. (Mammalia, Paris, t. IV, pp. 46-47.)
- ROTHSCHILD, W., 1923. Exhibition of an adult male Mountain Gorilla. (Proc. Zool. Soc. London, pp. 176-177.)
- Ruxton, A. E., 1926. On Mammals collected by captain C. R. S. Pitman, Game Warden, Enfebbe, Uganda. (Ann. Mag. Nat. Hist., [9] 18, pp. 28-33.)
- RZAŠNIČKI, 1935. Versuch einer Unterscheidung von Rassen-Typen im Bereiche der Gattung Gorilla. (C. R. Séances Soc. Sc. Lettr. de Varsovie, sect. IV, 27, pp. 75-79.)

S

- ST:-LEGER, J., 1932. A new Genus for the Uganda Hare (Lepus marjorita). (Proc. Zool. Soc. London, pp. .119-123.)
- SANDERSON, I. T., 1938. Les bêtes sauvages de la jungle africaine. (Payot, Paris.)
- Schouteden, H., 1942. Les Lutrides du Congo Belge. (Rev. Zool.-Bot. afric., XXXV, pp. 412-416.)
- Schultz, A. H., 1936. Characters common to higher Primates and characters specific for Man. (*The Quart. Rev. of Biology*, Baltimore, vol. XI, pp. 259-283 et 425-455.)
- Schwann, H., 1904. On Felis ocreata, better known as Felis caligata and its subspecies. (Ann. Mag. Nat. Hist., [7] 13, pp. 421-426.)
- Schwarz, E., 1930. Die Sammlung afrikanischer Säugetiere im Congo-Museum. Ginsterkatzen (Gattung Genetta OKEN). (Rev. Zool.-Bot., afric., XIX, pp. 27-286.)
- 1933. Der Gattungsname der afrikanischen Flussschweine. (Zeitschr. f. Säugetiere, Bd. 8, p. 284.)
- SÉWERTZOW, N., 1857-1858. Notice sur la classification multisériale des Carnivores, spécialement des Félidés, etc. (Rev. et Mag. de Zool. pure et appl., Paris, 2° sér., t. IX, pp. 387-389; t. X, pp. 145-....)
- SIMPSON, G. G., 1937. Skull structure of the Multituberculata. (Bull. Amer. Mus. Nat. Hist., 73, pp. 727-763.)
- SNOO, K. DE, 1937. Der Ursprung der Säugetiere und die Menschwerdung. (Zeitschr. f. Rassenkunde, Stuttgart, Bd. 5, pp. 42-69.)
- 1941. Das Problem der Menschwerdung im Lichte der vergleichenden Geburtshilfe.
 (G. Fischer, Jena.)

T

- THOMAS, O., 1904. On shrews from British East Africa. (Ann. Mag. Nat. Hist., [7] 14, pp. 236-241.)
- 1909. The generic arrangement of the African Squirrels. (Ibid., [8] 3, pp. 467-475.)
- 1915. List of Mammals (exclusive of Ungulata) collected on the Upper Congo by Dr Christy, etc. (Ibid., [8] 16, pp. 465-481.)
- 1918a. The generic division of the Hedgehogs. (Ibid., [9] 1, pp. 193-198.)

- THOMAS, O., 1918b. A revised classification of the *Otomyinae*, with descripions of new genera and species. (*Ibid.*, [9] 2, pp. 203-211.)
- 1922. On the animals known as «Grundhogs» or «Canerats» in Africa. (Ibid.,
 [9] 9, pp. 389-392.)
- 1926. The generic position of certain African Muridae, etc. (Ibid., [9] 17, pp. 174-179.)
- Tomilin, M. I., 1936. Length of gestation period and menstrual cycle in the Chimpanzee. (*Nature*, London, vol. 137, pp. 318-319.)
- TRIAL, G., 1939. Nyaré, Buffle sauvage. (A. Michel, Paris.)
- TROUESSART, E., 1904-1905. Catalogus Mammalium tam viventium quam fossilium, quinquennale supplementum. (Friedländer und Sohn, Berlin.)
- 1920. La pluralité des espèces de Gorilles. (Bull. du Muséum Nation. d'Hist. Nat., Paris, t. 26, pp.102-108 et 191-196.)
- TULLBERG, T., 1899. Ueber das System der Nagethiere (Upsala).

U

Urbain, A, 1939. L'habitat et les mœurs des Gorilles. (Rev. génér. Sc. pures et appl., t. 50, n° 17, pp. 393-395.)

W

- Weber, Max, en collaboration avec Abel, O. et de Bourlet, H. M. Die Säugetiere. Einführung in die Anatomie und Systematik der recenten und fossilen Mammalia. (Zweite Auflage, Bd. I und II.) (G. Fischer, Jena.)
- Westenhöfer, M., 1935. Das Problem der Menschwerdung (zweite Auflage). (Nornen Verlag, Berlin.)
- 1942. Der Eigenweg des Menschen. (Verlag « Die Medizinische Welt », Berlin.)
- WINGE, H., 1941-1942. The Interrelationships of the Mammalian Genera, vol. I-III. (C. A. Reitzels, Copenhague.)
- WINTON, W. E. DE, 1898. On some West-African Squirrels, etc. (Ann. Mag. Nat. Hist., [7] 2, p. 9.)
- 1899. On the species of Canidae found on the continent of Africa. (Proc. Zool. Soc. London, pp. 533-552.)
- Witte, G. F. de, 1937. Exploration du Parc National Albert. Mission G. F. de Witte (1933-1935). Fasc. 1: Introduction. (Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, Bruxelles.)
- 1941. Batraciens et Reptiles. (Ibid., fasc. 33.)
- WOLF, H., 1936. Eine interessante Katze aus Ostafrika. (Zeitschr. f. Säugetierk., Bd. XI, p. 274.)

Y

YERKES, R. M. and YERKES, A. W., 1929. The great Apes: a study of anthropoid life. (New Haven [Conn.] Yale Univ. Press.)

Z

- Zuckerman, S., 1932. The social life of monkeys and apes. (Harcourt, Brace and Co, New-York.)
- Zuckerman, S. and Sudermann, A. E., 1935. Serum relationships with in the Family Cercopithecidae. (The Journ. of Experim. Biology, vol. XII, p. 222.)

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS LATINS.

| Pag | ges. | ·Pa | ges. |
|---|------|---|----------|
| abyssinicus nubilans (Arvicanthis). | 158 | bentleyae medius (Dasymys) | 161 |
| abyssinicus (Colobus polykomos) | 27 | beringei (Gorilla gorilla) | 17 |
| abyssinicus rubescens (Arvicanthis) | 159 | bettoni (Genetta servalina) | 91 |
| abyssinicus uellensis (Colobus po- | | binotata (Nandinia) | 91 |
| lykomos) | 27 | birungensis (Funisciurus carru- | |
| Adenota kob thomasi | 133 | thersi) | 152 |
| adolfi-friederici (Dendrohyrax arbo- | | Boocercus eurycerus | 138 |
| reus) | 109 | bor (Tragelaphus scriptus) | -135 |
| adustus bweba (Thos) | 103 | Bovidae | 121 |
| aethiopicus centralis (Phacochoe- | | Bovinae | 122 |
| rus) | 120 | Bubalus caffer | 122 |
| aethiops centralis (Cercopithecus) | 29 | Bubalus nanus | 123 |
| aethiops (Cercopithecus) | 29 | bweha (Thos adustus) | 103 |
| Aethoscirus ruwenzorii vulcanius . | 151 | 3 to | 100 |
| aethiopicus (Orycteropus) | 108 | caerulus [Cephalophus (Guevei)] | 129 |
| affinis (Lavia frons) | 50 | caffer (Bubalus) | 122 |
| africana (Loxodonta) | 110 | caffer (Hipposideros) | 50 |
| alberti (Mylomys cuninghamei) | 160 | Canidae | 102 |
| albicauda ibeana (Ichneumia) | 96 | capensis crawshayi (Lepus) | 170 |
| albinucha dogetti (Poecilogale) | 104 | Carnivora | 66 |
| Alcelaphinae | 124 | carruthersi birungensis (Funisciu- | 00 |
| amphibius amphibius (Hippopota- | 164 | rus) | 152 |
| | 114 | centralis (Herpestes ichneumon) | 93 |
| mus) angolensis (Colobus polykomos) | 28 | centralis (Phacochoerus aethiopi- | 50 |
| Anomaluridae 146, | | cus) | 120 |
| | 153 | centralis (Cercopithecus aethiops). | 29 |
| anurus (Epomophorus) | 49 | Cephalophinae | 127 |
| , | | Cephalophus (Guevei) caerulus | 129 |
| aquilus laticeps (Lophuromys) , arboreus adolfi-friederici (Dendro- | 164 | Cephalophus natalensis nigrifrons, | 127 |
| • • • | 109 | | 128 |
| hyrax) | 51 | | 25 |
| arge (Nycteris) | | | 29 |
| Arvicanthis abyssinicus nubilans . | 158 | Correspitheeus | 29 |
| Arvicanthis abyssinicus rubescens. ascanius schmidti (Cercopithecus). | 159 | Cercopithecus aethiops Cercopithecus aethiops centralis | 29 29 |
| | 31 | Cercopithecus ascanius schmidti | |
| Atilax paludinosus rubescens | 99 | | 31 29 |
| aurata (Profelis) | 83 | Cercopithecus leucampyx | λ9 |
| hadina manalli (Colohae) | 28 | $Cercopithecus$ $leucampyx$ $stuhl manni$ \dots \dots \dots \dots \dots \dots | 29 |
| badius powelli (Colobus) | | Cercopithecus l'hoesti | 29 32 |
| batesi harrisoni (Hylarnus) | 130 | Cercopithecus l'hoesti rutshuricus . | 32 |
| Bathyergidae | 148 | Cercopithecus leucampyx kandti | 30 |
| beniensis (Tatera nigrita) | 168 | cercopunecus teacampyx kanati | 50 |

| Pages. | Page | е. |
|--------------------------------------|-------------------------------------|----------|
| Cercopithecus nictitans 31 | frons affinis (Lavia) 5 | 50 |
| Cercopithecus sp 32 | Funisciurus carruthersi birungen- | |
| Chiroptera 34 | sis , | 52 |
| (Choeromys) harrisoni (Thryono- | | |
| mys) 169 | gambianus proparator (Criceto- | |
| Chrysochloridae 64 | mys) 15 | 57 |
| Chrysochloris stuhlmanni 64 | Genetta servalina bettoni 9 | 91 |
| civetta congica [Viverra (Civettic- | Genetta tigrina stuhlmanni 9 | 93 |
| tis)] 93 | Gerbillinae 16 | 38 |
| (Civettictis) civetta congica (Vi- | Giraffidae 13 | 39 |
| verra) 93 | | 12 |
| Claviglis vulcanicus 154 | | 17 |
| Colobinae 25 | | 11 |
| Colobus badius powelli 28 | gothneh (Mungos mungo) 9 | 96 |
| Colobus 25 | grimmia (Sylvicapra) 12 | 29. |
| Colobus polykomos abyssinicus 27 | (Guevei) caerulus (Cephalophus) 12 | 9 |
| Colobus polykomos abyssinicus uel- | | |
| lensis 27 | harrisoni (Hylarnus batesi) 13 | 30 |
| Colobus polykomos angolensis 28 | harrisoni [Thryonomys, (Choero- | |
| congica [Viverra (Civettictis) ci- | [mys)] 16 | |
| vetta] 93 | | 93 |
| congicus (Scutisorex) 61 | Hippopotamidae 11 | 4 |
| coucha (Mastomys) 161 | Hippopotamus amphibius amphi- | |
| crawshayi (Lepus capensis) 170 | bius 11 | |
| Cricetomys gambianus proparator. 157 | | 60 |
| Crocidura occidentalis kivu 61 | | 52 |
| Crocidura sp 63 | | 32 |
| Crocidurinae 59 | Hyaenidae 10 | |
| Crocuta thomasi 101 | Hylarnus batesi harrisoni 13 | |
| cuninghamei alberti (Mylomys) 160 | Hylochoerus meinertzhageni 11 | |
| | hypoxanthus (Oenomys) 16 | |
| Damaliscus lunatus tiang 124 | Hystricidae 17 | |
| Dasymys bentleyae medius 161 | Hystrix stegmanni 17 | 0 |
| defassa ugandae (Kobus) 134 | iheana (Johnsumia albicauda) 0 | 0.0 |
| Dendrohyrax arboreus adolfi-frie- | | 96 oc |
| derici 109 | • • | 96 |
| Dendromus insignis kivu 156 | |)3 55 |
| Dendomurinae 146, 156 | insignis kivu (Dendromus) 15 | |
| Dendromus messorius 156 | intermedius (Potamochoerus por- | U |
| dogetti (Poecilogale albinucha) 104 | | ı |
| doguera (Papio papio) 33 | cus) 11 | .Э |
| | johnstoni (Okapia) 13 | 9 |
| Elephantidae 110 | , (O | - |
| Emballonuridae 52 | kandti (Cercopithecus leucampyx). 3 | 80 |
| Epomorphus anurus 49 | kempi (Otomys) 16 | 6 |
| Epomorphus labiatus minor 49 | kijabius (Rattus rattus) 16 | 53 |
| eurycerus (Boocercus) 138 | kivuana (Lutra maculicollis) 10 | 15 |
| | | 31 |
| Felidae 67 | kivu (Dendromus insignis) 15 | 6 |
| Felis catus 87 | kob thomasi (Adenota) 13 | 3 |
| Felis lybica rubida 84 | Kobus defassa ugandae 13 | 4 |

| • | Pages. | n | la maa |
|--|-----------|-------------------------------------|--------|
| labiatus minor (Epomophorus) | | natalensis nigrifrons (Cephalo- | ages. |
| laticeps (Lophuromys aquilus) | | phus) | 127 |
| Lavia frons affinis | | Neotraginae | 130 |
| leachi (Rousettus) | 10 | nictitans (Cercopithecus) | 31 |
| Leggada | | nigrifrons (Cephalophus natalen- | 21 |
| Leo leo massaicus | | sis) | 127 |
| Lemniscomys striatus massaicus | | nigrita beniensis (Tatera) | 168 |
| Leporidae 1 | | notabilis (Protoxerus stangeri) | 151 |
| Leptailurus serval | | nubilans (Arvicanthis abyssinicus). | 151 |
| Lepus capensis crawshayi | | Nycteridae | |
| leucampyx (Cercopithecus) | | Nycteris arge | 51 |
| leucampyx kandti (Cercopithecus). | | Nycteris hispida | 51 |
| , | | ngeteris nispiaa | 52 |
| Limnotragus spekii spekii | | occidentalis kivu (Crocidura) | 01 |
| Lophuromys aquitus laticeps | | | 61 |
| Lophuromys woosnami prittiei | | Oleania istantani | 162 |
| Loxodonta africana | 40.4 | | 139 |
| lunatus tiang (Damaliscus) | | Oreotraginae | 131 |
| lupinus (Lycaon pictus) | | Oreotragus oreotragus | 131 |
| Lutra maculicollis kivuana | | Orycteropidae | 108 |
| Lutrinae | | Orycteropus aethiopicus | 108 |
| lybica rubida (Felis) | • | Otomyinae | 166 |
| Lycaon pictus lupinus | 102 | Otomys kempi | 166 |
| | | Otomys tropicalis, | 167 |
| maculicollis kivuana (Lutra) | 105 | 1 A 422 m 2 | 00 |
| Manidae | 65 | paludinosus rubescens (Atilax) | 99 |
| Manis (Phataginus) tricuspis | 65 | Pan | 22 |
| massaicus (Leo leo) | 67 | Panthera pardus | 72 |
| massaicus (Lemniscomys striatus). | 160 | Pan troglodytes schweinfurthi | 23 |
| Mastomys coucha | 161 | Papio | 33 |
| mauritianus (Taphozous) | 52 | Papio papio doguera | 33 |
| medius (Dasymys bentleyae) | | pardus (Panthera) | . 72 |
| Megadermidae | | Phacochoerus aethiopicus centra- | |
| meinertzhageni (Hylochoerus) | | lis ,., | 120 |
| messorius (Dendromus) | 440 | (Phataginus) tricuspis (Manis) | 65 |
| minor (Epomophorus labiatus) | | Pholidota | 65 |
| Muscardinidae | | pictus lupinus (Lycaon) | 102 |
| mungo gothneh (Mungos) | | Pipistrellus nanus | - 54 |
| Mungos mungo gothneh | 0.0 | Poecilogale albinucha dogetti | |
| | 6, 156 | polykomos abyssinicus (Colobus). | - 27 |
| 36 | 7, 156 | polykomos abyssinicus uellensis | |
| Maratalidas | 104 | (Colobus) | 27 |
| Mustelinae | 104 | polykomos angolensis (Colobus) . | 28 |
| Mylomys cuninghamei alberti | 160 | porcus intermedius (Potamochoe- | |
| Maron an annualment | | rus) | 115 |
| myonax sanguineus Myotis welwitschii venustus | 100 53 | Potamochoerus porcus intermedius | 115 |
| Mountain | | powelli (Colobus badius) | 28 |
| myoxiaae | 154 | prittiei (Lophuromys woosnami) . | 164 |
| | _ | Procaviidae | 109 |
| Nandinia binotata | 91 | Profelis aurata | 83 |
| nanus (Bubalus) | 123 | proparator (Cricetomys gambia- | |
| nanus (Pipistrellus) | 54 | nus) | 157 |

PARC NATIONAL ALBERT

| Pages. | Pages. |
|---|---|
| Protoxerus stangeri notabilis 151 | - |
| Éteropidae 41 | |
| pusillus (Anomalūrus) 153 | - · · · · · · · · · · · · · · · · · · · |
| | Tachyoryctes ruandae 168 |
| rattus kijabius (Rattus) 163 | |
| Rattus rattus kijabius 163 | |
| Redunca redunca wardi 132 | |
| Reduncinae 131 | |
| Rhinolophidae 50 | _ |
| Rhinolophus sp 50 | |
| Rodentia 140 | |
| Rousettus leachi 49 | |
| ruandae (Tachyoryctes) 168 | |
| rubescens (Atilax paludinosus) 99 | , |
| rubescens (Arvicanthis abyssini- | Thryonomyidae 169 |
| cus) 159 | |
| rubida (Felis lybica) 84 | |
| rutilans (Thamnomys) 156 | |
| rutshuricus (Cercopithecus l'hoesti) 39 | |
| ruwenzorii vulcanius (Aethosciu- | tricuspis [Manis (Phataginus)] 65 |
| rus) 151 | |
| | tropicalis (Otomys) 167 |
| sanguineus (Myonax) 100 | 0 |
| schmidti (Cercopithecus ascanius). 3: | 1 uellensis (Colobus polykomos abys- |
| schweinfurthi (Pan troglodytes) 23 | |
| Sciuridae 145, 145 | |
| scriptus bor (Tragelaphus) 13 | |
| Scutisorex congicus 6 | |
| servalina bettoni (Genetta) 9 | 1 venustus (Myotis welwitschii) 53 |
| serval (Leptailurus) 7 | 8 Vespertilionidae 53 |
| Simiae 1 | |
| Soricidae 5 | |
| Spalacidae 16 | |
| spekii spekii (Limnotragus) 13 | |
| stangeri notabilis (Protoxerus) 15 | |
| stegmanni (Hystrix) 17 | |
| striatus massaicus (Lemniscomys). 16 | |
| stuhlmanni (Chrysochloris) 6 | 4 wardi (Redunca redunca) 132 |
| stuhlmanni (Genetta tigrina) 9 | 3 welwitschii venustus (Myotis) 53 |
| Suidae 11 | |

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS FRANÇAIS ET DES NOMS VERNACULAIRES.

| | | | | | | | | Pε | iges. | Pages. |
|---------|-------|-------|-------|-------|-------|-----|-------|-------|-------|-----------------------|
| Abula | | | | | | | | | 33 | Inkuke 33 |
| Alopi | | | | | | | | | 153 | Inyaga 108 |
| Apula | | | | | | | | | 33 | Isha 129 |
| Arabi | | | | | P** * | | | | 139 | |
| | | | | | | | | | | Kabwabwa 103 |
| Babala | • • • | | | *** | ••• | | | | 33 | Kangaligali 51 |
| Belele | | | | | | | | • • • | 109 | Kangarigari 34, 51-53 |
| Boloko | | | | | | | | | 129 | Kasamunyka 104 |
| Bongo | | | | | | | | | 138 | Kasha 129 |
| Buhung | a | | | | | | | 93 | , 101 | Kashya 129 |
| Bunga | • • • | | | | | | | | 101 | Kayongwe 100 |
| Busisi | | | | | , | | | | 100 | Kiboko 114 |
| | | | | | | | | | | Kigushu 33 |
| Chui | • • • | , | • • • | | ••• | ••• | | | 72 | Kiharagwe 103 |
| | | | | | | | | | | Kilimalima 34, 50-54 |
| Engoi | ••• | • | ••• | • • • | ••• | ••• | • • • | • • • | 72 | Kinyogote 170 |
| ** 111 | | | | | | | | | | Kitende 96 |
| Feuille | | | ••• | ••• | • • • | ••• | ••• | ••• | 50 | Kumbusu 23 |
| Fisi | | | ••• | ••• | • • • | ••• | ••• | • • • | 101 | 7 7 |
| Fuku | ••• | ••• | • • • | • • • | ••• | -1- | • • • | ••• | 168 | Lukwawu 170 |
| Fumbil | i | ••• | ••• | ••• | • • • | ••• | ••• | *** | 127 | Lutoni 91, 93 |
| Gende | | | | | | | | | 20 | Mbeba 156 |
| • | , | | ••• | ••• | *** | *** | *** | *** | 29 | Mbeba-nkisembwe 154 |
| Grivet | (Le |) | ••• | ••• | , | ••• | *** | ••• | 29 | Mbelele 109 |
| Hocheu | rs i | T.es |) | | | | | | 31 | Mbogo 122, 123 |
| | | (±,00 | , | ••• | *** | *** | ••• | | 31 | Mbuzi-mawe 131 |
| Ikorwe | | | | 4.5 | | | ••• | | 96 | Mbuzi-ya-pori 131 |
| Imbwa | ·ya- | mw | iti | | | | | | 103 | Mede 130 |
| Imende | | | | ••• | | | | | 160 | Mduro 84 |
| Impune | | | | ٠4٠ | *** | | | | 23 | Mondo 78 |
| Indend | | | | ٧ | | ••• | | | 93 | Mperere 109 |
| Inguge | | | | | | ••• | | | 33 | Mpimbi 93 |
| Ingwe | | | | , | | | ••• | | 72 | Muderere 93 |

PARC NATIONAL ALBERT

| | , | | 1 | Pages. | Pages. |
|----------------------------|---------|-------|---------------------------------------|--------|--|
| $Mukara \dots \dots \dots$ | | | | 96, 99 | Pain à cacheter 31 |
| Mukombekombe | | | 34, | 49, 50 | Panya 156, 158-163 |
| Mukumbi | | | | 91 | Panya-na-mugombe 156 |
| Mushushwe | | | | 61 | Pongo 135 |
| Mutshuratshura | | | | 64 | Popo 34 |
| Ndeta | *** *;* | *** * | ., | 130 | Pumba 27 |
| Ngagi | | | | 17 | G |
| Ngaï | | | | 17 | Sama 134 |
| Ngezi | | | | 169 | Senge 118 |
| Ngila | | | | 17 | Shiha 157 |
| Ngiri | | | | 120 | Shindi 151, 152 |
| Nguiri | | | | 120 | Simba 67 |
| Ngurube | | | | 115 | Singe argenté 29 |
| Nguruwe | | | | 115 | Singe bleu 29 |
| Nkaka | | | | 65 | Singe doré 30 |
| Nkima | | | 29, | 31, 32 | Singe royal 32 |
| Nkomo | | | | 27 | Singe vert 29 |
| Nkuke | | | | 33 | Sokomutu 23 |
| Nkunzu | | | | 93 | Souris (ou Rat) des bananiers 156 |
| Nyaga | | | | 108 | Suala 132 |
| Nyamulima | | | | 108 | Sultani-na-panya 154 |
| Nyamurima | | | | 108 | Sunguru 170 |
| Nyemela | | | | 124 | Sunu 133 |
| Nyemera | | | | 124 | Swala 132 |
| Nyengi | | | | 30 | |
| Nzibie | | | | 105 | Tembo 110 |
| Nzobe | | | | 137 | Tiang 124 |
| Nzutshu | ••• | | | 164 | Topi 124 |
| O-a-pi | | | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | 139 | Ubuseke 102 |
| Okapi | | | | 139 | $Umuyongwe \dots \dots \dots \dots \dots 93$ |

TABLE DES MATIÈRES

| | | | | | | | | | | | | | | Page |
|-------------|---------|-------|-------|-----------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|------|
| NT-PROPOS | | ••• | ••• | ••• | ••• | ••• | • • • | ••• | ••• | • • • | ••• | ••• | ••• | |
| Primates | | | ••• | ••• | ••• | ••• | ••• | | | | | ••• | ••• | |
| Classifi | cation | des | Pri | ma | tes | | | | | | | | | |
| Famille | Goril | lida | e | | | | | | | | | | | 1 |
| Famille | Cerco | pith | recio | lae | ••• | ••• | ••• | ••• | ••• | • • • | ••• | ••• | • • • | 2 |
| Chiroptera | | | | | | | • • •, | | | ••• | ••• | | | 3 |
| Classific | cation | des | gen | res | et s | ous. | -geni | es c | ongo | olais | | | | 3 |
| Tableau | synoj | ptiqu | ae d | es g | group | oes | de C | heir | optè | res c | ong | olais | ••• | 3 |
| Famille | | | | | | | ••• | | | | | | | 4 |
| Clé por | ır déte | ermi | ner | les | gen | res | cong | olais | s de | s Pt | érop | idés | | 4 |
| Famille | Rhin | olop | hide | <i>le</i> | | | • • • | | • • • | • • • | | | • • • | 5 |
| Famille | Mega | deri | nide | <i>ie</i> | | | | | | | | • • • | • • • • | 5 |
| Famille | Nycte | eride | ie | • • • | ••• | | ••• | | | | | • • • | | 5 |
| Famille | Embe | allor | uri | dae | ••• | | | | • • • | | | | • • • | 5 |
| Famille | Vesp | ertil | ioni | dae | ••• | ••• | ••• | • • • | ••• | | ••• | ••• | ••• | 5 |
| Insectivora | ••• | ••• | ••• | | | | ••• | | ••• | | | | | 5 |
| Classific | cation | des | Inse | ectiv | vores | | | ••• | | | | | | 5 |
| Tableau | synor | otiqu | ie d | es f | amil | les | des l | nsec | tivo | res (| ong | olais | | 5 |
| Genres | | - | | | | | | | | | | | | 5 |
| Famille | Soric | idae | | | • • • | | | | | | | | | 5 |
| Famille | Chrys | soch | lori | dae | ••• | ••• | ••• | ••• | • • • | | • • • | ••• | | 6 |
| Pholidota | • • • | ••• | ••• | • • • • | | | ••• | | | ••• | | ••• | | 6 |
| Famille | Mani | dae | ••• | • • • | ••• | • • • | ••• | ••• | ••• | ••• | ••• | ••• | | 6 |
| Carnivora | | | • • • | | | | ••• | | | | ••• | ••• | | 6 |
| Famille | Felid | ae | | | | | | | | | | | | 6' |
| Famille | | | | *,** | | | ••• | | | | | | | 8, |
| Famille | | | | | | | | | | | | | | 10: |
| Famille | | | | | | | | | | | | | | 10 |
| Famille | | | 70 | | | | | | | | | | | 10 |

PARC NATIONAL ALBERT

| #7 | | | | | | | | | | | | Pages |
|--------------|--------------|---------|-------|-------|-------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Ungulata | | | | • • • | • • • | • • • • | *** | • • • | • • • | • • • | • • • | 107 |
| | Orycteropi | | | | | | | | • • • | ••• | | 108 |
| Famille | Procaviida | ie | | • • • | | | ••• | | | | | 109 |
| | Elephantic | | | | ••• | | | | | | | 110 |
| Famille | Hippopota | midae | • • • | | | | *** | | | | | 114 |
| Famille | Suidae . | | | | | | | | | | | 115 |
| Famille | Bovidae . | | | | ••• | | | | | | | 121 |
| Famille | Giraffidae | | ••• | ••• | | • • • | | | ••• | í. | | 139 |
| Rodentia | | | ••• | | | | | | | | | 140 |
| Classific | cation des g | renres | de B | ong | eurs | avai | nt de | es re | nrés | senta | nts | |
| | Congo Belg | | | | •••• | | | | | | | 141 |
| | synoptiqu | | | | | | | | | | urs | |
| | résentés au | | | | | | | | | | | 143 |
| | Sciuridae | | | ••• | | | | | , | | | 149 |
| Famille | Anomalur | idae | | | | ••• | | | | | | 153 |
| Famille | Muscardin | uidae | | | | | | | | | | 154 |
| Famille | Muridae . | | | | | | | *** | • • • | | | 156 |
| Famille | Spalacidae | e | | | | | | | ••• | | | 168 |
| | Thryonom | | | | | | | | | | | 169 |
| | Hystricida | • | | | | | *** | | | | | 170 |
| | Leporidae | | | | | | | | *** | | | 170 |
| re des ouvra | GES CITÉS O | J CONSI | ULTÉS | S | *** | | | ••• | ••• | ••• | | 17: |
| EX ALPHABÉTI | QUE DES NO | OMS LA | TINS | : | | ••• | | ••• | | | | 179 |
| EX DES NOMS | FRANÇAIS E | T DES | NOMS | S VEI | RNAC | ULAI | RES | | *** | | • • • | 183 |
| BLE DES MAT | ières | | | | | | ••• | | ••• | ••• | | 18 |
| ANCHES. | | | | | | | | | | | | |